

S F P I

RAPPORT ANNUEL 2020

From here.
For all of us.
About
tomorrow.

SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENT

— F P I M

Sommaire

Le mot du Président du Conseil et du CEO	4
1 — L'essentiel de la SFPI	9
2020 - UNE ANNÉE DE CRISE SANITAIRE	10
STRATÉGIE 2025	11
CHIFFRES CLÉS	18
LA SFPI EN SA QUALITÉ DE FONDS SOUVERAIN DE L'ÉTAT BELGE	20
LA SFPI EN SA QUALITÉ DE MANDATAIRE DES AUTORITÉS (MISSIONS DÉLÉGUÉES)	21
2 — Investissements & perspectives	25
INVESTISSEMENTS 2020	26
PERSPECTIVES ET RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2021	33
3 — Rapport Financier	35
COMPTES ANNUELS STATUTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2020	36
RAPPORT DU COMMISSAIRE	48
COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020	52
RAPPORT DU COMMISSAIRE	57
4 — Gouvernance	63
ACTIONNARIAT ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	64
CONSEIL D'ADMINISTRATION	64
ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ ET COMITÉ EXÉCUTIF	66
COMITÉ STRATÉGIQUE	68
COMITÉ D'AUDIT	69
COMITÉ DE RÉMUNÉRATION	70
ÉVALUATION RÉGULIÈRE	71
CONTRÔLE	71
CHARTRE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	71
DÉROGATION AU CODE BELGE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE 2020 (« CODE 2020 »)	72
RAPPORT DES ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS	73
RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION	74
GESTION DES RISQUES	76
CONFLITS D'INTÉRÊTS	79
POLITIQUE EN MATIÈRE DE CONFIDENTIALITÉ ET DE DÉTENTION DE PARTICIPATIONS	81
AMBITION EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE	81
DIVERSITÉ	83
5 — Rapport d'activités	85
5.1 — Portefeuille d'investissement	87
5.2 — Missions déléguées	223



Pascal Lizin
Président du Conseil



Koenraad Van Loo
Chief Executive Officer

Le mot du Président du Conseil et du CEO

Si 2019 restera dans l'histoire de la SFPI comme une année charnière, 2020 figurera dans la mémoire collective une année marquée par une crise ayant eu un impact considérable sur l'économie de notre pays.

Contrairement à la crise financière de 2008, celle de 2020 était d'origine sanitaire.

Mais comme celle de 2008, elle présente trois points communs.

D'abord un point de départ de la crise se situant à des milliers de kilomètres de notre royaume. Ensuite, des répercussions rapides et conséquentes sur l'économie belge. Enfin, le rôle stratégique et majeur de la SFPI, qui a pleinement assumé sa mission aux côtés de l'Etat belge.

La crise sanitaire de 2020 a eu comme particularité d'être asymétrique dans la mesure où son impact a varié selon les secteurs et les entreprises. Certains secteurs étaient fortement impactés en terme de perte de chiffre d'affaires suite à la mise à l'arrêt quasi complet des activités, alors que d'autres n'étaient touchés que dans l'organisation du travail. Enfin, quelques secteurs ou certaines entreprises réactives ont pu tirer leur épingle du jeu et voir leur activité augmenter.

Dès la fin mars 2020, la SFPI toute entière s'est mise en mode de gestion de crise afin d'évaluer le plus finement possible les conséquences sur l'économie belge et de formuler des pistes de solutions efficaces et compatibles avec le cadre réglementaire européen.

Très tôt l'équipe de la SFPI a orienté ses priorités sur le renforcement de la solvabilité des entreprises, anticipant l'hypothèse que les mesures de survie allaient consommer d'importantes ressources et affecter rapidement le résultat, et par conséquent ses fonds propres.

Dans ce contexte, la SFPI, et en particulier son CEO, a été invitée à présider un groupe de travail dédié aux grandes entreprises au sein de l'Economic Risk Management Group (ERMG) mis en place par le Gouvernement fédéral sous l'égide de la Banque Nationale.

Ces travaux ont servi de base à la mise en place du Fonds de transformation en 2021 avec pour mission notamment d'investir dans des entreprises impactées par la crise sanitaire mais aussi dans celles qui sont actives dans les secteurs qui vont contribuer structurellement à la relance de l'économie belge.

L'ensemble du Conseil d'Administration s'est rapidement mobilisé pour identifier les axes majeurs d'intervention face à cette crise, aider à orienter et définir les priorités et les moyens à mettre en œuvre pour permettre à la SFPI de remplir ses missions à court terme, tout en maintenant le cap sur les priorités de notre économie sur le long terme.

A côté de cette action structurelle, le Conseil d'administration de la SFPI a donc également été attentif à exploiter les ressources de la SFPI au service du portefeuille d'entreprises mais aussi de la recherche de solutions scientifiques au volet sanitaire de la crise.

A court terme, cela s'est traduit par des investissements de soutien des sociétés du portefeuille, principalement celles actives au sein du secteur aéronautique mais aussi de soutenir de nouveaux projets de recherche en matière de lutte contre des pandémies. Pour illustrer ce dernier propos, citons les investissements de la SFPI dans les projets ExeVir et Univercells.

Dès le début de la crise, le management, soutenu par le Conseil, a pris les dispositions qui s'imposaient pour protéger le personnel. Notamment, le télétravail a été mis en place en quelques jours ce qui a représenté une évolution majeure et immédiate des habitudes quotidiennes. C'est pourquoi, pour garantir le bien-être de chacun, le Comité exécutif a veillé à ce que des contacts réguliers soient pris avec chacun pour s'assurer qu'il n'y avait pas des difficultés personnelles potentiellement masquées par la distance.



Conseil d'administration de la SFPI

(au-dessus, de gauche à droite) : Jan Verschooten, Olivier Henin, Pascal Lizin, Nicolas Pire, Luc Keuleneer, Renaat Berckmoes

(au-dessous, de gauche à droite) : Laurence Bovy, Valérie Potier, Wouter Everaert, Lieve Schuermans, Jeanine Windey, Koenraad Van Loo

Photo prise avant les mesures Covid



Avec le recul de l'année écoulée, sur une base chiffrée, on notera que l'efficacité de la SFPI n'a pas été affectée et l'équipe a été remerciée pour ces performances.

Voici quelques chiffres qui témoignent de l'activité de la SFPI en 2020 :

- ce sont 24 nouvelles participations que la SFPI a décidé de soutenir dans leurs projets portant ainsi le nombre de sociétés dans lesquels la SFPI joue un rôle de partenaire loyal et long terme au nombre de 143 ;
- les décisions d'investissements prises en 2020 dans les nouvelles participations se montent à plus de 275 millions EUR ;
- les montants investis en 2020 tant dans les nouvelles participations qu'en tant qu'investissement de suivi se montent à 267 millions EUR ;
- l'exercice 2020 de la SFPI s'est clôturé avec un bénéfice de 17 millions EUR malgré l'impact de la crise sanitaire sur les dividendes ;
- en 2020 l'Etat a confié deux nouvelles missions déléguées à la SFPI pour un montant de 315 millions EUR.

Le choix d'implémenter un outil de gestion intégrée (ERP) est une étape importante dans le renforcement de l'organisation afin de continuer à maîtriser l'ensemble des données que les dossiers de plus en plus nombreux représentent.

Enfin, deux dossiers qui vont également modifier structurellement le profil de la SFPI sont en préparation.

Il s'agit, comme défini dans l'accord de gouvernement, d'une part de la centralisation sur son bilan des participations de l'Etat avec en premier lieu les entreprises Ethias, BNP Paribas, Belfius et Loterie Nationale, et dans une phase ultérieure, d'autres participations comme par exemple B Post, Proximus ou d'autres.

D'autre part, la concrétisation du fonds de transformation qui doit contribuer à soutenir l'économie belge à travers un soutien financier des entreprises qui nécessitent un renforcement post covid de leur solvabilité, qui contribuent à la relance structurelle de l'économie belge ou à sa transformation écologique.

Dès le début de la crise, le management, soutenu par le Conseil, a pris les dispositions qui s'imposaient pour protéger le personnel.

Ces défis liés à la crise, mais surtout l'anticipation du rôle clé futur que la SFPI jouera dans l'économie du pays et en particulier par la mise en œuvre des 6 axes de sa nouvelle stratégie, a convaincu le Conseil de prévoir le renforcement substantiel des ressources et compétences internes qui a débuté en 2020 et continuera en 2021.

Ces résultats n'auraient évidemment pas été possibles sans la mobilisation sans faille du Conseil d'administration, des comités Stratégique, d'Audit et de Rémunération, des organes de gestion et des équipes internes. Nous tenons à les remercier vivement à la fois pour la qualité des réflexions menées, pour leur grande disponibilité, et pour leur implication jamais démentie.

En sa qualité de Fonds souverain belge, la SFPI est plus que jamais prête à soutenir les axes clés de notre économie, en parfaite synergie avec les Régions, et ce, afin d'assurer le bien-être de nos concitoyens.



**L'ESSENTIEL
DE LA SFPI**

1

2020

Une année de crise sanitaire

Il serait indécent de débiter un rapport sur l'année 2020 sans évoquer la crise sanitaire qui a affecté l'économie du pays et chacun dans sa vie quotidienne.

La SFPI assume son ambition répétée d'être un acteur qui compte et de devenir la référence dans son activité, démontrant ainsi sa valeur ajoutée et contribuant à l'emploi et à la prospérité sociale en Belgique par ses investissements.

Dans le cadre de cette année 2020, cette ambition a pris une tournure toute particulière dans le cadre de la crise sanitaire du Covid 19 et de ses nombreuses répercussions sur l'économie belge, européenne et même mondiale.

Cette crise ayant des conséquences variables selon les secteurs, une réponse unique pour toute l'économie belge n'était pas adaptée.

La SFPI a, dès lors, cherché à jouer son rôle au service de l'économie belge à travers trois types de contributions.

Premièrement, et dès les premiers jours en mars 2020, la SFPI s'est mise en mode de gestion de crise afin d'organiser les expertises internes, renforcées par des aides externes, pour identifier au plus vite et de manière dynamique :

- les impacts de la crise sur l'économie belge en veillant à identifier les différences entre secteurs d'activité,
- le cadre, notamment au niveau européen, dans lequel des solutions pouvaient être déployées.

Ces analyses ont notamment permis de piloter les travaux portant sur les grandes entreprises au sein du groupe de travail ERMG (Economic Risk Management Group) mis en place par le Gouvernement et présidé conjointement par le Gouverneur de la Banque Nationale et le docteur Piet Vanthemsche. Ces travaux de la SFPI ont également servi de base à la réflexion qui aboutira, en 2021, à la mise en place du fonds de transformation en vue de soutenir la relance de l'économie belge à côté du programme européen.

Deuxièmement, la SFPI a immédiatement réservé une enveloppe de moyens financiers pour soutenir :

- ses participations affectées par la crise sanitaire, principalement celles qui évoluent dans le secteur de l'aéronautique ;
- des projets au sein du secteur lifesciences visant à développer des réponses face à des épidémies.

Enfin, la SFPI s'est également mise à disposition du gouvernement pour apporter, en mission déléguée, un soutien à des entreprises dont l'importance systémique n'est plus à démontrer et dont l'évolution était fortement et immédiatement mise en péril par la crise sanitaire.

Mais la SFPI ambitionne également d'être un employeur attentif à la santé et au bien-être de ses collaborateurs. Dans ce contexte, la SFPI a immédiatement appliqué les recommandations en matière de télétravail et de gestes barrières. La flexibilité et la réactivité des collaborateurs, l'environnement informatique et la nature des activités de la SFPI ont permis que ce basculement en terme d'organisation n'affecte pas l'efficacité de notre gestion.

Par ailleurs, la SFPI a mis en place des mesures afin de garantir la protection des travailleurs quand ils n'avaient pas d'autre choix que de passer au bureau.

Ces diverses mesures ont permis à chacun de travailler sereinement à distance et lors des rares passages au bureau.

Alors que les suites de cette crise sanitaire se poursuivent en cette année 2021, la SFPI reste vigilante au respect des mesures de protection sanitaire afin que ses collaborateurs continuent à se sentir bien au sein de l'équipe et que la dynamique d'évolution se poursuive afin de respecter les objectifs fixés.

La SFPI assume son ambition répétée d'être un acteur qui compte et de devenir la référence dans son activité

Stratégie 2025

Après avoir défini une stratégie globale durant l'année 2019, la SFPI a poursuivi ses travaux en 2020 afin d'affiner les priorités à suivre dans chacun des secteurs retenus comme secteurs stratégiques.

Cette stratégie sera déployée avec deux grandes finalités complémentaires :

- une finalité d'investissement afin de contribuer au développement l'économie belge,
- une finalité d'ancrage dans l'économie belge d'actifs économiques stratégiques.

On entend par « actifs stratégiques » les entreprises susceptibles de jouer un rôle essentiel dans l'économie belge à l'avenir (issues de la « nouvelle économie »), mais aussi les entreprises considérées comme étant d'« intérêt national ».

L'expression de cette stratégie 2025 peut se résumer à travers deux schémas.

Le premier schéma reprend les 4 piliers classiques pour chacune des deux finalités :

- vision
- mission
- proposition de valeur
- valeurs

VISION

Devenir le « Sovereign Wealth fund of Belgium » et être un moteur d'économie durable et de prospérité sociale sur le long terme

Smart capital for Belgium

MISSIONS



Investment Portfolio

La SFPI se veut un partenaire de confiance qui aide les entreprises belges à **devenir des références** dans leur secteur en leur proposant des « smart capital solutions ».



Holding Portfolio

La SFPI préserve la **stabilité à long terme** de l'économie belge en contribuant à l'**ancrage** des actifs stratégiques par des « smart capital solutions » pour les **entreprises prometteuses** comme pour les entreprises bien établies.

PROPOSITIONS DE VALEUR

La SFPI proposera des « **smart capital solutions** », c'est-à-dire du « **patient** » **capital et quasi-capital**, en tenant compte des rendements financiers et non financiers, afin de soutenir les start-ups et écosystèmes **prometteurs de manière indirecte via des fonds** et de faire **progresser les scale-ups et les incubateurs d'écosystèmes** via des investissements directs. En outre, en tant que « Sovereign Wealth fund of Belgium », la SFPI exploite sa notoriété pour **renforcer** la crédibilité des entreprises de son portefeuille et leur donner accès à un vaste **réseau national et international**.

Dans l'intérêt à long terme de la **société et de l'économie belges**, la SFPI **investira** principalement de manière directe sous la forme de **capital et quasi-capital, dans des actifs stratégiques**. Ces actifs sont des **entreprises issues de la « nouvelle économie »** ainsi que des **entreprises d'« intérêt national »**. Bien entendu, la SFPI interviendra aussi comme un **centre de compétences** chargé de conseiller et d'**assister** le Gouvernement belge sur des questions spécifiques.

VALEURS

Valeur : notre rôle est de créer de la valeur durable à long terme.

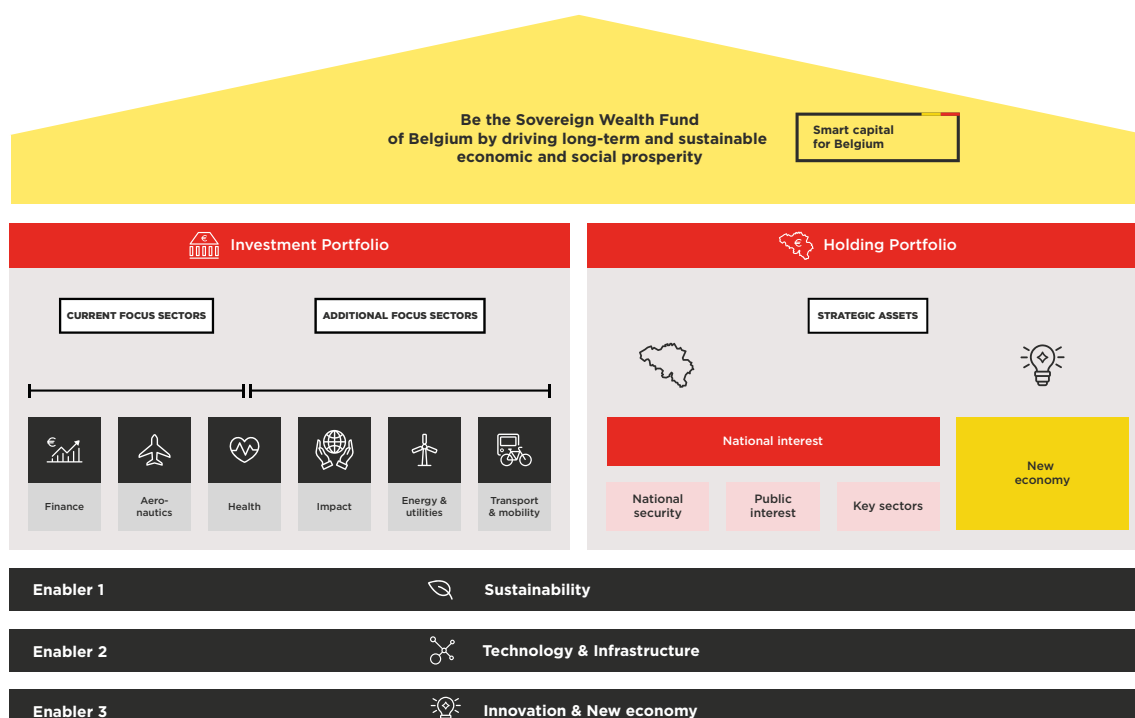
Impact : notre objectif est d'avoir un impact positif à long terme sur notre société et sur la compétitivité de la Belgique

Facilitateur : nous aidons les entreprises prometteuses à se développer et les entreprises bien établies à renforcer l'économie belge

Agile : la SFPI est une organisation agile au sein de laquelle œuvrent des professionnels expérimentés et compétents qui aident les entreprises à accéder à une nouvelle étape de leur développement.

Afin d'accomplir sa double mission, la SFPI développera un ensemble de solutions financières et non financières (directement ou par l'intermédiaire de fonds) pour les entreprises, des plus petites aux multinationales, tout au long de leurs différentes phases de vie et définira une stratégie pour l'ancrage belge des actifs stratégiques. La SFPI veut être un acteur qui compte, veut devenir la référence dans son activité, démontrant ainsi sa valeur ajoutée et veut contribuer à l'emploi et à la prospérité

sociale en Belgique par ses investissements. Elle encouragera activement l'impact social et les pratiques de bonne gouvernance. Elle favorisera également l'innovation en contribuant au développement des technologies émergentes et de leurs écosystèmes en Belgique. Dans ce contexte, elle aspire à être le gestionnaire de portefeuille unique pour les participations de l'État belge et à devenir le centre de compétence pour leur gouvernance.



Le second schéma, intitulé « Temple stratégique » illustre la stratégie 2025 de la SFPI et reprend les secteurs stratégiques retenus à l'issue des travaux, ainsi que les facteurs facilitateurs.

Fière de son histoire, la SFPI s'appuie sur les atouts qu'elle a développés dans le passé. C'est pourquoi les secteurs prioritaires historiques font l'objet d'une analyse détaillée afin de déterminer la meilleure manière de les appréhender dans le futur (immobilier, finance, aéronautique, fonds d'investissement internationaux et soins de santé).

En outre, sur base d'une vaste enquête menée auprès de ses principaux stakeholders, la SFPI a décidé de se concentrer également sur de nouveaux secteurs comme l'investissement à impact, l'énergie & « utilities » ou encore le transport & la mobilité.

Afin d'identifier les priorités dans ces différents secteurs, la SFPI va privilégier la présence de valeur ajoutée en termes de durabilité, de technologie et d'infrastructure comme autant de facteurs facilitateurs confortant la nécessité de soutenir ces projets. Dans cette même perspective, les actifs liés à l'innovation et à la nouvelle économie resteront des sources importantes d'investissement direct et indirect de la SFPI étant donné leur effet catalyseur sur sa stratégie d'investissement. Au-delà de ces critères transversaux, l'emploi restera évidemment l'un des facteurs essentiels guidant les décisions d'investissement de la SFPI.

Les start-ups et les scale-ups seront financées de manière indirecte par le biais de fonds que l'on peut répartir en deux types. D'une part, les fonds spécialisés possédant une expertise sectorielle et qui investissent dans le lancement d'entreprises et de start-ups. D'autre part, les fonds de « croissance » qui s'associent à d'autres acteurs belges pour investir dans des entreprises en croissance et qui recherchent du financement. Les entreprises déjà établies possédant une première base solide de revenus mais souffrant d'un financement insuffisant seront aussi financées de manière directe par la SFPI, qui prendra des participations dans les entreprises de ses secteurs prioritaires présentant une croissance à 2 chiffres.

Enfin, mais non des moindres, la SFPI jouera un rôle actif dans les incubateurs d'écosystèmes en investissant directement dans ceux qui se spécialisent dans les nouvelles technologies et dans les secteurs prioritaires de la SFPI (exemples d'incubateurs d'écosystèmes existants: Be Central, Nxtport, Scale-ups.eu).

L'approche retenue pour les différents secteurs peut se résumer comme suit :



Finances

La force de l'écosystème Fintech en Belgique réside dans les solutions B2B. La SFPI misera sur ce point fort en soutenant le développement de solutions innovantes dans le secteur du B2B, afin de répondre aux défis du secteur financier.

Dans le même temps, la SFPI continuerait à préserver la stabilité long terme du système financier en veillant, par une gestion dynamique, à l'ancrage d'actifs stratégiques tels que les banques, les compagnies d'assurance et les infrastructures de marchés financiers, en ligne avec sa stratégie « strategic assets » (Belfius, Ethias, BNP Paribas, Euronext et Euroclear).

Le projet de centralisation des participations publiques dans Belfius, Ethias et BNP Paribas au sein de la SFPI s'inscrit dans cet objectif.



Aéronautique

De par la place centrale qu'elle occupe en Europe, la Belgique a attiré de nombreux acteurs du secteur aérien, ce qui fait du secteur aéronautique un pan important de l'économie belge, porteur de nombreux emplois.

L'aérien subit cependant de plein fouet les conséquences de la crise sanitaire et doit par ailleurs faire face aux enjeux de la durabilité. C'est donc un secteur en profonde mutation qu'il y a lieu de soutenir à tous les niveaux de sa chaîne de valeur.

La Belgique est à la pointe en matière de technologies et matériaux au service de l'industrie aéronautique. Il faut préserver cette expertise unique et la développer, notamment au service de la transition écologique du secteur aéronautique. Enfin, la stratégie aéronautique recouvre également le secteur du spatial, à forte valeur ajoutée.



Health

L'identification des priorités parmi les sous-secteurs classiques dans le domaine de la santé et des sciences de la vie repose sur des critères de natures variées dont notamment :

- l'exposition de la SFPI dans ces secteurs comparée à la moyenne de l'économie belge ;
- le caractère préventif des projets analysés et leur impact sur le bien-être des patients ;
- la probabilité d'un rendement financier et l'existence d'un funding gap.



Impact investing

Il s'agit d'une philosophie d'investissement qui prend davantage d'ampleur dans le secteur financier. Il est important de faire la distinction entre l'investissement à impact social d'une part de la philanthropie d'autre part.

L'action de la SFPI, dans ce pilier, ne s'exercera que dans les projets qui relèvent de la première catégorie.

Le sujet soulève également la question du caractère durable d'un investissement dans un autre secteur stratégique. C'est pourquoi, à côté des investissements dans des projets à impact, la SFPI développera également une approche afin d'évaluer la durabilité environnementale et sociétale des investissements réalisés dans les autres secteurs.



Energy & Utilities

En matière de transition énergétique, les défis à relever sont colossaux compte tenu notamment des objectifs fixés par la Commission européenne pour 2030 (cfr le programme «Fit to 55%» récemment lancé).

La SFPI investira dans le développement des nouvelles technologies dans la transition énergétique au cours de toutes les étapes de la chaîne de valeur, et ce, en collaboration avec les entreprises, les universités et les experts du secteurs.

Des gains rapides et substantiels en matière d'efficacité énergétique ont été identifiés dans le secteur des bâtiments, en particulier publics. La SFPI sera également attentive à tout projet qui vise à développer le recours aux énergies liées à l'hydrogène et à la capture du carbone.



Transport & Mobility

La mobilité est un secteur-clé pour la Belgique, économie ouverte qui constitue une plaque tournante logistique au cœur de l'Europe (transport ferroviaire, maritime et aéroportuaire).

En même temps, le secteur de la mobilité doit faire face à de grands défis. La Belgique est confrontée à d'importants problèmes de congestion automobile et de pollution de l'air. Par ailleurs, d'un côté le pays compte de nombreux atouts pour contribuer à une mobilité plus durable (expertise, excellent réseau d'infrastructures logistiques,...) mais, d'un autre côté, les alternatives à la voiture (multimodalité/voitures électriques) ne suscitent pas encore un engouement majeur.

La SFPI abordera ce secteur en mettant un accent particulier sur le rôle clé des datas.

**Dès l'année 2020,
et davantage encore en 2021,
la SFP Ia mis en œuvre
ces principes directeurs
dans le développement
de son portefeuille.**

Strategic assets

La stratégie dans ce secteur est de soutenir les entreprises que l'on peut qualifier de "strategic assets", en d'autres termes, qui relèvent d'un des quatre piliers suivants:

- Sécurité nationale: entreprises dédiées à la sécurité face aux agressions et menaces physiques et non physiques (défense, cybersécurité, ...);
- Intérêt national: entreprises qui assurent la fourniture de services ou de produits critiques indépendamment du pays concerné (hard & soft infrastructures);
- Secteurs-clés: secteurs dans lesquels la Belgique se démarque par rapport à d'autres pays;
- New economy: entreprises d'avenir avec un potentiel de contribution élevée à la pérennité de l'économie belge.

Dès l'année 2020, et davantage encore en 2021, la SFPI a mis en œuvre ces principes directeurs dans le développement de son portefeuille.

17

MILLIONS EUR
DE BÉNÉFICES

(malgré impact crise Covid)

24

NOUVELLES
SOCIÉTÉS PARTICIPÉES
/FONDS PARTICIPÉ(E)S

UNE ÉQUIPE DE

20

PERSONNES

2 NOUVELLES MISSIONS
DÉLÉGUÉES MATÉRIALISÉES
PAR DES INVESTISSEMENTS DE

158

MILLIONS EUR

267

MILLIONS EUR
DANS
82 SOCIÉTÉS/FONDS

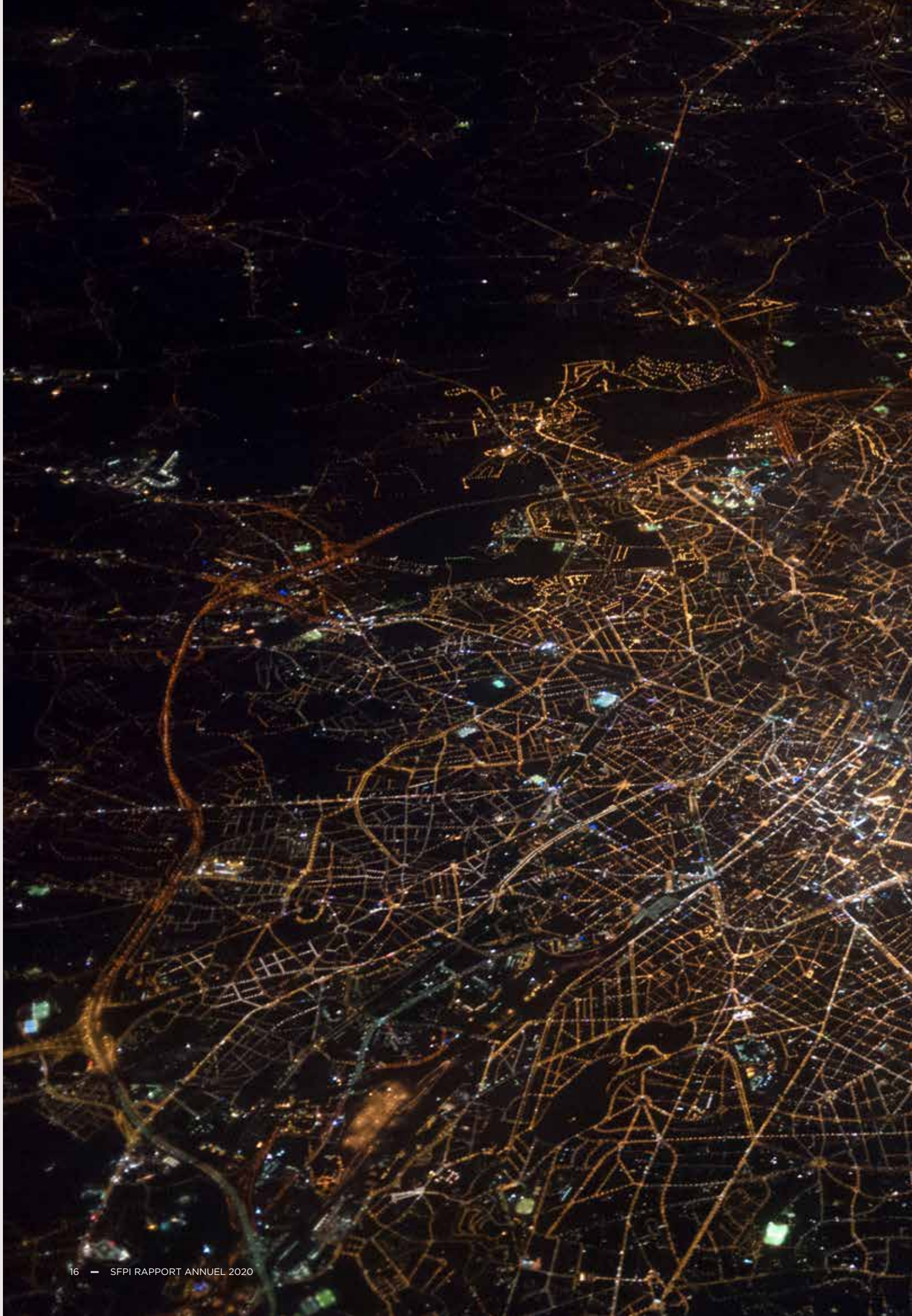
143

SOCIÉTÉS EN
PORTEFEUILLE

MULTIPLE DE

4,5

AU REGARD D'UN INVESTISSEMENT DE
5 MILLIONS EUR, LORS DE L'EXIT DE LA
PARTICIPATION DANS MASTHERCELL 26
MOIS APRÈS SON ACQUISITION

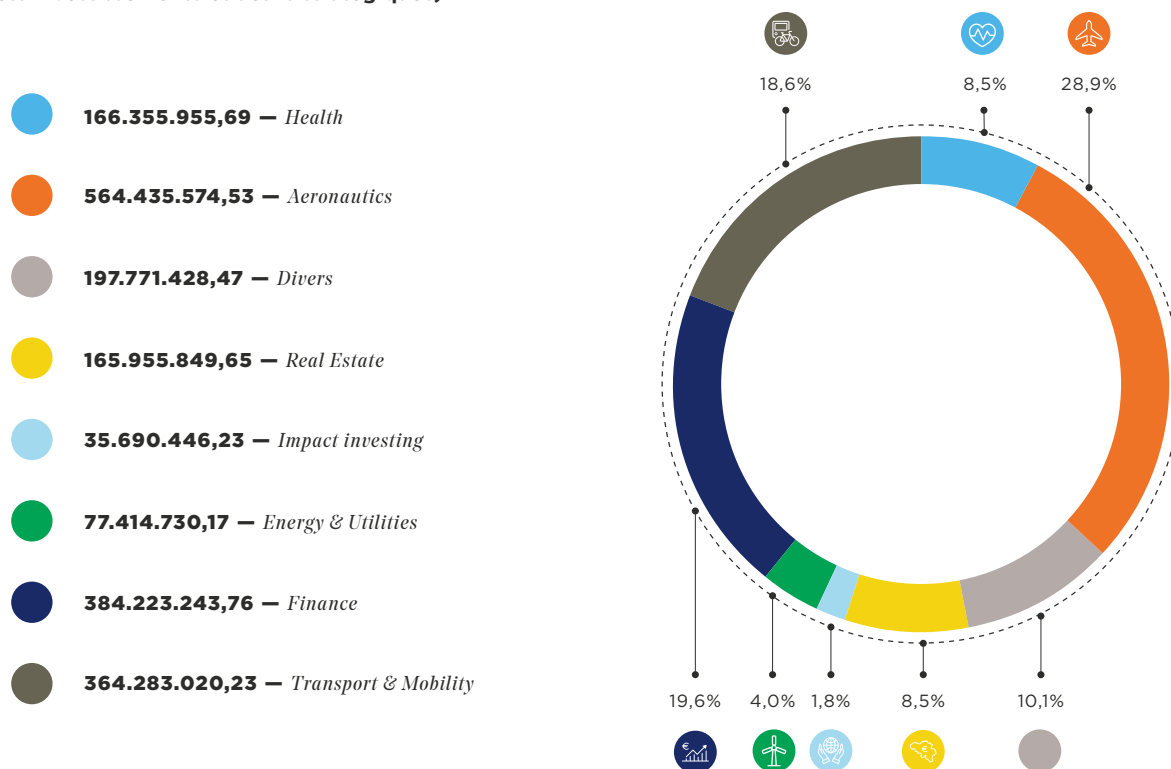




Chiffres Clés

RÉPARTITION SECTORIELLE

GRAPHIQUE 1 Répartition sectorielle du portefeuille d'investissement (volets investissements et actifs stratégiques)



Au total, les secteurs d'investissements prioritaires, tels que définis dans la stratégie 2025 de la SFPI, représentent 81,4% de la valeur du portefeuille. Les 18,6% restants correspondent quant à eux, (i) d'une part (8,5%) au secteur real estate qui ne constitue plus un secteur stratégique en tant que tel; seuls certains segments du secteur immobilier sont néanmoins repris dans les secteurs stratégiques retenus; (ii) d'autre part 4,14% correspondent à des investissements dans des fonds multisectoriels impossibles à classer dans un secteur et (5,97%) dans des participations historiques dont les principales sont la Loterie Nationale (2,79%), Certi-Fed (1,78%) et le Palais des Beaux-Arts (0,59%).

Le portefeuille d'actifs financiers atteint une valeur de 1.956 millions EUR au 31/12/2020 et se répartit en 132 lignes.

TYPES D'INTERVENTIONS

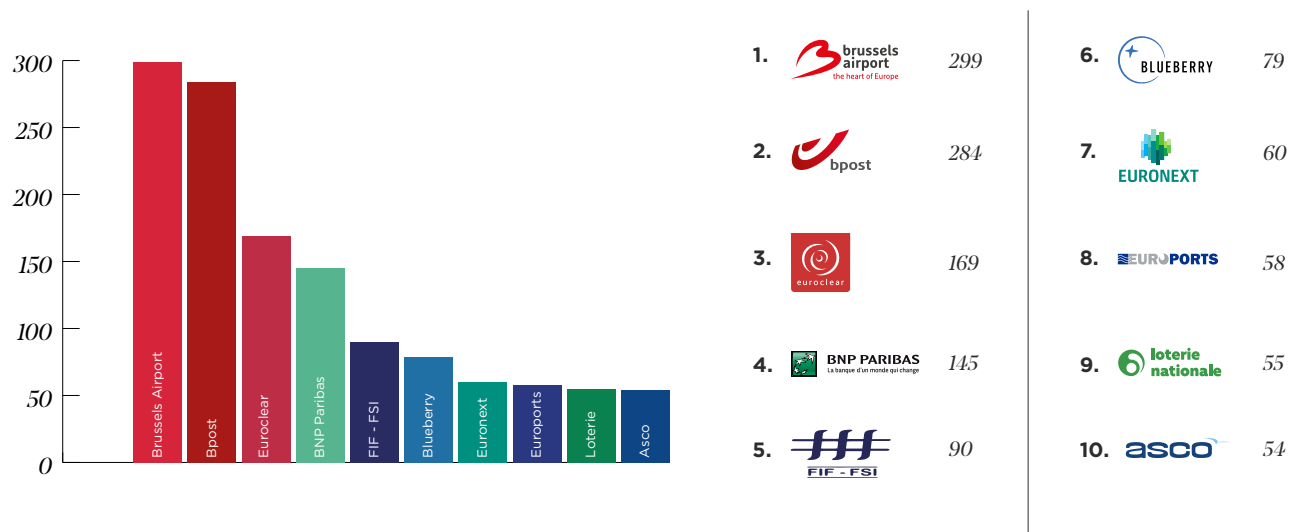
GRAPHIQUE 2 Répartition du portefeuille d'investissement entre intervention en equity et en prêts



Comme le graphique 2 le montre, le portefeuille de la SFPI est essentiellement (82%) composé d'interventions en capital.

TOP 10 DES PARTICIPATIONS

Top 10 des participations de la SFPI est composé des sociétés suivantes qui représentent 66% du portefeuille:



GRAPHIQUE 3 Top 10 des participations de la SFPI

ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES

L'augmentation des capitaux propres de la SFPI entre l'exercice 2019 et l'exercice 2020 s'élève à 13 millions EUR et correspond en grande partie bénéfice de l'exercice 2020, soit 17 millions EUR, dont un dividende de 4 millions EUR a été distribué (25%).

TABEAU 1 Évolution des fonds propres

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES DE LA SFPI ENTRE L'EXERCICE 2016 ET 2020 (en EUR)					
	2016	2017	2018	2019	2020
Capital	1.533	1.473	1.473	1.473	1.473
Bénéfice de l'exercice	112	115	150	55	17
Dividendes	-20	-29	-37	-14	-4
Réserves	552	644	730	842	884
Capitaux propres	2.176	2.203	2.316	2.357	2.370

ÉVOLUTION DU PERSONNEL

Au cours de l'année 2020, la structure interne s'est vue renforcée par l'engagement d'un nouvel investment manager.

TABEAU 2 Évolution du personnel

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS DE 2016 À 2020					
	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre total à la date de clôture	13	17	19	20	20

CONTRIBUTION AU RÉSULTAT 2020

Les dividendes reconnus par la SFPI dans ses produits financiers 2020 représentent 16 millions EUR ce qui représente une forte réduction (-63 millions EUR) par rapport à 2020. Cette différence s'explique quasi exclusivement par l'application de mesures de prudence liées à la crise sanitaire afin de conserver un maximum de trésorerie au sein des sociétés, en particulier dans le secteur financier et assimilé.

Les intérêts des prêts reconnus par la SFPI dans ses produits financiers sur l'année 2020 représentent quant à eux 14 millions EUR.



La SFPI en sa qualité de fonds souverain de l'Etat belge

Comme expliqué dans le chapitre consacré à la stratégie de la SFPI, dans le cadre de sa mission de soutien de l'économie belge, la SFPI intervient :

- à la fois sous forme d'investissements visant à soutenir des entreprises privées dont le développement est susceptible d'offrir une plus-value sociétale;
- mais aussi quand il s'agit de contribuer à ancrer en Belgique des entreprises considérées comme stratégiques.

Les informations détaillées relatives au portefeuille société d'investissement et holding public au 31 décembre 2020 sont reprises dans la deuxième partie de ce rapport annuel 2020.

GRAPHIQUE 4 Principaux mouvements du portefeuille société d'investissement et holding public de 2016 à 2020

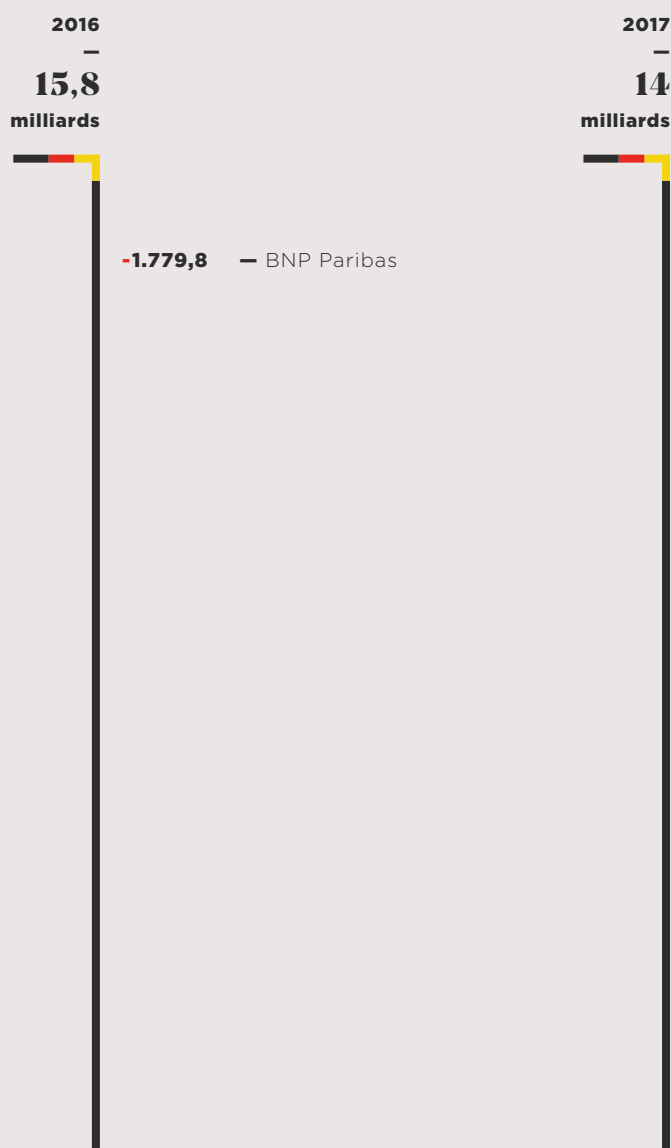


La SFPI en sa qualité de mandataire des autorités (missions déléguées)

Dans ce segment d'activité, la SFPI prend des participations et réalise des investissements sur la base d'une décision formelle du gouvernement. Celui-ci met les fonds nécessaires à la disposition de la SFPI pour chaque mission déléguée. L'État a généralement recours à cette faculté lorsque l'investissement concerné est soit trop risqué, soit supérieur aux ressources de la SFPI, et lorsque le gouvernement estime que l'investissement répond à un besoin sociétal important. Le financement de ces investissements, les risques qui y sont associés et le produit de ceux-ci, relèvent du gouvernement. La SFPI enregistre donc les missions déléguées pour le compte du gouvernement à leur valeur initiale d'investissement au moyen d'une écriture hors bilan.

Les informations détaillées relatives au portefeuille missions déléguées au 31 décembre 2020 sont reprises dans la deuxième partie de ce rapport annuel 2020.

GRAPHIQUE 5 Principaux mouvements du portefeuille missions déléguées de 2016 à 2020



2018
—
14
milliards

+500,0 — Ethias

-582,0 — Vitrufin
(Ethias Finance)

2019
—
14
milliards

+130,0 — SN Airholding

+25,0 — AviaPartner

+2,9 — Brussels Airlines

-2,7 — Royal Park
Investments

-2,3 — Belfin

2020
—
14
milliards



**INVESTISSEMENTS
& PERSPECTIVES**



2

Investissements & perspectives 2020

Investissements 2020

En 2020, le Conseil d'administration de la SFPI a décidé de nouveaux engagements pour compte de la SFPI (dont une partie a déjà été réalisée en 2020) pour 275 millions EUR dans de nouveaux projets d'investissements :

BLUEBERRY (SABCA) : 80 millions EUR

En juin 2020, un consortium constitué de la SFPI et de Sabena Aerospace a repris la société SABCA et regroupé les activités des deux entreprises sous Blueberry, créant ainsi un groupe industriel aéronautique puissant. La SFPI a décidé d'investir 80 millions EUR dans cette opération. Ce sont donc 21 millions EUR qui ont été investis en capital, dont 2 millions EUR par un apport en nature de la participation de la SFPI dans Sabena Aerospace Engineering, et 58 millions EUR sous forme de prêt.

BECOVER : 18,5 millions EUR

BeCover est un centre d'essais aérodynamiques à Milmort, permettant de réaliser des essais nécessaires au développement de moteurs d'avions du futur, mais également à d'autres applications. La SFPI a marqué son accord pour un investissement de 18,5 millions EUR dédiés à ce centre d'essais. En mai 2021, la SFPI a participé au premier closing pour 12,5 millions EUR desquels 5 millions EUR ont été libérés. La SFPI fait donc partie des actionnaires initiaux de BeCover.

LINEAS : 16,6 millions EUR

Lineas est le plus grand opérateur privé de fret ferroviaire en Europe. La SFPI a été sollicitée pour un investissement dans cette société sous deux formes : d'une part, le rachat de la participation de la SNCB (10% du capital) et d'autre part, l'octroi d'un prêt subordonné. La SFPI a décidé d'investir jusqu'à 16,6 millions EUR dans Lineas. Au cours du premier trimestre 2021, la SFPI a investi 15 millions EUR en prêt convertible et 1,6 million EUR en capital.

FORTINO CAPITAL VENTURE II : 10 millions EUR

Le fonds Fortino Capital Venture II est dédié aux entreprises à fort potentiel de croissance actives dans les domaines de l'intelligence artificielle, du e-commerce, des big datas, des industries 4.0,...). La SFPI a marqué son accord pour un investissement de 10 millions EUR dans ce fonds et est intervenue dans un premier closing en 2020 pour 0,5 million EUR et dans un second closing début 2021 pour 1,3 million EUR.

IN2ACTION : 10 millions EUR

In2Action est un nouveau fonds dédié au financement, à la transformation, à la redynamisation et à la restructuration d'entreprises prometteuses, mais affaiblies ou victimes de circonstances particulières, selon une approche «hands-on». La SFPI a décidé de faire un investissement de l'ordre de 15% de la taille du fonds ne dépassant pas 10 millions EUR. La SFPI a ainsi investi 10 millions EUR en 2020 dont 0,6 million EUR ont été libérés.

UNIVERCELLS : 10 millions EUR

Univercells est une société qui développe et commercialise des technologies innovantes de bioproduction dédiées à l'augmentation de la disponibilité et de l'accessibilité des vaccins et médicaments. La SFPI a décidé d'y investir 10 millions EUR desquels 6 millions EUR ont été investis en 2020.

CIM CAPITAL RESTRUCT FUND : 10 millions EUR

CIM Capital Restruct Fund est un nouveau fonds, dit de «restructuration» ou de «retournement», dédié au financement, à la transformation, à la redynamisation et à la restructuration d'entreprises prometteuses, mais affaiblies ou victimes de circonstances particulières. La SFPI a marqué son accord pour un investissement à concurrence de 20% de la taille du fonds ne dépassant pas 10 millions EUR. Cet investissement a été réalisé fin 2020, avec une première libération de 0,5 million EUR en 2020 et une seconde libération de 0,9 million EUR en 2021.

GOOD HARVEST VENTURES : 10 millions EUR

Good Harvest Ventures est un fonds «impact», situé au Luxembourg, plus particulièrement dédié aux entreprises qui développent des solutions technologiques innovantes pour une agriculture, une alimentation et une exploitation des océans, plus durables. La SFPI a décidé d'investir 10 millions EUR dans ce fonds et a réalisé cet investissement fin 2020. A la fin du premier semestre 2021, près de 75% de cet investissement ont été libérés.

BIODISCOVERY 6 : 10 millions EUR

Biodiscovery 6 est un fonds d'investissement situé en France, dédié aux entreprises qui développent des innovations thérapeutiques et des produits ou technologies médicales ou de diagnostic, visant à répondre à des besoins médicaux non satisfaits. Le fonds cible les entreprises européennes et dans une proportion moindre, américaines. La SFPI a marqué son accord pour un investissement de 10 millions EUR dans Biodiscovery 6 pour autant qu'un montant équivalent au montant investi par la SFPI soit réinvesti dans des projets belges. Cet investissement, libéré à concurrence de 3%, a été réalisé début 2021.

BRIENNE III : 10 millions EUR

Brienne III est un fonds européen dédié à la cybersécurité. C'est l'unique fonds consacré exclusivement à cette thématique en Europe. Il est géré par la société de gestion Ace Management, une filiale de Tikehau Capital. La SFPI a décidé d'investir 10 millions EUR dans le fonds Brienne III. Cet investissement, libéré à concurrence de 42%, a été réalisé début 2021.

IMPAKTEU FUND : 10 millions EUR

ImpaktEU Fund est un fonds d'investissement à constituer sous la forme de pricav privée de droit belge, dédié au financement des microentrepreneurs et des entreprises sociales, via le financement en fonds propres des intermédiaires financiers qui cherchent à soutenir ce secteur. La SFPI a décidé d'investir 10 millions EUR dans ImpaktEU Fund.

OMX EUROPE VENTURE FUND FPCI : 10 millions EUR

OMx Europe Venture Fund FPCI («OMX») est un fonds d'investissement dédié aux sociétés innovantes dans les secteurs de la santé et de la nutrition, en Europe et en Amérique du Nord. Il s'agit du quatrième fonds géré par Mérieux Equity Partners. OMx fait référence au domaine de la biologie des sciences omiques (génomique, protéomique, métabolomique, microbiomique, etc.). OMX est situé en France mais compte déjà deux investissements en Belgique. La SFPI a marqué son accord pour un investissement de 10 millions EUR dans ce fonds ne dépassant pas 25% de la taille du fonds et pour autant qu'un montant équivalent au montant investi par la SFPI soit réinvesti dans des projets belges. La SFPI a acquis une participation de 2,8 millions EUR au premier semestre 2021 dans le fonds.

KURMA DIAGNOSTICS : 8 millions EUR

Kurma Diagnostics est un fonds d'investissement dédié aux sociétés qui développent des technologies de diagnostic notamment digitales, pour des besoins médicaux non satisfaits. Il a son siège à Paris et cible majoritairement les sociétés du Bénélux, de l'Allemagne et de l'Espagne. Il combine accompagnement financier et opérationnel à la croissance. Kurma Diagnostics est le second fonds géré par Kurma Partners dédié aux diagnostics médicaux. La SFPI a décidé d'investir 8 millions EUR dans le fonds Kurma Diagnostics. Ceux-ci ont été investis en février 2021 et libérés à concurrence de 0,8 million EUR.

PETIVA : 7,5 millions EUR

Petiva est une société indienne qui a développé un sucre 100% naturel à base de betteraves, l'allulose, qui présente l'avantage de diminuer l'indice glycémique et calorique de ce substitut au sucre. La SFPI a marqué son accord pour y investir jusqu'à 7,5 millions EUR moyennant l'évolution du projet.

HERAN HEALTHTECH FUND I : 7 millions EUR

Heran Healthtech Fund I est un fonds d'investissement dédié exclusivement aux jeunes entreprises actives dans le domaine du health tech. La SFPI a décidé d'investir 7 millions EUR dans le fonds Heran Healthtech Fund I et a réalisé cet investissement en 2020, libéré à concurrence de 2,2 millions EUR en juin 2021.

REMYND : 6 millions EUR

reMYND est une spin-off de la K.U.Leuven principalement active dans la pharmacologie destinée au traitement des maladies telles que l'Alzheimer et le diabète. Elle fournit également, sur une base contractuelle, des services de recherche pour l'industrie pharmaceutique. La SFPI a décidé d'investir 6 millions EUR dans reMYND et a réalisé cet investissement en 2020, libéré à hauteur de 80%.

EXEVIR BIO : 6 millions EUR

ExeVir Bio est une spin-off de l'Institut flamand pour la biotechnologie (VIB) dédié au développement d'un traitement antiviral contre le Covid-19 et potentiellement d'autres maladies. Elle est née des résultats de recherches menées au sein du VIB qui ont permis la découverte d'un anticorps qui pourrait neutraliser le virus à l'origine du Covid-19. Elle adopte donc une approche différente, mais complémentaire, par rapport aux entreprises qui se consacrent au développement de vaccins. La SFPI a marqué son accord pour un investissement de maximum de 6 millions EUR dans ExeVir Bio. La SFPI a acquis des actions pour 5 millions EUR en 2020 totalement libérés et 1 million EUR en 2021 libéré à concurrence de 50%.

NYXOAH : 5 millions EUR

Nyxoah est entreprise wallonne qui a développé une solution thérapeutique pour le traitement de l'apnée obstructive du sommeil. La SFPI a décidé d'y investir 5 millions EUR et a acquis une participation de 2 millions EUR en 2020 qu'elle a revendue en 2021 dégageant ainsi une plus-value de 0,5 million EUR.

ITINERIS : 5 millions EUR

Itineris est une entreprise de logiciels destinés aux fournisseurs d'électricité, de gaz ou d'eau, pour optimiser la gestion de leur portefeuille clients par une solution intégrée (de la gestion des données des compteurs à la détection des fuites d'eau, à la facturation, l'encaissement et le recouvrement). La SFPI a marqué son accord pour un investissement de 5 millions EUR dans Itineris desquels 50% ont été libérés en 2020.

QPINCH : 5 millions EUR

Qpinch est une société qui a développé une technologie permettant, via un processus chimique, de réutiliser de la chaleur générée par des procédés industriels, et de la réinjecter dans le processus industriel. Sa technologie permet de récupérer jusqu'à 50% de la chaleur produite. Il en résulte pour les entreprises qui en font usage, des économies d'énergie et une réduction de leur émission de CO2. La SFPI a décidé d'investir 5 millions EUR dans Qpinch.

MICLEDI MICRODISPLAYS : 5 millions EUR

Micledi Microdisplays est une spin-out de IMEC qui développe des microLED, beaucoup plus lumineux (x1.000) que les alternatives existantes. Cette technologie innovante permettra de redéfinir et d'élargir les utilisations de lunettes de réalité augmentée dans de nombreux domaines. La SFPI a marqué son accord pour un investissement de 5 millions EUR, réalisé en 2021.

NEUVASQ BIOTECHNOLOGIES : 5 millions EUR

Cette nouvelle société a été constituée au départ de résultats de travaux de recherche sur la barrière hémato-encéphalique permettant de dégager une solution restaurant son bon fonctionnement. Si l'efficacité de cette solution peut être démontrée chez l'homme, elle pourrait améliorer le traitement des maladies cérébrovasculaires et en particulier du glioblastome (cancer du cerveau). Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de traitement contre ce type de cancer. La SFPI a marqué son accord pour un investissement de 5 millions EUR dans NeuVasQ, desquels 3 millions EUR ont été souscrits en 2021, libérés à concurrence de 42%.

FOMCAP IV : 5 millions EUR

FOMCAP IV Privak est un fonds d'investissement dédié aux jeunes entreprises innovantes, situées en Europe, qui cherchent à répondre aux défis de la troisième révolution industrielle (fintech, intelligence artificielle, industrie 4.0, ...) FOMCAP IV à la forme d'une privcaf privée. Il est le quatrième fonds mis sur pied par Force Over Mass. La SFPI a marqué son accord pour un investissement de 5 millions dans ce fonds et a acquis cette participation fin 2020 en libérant 3 millions EUR de sa souscription.

ADDAX MOTORS : 4 millions EUR

Addax Motors est une entreprise qui produit et commercialise des véhicules utilitaires 100% électriques. La SFPI a décidé d'investir 4 millions EUR dans cette entreprise et a réalisé cet investissement fin 2020. Une première libération de 1,2 million EUR a été réalisée en 2020 et une seconde libération de 0,5 million EUR a été réalisée en 2021.

BECODE : 1,5 million EUR

BeCode est un centre de formation aux technologies de l'information et de la communication de nouvelle génération, qui fait partie des initiatives hébergées par le campus BeCentral dont la SFPI est actionnaire depuis 2017. BeCode s'adresse principalement aux demandeurs d'emploi et aux jeunes en décrochage scolaire. La SFPI a décidé d'investir 1,5 million EUR dans BeCode, dont 0,5 million EUR en capital et 1 million EUR en dette convertible. Début 2021, la SFPI a acquis une participation de 0,5 million EUR dans BeCode.



Par ailleurs, en 2020 l'Etat a confié deux nouvelles missions déléguées à la SFPI pour un montant de 315 millions EUR :

SN AIRHOLDING ET SA FILIALE BRUSSELS AIRLINES : 290 millions EUR

Le Gouvernement belge a proposé une intervention via la souscription de parts bénéficiaires, associée avec des engagements de la part de la maison-mère sur des perspectives de croissance durable pour Brussels Airlines, après une restructuration indispensable. En juillet 2020, l'Etat a donc confié à la SFPI la mission de consentir à SN Airholding un prêt pouvant donner lieu à conversion en parts bénéficiaires à émettre par Brussels Airlines et de souscrire des parts bénéficiaires émises par Brussels Airlines, à concurrence d'un montant 290 millions EUR, soit 287,1 millions EUR pour le prêt et 2,9 millions EUR pour les parts bénéficiaires. En août 2020, la SFPI a souscrit aux parts bénéficiaires émises par Brussels Airlines pour 2,9 millions EUR. En septembre 2020 la SFPI s'est engagée à prêter les 287,1 millions EUR à SN Airholding desquels ont été libérés 130 millions EUR fin 2020 et 120 millions EUR au premier semestre 2021.

AVIAPARTNER BELGIUM : 25 millions EUR

En juin 2020, le Conseil des ministres a décidé de confier une mission déléguée à la SFPI afin de permettre à AviaPartner NV de surmonter la crise actuelle. L'Etat a donc confié à la SFPI la mission de consentir un prêt convertible en actions à AviaPartner Belgium à concurrence d'un montant de 25 millions EUR. La SFPI a investi ce montant en juillet 2020 pour une première tranche de 15 millions EUR et en août 2020 pour une seconde tranche de 10 millions EUR.

Synthèse des flux financiers liés aux investissements pour compte de la SFPI en 2020

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS ET INVESTISSEMENTS DE SUIVI SOUS FORME DE CAPITAL (en millions EUR)	
Asco Industries - Parts Bénéficiaires	30
Sonaca	25
Euroclear	19
Blueberry	19
Univercells	6
Palais des Congrès	5
Exe Vir Bio	5
Re-Mynd	5
Good Harvest Belgium	5
Regenero Impact fund	4
Fomcap IV	3
Iteos	3
Itineris	3
Air Belgium	2
Miracor	2
Belgian Growth Fund I comm V	2
LSP 6 Privak	2
OncoDNA	2
Nyxoah	2
Newton Biocapital	2
Belgian Infrastructure Fund-I4B	2
Smartfin Ventures	2
Imexc Pand	2
Ginkgo Fund II	1
Theodorus IV	1
Addax Motors	1
Biodiscovery 5	1
Minoryx	1
Texere Biotech	1
Heran Healthtech fund i	1
Capricorn Sustainable Chemistry Fund	1
Sequana Medical	1
Vesalius Biocapital III	1
Normandy Hadrontherapy/NHA	1
Wellington Partners Life sciences/FEI	1
Auxin Surgery	1
Bioqube Factory Fund	1
Vives II	1
Endo Tools Therapeutics	1
V-Bio Ventures Fund 1 Arkiv	1
Fortino Capital Arkiv	1
N-Cardia	1
Epics Therapeutics	1
Seeder Fund	1
In2 action Capital cv	1
Inventures II	1
CIM Capital Restruct Fund	1
Fortino Capital Venture II	1
V-Bio Fund 2	1
Bone Therapeutics	1
TOTAL DE L'ACTIF	176

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS ET INVESTISSEMENTS DE SUIVI SOUS FORME DE PRÊT (en millions EUR)	
Blueberry	58
Sabena Aerospace Engineering	12
FIF-FSI	5
Onco DNA	3
Normandy Hadrontherapy	3
Epimède	3
Skeyes	3
NxtPort	2
Pharmafluidics	1
Scale-Ups	1
Calyos	1
Air Belgium	1
Texere	1
Bone Therapeutics	1
TOTAL DE L'ACTIF	91

Perspectives et réalisations de l'année 2021

Le début de l'année 2021 a été marqué par des décisions importantes de l'actionnaire de la SFPI et qui auront des répercussions positives et significatives pour la SFPI.

Premièrement, le Gouvernement fédéral a décidé de centraliser au sein de la SFPI l'ensemble de ses participations dans BNP Paribas, Belfius, Ethias, la Loterie Nationale, B Post et Proximus.

La mise en œuvre de cette décision se fera en eux temps: la centralisation des 4 premières sociétés citées occupe l'équipe de la SFPI dès 2021. Les deux dernières seront centralisées en 2024.

Deuxièmement, le Gouvernement fédéral a confié à la SFPI une nouvelle mission déléguée en vue de soutenir les entreprises qui ont souffert de la crise du Covid mais aussi, plus globalement, en vue de contribuer à la relance de l'économie du pays.

Ces ambitions constitueront le core business de la filiale «Relaunch for the Future» fondée en mai 2021 et dotée d'un capital de 500 millions EUR qui doivent servir de levier pour rassembler des capitaux privés.

Pour mener de front ces différents projets, et poursuivre son développement, la SFPI s'est renforcée à deux niveaux.

L'équipe de la SFPI s'est agrandie au premier semestre de l'année 2021 avec l'arrivée de 5 nouveaux collaborateurs dans différents départements.

La SFPI est également mobilisée sur le projet visant à renforcer les outils de gestion via la mise en place d'un outil de type ERP qui va faciliter la gestion structurée et harmonisée de données de plus en plus nombreuses vu l'évolution à la hausse du portefeuille.

Après avoir consulté le marché, la SFPI a choisi de travailler avec Odoo qui est, entretemps, devenu une des premières licornes belges. Même si c'est à titre de client et non d'investisseur, la SFPI a aussi choisi de soutenir une entreprise belge à la pointe dans son secteur.

Enfin, après avoir mené une réflexion stratégique en profondeur, après avoir renforcé son organisation, la SFPI a estimé qu'il était temps de moderniser son identité. Un exercice a également été mené en intégrant les avis émis par des stakeholders tant en interne qu'en externe. Une nouvelle identité graphique qui se veut simple, moderne et fédérative a été développée.

La forme du rapport annuel 2020 tout comme les communications sur le compte Linked In de la SFPI en sont l'expression la plus visible de l'extérieur.

**le Gouvernement fédéral
a confié à la SFPI
une nouvelle mission
déléguée en vue de soutenir
les entreprises qui ont
souffert de la crise du Covid**





RAPPORT FINANCIER

AU 31 DÉCEMBRE 2020



3

Rapport financier au 31 décembre 2020

Comptes annuels statutaires au 31 décembre 2020 | Bilan

ACTIF (en milliers EUR)	2020	2019
ACTIFS IMMOBILISÉS	1.904.975	1.688.163
Immobilisations incorporelles	0	1
Immobilisations corporelles	5.149	5.572
Immobilisations financières	1.899.826	1.682.590
Entreprises liées	173.452	171.572
<i>Participations</i>	173.452	171.572
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	1.067.422	909.805
<i>Participations</i>	843.205	749.924
<i>Créances</i>	224.217	159.880
Autres immobilisations financières	658.952	601.213
<i>Actions et parts</i>	590.390	540.863
<i>Créances et cautionnements en numéraire</i>	68.563	60.351
ACTIFS CIRCULANTS	649.842	697.318
Créances à plus d'un an	52.500	55.000
Autres créances	52.500	55.000
Créances à un an au plus	13.672	23.503
Créances commerciales	461	0
Autres créances	13.211	23.503
Placements de trésorerie	1.301	1.705
Autres placements	1.301	1.705
Valeurs disponibles	568.428	614.494
Comptes de régularisation	13.941	2.616
TOTAL DE L'ACTIF	2.554.817	2.385.481

PASSIF (en milliers EUR)

	2020	2019
CAPITAUX PROPRES	2.369.600	2.356.856
Capital	1.473.399	1.473.399
Capital souscrit	1.473.399	1.473.399
Primes d'émission	28.894	28.894
Plus-values de réévaluation	29	14
Réserves	144.755	143.906
Réserve légale	144.755	143.906
Bénéfice reporté	722.524	710.643
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFÉRÉS	15	496
Provisions pour risques et charges	15	496
DETTES	185.202	28.129
Dettes à plus d'un an	10.200	10.200
Dettes financières	10.200	10.200
Dettes à un an au plus	174.954	17.803
Dettes commerciales	1.288	977
<i>Fournisseurs</i>	<i>1.288</i>	<i>977</i>
Dettes fiscales, salariales et sociales	433	316
<i>Impôts</i>	<i>85</i>	<i>12</i>
<i>Rémunérations et charges sociales</i>	<i>348</i>	<i>304</i>
Autres dettes	173.233	16.510
Comptes de régularisation	48	127
TOTAL DU PASSIF	2.554.817	2.385.481

Compte de résultats

CHARGES (en milliers EUR)	2020	2019
COÛT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	34.839	10.191
Services et biens divers	12.099	6.282
Rémunérations, charges sociales et pensions	3.587	3.308
Amortissements et réductions de valeur	477	486
Réductions de valeurs sur créances commerciales	86	26
Provisions pour risques et charges (reprises)	-4	-5
Autres charges d'exploitation	141	82
Charges d'exploitation non récurrentes	18.453	12
CHARGES FINANCIÈRES	29.876	33.670
Charges financières récurrentes	1.432	555
<i>Charges des dettes</i>	153	84
<i>Réductions de valeur sur actifs circulants</i>	424	228
<i>Autres charges financières</i>	855	243
Charges financières non récurrentes	28.444	33.115
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	1.475	4.184
Impôts	1.475	4.184
TOTAL DES CHARGES	66.191	48.045
PRODUITS (en milliers EUR)	2020	2019
VENTES ET PRESTATIONS	27.679	8.681
Autres produits d'exploitation	5.575	7.734
Produits d'exploitation non récurrents	22.104	947
PRODUITS FINANCIÈRES	55.485	94.145
Produits financiers récurrents	32.742	92.766
<i>Produits des immobilisations financières</i>	29.399	91.266
<i>Produits des actifs circulants</i>	2.365	1.436
<i>Autres produits financiers</i>	978	64
Produits financiers non récurrents	22.743	1.380
TOTAL DES PRODUITS	83.164	102.826
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE À AFFECTER	16.973	54.781

Commentaires des comptes statutaires

Le total du bilan s'élève à 2.554,8 millions EUR par rapport à 2.385,5 millions EUR durant l'exercice social précédent. L'exercice se clôture avec un bénéfice net de 17,0 millions EUR par rapport à un bénéfice net de 54,8 millions EUR à la fin de l'exercice social précédent.

L'augmentation du total du bilan (+169,3 millions EUR) s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation des actifs immobilisés de +216,8 millions EUR pour les porter à 1.905,0 millions EUR au 31 décembre 2020. Cette augmentation provient principalement de l'augmentation des immobilisations financières de +217,2 millions EUR qui s'explique, quant à elle, essentiellement par le nouvel investissement dans Blueberry (79,3 millions EUR dont 21,3 millions EUR en capital et 58,0 millions EUR en prêt), ainsi que les investissements de suivi dans Asco (30,0 millions EUR), Sonaca (25,0 millions EUR), Euroclear (19,4 millions EUR) et Sabena Aerospace Engineering (11,5 millions EUR). La variation détaillée des immobilisations financières est, en outre, reprise ci-dessous :

1. DANS LES ENTREPRISES LIÉES

1.879.605,00 EUR

1.1 PARTICIPATIONS		1.879.605,00
Investissement de suivi		5.000.000,00
Palais des Congrès	5.000.000,00	
Réductions de valeur actées		-3.757.883,00
Palais des Congrès	-3.713.854,00	
Zephyr-Fin	-44.029,00	
Reprise de réduction de valeur		637.488,00
Certi-Fed	637.488,00	

2. DANS LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

157.617.289,67 EUR

2.1 PARTICIPATIONS		93.280.899,99
Acquisitions et investissements de suivi		94.931.994,55
Sonaca	25.000.000,00	
Blueberry	21.322.674,47	
Exe Vir Bio	5.000.000,00	
Re-Mynd	4.800.000,00	
Good Harvest Belgium	4.624.000,00	
Regenero Impact fund	4.141.330,00	
Air Belgium	2.312.500,00	
Belgian Growth Fund I comm V	2.169.500,00	
LSP 6 Privak	2.111.281,00	
OncoDNA	2.000.000,00	
Newton Biocapital	1.505.625,00	
Belgian Infrastructure Fund-I4B	1.500.000,00	
Smartfin Ventures	1.500.000,00	
Ginkgo Fund II	1.413.800,00	
Theodorus IV	1.231.250,00	
Addax Motors	1.200.000,00	
Texere Biotech	1.146.250,00	
Capricorn Sustainable Chemistry Fund	1.000.000,00	
Auxin Surgery	903.750,00	
Bioqube Factory Fund	894.326,55	
Vives II	750.000,00	
Fortino Capital Arkiv	650.033,00	
N-Cardia	650.000,00	
Epics Therapeutics	625.024,40	
Seeder Fund	600.000,00	
Capricorn ICT Arkiv	560.000,00	
In2 action Capital cv	539.992,38	
Inventures II	520.000,00	
CIM Capital Restruct Fund	500.000,00	
Fortino Capital Venture II	500.000,00	
V-Bio Fund 2	500.000,00	
The Faktory Fund	469.104,00	
Industrya Fund	357.000,00	
QBIC Feeder Fund	349.500,00	
Vives Interuniversity Fund	320.000,00	
Magnitude ventures 9.5	307.772,58	
Accessia Pharma	250.000,00	
Theodorus III	220.000,00	
Capricorn Health Tech Fund	150.000,00	
Performa Cleantech Invest. Fund - Brésil	96.196,48	
Volta Ventures II	87.500,00	
Scale II	67.500,00	
In2 Action capital Overflow Comm V	46.084,69	
Epimède	40.000,00	

Conversions du prêt pour apport en capital		7.049.982,87
Sonaca	3.976.232,87	
OncoDNA	3.073.750,00	
Différences de change		1.022.141,52
Performa Cleantech Invest. Fund - Brésil	1.361.873,47	
Tara India Fund IV Trust	-339.731,95	
Remboursements de capital		-4.311.950,42
Capricorn ICT ARKIV	-1.900.000,00	
Performa Cleantech Invest. Fund - Brésil	-1.330.300,21	
Theodorus III	-370.370,00	
Capricorn Health Tech Fund	-331.642,42	
Profinpar	-319.643,79	
The Faktory Fund	-59.959,00	
IStar Medical	-35,00	
Remboursement de prime d'émission		-2.073.666,23
Biloba / Gingko Fund	-2.073.666,23	
Ventes de titres		-25.732.084,68
Ire Elit	-17.053.234,68	
Masthercell	-5.000.000,00	
Stater Belgium	-1.954.000,00	
Maison de la Radio Flagey	-1.724.850,00	
Transferts de catégorie		43.136.159,31
Sonaca	40.288.919,52	
Air Belgium	2.500.200,00	
OncoDNA	2.500.000,00	
Maison de la Radio Flagey	-2.152.960,21	
Réductions de valeur actées		-11.210.124,82
La Loterie Nationale	-4.379.000,00	
Sonaca	-2.322.217,52	
Fonds Performa Brésil	-2.242.891,30	
Qbic II Fund Arkiv	-992.127,00	
Capricorn Sustainable Chemistry Fund	-600.844,00	
Qbic Feeder Fund	-513.805,00	
Seeder Fund	-76.540,00	
Cissoid	-49.700,00	
Swimove	-33.000,00	
Reprises de réductions de valeur		12.299.444,60
Ire Elit	11.800.234,68	
Maison de la Radio Flagey	499.209,92	
Transfert de catégorie de la réductions de valeur		-21.830.996,71
Sonaca	-20.223.802,00	
Air Belgium	-2.117.298,00	
Maison de la Radio Flagey	510.103,29	

2.2 CRÉANCES		64.336.389,68
Acquisitions et investissements de suivi		64.436.895,20
Blueberry	58.000.000,00	
Epimède	2.800.187,51	
Pharmafluidics	756.109,65	
Scale-Ups	700.000,00	
Calyos	537.667,92	
Air Belgium	500.000,00	
Texere	500.000,00	
Nucleis	300.000,00	
Belgian Infrastructure Fund -I4B	296.458,00	
Kebony AS (intérêts capitalisés)	46.472,12	
Remboursements de créances		-54.033,40
Swimove	-31.553,40	
Accessia Pharma	-12.500,00	
Be Central	-10.000,00	
Réductions de valeur actées		-46.472,12
Kebony	-46.472,12	
3. DANS LES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		57.739.220,82 EUR
3.1 PARTICIPATIONS		49 527 035,71
Acquisitions et investissements de suivi		78.650.471,63
Asco Parts Bénéficiaires	30.004.350,58	
Euroclear	19.417.316,68	
Univercells	6.000.020,00	
Fomcap IV	3.093.197,26	
Iteos	2.549.628,14	
Itineris	2.500.020,00	
Miracor	2.202.000,00	
Nyxoah	1.999.999,00	
Imexc Pand	1.500.000,00	
Biodiscovery 5	1.190.000,00	
Minoryx	1.169.100,00	
Sequana Medical	1.181.048,30	
Heran Healthtech fund I	1.001.000,00	
Wellington Partners Life sciences/FEI	989.211,69	
Vesalius Biocapital III	981.500,80	
Normandy Hadrontherapy/NHA	971.360,00	
Endo Tools Therapeutics	727.608,00	
V-Bio Ventures Fund 1 Arkiv	673.111,18	
Bone Therapeutics	500.000,00	
Conversions du prêt pour apport en capital		8.584.444,44
Unified Post	5.404.444,44	
Bone Therapeutics	2.180.000,00	
Miracor	1.000.000,00	
Réduction de capital		-560.200,42
Biodiscovery 5	-550.900,00	
Anchorage Sustainable	-9.300,42	
Apport en nature		-2.400.000,00
Sabena Aerospace Engineering	-2.400.000,00	
Ventes de titres		-9.819.424,65
Avantium	-9.818.924,65	
Poort van Dendermonde	-500,00	

Transferts de catégorie		-43.136.159,31
Sonaca	-40.288.919,52	
Air Belgium	-2.500.200,00	
OncoDNA	-2.500.000,00	
Maison de la radio Flagey	2.152.960,21	
Réductions de valeur actées		-12.126.858,18
Befimmo	-8.522.108,04	
Vesalius Biocapital I	-1.412.442,00	
Bone Therapeutics	-729.047,82	
Anchorage Sustainable	-635.500,00	
V-Bio Ventures Fund 1 Arkiv	-385.789,00	
Biocartis	-187.954,40	
Asit Biotech	-98.028,92	
Nanocyl	-65.700,00	
Xylowatt	-63.292,00	
Chapelle Musicale	-26.996,00	
Transfert de réductions de valeur des tiers		-1.302.315,00
Bone Therapeutics	-1.302.315,00	
Reprises de réductions de valeur		9.806.080,49
Avantium Holding	6.990.591,74	
Sabena Aerospace Engineering	1.341.168,00	
BNP Paribas FR	1.201.996,77	
Capital-E II	268.115,00	
Iteos	197.272,00	
Maison de la radio Flagey	-193.063,02	
Transfert de catégorie de la réduction de valeur		21.830.996,71
Sonaca	20.223.802,00	
Air Belgium	2.117.298,00	
Maison de la radio Flagey	-510.103,29	
3.2 CRÉANCES		8.212.185,11
Acquisitions et investissements de suivi		14.319.911,34
Sabena Aerospace Engineering	11.500.000,00	
Normandy Hadrontherapy	2.621.964,81	
Minoryx Therapeutics	157.113,65	
Endo Tools	40.832,88	
Remboursements de créances		-1.357.776,23
Comet Sambre	-605.877,89	
Sabena Aerospace Engineering	-371.428,55	
Comet Traitements	-310.782,31	
Nanocyl	-69.687,48	
Conversion du prêt pour apport en capital		-4.750.000,00
Sonaca	-3.750.000,00	
Miracor	-1.000.000,00	
Autre		50,00

- Une diminution des actifs circulants de -47,5 millions EUR pour les porter à 649,8 millions EUR au 31 décembre 2020. Cette diminution résulte essentiellement de la diminution des valeurs disponibles (-46,1 millions EUR).
- Une augmentation des fonds propres de +12,7 millions EUR pour les porter à 2.369,6 millions EUR au 31 décembre 2020. Cette augmentation résulte essentiellement de l'affectation du résultat.
- Une augmentation des dettes de +157,1 millions EUR pour les porter à 185,2 millions EUR au 31 décembre 2020. Cette augmentation s'explique pour l'essentiel par l'augmentation de la dette vis-à-vis de l'Etat par rapport à celle de 2019 (+157,0 millions EUR). La dette vis-à-vis de l'Etat représente 170,7 millions EUR au 31 décembre 2020 et comprend le solde d'une avance pour un investissement dans Brussels Airlines en missions déléguées (157,1 millions EUR), des liquidités reçues pour compte de l'Etat dans le cadre de la fermeture d'un plan social au sein d'une mission déléguée (9,2 millions EUR), des intérêts sur le prêt octroyé à AviaPartner en mission déléguée (0,2 million EUR) et du dividende proposé ci-dessous (4,2 millions EUR) représentant 25% du résultat net de l'exercice 2020. La dette portant sur ce dividende représente quant à elle une diminution de -9,5 millions EUR par rapport à la dette portant sur le dividende 2019 (13,7 millions EUR).

L'exercice 2020 se clôture par un bénéfice net de 17,0 millions EUR, comparé à 54,8 millions EUR à la fin de l'exercice social précédent, soit une diminution de -37,8 millions EUR.

Les produits de l'exercice 2020 représentent 83,2 millions EUR (contre 102,8 millions EUR en 2019), soit une diminution de -19,7 millions EUR par rapport à l'année précédente. Cette diminution s'explique par les éléments suivants :

— **Produits financiers :**

Les produits financiers ont diminué de -38,7 millions EUR pour être portés à 55,5 millions EUR. Cette diminution s'explique principalement par la réduction des dividendes perçus en 2020 (-63,4 millions EUR) dont les principales causes portent sur les dividendes de bpost (-46,8 millions EUR), BNP Paribas (-10,9 millions EUR), Brussels Airport Company (-3,6 millions EUR) et Euroclear (-3,5 millions EUR). En effet, ces sociétés n'ont pas distribué de dividende en 2020.

Les trois principales participations de la SFPI en termes de dividendes perçus en 2020 ont été :

- Euronext : 5,0 millions EUR,
- Le China Belgium Direct Equity Investment Fund : 4,3 millions EUR,
- Befimmo : 1,8 million EUR.

La diminution des dividendes perçus en 2020 par rapport à 2019 a été en partie compensée par des reprises de réductions de valeur sur les participations IRE Elit (11,8 millions EUR) en raison de la sortie de cette participation et Avantium (7,0 millions EUR) en raison de la vente d'actions de ce portefeuille. En outre, ces deux opérations ont présenté des moins-values (respectivement 14,1 millions EUR et 4,0 millions EUR).

Du fait des réductions de valeur enregistrées précédemment, l'impact net sur le résultat 2020 de ces deux opérations représente un produit de 0,8 million EUR (dont un produit de 3,0 millions EUR sur Avantium et une charge de 2,3 millions EUR sur IRE Elit).

— **Produits d'exploitation :**

Les produits d'exploitation représentent 27,7 millions EUR et ont, quant à eux, augmenté de +19,0 millions EUR. En effet, les sorties des participations dans Masthercell et Stater Belgium ont permis de dégager des plus-values de respectivement, 17,5 millions EUR et 3,5 millions EUR. Les autres produits d'exploitation (5,6 millions EUR), qui ont connu une diminution de près de 30% par rapport à 2019, sont composés essentiellement des commissions de gestion et des refacturations à l'Etat et aux participations. Leur diminution s'explique principalement par l'absence de commission de gestion pour le dossier Belfius en 2020.

Les charges de l'exercice 2020 représentent 66,2 millions EUR (contre 48,0 millions EUR en 2019) soit une augmentation de 18,1 millions EUR par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique par les éléments suivants :

— **Charges financières :**

Les charges financières ont diminué de -3,8 millions EUR pour être portées à 29,9 millions EUR. Celles-ci sont principalement composées des **réductions de valeur** des immobilisations financières (28,4 millions EUR) enregistrées principalement sur les sociétés suivantes :

- Befimmo : 8,5 millions EUR,
- La Loterie Nationale : 4,4 millions EUR,
- Le Palais des Congrès : 3,7 millions EUR,
- Sonaca : 2,3 millions EUR,
- Le Fonds Performa : 2,2 millions EUR.

— **Coût des ventes et prestations :**

Le coût des ventes et prestations représente 34,8 millions EUR fin 2020, contre 10,2 millions EUR fin 2019. Ils sont principalement composés de charges d'exploitation non récurrentes (18,5 millions EUR), des services et biens divers (12,1 millions EUR) et des rémunérations (3,6 millions EUR). Les charges d'exploitations non récurrentes, expliquent à elles seules, une grande partie de l'augmentation des coûts des ventes et prestations par rapport à 2019, et se composent principalement des moins-values sur les ventes d'actions Avantium et IRE Elit (voir ci-dessus). L'augmentation des services et biens divers (5,8 millions EUR) s'explique essentiellement par l'augmentation des frais de consultance par rapport à l'an dernier, en raison de l'externalisation de certains travaux préparatoires de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de la SFPI.

— **Impôts :**

L'exercice se clôture avec un impôt de 1,5 million EUR par rapport à un impôt de 4,2 millions EUR à la fin de l'exercice social précédent.

Affectation du résultat

Les comptes annuels qui sont soumis à votre approbation présentent donc un bénéfice de l'exercice 2020 de 17,0 millions EUR ; compte tenu du bénéfice reporté de l'exercice social précédent de 710,6 millions EUR, le bénéfice à affecter est de 727,6 millions EUR que nous vous proposons d'affecter comme suit :

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS (en milliers EUR)	2020	2019
BENEFICE A AFFECTER	727.616	727.078
Bénéfice de l'exercice à affecter	16.973	54.781
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	710.643	672.296
AFFECTATION AUX CAPITAUX PROPRES	849	2.739
A la réserve légale	849	2.739
RÉSULTAT A REPORTER	722.524	710.643
RÉMUNERATION DU CAPITAL	4.243	13.695

Evolution des chiffres clés du bilan et du compte de résultats de la SFPI depuis 2015

BILAN (en millions EUR)	2015	2016	2017	2018	2019	2020
ACTIFS	2.114,3	2.217,6	2.246,2	2.357,9	2.385,5	2.554,8
Immobilisations financières	1.296,5	1.338,9	1.370,5	1.525,8	1.682,6	1.899,8
Créances à long terme	50,0	50,0	50,6	55,0	55,0	52,5
Créances à court terme	23,7	23,6	16,7	28,4	23,5	13,7
Trésorerie	743,2	803,9	807,0	736,9	616,2	569,7
Autres postes	0,9	0,9	1,4	11,8	8,2	19,1
PASSIFS	2.114,3	2.217,6	2.246,2	2.357,9	2.385,5	2.554,8
Fonds propres	2.084,7	2.176,3	2.203,4	2.315,8	2.356,9	2.369,6
<i>Capital souscrit</i>	<i>1.532,7</i>	<i>1.532,7</i>	<i>1.473,4</i>	<i>1.473,4</i>	<i>1.473,4</i>	<i>1.473,4</i>
<i>Prime d'émission</i>	<i>28,9</i>	<i>28,9</i>	<i>28,9</i>	<i>28,9</i>	<i>28,9</i>	<i>28,9</i>
<i>Réserves</i>	<i>122,3</i>	<i>127,9</i>	<i>133,7</i>	<i>141,2</i>	<i>143,9</i>	<i>144,8</i>
<i>Résultat reporté</i>	<i>400,8</i>	<i>486,8</i>	<i>567,4</i>	<i>672,3</i>	<i>710,6</i>	<i>722,5</i>
Provisions et impôts différés				0,6	0,5	0,0
Dettes à court terme	29,6	41,2	42,8	41,5	28,1	185,2
<i>Dont la dette relative au dividende</i>	<i>20,0</i>	<i>20,0</i>	<i>28,8</i>	<i>37,4</i>	<i>13,7</i>	<i>4,2</i>
COMPTE DE RESULTATS (en millions EUR)	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Produits d'exploitation récurrents	0,6	20,9	4,3	7,6	7,7	5,6
Charges d'exploitation récurrentes	-5,2	-5,0	-6,4	-8,1	-10,2	-16,4
Produits financiers récurrents	112,1	130,7	135,3	141,3	92,8	32,7
Charges financières récurrentes	-1,7	-0,6	-2,6	-2,0	-0,6	-1,4
Produits exceptionnels	0,8	2,0	3,1	48,6	2,3	44,8
Charges exceptionnelles	-22,3	-32,4	-15,7	-35,7	-33,1	-46,9
Résultat avant impôts	84,3	115,6	118,1	151,7	59,0	18,4
Impôts et régularisations d'impôts	-0,6	-4,0	-2,9	-1,9	-4,2	-1,5
RÉSULTAT NET	83,7	111,6	115,2	149,8	54,8	17,0
DIVIDENDE DE L'EXERCICE	20,0	20,0	28,8	37,4	13,7	4,2

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la Société fédérale de Participations et d'Investissement SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de FPIM-SFPI NV (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 28 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration [émise sur présentation du conseil d'entreprise]. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société FPIM-SFPI NV durant 14 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 2.554.816.888,46 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 16.973.023,34.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

FONDEMENT DE L'OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

PARAGRAPHE D'OBSERVATION CONCERNANT LE COVID-19

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe C-cap 7 des comptes annuels (rapport de gestion), qui fait état des effets constatés de la crise sanitaire du COVID 19 sur l'exercice clôturé ainsi que sur les effets escomptés sur la rentabilité et liquidité futures de la société. L'organe d'administration y mentionne également les mesures prises ainsi que celles qu'il compte prendre.

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION RELATIVES À L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des autres informations contenues dans le rapport annuel, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

ASPECTS RELATIFS AU RAPPORT DE GESTION ET AUX AUTRES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE RAPPORT ANNUEL

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

MENTION RELATIVE AU BILAN SOCIAL

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

MENTION RELATIVE AUX DOCUMENTS À DÉPOSER CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 3:12, §1ER, 5° ET 7° DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

Les documents suivants, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1er, 5° et 7° du Code des sociétés et des associations reprennent - tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu - les informations requises par ce Code et ne comprennent pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mission:

- Le rapport sur les paiements aux gouvernements;
- Le rapport de rémunération;
- Le procès-verbal ou les rapports concernant des conflits d'intérêts et/ou contrats;
- Les comptes annuels des entreprises dans lesquelles la société déposante assume une responsabilité illimitée;

MENTIONS RELATIVES À L'INDÉPENDANCE

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

AUTRES MENTIONS

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La société n'a pas respecté les dispositions du Code des sociétés et associations en matière de délais de convocation de l'assemblée générale et de remise au commissaire et aux actionnaires des documents requis. Pour le reste, nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou décision prise par ailleurs en violation des statuts ou du Code des sociétés et associations.
- Les décisions de l'organe de gestion dans lesquelles les administrateurs ont un conflit d'intérêts direct ou indirect figurent dans le rapport annuel. Nous avons évalué les conséquences patrimoniales pour la Société de la décision prise en conflit d'intérêt telles que décrites dans le procès-verbal de l'organe d'administration.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Anvers, le 16 mars 2021

Mazars Réviseurs d'Entreprises SCRL

Commissaire

Représenté par



Anton Nuttens
Réviseur d'entreprises

Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2020

Bilan consolidé

ACTIF (en milliers EUR)	2020	2019
ACTIFS IMMOBILISES	1.773.301	1.551.903
Frais d'établissement		
Immobilisations incorporelles	0	1
Écarts de consolidation positifs		
Immobilisations corporelles	13.569	14.526
Terrains et constructions	4.455	4.892
Installations, machines et outillage	256	267
Mobilier et matériel roulant	378	502
Autres immobilisations corporelles	8.480	8.865
Immobilisations en cours et acomptes versés		
Immobilisations financières	1.759.732	1.537.376
Entreprises mises en équivalence	781.764	725.347
<i>Participations</i>	580.337	581.920
<i>Créances</i>	201.427	143.427
Autres entreprises	977.968	812.029
<i>Participations, actions et parts</i>	868.231	720.927
<i>Créances</i>	109.737	91.102
ACTIFS CIRCULANTS	827.772	895.143
Créances à plus d'un an	73.793	70.353
Créances commerciales	1.400	1.559
Autres créances	72.393	68.794
Stocks et commandes en cours	36.451	36.451
Stocks	36.451	36.451
<i>Immeubles destinés à la vente</i>	36.451	36.451
Créances à un an au plus	79.205	98.389
Créances commerciales	2.604	1.136
Autres créances	76.601	97.253
Placements de trésorerie	31.154	37.368
Autres placements	31.154	37.368
Valeurs disponibles	590.329	647.168
Comptes de régularisation	16.840	5.414
TOTAL DE L'ACTIF	2.601.073	2.447.046

PASSIF (en milliers EUR)

	2020	2019
CAPITAUX PROPRES	2.392.964	2.411.751
Capitaux propres	2.392.964	2.411.751
Capital	1.473.399	1.473.399
Capital souscrit	1.473.399	1.473.399
Primes d'émission	28.893	28.893
Plus-values de réévaluation	101.774	101.760
Réserves consolidées	718.795	743.577
Ecart de consolidation négatifs	69.849	63.869
Subsides en capital	254	253
INTERETS DE TIERS	14.401	14.323
Intérêts de tiers	14.401	14.323
PROVISIONS, IMPOTS DIFFERES ET LATENCES FISCALES	2.678	1.759
Provisions pour risques et charges	2.678	1.759
Grosses réparations et gros entretien	1.263	1.263
Autres risques et charges	1.415	496
Impôts différés et latences fiscales		
DETTES	191.030	19.213
Dettes à plus d'un an	10.200	10.200
Dettes financières	10.200	10.200
Dettes à un an au plus	178.041	5.685
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières		1
Dettes commerciales	4.252	2.393
Fournisseurs	4.252	2.393
Dettes fiscales, salariales et sociales	564	480
Impôts	105	83
Rémunérations et charges sociales	459	397
Autres dettes	173.225	2.811
Comptes de régularisation	2.789	3.328
TOTAL DU PASSIF	2.601.073	2.447.046

Compte de résultats consolidé

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ (en milliers EUR)	2020	2019
Ventes et prestations	28.880	11.428
Chiffre d'affaires	660	2.148
Autres produits d'exploitation	6.116	8.299
Produits d'exploitation non récurrents	22.104	981
Coût des ventes et prestations	30.847	18.965
Approvisionnements et marchandises		
Services et biens divers	18.686	12.882
Rémunérations, charges sociales et pensions	4.391	4.086
Amortissements et réductions de valeur	1.171	1.148
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	86	26
Provisions pour risques et charges	1.396	-55
Autres charges d'exploitation	807	807
Amortissements sur écarts de consolidation		
Charges d'exploitation non récurrentes	4.310	71
Bénéfice (Perte) d'exploitation	-1.967	-7.537
Produits financiers	46.842	46.681
Produits financiers récurrents	36.537	45.296
<i>Produits des immobilisations financières</i>	<i>30.759</i>	<i>41.505</i>
<i>Produits des actifs circulants</i>	<i>4.535</i>	<i>3.499</i>
<i>Autres produits financiers</i>	<i>1.243</i>	<i>292</i>
Produits financiers non récurrents	10.305	1.385
Charges financières	21.934	31.842
Charges financières récurrentes	1.583	3.583
<i>Charges des dettes</i>	<i>166</i>	<i>100</i>
<i>Amortissements sur écarts de consolidation</i>	<i>25</i>	
<i>Réductions de valeur</i>	<i>492</i>	<i>3.476</i>
<i>Autres charges financières</i>	<i>900</i>	<i>7</i>
Charges financières non récurrentes	20.351	28.259
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts	22.941	7.302
Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales		
Impôts sur le résultat	1.576	4.437
<i>Impôts</i>	<i>2.444</i>	<i>4.437</i>
<i>Régularisations impôts</i>	<i>868</i>	
Bénéfice (Perte) de l'exercice	21.365	2.865
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	-28.130	75.459
Résultats en bénéfice	16.544	75.851
Résultats en perte	44.674	-392
Bénéfice (Perte) consolidé	-6.765	78.324
Part des tiers	79	-577
Part du groupe	-6.843	78.901

Commentaires des comptes consolidés

NOTE PRÉLIMINAIRE

Conformément à l'article 3:97, 1° de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, les participations inférieures à 12 millions EUR (-0,5% du total consolidé de la SFPI) ne sont pas reprises en consolidation en 2020. Cette proportion (-0,5% du total consolidé de la SFPI) représentait 10 millions EUR les années précédentes, les participations inférieures à 10 millions EUR étaient donc exclues en consolidation les années précédentes. Cette règle est d'application depuis l'année 2013.

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation s'établit comme suit au 31 décembre 2020:

Intégration globale:

- Palais des Congrès
- FIF-FSI
- SBI
- Certi-Fed

Mise en équivalence:

- Brussels Airport Company
- Bpost
- Palais des Beaux-Arts
- Fidentia Green Buildings
- Loterie Nationale
- Fund+
- Belgian Growth Fund I
- Thaumás
- Blueberry (Sabca)

Vu la cessation des activités de la société Zephyr-Fin (filiale détenue à 100% par la SFPI), celle-ci est de facto exclue de la consolidation.

IRE Elit a été retiré du paramètre de consolidation.

Les autres participations de moins de 20% ne sont pas reprises dans la consolidation.

COMMENTAIRES DES COMPTES CONSOLIDÉS

Le total bilantaire augmente de +154,0 millions EUR et passe de 2.447,1 millions EUR à 2.601,1 millions EUR, soit une augmentation de +6%. Les principales évolutions sont les suivantes:

À l'actif

- Augmentation des immobilisations financières de +222,3 millions EUR pour les porter à 1.759,7 millions EUR au 31 décembre 2020. Cette augmentation provient principalement de:

Pour les entreprises mises en équivalence : +56,4 millions EUR, à savoir:

- Quote-part dans le résultat de l'exercice : -28,1 millions EUR, dont bpost pour +10,9 millions EUR, Brussels Airport Company pour -37,4 millions EUR, la Loterie Nationale pour +5,4 millions EUR et Blueberry pour -6,2 millions EUR;
- Autres variations: +84,5 millions EUR, expliquées par l'entrée dans le périmètre de consolidation de la société Blueberry (+85,3 millions EUR), l'augmentation de capital du Belgian Growth Fund I (+2,1 millions EUR), et l'exclusion du périmètre de consolidation d'IRE Elit (-2,9 millions EUR);

Pour les autres entreprises : +166,0 millions, à savoir :

- Acquisitions de participations et investissements de suivi : +228,7 millions EUR
(dont Asco +30,0 millions EUR, CIM Cap Restruct Fund +10,0 millions EUR, Euroclear +19,4 millions EUR, Good Harvest Belgium +10,0 millions EUR et les achats par le FIF-FSI +18,4 millions EUR);
- Mutations des montants non appelés : -43,6 millions EUR
(dont Cim Cap Restruct fund -9,5 millions EUR, Inc Action Cap cv fund -7,2 millions EUR et Heran Health tech Fund -6,0 millions EUR);
- Augmentation nette des créances : +18,6 millions EUR
(dont Sabena Aerospace Engineering +11,5 millions EUR et SBI +5,8 millions EUR);
- Cessions de participations et réductions de capital : -27,8 millions EUR
(dont Avantium -9,8 millions EUR et Masthercell -5,0 millions EUR) ;
- Réductions de valeur : -20,3 millions EUR (dont Befimmo -8,5 millions EUR, Sonaca -2,3 millions EUR, Fonds Performa Brésil -2,2 millions EUR, Bone Therapeutics -2,0 millions EUR et des reprises de réductions de valeur +10,3 millions EUR (pour Avantium +7,0 millions EUR);
- Diminution des créances à court terme de -19,1 millions EUR;
- Diminution des valeurs disponibles de -56,8 millions EUR ;
- Augmentation des créances à long terme de +3,4 millions EUR ;
- Diminution des immobilisations corporelles de -1,0 million EUR ;
- Augmentation des comptes de régularisations de +11,4 millions EUR ;

Au passif

- Diminution des réserves consolidées de -24,8 millions EUR, résultant principalement de la quote-part du groupe dans le résultat consolidé (-6,8 millions EUR) et du paiement des dividendes 2019 et 2020 de la SFPI à l'État (-17,9 millions EUR);
- Augmentation des écarts de consolidation négatifs de +6,0 millions EUR, provenant de Blueberry (Sabca);
- Augmentation des dettes à court terme de +172,4 millions EUR, expliquée principalement par l'argent obtenu du Gouvernement dans le cadre des missions déléguées, en particulier SN Airholding;
- Augmentation des provisions de +0,9 million EUR, provenant du Palais des Congrès (+1,4 million EUR) et de la SFPI (-0,5 million EUR);

RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le résultat consolidé 2020 s'élève à -6,8 millions EUR contre +78,3 millions EUR l'an dernier, soit une diminution de -85,1 millions EUR.

La part du groupe se chiffre à un résultat de -6,8 millions EUR contre +78,9 millions EUR en 2019, soit une diminution de -85,7 millions EUR. La part des tiers se solde par un bénéfice de +0,1 million EUR contre -0,6 million EUR en 2019. Ce résultat consolidé résulte de:

SFPI (en millions EUR)	26,7
Intégration globale	
Certi-Fed	0,9
FIF-FSI	0,3
SBI	0,2
Palais des Congrès	-6,8
Mise en équivalence	
Bpost	10,9
Loterie Nationale	5,4
Fund+	0,1
Fidentia Green Building	0,03
Thaumas	0,02
Palais des Beaux Arts	-0,3
Belgian Growth Fund I	-0,7
Blueberry (Sabca)	-6,2
Brussels Airport Company	-37,4

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la Société fédérale de Participations et d'Investissement SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de FPIM-SFPI SA («la Société») et de ses filiales (conjointement «le Groupe»), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 28 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés du Groupe durant 14 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes consolidés

OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont le total du bilan s'élève à 2.601.072.830,92 EUR et dont le compte de résultats consolidé se solde par une perte de l'exercice de - 6.764.618,70 EUR.

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel applicable en Belgique.

FONDEMENT DE L'OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés» du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OBSERVATION LIÉE À LA CONTINUITÉ D'EXPLOITATION D'UNE FILIALE DU GROUPE

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe CONSO 9 des comptes consolidés du Groupe ainsi que sur l'annexe C 6.19 des comptes annuels statutaires de la société 'CONGRES PALEIS' SA arrêtés au 31 décembre 2020, dans lesquelles il est indiqué qu'il existe une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société 'CONGRES PALEIS' SA à poursuivre son exploitation. Notre opinion sur les comptes annuels de la société 'CONGRES PALEIS' SA n'est pas non plus modifiée à l'égard de ce point.

OBSERVATION LIÉE AU COVID19

ET LES ÉVALUATIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe CONSO 6, qui fait référence au rapport annuel consolidé mentionnant les effets de la crise mondiale du COVID19 sur l'exercice clos ainsi que sur les mesures prises par le Groupe pour suivre les valorisations de ses participations.

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION RELATIVES À L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significative, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

ASPECTS RELATIFS AU RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

MENTIONS RELATIVES À L'INDÉPENDANCE

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.

AUTRES MENTIONS

La Société n'a pas respecté les dispositions repris dans l'article 3:35 du Code des sociétés et des associations en matière de délais de convocation de l'assemblée générale et de remise au commissaire et aux actionnaires des documents requis. Pour le reste, nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou décision prise par ailleurs en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Anvers, le 4 mai 2021

Mazars Réviseurs d'Entreprises SCRL

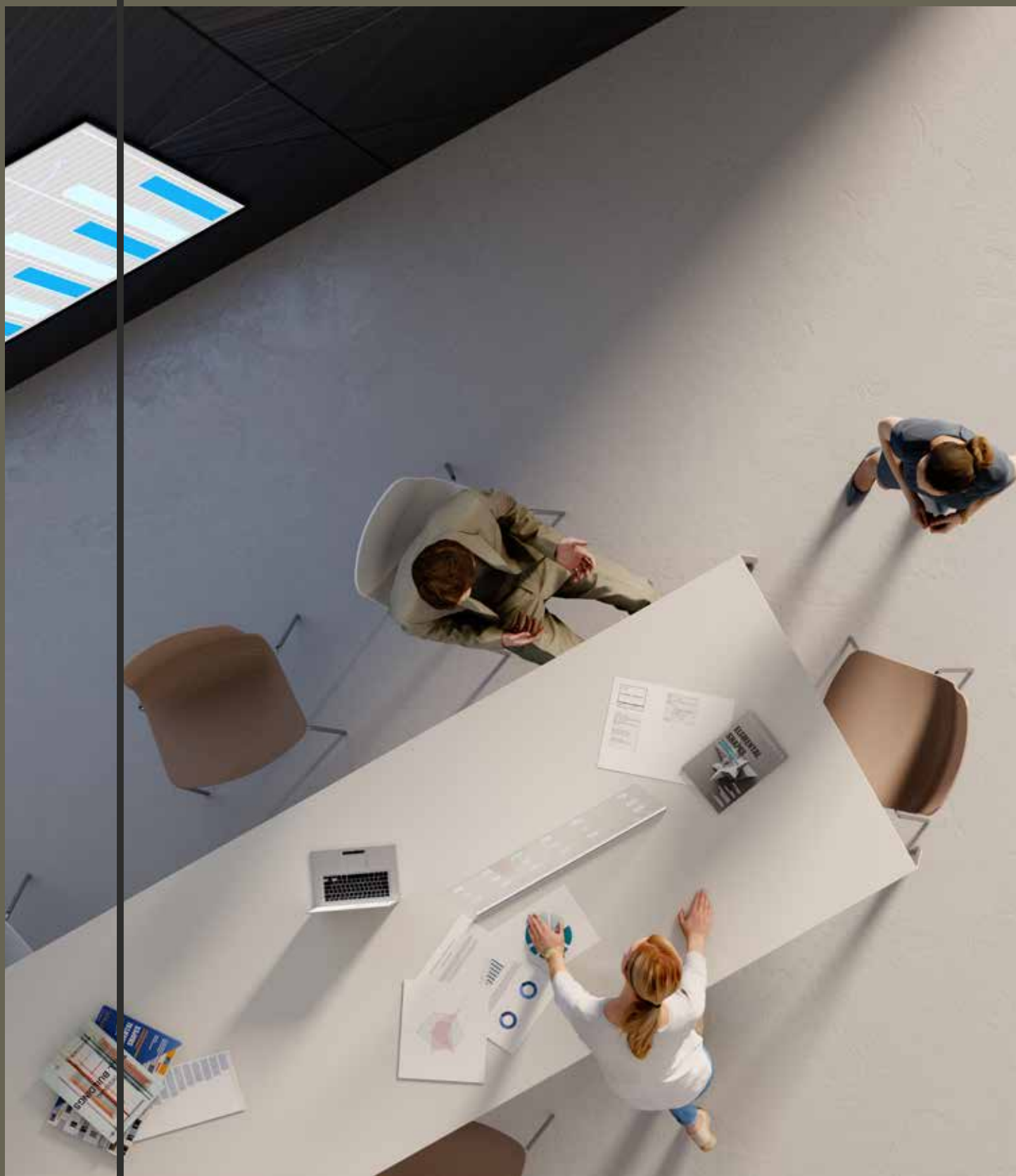
Commissaire

Représenté par



Anton Nuttens
Réviseur d'entreprises







GOUVERNANCE

4

La SFPI est au premier chef, régie par la loi du 2 avril 1962 relative à la Société fédérale de Participations et d'Investissement et les sociétés régionales d'investissement (« Loi de 1962 »), telle que modifiée de temps à autre, et pour la dernière fois, par une loi du 28 avril 2020 transposant la directive (UE) 2017/828, ainsi que par un contrat de gestion conclu avec l'État et par ses statuts.

Le premier contrat de gestion conclu entre l'État et la SFPI est entré en vigueur le 17 juillet 2018 conformément à l'arrêté royal du 19 juillet 2018 approuvant le premier contrat de gestion entre l'État et la Société fédérale de Participations et d'Investissement.

La dernière version des statuts de la SFPI a été adoptée le 16 mars 2020.

En tant que société anonyme d'intérêt public, la SFPI est en outre régie par le Code des sociétés et des associations, dans la mesure où il n'y est pas dérogé par les textes qui précèdent.

Les pratiques de gouvernance de la SFPI s'établissent également conformément aux bonnes pratiques en matière de gouvernance suivies par les entreprises cotées (Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2020), selon la méthode « comply or explain ».

Ce faisant, la SFPI respecte, en la matière, les recommandations les plus récentes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE (2015), Lignes directrices de l'OCDE sur la gouvernance des entreprises publiques, Édition 2015, Editions OCDE, Paris), ainsi que l'article 39.3 de son contrat de gestion.

Actionnariat et assemblée générale

Toutes les actions et tous les droits de vote de la SFPI sont aux mains de l'autorité fédérale.

Les actions de la SFPI ont la forme nominative. Au 31 décembre 2020, le capital social de la SFPI était représenté par 7.689.496 actions, toutes détenues par l'État belge.

L'État remplit deux fonctions vis-à-vis de la SFPI: actionnaire et commanditaire d'opérations en cas de missions déléguées. Les conditions auxquelles sont soumises les interventions de la SFPI en mission

déléguée, sont en principe fixées dans une convention propre à chaque projet. Chaque mission est accomplie au moyen des fonds que l'État transfère au préalable à la SFPI.

La SFPI attache en outre une importance particulière à la relation avec son actionnaire.

Gestion

La SFPI est administrée par un Conseil d'administration et un Comité exécutif. Le Conseil d'administration de la SFPI a constitué trois comités consultatifs spécialisés: un Comité d'audit, un Comité de rémunération et un Comité stratégique.

Conseil d'administration

COMPOSITION ET MISSION

Le Conseil d'administration de la SFPI est composé de douze administrateurs dont un Président, un Administrateur délégué, deux Vice-présidents et deux administrateurs indépendants.

Seul l'Administrateur délégué est membre exécutif du Conseil d'administration. Les onze autres administrateurs sont des administrateurs non-exécutifs.

Le Président du conseil d'administration s'est en outre vu confié une mission spéciale, sur la base de l'article 3bis, §12 de la Loi de 1962. Il est chargé, aux côtés de l'Administrateur délégué, de la représentation de la SFPI dans le cadre de ses relations externes, aux différents stades de la préparation et de la mise en œuvre des investissements.

Les administrateurs, en ce compris le Président, les deux Vice-présidents et l'Administrateur délégué sont nommés par arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres, à l'exception des deux administrateurs indépendants qui sont nommés par l'Assemblée générale sur proposition motivée d'un jury constitué par le Roi, qui est composé de personnalités éminentes issues

La composition du Conseil d'administration de la SFPI est en outre fixée de façon à rassembler suffisamment de profils complémentaires et variés en termes d'âge, de sexe, de parcours académique, d'expérience professionnelle et d'équilibre linguistique.

de la communauté des affaires ou académique. Les administrateurs indépendants répondent aux critères d'indépendance énoncés à l'article 3bis, §2 de la Loi de 1962.

Au 31 décembre 2020, le Conseil d'administration se composait comme suit :

- **Pascal Lizin** , *Président*
- **Koenraad Van Loo** , *Administrateur délégué*
- **Olivier Henin** , *Vice-président*
- **Renaat Berckmoes** , *Vice-président*
- **Laurence Bovy** , *Administratrice*
- **Valérie Potier** , *Administratrice*
- **Jan Verschooten** , *Administrateur*
- **Luc Keuleneer** , *Administrateur*
- **Wouter Everaert** , *Administrateur*
- **Nicolas Pire** , *Administrateur*
- **Lieve Schuermans** , *Administratrice indépendante*
- **Jeanine Windey** , *Administratrice indépendante*

Le Conseil d'administration est habilité à accomplir tous les actes jugés nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la SFPI, à l'exception de ceux que la législation ou les statuts réservent spécifiquement à l'Assemblée générale ou à d'autres organes de gestion.

Plus particulièrement, il incombe au Conseil d'administration de :

- définir les orientations de la politique générale de la société,
- décider en toutes matières d'importance stratégique, financière ou opérationnelle,
- superviser la gestion opérationnelle de la société par le Comité exécutif, et
- agir en toutes autres matières réservées au Conseil d'administration par la loi.

Conformément à l'article 3bis de la Loi de 1962, au moins un tiers des membres du Conseil d'administration de la SFPI sont de sexe différent de celui des autres membres. Le Conseil d'administration compte autant de membres d'expression francophone que néerlandophone.

La composition du Conseil d'administration de la SFPI est en outre fixée de façon à rassembler suffisamment de profils complémentaires et variés en termes d'âge, de sexe, de parcours académique, d'expérience professionnelle et d'équilibre linguistique. L'objectif est de limiter au maximum le risque de pensée unique et de contribuer à la richesse des débats.

Il est prévu que les membres du Conseil d'administration totalisent au maximum trois mandats d'administrateur dans d'autres sociétés. Un tiers au moins des membres exerce au maximum un mandat d'administrateur dans une autre société. Seuls les mandats dans des sociétés en dehors du périmètre de la SFPI doivent être pris en compte pour l'application de cette limite chiffrée au cumul des mandats. La même précision vaut en sens inverse, c'est-à-dire pour les mandats exercés par les administrateurs de la SFPI dans le cadre d'un mandat ou d'une fonction principale auprès d'une entité autre que la SFPI. En d'autres termes, les mandats exercés dans le cadre de l'exécution d'un mandat principal auprès de la SFPI ou d'une entité tierce à la SFPI doivent être comptabilisés comme formant un seul et même mandat avec ce mandat principal.

Le commissaire du gouvernement (voir infra - contrôle), est invité aux réunions du Conseil d'administration. Le commissaire du gouvernement était, jusqu'au 30 novembre 2020, Monsieur Sven De Neef. À compter du 1er décembre, ce dernier a été remplacé par Monsieur Eddy Peeters.

Madame Alexandra Vanhoudenhoven a assuré le rôle de secrétaire du Conseil d'administration.

RÉMUNÉRATIONS

Le Président, les Vice-présidents, ainsi que les membres du Conseil d'administration reçoivent une indemnité fixe, dont le montant a été établi par l'assemblée générale. Cette indemnité fixe s'élève à 22.310 EUR par an pour le Président, à 16.732 EUR par an pour chacun des deux Vice-présidents et à 11.155 EUR par an pour les membres du Conseil d'administration.

La rémunération de l'Administrateur délégué est fixée par le Conseil d'administration sur proposition du Comité de rémunération. La rémunération prévue

pour la fonction d'Administrateur délégué a été fixée en 2014 à 290.000 EUR par an (indexable), dont une partie variable et y compris les assurances, une voiture de fonction et l'utilisation du smartphone. La rémunération octroyée à l'Administrateur délégué en 2020 s'est élevée à 248.610 EUR. En sa qualité de membre du Conseil d'administration, l'Administrateur délégué ne perçoit aucune rémunération. Le Président du Conseil d'administration a également perçu une rémunération pour sa mission spéciale de 44.307 EUR.

INDEMNITÉS ET RÉMUNÉRATIONS VERSÉES EN 2020 (en EUR)		
	Rémunérations pour les fonctions exercées au sein de la société	Indemnités en tant que membre du conseil d'adminis- tration
Président	44.307	22.310
Administrateur délégué	248.610	
Vice-présidents (ensemble)		33.465
Autres membres (ensemble)		89.240

L'Administrateur délégué bénéficie d'une pension de retraite et de survie fixée par le Conseil d'administration. En 2020, la société a participé au financement de l'assurance de l'Administrateur délégué pour un montant de 67.973 EUR. L'Administrateur délégué a également bénéficié d'un véhicule de société et de l'utilisation d'un smartphone dont l'avantage en nature représente 4.900 EUR.

Le Conseil d'administration a tenu dix-huit séances au cours de l'exercice comptable 2020.

Le taux de présence des administrateurs aux différentes sessions du Conseil d'administration sur l'ensemble de l'année 2020 a été le suivant :

- 89,4% d'administrateurs présents
- 9,3% d'administrateurs représentés
- 1,3% d'administrateurs excusés

Administrateur délégué et Comité exécutif

COMPOSITION ET MISSION

Le Comité exécutif a été constitué conformément à l'article à l'article 3bis §16 de la Loi de 1962. Il est responsable de la gestion opérationnelle de la SFPI et de la mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration. Le Comité exécutif comprend l'Administrateur délégué et trois autres membres désignés par le Conseil d'administration pour un terme de six ans, renouvelable, et qui peuvent être révoqués par le Conseil d'administration. L'Administrateur délégué préside le Comité exécutif.

Au 31 décembre 2020, le Comité exécutif se composait comme suit :

- **Koenraad Van Loo** , Administrateur délégué,
président du comité
- **Michaël Vanloubbeeck** , Directeur finance
et administration
- **Tom Feys** , Directeur investissements
- **Céline Vaessen** , Directeur investissements*



Le Comité exécutif

(de gauche à droite) : Michael Vanloubbeeck, Koenraad Van Loo, Céline Vaessen, Tom Feys

RÉMUNÉRATIONS

Les membres du Comité exécutif, autres que l'Administrateur délégué, ont le statut d'employé.

RÉMUNÉRATIONS IMPOSABLES EN 2020 (en EUR)	
Directeur finance et administration	160.784
Directeur investissements*	152.141
Directeur investissements	142.970

Les membres du Comité Exécutif bénéficient d'un véhicule, d'un smartphone et d'une tablette dont les avantages en nature (déjà compris dans la montant repris ci-dessus) s'élèvent respectivement à 2.994,64 EUR pour Monsieur Vanloubbeeck, à 2.530,92 EUR pour Madame Vaessen et à 3.024,77 EUR pour

Monsieur Feys. Ils bénéficient chacun d'une assurance groupe pour un montant de 51.105,06 EUR pour Monsieur Vanloubbeeck, 21.319,94 EUR pour Madame Vaessen et 41.840,28 EUR pour Monsieur Feys pour l'année 2020.

Comité stratégique

COMPOSITION ET MISSION

Le Comité stratégique a été constitué conformément à l'article 3bis, §15 de la Loi de 1962. Le Comité stratégique est composé de quatre membres: le Président, les deux Vice-présidents et l'Administrateur délégué. Le Comité stratégique est présidé par le Président du Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2020, le Comité stratégique se composait comme suit:

- **Pascal Lizin** , *Président*
- **Koenraad Van Loo** , *Administrateur délégué*
- **Olivier Henin** , *Vice-président*
- **Renaat Berckmoes** , *Vice-président*

Le Comité stratégique a pour mission d'assister et de conseiller le Conseil d'administration dans les matières de politique et de stratégie générales de la SFPI, ainsi que sur des questions importantes relatives au développement stratégique de la SFPI.

Il revoit et formule des recommandations à propos des transactions, investissements et projets proposés par l'Administrateur délégué ou par le Comité exécutif au regard des objectifs stratégiques de la SFPI et supervise leur réalisation.

RÉMUNÉRATION

Le Comité stratégique a tenu 15 séances au cours de l'exercice 2020.

Les membres du Comité stratégique, à l'exception de l'Administrateur délégué, perçoivent un jeton de présence de 1.200 EUR par réunion.

Le taux de présence des administrateurs aux différentes sessions du Comité stratégique sur l'ensemble de l'année 2020 a été de:

- 100% d'administrateurs présents

INDEMNITÉS DES MEMBRES DU COMITÉ STRATÉGIQUE POUR LES SÉANCES TENUES EN 2020 (en EUR)

Président	18.000
Autres membres (ensemble)	36.000

Comité d'audit

COMPOSITION ET MISSION

Le Comité d'audit a été constitué conformément à l'article 3bis, §17 de la Loi de 1962. Le Comité d'audit est composé de trois membres, dont au moins un administrateur indépendant, nommés par le Conseil d'administration en son sein, en fonction de leur compétence et de leur expérience en matière financière. Le Comité d'audit est présidé par un administrateur indépendant.

Au 31 décembre 2020, le Comité d'audit se composait comme suit :

- **Lieve Schuermans** , *Administratrice indépendante, présidente du comité*
- **Luc Keuleneer** , *Administrateur*
- **Nicolas Pire** , *Administrateur*

Le Comité d'audit a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans le cadre :

- du processus d'élaboration de l'information financière,
- de l'intégrité et du contrôle des comptes annuels et des comptes consolidés, ainsi que des états financiers intermédiaires,
- des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la société,
- du suivi des travaux d'audit financier et opérationnel via l'audit interne et le commissaire,
- de la surveillance du respect par la société des exigences légales et réglementaires.

RÉMUNÉRATION

Le Comité d'audit a tenu sept séances au cours de l'exercice 2020.

Les membres du Comité d'audit reçoivent un jeton de présence de 400 EUR par séance, tandis que la présidente se voit octroyer la somme de 600 EUR à chaque réunion.

Le taux de présence des administrateurs aux différentes sessions du Comité d'audit sur l'ensemble de l'année 2020 a été de :

- 90,5% d'administrateurs présents
- 9,5% d'administrateurs excusés

INDEMNITÉS DES MEMBRES DU COMITÉ D'AUDIT POUR LES SÉANCES TENUES EN 2020 (en EUR)

Présidente	4.200
Autres membres (ensemble)	4.800

Comité de rémunération

COMPOSITION ET MISSION

Le Comité de rémunération a été constitué conformément à l'article 3bis, §17 de la Loi de 1962. Le Comité des rémunérations est composé de quatre membres, nommés par le conseil d'administration en son sein, dont deux sont administrateurs indépendants. Le Comité de rémunération est présidé par un administrateur indépendant.

Au 31 décembre 2020, le Comité de rémunération se composait comme suit:

- **Jeanine Windey** , *Administratrice indépendante, présidente du comité*
- **Lieve Schuermans** , *Administratrice indépendante*
- **Pascal Lizin** , *Président*
- **Jan Verschooten** , *Administrateur*

Le Comité de rémunération est chargé, à la demande du Conseil d'administration ou d'initiative, de transmettre des propositions de décision, avis et recommandations au conseil d'administration relatives aux avantages pécuniaires, directs ou indirects, immédiats ou reportés, en ce compris le régime de pension, de retraite et de survie, qui concernent les administrateurs, en ce compris l'Administrateur délégué, et les membres du Comité exécutif, et plus généralement, sur les questions de nomination et de rémunération des administrateurs, de l'Administrateur délégué et des autres membres du Comité exécutif.

Le règlement d'ordre intérieur du Comité de rémunération prévoit qu'il est également chargé de veiller, au moins une fois par an, à la tenue et la mise à jour de la liste des mandataires représentant les intérêts de la SFPI dans les sociétés du portefeuille de la SFPI. Le Comité de rémunération fait régulièrement rapport au Conseil d'administration à ces sujets.

RÉMUNÉRATION

Le Comité de rémunération a tenu cinq séances au cours de l'exercice 2020.

Les membres du Comité de rémunération reçoivent un jeton de présence de 400 EUR par séance, tandis que la présidente se voit octroyer la somme de 600 EUR à chaque réunion.

Le taux de présence des administrateurs aux différentes sessions du Comité de rémunération sur l'ensemble de l'année 2020 est de:

- 100 % d'administrateurs présents

INDEMNITÉS DES MEMBRES DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION POUR LES SÉANCES TENUES EN 2020 (en EUR)

Présidente	3.000
Autres membres (ensemble)	6.000

Évaluation régulière

Le Conseil d'administration évalue régulièrement l'efficacité, le bon fonctionnement et la composition des organes et comités et les améliorations qui pourraient être apportées.

Afin d'améliorer la qualité et l'objectivité de ces évaluations la SFPI a recours périodiquement à une agence professionnelle externe, qui formule des recommandations visant à optimiser l'organisation et l'efficacité des organes et des comités de la société. Les organes et comités veillent au suivi et à la mise en œuvre de ces recommandations sous la responsabilité des présidents du Conseil d'administration et des comités consultatifs spécialisés.

Contrôle

Le contrôle de la situation financière, des comptes annuels et de la régularité des opérations à constater dans les comptes annuels est confié à un commissaire nommé par l'Assemblée générale parmi les membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Le commissaire de la société est Mazars Réviseurs d'entreprise SC SCRL (dont le siège est sis à l'avenue Marcel Thiry 77, bte 4, à 1200 Woluwé-Saint-Pierre et dont le numéro d'entreprise est le 428.837.889), représenté par Monsieur Anton Nuttens.

La SFPI est également soumise à la tutelle administrative exercée à l'intervention d'un commissaire du gouvernement conformément à l'article 1^{er}, §2 de la Loi de 1962. Celui-ci peut s'opposer à l'exécution de toute mesure qui serait contraire soit aux lois et arrêtés, aux statuts ou au contrat de gestion, soit aux objectifs prioritaires de la politique financière de l'État. Le commissaire du gouvernement était, jusqu'au 30 novembre 2020, Monsieur Sven De Neef. À compter du 1^{er} décembre, ce dernier a été remplacé par Monsieur Eddy Peeters.

La société a par ailleurs institué une fonction d'audit interne, qui est une fonction indépendante et permanente conçue pour améliorer, par le biais de missions d'audits financier et opérationnel, la performance et la gouvernance de la société. Afin de garantir l'indépendance et améliorer la qualité de l'audit interne, la fonction d'audit interne est confiée à des consultants externes. L'auditeur interne de la société est DSD Associates Audit & Advies BV BVBA (dont le siège est sis à Attenrodestraat 43, à 3391 Meensel-Kiezegem et dont le numéro d'entreprise est le 828.471.555).

Le commissaire du gouvernement a été remplacé le 1^{er} décembre 2020. Aucun autre changement n'est intervenu au niveau des responsables du contrôle en 2020.

Le Conseil d'administration réexamine et adapte la charte de gouvernance d'entreprise en fonction des besoins et de l'évolution des activités de la société

Charte de gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'administration a adopté une charte de gouvernance d'entreprise, laquelle inclut les règlements d'ordre intérieur du Conseil d'administration, du Comité exécutif et des comités consultatifs spécialisés. Elle a été amendée le 29 septembre 2020 et pour la dernière fois le 9 mars 2021. Elle est disponible sur le site internet de la SFPI.

Le Conseil d'administration réexamine et adapte la charte de gouvernance d'entreprise en fonction des besoins et de l'évolution des activités de la société en respectant les dispositions légales, réglementaires et statutaires applicables à la SFPI, ainsi que les règles et conditions spéciales arrêtées dans le contrat de gestion entre l'État belge et la SFPI.

Dérogation au Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2020 (« Code 2020 »)

Les principales dérogations au Code 2020 peuvent être synthétisées comme suit :

- De manière générale, les grands traits du modèle de gouvernance de la société sont déterminés par la Loi de 1962, notamment son caractère moniste. Toute modification à apporter aux règles qui régissent l'exercice ou le contrôle de la gestion de la société doit donc s'inscrire dans le cadre de la Loi de 1962. Certaines modifications ne peuvent parfois être adoptées par l'Assemblée générale, que moyennant une modification législative préalable.
- Les administrateurs, en ce compris l'Administrateur délégué, sont nommés et révoqués par le Roi par arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres. Ils ne sont pas nommés, ni révoqués, par l'Assemblée générale sur proposition du conseil d'administration, lui-même assisté par le comité de rémunération. Les administrateurs indépendants sont nommés par l'Assemblée générale sur proposition motivée d'un jury indépendant constitué par le Roi.
- La composition du Conseil d'administration, des comités spécialisés et du Comité exécutif est largement organisée par la Loi de 1962. Le Code 2020 recommande la présence d'au moins trois administrateurs indépendants. La Loi de 1962 prévoit à ce jour que le Conseil d'administration compte deux administratrices indépendantes.
- Le Code 2020 recommande que la durée du mandat d'administrateur n'excède pas quatre années. Les administrateurs de la société sont nommés pour un terme renouvelable de six ans maximum.
- Le Code 2020 recommande que la rémunération des managers exécutifs comprenne une partie fixe et une partie variable et que la partie variable soit liée à leurs performances individuelles et à celles, globales, de la société. C'est le cas pour l'Administrateur délégué. Mais la rémunération des membres du Comité exécutif, autres que l'Administrateur délégué, ne comprend à ce jour pas de partie variable.
- Le Code 2020 recommande que les administrateurs non exécutifs reçoivent une partie de leur rémunération sous la forme d'actions. Ce n'est pas le cas en l'espèce. Toutes les actions de la société sont aux mains de l'État fédéral.

Conformément à l'article 3bis, § 18 de l'Arrêté royal du 28 septembre 2006 pris en exécution de l'article 8 de la loi du 26 août 2006 portant fusion de la Société fédérale d'Investissement et de la Société fédérale de Participations, les soussignés ont remis, en leur qualité d'administrateurs indépendants, le rapport sur l'exercice de leur mandat durant l'année 2020 qui doit être repris intégralement dans le rapport annuel de la société.

L'exercice 2020 a à nouveau été caractérisé par une augmentation de l'activité de la société; celle-ci s'est traduite par une croissance du bilan (de 0,16 millions EUR) à 2,5 milliards EUR. Le résultat de l'exercice s'élève à 17,0 millions EUR dont 4,2 millions EUR seront distribués au titre du dividende.

Hors missions déléguées, les transactions les plus marquantes en 2020 (en raison de leur ampleur budgétaire) concernent l'investissement dans Blueberry de 79,3 millions EUR et les investissements de suivi dans Asco de 30,0 millions EUR et Sonaca de 25,0 millions EUR.

La société a poursuivi l'extension de son portefeuille en y intégrant 23 nouvelles participations dans des entreprises, des fonds et des investissements de suivi et 1 mission déléguée. Parmi les nouvelles participations, relevons le rachat de la Sabca et son intégration au sein du nouveau groupe belge Blueberry actif dans l'aéronautique. La Belgique a une expertise historique et reconnue dans ce secteur. Ces investissements représentent des engagements financiers de quelques 275 millions EUR. Tout comme lors de l'exercice précédent, la SFPI a réalisé des investissements de suivi à hauteur d'un montant total de quelque 93,8 millions EUR, notamment donc en faveur de Sonaca, Sabena Aerospace Engineering et Asco.

Le montant des réductions de valeur sur les immobilisations financières s'élève à 28,4 millions EUR pour l'exercice 2020.

Tous les projets retenus ont fait l'objet d'une évaluation préalable. Ils ont été sélectionnés ensuite sur la base de leur contribution potentielle aux intérêts de l'économie et de la société belge en général.

Nous soulignons par ailleurs le rôle clé joué par la SFPI lorsqu'elle agit en mission déléguée pour l'État.

Le tour d'horizon des investissements donne l'occasion aux administrateurs indépendants de préciser que l'examen de ces dossiers s'est appuyé sur des informations suffisamment documentées, qui ont été mises à la disposition des administrateurs de telle sorte que, forts de leur connaissance satisfaisante des dossiers, ces derniers ont toujours pu participer efficacement aux débats.

Dans le même ordre d'idées, les administrateurs indépendants confirment que les délibérations au sein du conseil se sont toujours déroulées dans un esprit sincère et ouvert, ce qui a favorisé la prise de décisions intégrant de manière équilibrée les différents intérêts en jeu.

Enfin, les administrateurs indépendants soulignent – pour autant qu'ils ont pu le vérifier – que la société est gérée correctement, que la société et toutes les personnes concernées ont agi correctement, conformément aux dispositions légales et réglementaires et, le cas échéant, dans le respect des règles en matière de conflits d'intérêts.

Bruxelles, le 13 septembre 2021

Jeanine Windey,
administratrice indépendante

Lieve Schuermans,
administrateur indépendant

Rapport du Comité de rémunération

1°. — Conformément à l'article 3bis § 17 de l'arrêté royal du 28 septembre 2006, pris en exécution de l'article 8 de la loi du 26 août 2006 portant fusion de la Société fédérale d'Investissement et la Société fédérale de Participations, un Comité des Rémunérations (ci-après, «le RemCom») a été institué qui est composé de quatre membres, qui sont actuellement, le Président de la SFPI, deux administrateurs indépendants et un administrateur. Comme le prévoient l'article 3bis §17 précité ainsi que l'article 5 du Règlement d'Ordre Intérieur du RemCom, la présidence de celui-ci est assurée par l'un des administrateurs indépendants siégeant au sein du conseil d'administration de la SFPI.

2°. — Au cours de l'année 2020, le RemCom s'est réuni à cinq reprises, soit, le 3 février 2020, le 9 mars 2020, le 7 septembre 2020, le 9 novembre 2020 et le 16 décembre 2020. Chacune des réunions a fait l'objet d'un procès-verbal, régulièrement approuvé. Tous les points discutés impliquant un avis ou une recommandation furent transmis régulièrement au conseil d'administration le plus proche (ci-après, le « Conseil »).

Un rapport d'activité intermédiaire a été établi au mois de septembre 2020 et remis au Conseil pour qu'il soit en mesure d'apprécier les travaux effectués par le RemCom.

I. PROCESSUS D'ÉVALUATION DU CEO ET DE L'EXCOM

1.1 — Les travaux du RemCom au cours de l'année 2020 ont été dans une large mesure consacrés à la mise en place du processus d'évaluation de l'administrateur délégué et de l'Excom, aux fins de soumettre, en fin d'exercice, une lecture détaillée des objectifs réalisés et le cas échéant une proposition de rémunération variable du CEO au Conseil, seul organe à être compétent pour prendre la décision.

A ce propos, il faut rappeler que l'institution d'un comité exécutif (ci-après, «l'ExCom») a eu lieu en application de l'article 3bis, § 16 de la loi du 2 avril 1962 relative à la Société fédérale de Participations et d'Investissement et aux sociétés régionales d'investissement («Loi de 1962») et conformément aux statuts et à la charte de gouvernance de la société. À l'issue d'un processus de sélection confié au RemCom et à sa présidente et qui avait débuté en 2018, l'ExCom a pu être mis en place formellement au cours du 1^{er} semestre 2019. Le Rapport du RemCom afférent à l'année 2019 retrace le processus de désignation.

L'ExCom a pour mission d'assurer la gestion journalière de la société, sous la responsabilité de l'administrateur délégué. Il est constitué de ce dernier et de trois membres, désignés par le conseil d'administration. Ces trois membres sont, un directeur chargé des finances et de l'administration (Chief Financial and Administrative Officer) et de deux directeurs chargés des investissements et des participations (Chief Investment Officers).

Il a donc fallu adapter à la situation nouvelle d'une gestion journalière «plurielle», la méthodologie et les paramètres d'évaluation annuelle de la mission de l'administrateur délégué, dont la bonne exécution reste de la responsabilité de ce dernier.

1.2 — C'est dans ce nouveau contexte que, répondant à la demande qui lui en avait été faite, l'administrateur délégué a établi un document énonçant les divers objectifs qu'il se fixait pour l'année 2020 («la Note»). Celui-ci a été communiqué au RemCom au début du mois de février 2020, sous la forme d'un tableau Excell.

Lors de sa réunion du 9 février 2020, Le RemCom a procédé à l'analyse minutieuse des différentes missions retenues, au regard des attentes légitimes de la SFPI et de ses propres objectifs. L'administrateur délégué a d'ailleurs été invité à participer à une partie de la réunion, pour expliciter ses visions et certains points de sa Note, en particulier.

1.3.1 — Le RemCom a apprécié que les objectifs repris dans la Note étaient déjà définis comme individuels (ou collectifs) et répartis entre les différents membres de l'Excom. Ainsi, chaque objectif retenu par l'administrateur délégué est complété par la mention du ou des membres de l'ExCom auquel/auxquels il(s) a(ont) été délégué(s), tenant compte de leurs responsabilités actuelles.

Pareillement, les objectifs ont été inscrits dans le temps, et ainsi répartis sur les 4 quatre trimestres de l'année. Le trimestre retenu pour la réalisation de chacun des objectifs a été fixé dans la Note, sur la base de sa priorité plus ou moins urgente pour permettre à la SFPI d'assurer le respect de ses propres engagements.

La mission, sur proposition du RemCom a été répartie en grandes sections, étant la Stratégie, la Gestion quotidienne, la Digitalisation, la Communication et enfin la Gouvernance opérationnelle, chacune

des sections ayant sa pondération qui a également fait l'objet d'une discussion au sein du Remcom (sans préjudice de sous-sections)...

1.3.2 — L'année a été affectée par la Crise du Covid. Aussi, en cours d'année il a été convenu, en concertation avec les membres de l'ExCom, de mesurer l'incidence de celle-ci sur la réalisation des objectifs. Il est apparu que cette crise avait en effet fortement mobilisé les équipes, obligées d'intégrer de nouvelles priorités non envisagées ab initio. C'est dans ce cadre qu'a été ajouté un objectif consistant en la « Gestion de la crise Covid » celle-ci ayant obligé la SFPI à redéployer ses ressources dans un mode crisis management afin de répondre à son rôle de conseiller du gouvernement dans son soutien à l'économie belge. Ce fut l'occasion pour la SFPI de démontrer son rôle et la capacité de réactivité de ses équipes pour faire face à une situation inédite.

1.3.3 — Dans le cadre de cet examen, le RemCom a pu constater que, nonobstant la Crise Covid-19, l'ExCom avait été en mesure de progresser sur la plupart des autres objectifs et qu'aucun d'entre eux n'avait fait l'objet d'une demande de suppression.

Lors de sa réunion du 16 décembre 2020, qui avait à l'ordre du jour, notamment, celui de l'évaluation de l'administrateur délégué pour soumettre une proposition au Conseil, le RemCom a constaté que les objectifs avaient été atteints étant, (i) la finalisation de l'intégration de l'ExCom, (ii) l'évolution stratégique envisagée, (iii) la mise en place de nouveaux outils de gestion destinés, précisément, à soutenir cette évolution stratégique et, (iv) la gestion de la crise Covid.

Pareillement, le RemCom a reçu le 16 décembre 2020, comme il l'avait demandé, les nouveaux objectifs pour l'année 2021. Après les avoir examinés et validés, il les soumettra au Conseil, avec la recommandation de les approuver.

II. AUTRES SUJETS TRAITÉS

2.1 — Le RemCom a eu l'occasion au cours de l'année écoulée d'examiner les propositions de modification des Chartes de Gouvernance et autres règlements.

En ce qui concerne plus spécialement le ROI du RemCom il a été convenu que le Président de la SFPI et la Présidente du RemCom soient informés des postes vacants concernant les cadres supérieurs et intermédiaires, sans immixtion dans le processus de recrutement qui relève de la gestion journalière. Dans ce cadre, la politique salariale de la société sera également évoquée.

Il a été décidé, toujours en ce qui concerne le RemCom qu'un rapport d'activité écrit serait établi, en cours d'année, chaque fois que les délibérations du RemCom portent sur un avis ou une proposition à soumettre au Conseil.

L'ensemble des projets de modification des Chartes de Gouvernance et autres règlements examinés ont tous pu être soumis au Conseil qui les a approuvés.

2.2 — Le RemCom a également examiné la liste des mandats externes conférés par la SFPI afin de vérifier si ces derniers étaient exercés dans le respect des règles de gouvernance interne. Ce point a fait l'objet de développement dans le cadre du rapport annuel, auquel il est renvoyé.

Bruxelles le 12 juillet 2021

La Présidente
Jeanine Windey

Gestion des risques

MISSIONS DÉLÉGUÉES

Dans le cadre des opérations réalisées pour le compte des pouvoirs publics, la SFPI est liée sur le plan juridique, mais les coûts, ainsi que les recettes, relèvent des pouvoirs publics. La loi du 2 avril 1962 stipule que l'État procure à la SFPI les ressources financières nécessaires à l'accomplissement de toute mission qui lui serait éventuellement confiée et à la couverture des charges qui en découlent. Les opérations exécutées par la SFPI en application de ces missions sont présentées de façon distincte dans les comptes.

Les opérations de grande envergure de 2008-2009 avec les banques sont organisées selon cette disposition. Pour de telles opérations, la SFPI n'a donc aucun risque financier à supporter dans la mesure où l'État en assume les conséquences financières. Les coûts des litiges portant sur ces opérations sont également à la charge de l'État.

Les missions déléguées sont comptabilisées hors bilan et les participations sont, en outre, comptabilisées à leur valeur initiale d'investissement.

SOLVABILITÉ

La société a contracté des emprunts auprès des sociétés AG Insurance, Belfius, Ethias et KBC pour un montant total de 10.200.000 EUR dans le cadre du Belgian Growth Fund I à la seule fin d'optimiser la structure de l'investissement. La société n'a aucune autre dette financière.

ACTIFS FINANCIERS ET CRÉANCES À LONG TERME

Les seuls risques potentiels se situent du côté des participations. Tous les éléments pertinents à disposition à la date du présent rapport annuel ont été pris en considération pour l'établissement d'éventuelles corrections de valeurs, lesquelles figurent dans le «rapport financier» de la société. Les valorisations sont calculées sur une base individuelle, conformément aux règles d'évaluation de la société.

ACTIONS JURIDIQUES CONTRE SAIRGROUP ET DIVERSES SOCIÉTÉS DU GROUPE (EN LIEN AVEC LA FAILLITE DE SABENA)

La SFPI, l'État belge et Zephyr-Fin détenaient les participations suivantes dans Sabena :

- SFPI: 1.119.412.313 actions (en mission déléguée) et 81.452.000 actions (pour compte propre);
- État belge: 640.748.000 actions;
- Zephyr-Fin: 895.323.084 actions.

Le capital social total de la Sabena était représenté par 5.426.200.508 actions.

Dans le cadre des opérations de liquidation de la faillite de la Sabena, la SFPI, l'Etat belge et Zephyr-Fin ont introduit une action civile devant les juridictions belges, contre SAirGroup et diverses sociétés de son groupe, qui est toujours en cours.

La Cour d'appel de Bruxelles a rendu le 27 janvier 2011 un arrêt déclarant non fondées certaines demandes formées par la SFPI, l'État belge et Zephyr-Fin, visant à mettre en cause la responsabilité civile de SAirGroup et de SAirLines. Pour le surplus, la cour a réservé à statuer sur les autres demandes, liées à l'instruction pénale, en raison de l'application de la règle «le pénal tient le civil en état».

Les trois parties précitées se sont pourvues en cassation. Par son arrêt prononcé le 4 décembre 2014, la Cour de cassation a rejeté leurs pourvois. Par conséquent, l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Bruxelles en date du 27 janvier 2011 est devenu définitif en ce qui concerne les demandes qu'il avait tranchées.

La cause reviendra ultérieurement devant la Cour d'appel de Bruxelles, qui aura alors à se prononcer sur les demandes laissées en suspens.

A ce stade, à la suite d'une plainte, de SAirGroup et de SAirLines, un dossier pénal est toujours en suspens, le dossier 2004/082 (désormais référence 43/15), qui a été ouvert du chef d'infractions liées à l'état de faillite et d'abus de biens sociaux. Il semblerait que seule la Sabena (en tant que société en faillite) ait été mise en cause dans le cadre de cette instruction et aucun élément dans le dossier ne semble a priori susceptible de constituer une charge à l'encontre de l'État belge, de la SFPI ou de sa filiale Zephyr-Fin.

ACTION JURIDIQUE CONTRE LA SFPI CONCERNANT L'ACHAT D'ACTIONS ASTRID

La SFPI a acquis les actions d'ASTRID auprès du Holding Communal, à présent en liquidation, en mission déléguée au sens de l'article 2, §3 de la loi du 2 avril 1962 relative à la Société fédérale de Participations et d'Investissement et les sociétés régionales d'investissement. Par conséquent, le risque financier n'incombe pas à la SFPI, mais à l'État.

Le cabinet Deloitte s'est vu confier la tâche de déterminer le prix de vente de ces actions en 2011. Toutefois, la situation financière précaire dans laquelle se trouvait le Holding Communal SA à l'époque a contraint l'affaire à être traitée de toute urgence, amenant l'expert à évaluer, dans son dernier rapport, les actions entre 52 et 61 millions EUR. Le Holding Communal réclame à présent le paiement d'un montant de 56 millions EUR.

Il subsiste depuis lors une divergence d'interprétation de l'estimation de la valeur des actions ASTRID entre la SFPI et le Holding Communal. Conformément à la décision du gouvernement et dans l'attente de nouvelles instructions, la SFPI s'en est tenue au paiement de la somme de 52 millions EUR pour le transfert des actions.

Le Holding Communal a assigné la SFPI afin que celle-ci soit condamnée au paiement du solde supposé du prix de rachat de 4 millions EUR. Compte tenu du fait que la SFPI agit en mission déléguée pour le compte de l'État belge, ce dernier est intervenu volontairement dans l'action en cours.

La 9^e Chambre du tribunal de commerce néerlandophone de Bruxelles a tranché l'affaire par un jugement du 8 janvier 2016.

Le tribunal a débouté le liquidateur du Holding Communal de toutes ses demandes et condamne la demanderesse aux frais et dépens de l'instance.

Le tribunal a considéré en substance que par le Second Addendum au contrat initial, les parties ont irrévocablement consenti à une cession d'actions pour un prix de 52 millions EUR, à charge pour le Holding Communal de prouver qu'il y avait un accord entre parties pour le prix de 56 millions EUR, preuve que, selon le tribunal, le Holding Communal ne rapporte pas.

Le 8 juin 2016, le liquidateur du Holding Communal a interjeté appel contre ce jugement. En 2020, l'affaire était encore devant la cour d'appel de Bruxelles (2016/AR/998).

La crise mondiale de santé publique résultant de l'épidémie de la COVID-19, a provoqué une volatilité et une perturbation considérables des marchés financiers depuis le début du mois de mars 2020.

La crise mondiale de santé publique résultant de l'épidémie de la COVID-19, a provoqué une volatilité et une perturbation considérables des marchés financiers depuis le début du mois de mars 2020. En outre, les mesures de confinement ainsi que les mesures actuelles prises pour protéger la population contre la propagation du virus provoquent des effets très graves sur l'économie de notre pays, notamment pour quelques secteurs particulièrement touchés. À ce jour, des incertitudes persistent, la SFPI reste attentive à vérifier d'éventuelles conséquences structurelles sur ses participations afin d'en tenir compte lors de l'élaboration de ses états financiers.

Pour ce qui concerne l'année 2020, il faut noter que les effets de la crise sanitaire se sont manifestés à trois niveaux pour ce qui concerne la SFPI :

- Niveau organisationnel : vu les restrictions en matière de déplacement, la SFPI a mis en place en très peu de temps une nouvelle forme d'organisation qui repose sur les outils informatiques qui étaient déjà disponibles. Cette organisation a privilégié le télétravail mais, compte tenu des outils disponibles, des processus existants et de la flexibilité des collaborateurs, la continuité des activités a pu être assurée. Le mot « continuité » est même un peu faible étant donné que, en particulier au début de la crise, l'intensité des travaux a été nettement supérieure à celle d'une période normale, avec un rôle accru de la SFPI qui en résulte.
- Niveau des recettes : compte tenu de contraintes émanant des organismes de régulation dans certains cas, d'une saine prudence afin de

conserver un maximum de liquidités au sein de l'entreprise pour faire face à l'incertitude qui régnait pendant les premiers mois de l'année 2020 au début de la crise sanitaire internationale dans d'autres, un certain nombre de participations ont suspendu ou annulé le versement d'un dividende en 2020. Cela a eu également comme conséquence l'absence de commission de gestion que la SFPI reçoit dans le cadre des dividendes payés par Belfius. Toutefois, vu les dispositions qui régissent le versement de cette commission, il s'agit d'un report car le montant pourra être prélevé lors d'un prochain versement de dividende.

- Niveau de la valeur des investissements SFPI : à l'exception du secteur aérien, la crise a un profil relativement asymétrique avec pour conséquence que l'impact de la crise peut varier fortement entre entreprises appartenant à un même secteur. Par conséquent, la SFPI n'a pas dû procéder à des réductions de valeur massives liées aux conséquences de la crise. Dans le secteur aérien, la SFPI a soutenu plusieurs de ses participations en augmentant son exposition. En outre, dans le cadre de missions déléguées et donc reprises en hors bilan, la SFPI a soutenu Brussels Airlines et Avia Partner Belgium. Cette intervention dans Brussels Airlines en mission déléguée, ainsi que le soutien allemand de 9 milliards d'euros en faveur de Lufthansa, maison mère de Brussels Airlines, a permis de considérer que le niveau de risque sur le prêt existant à Brussels Airlines, avec garantie de la maison mère, n'était pas modifié par les effets de la crise.

Conflits d'intérêts

Au cours de l'exercice social 2020, deux décisions du Conseil d'administration ont donné lieu à l'application de l'article 7:96 du Code des sociétés et des associations.

- a) Lors de la réunion du Conseil d'administration du 18 février 2020, Monsieur Renaat Berckmoes a fait état d'un conflit d'intérêts en rapport avec le dossier «Fortino Capital Venture II», dans la mesure où il était administrateur dans la future société de gestion de Fortino Capital Venture II.

La SFPI a décidé d'un investissement de 10 millions EUR dans Fortino Capital Venture II

Cet investissement constitue pour la SFPI, une opération habituelle conclue dans des conditions et sous les garanties normales du marché pour des opérations de même nature. Fortino Capital Venture II est en effet un modèle classique de fonds de capital-investissement avec une rémunération pour la société de gestion conforme aux pratiques de marché.

Nonobstant, Monsieur Renaat Berckmoes n'est intervenu à aucun moment dans le cadre de l'analyse du dossier. Il n'a pas participé aux discussions s'y rapportant lors de la réunion du Comité stratégique du 10 février 2020 et il n'a pas davantage participé aux délibérations et au vote s'y rapportant lors de la réunion du Conseil d'administration du 18 février 2020. Les documents préparatoires en rapport avec ce dossier ne lui ont par ailleurs pas été communiqués.

- b) Lors de la réunion du Conseil d'administration du 29 septembre 2020, Monsieur Luc Keuleneer a fait état d'un potentiel conflit d'intérêts en rapport avec le dossier «Euronext».

Euronext envisageait l'acquisition de la bourse italienne. La SFPI était invitée à se prononcer sur son soutien, ou non, à la transaction, sachant qu'en cas de concrétisation de la transaction, la SFPI risquait de perdre son siège d'administrateur chez Euronext.

Monsieur Luc Keuleneer occupe le siège d'administrateur chez Euronext pour lequel la SFPI est en droit de proposer un candidat. Ce mandat est rémunéré. Compte tenu des conséquences patrimoniales liées à la perte de ce siège pour Monsieur Luc Keuleneer, il a déclaré un intérêt potentiellement opposé à la position que la SFPI devait décider d'adopter.

La décision prise par la SFPI dans ce contexte est encore à ce jour couverte par la confidentialité. Mais elle n'a eu aucune conséquence patrimoniale sur la société en 2020.

Monsieur Luc Keuleneer n'est intervenu à aucun moment dans le cadre de l'analyse du dossier. Il n'a pas participé aux délibérations et au vote s'y rapportant lors de la réunion du Conseil d'administration. Les documents préparatoires en rapport avec ce dossier ne lui ont par ailleurs pas été communiqués.

En application de l'article 3ter, §2 de la loi du 2 avril 1962 relative à la société fédérale de Participations et d'Investissement et les sociétés régionales d'investissement et de la disposition 40 de la charte de gouvernance d'entreprise, les conflits de fonctions suivants ont par ailleurs été déclarés:

- a) Lors de la réunion du Conseil d'administration du 16 janvier 2020, Monsieur Olivier Henin a fait état d'un potentiel conflit de fonctions dans le cadre l'acquisition des actions dans Sabca, de concert avec Sabena Aerospace, du fait de son mandat dans Sabena Aerospace.
- b) Lors de la réunion du Conseil d'administration du 21 janvier 2020, Monsieur Wouter Everaert a fait état d'un conflit de fonctions potentiel en rapport avec une décision de désinvestissement total ou partiel de la participation dans Avantium, du fait de sa fonction chez Participatiemaatschappij Vlaanderen.
- c) Lors de la réunion du Conseil d'administration du 18 février 2020, Monsieur Wouter Everaert a fait état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec une décision d'investissement dans Fortino Capital Venture II du fait de sa fonction chez Participatiemaatschappij Vlaanderen.
- d) Lors de la réunion du Conseil d'administration du 9 mars 2020, Monsieur Wouter Everaert a fait état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec une décision d'investissement dans In2Action, du fait de sa fonction chez Participatiemaatschappij Vlaanderen.

- e) Lors de la réunion du Conseil d'administration du 31 mars 2020, Monsieur Olivier Henin a fait état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec un investissement complémentaire dans Sabena Aerospace Engineering du fait de son mandat dans Sabena Aerospace Engineering.
- f) Lors de la réunion du Conseil d'administration du 28 avril 2020, Monsieur Pascal Lizin a fait état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec un investissement dans Sonaca, du fait de son mandat chez Sonaca. De même, Monsieur Jan Verschooten a fait état d'un conflit de fonctions en rapport avec un investissement dans Asco, du fait de son mandat chez Asco.
- g) Lors de la réunion du Conseil d'administration du 14 juillet 2020, Monsieur Wouter Everaert a fait état de potentiels conflits de fonctions en rapport avec des décisions d'investissement dans Pharmafluidics, ExeVir Bio, CIM Capital Restruct et Itineris du fait de sa fonction chez Participatiemaatschappij Vlaanderen.
- h) Lors de la réunion du Conseil d'administration du 29 septembre 2020, Monsieur Olivier Henin a fait état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec une décision de réaménagement des prêts consentis à Sabena Aerospace Engineering et Blueberry, du fait de ses mandats dans ces entreprises.
- i) Lors de la réunion du Conseil d'administration du 8 octobre 2020, Monsieur Wouter Everaert a fait état de potentiels conflits de fonctions en rapport avec des décisions d'investissement dans Remynd, OMX et Addax du fait de sa fonction chez Participatiemaatschappij Vlaanderen.
- j) Lors de la réunion du Conseil d'administration du 20 octobre 2020, Monsieur Wouter Everaert a fait état de potentiels conflits de fonctions en rapport avec des décisions d'investissement dans Lineas, FOMCAP IV Privak, Micledi Microdisplays et Heran Healthtech Fund I du fait de sa fonction chez Participatiemaatschappij Vlaanderen.
- k) Lors de la réunion du Conseil d'administration du 17 novembre 2020, Monsieur Wouter Everaert a fait état de potentiels conflits de fonctions en rapport avec des décisions d'investissement dans Sequana Medical et V-Bio Fund 2 du fait de sa fonction chez Participatiemaatschappij Vlaanderen.
- l) Lors de la réunion du Conseil d'administration du 8 décembre 2020, Monsieur Wouter Everaert a fait état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec une décision d'investissement dans Unifly, du fait de sa fonction chez Participatiemaatschappij Vlaanderen.
- m) Lors de la réunion du Conseil d'administration du 22 décembre 2020, Monsieur Olivier Henin a fait état d'un potentiel conflit de fonctions en rapport avec une décision d'investissement dans Air Belgium, du fait de sa fonction chez Sabena Aerospace Engineering.

Dans chacune de ces hypothèses, les administrateurs concernés se sont abstenus de délibérer et de voter sur le point de l'ordre du jour touché par le potentiel conflit de fonctions.

Politique en matière de confidentialité et de détention de participations

Dans le cadre de ses missions, la SFPI intervient financièrement, par l'acquisition de participations ou autrement, auprès d'entreprises, tant directement ou indirectement, et à la fois d'initiative et en mission déléguée.

La SFPI est dans ce contexte amenée à obtenir des informations relatives à ces entreprises ou, plus largement, aux secteurs de l'économie dans lesquels opèrent ces entreprises. Ces informations lorsqu'elles ne relèvent pas du domaine public, sont confidentielles et ne peuvent être divulguées à des tiers.

Ces informations ne peuvent pas davantage être utilisées par les personnes qui exercent des fonctions au sein de la SFPI, pour réaliser ou faire réaliser des opérations concernant leur patrimoine ou le patrimoine d'un tiers, en dehors du cadre des tâches qui leur incombent dans le cadre de leurs fonctions.

Afin d'éviter l'utilisation abusive ou la communication inappropriée d'informations, non accessible au public, auxquelles des personnes actives au sein de la SFPI ou dans le cadre de leurs fonctions, ont accès, la SFPI a établi sur une base volontaire, des règles ad hoc régissant les transactions sur les titres des entreprises de son portefeuille et la publicité de telles transactions auxquelles doivent adhérer tous les administrateurs et membres du personnel de la SFPI. Ils s'engagent en permanence à la plus stricte transparence sur la détention (par eux ou par des personnes qui

leur sont liées) de titres dans toutes les sociétés dans lesquelles la SFPI investit, tant directement qu'indirectement. Ces règles s'inspirent de la réglementation en matière d'abus de marché et de la réglementation MiFID applicables aux entreprises d'investissement réglementées.

Tous les administrateurs et collaborateurs de la SFPI, à tous les niveaux de son organisation, sont par ailleurs tenus à un devoir strict de confidentialité pour toutes les informations auxquelles ils peuvent accéder en raison de leurs responsabilités professionnelles et qui ne relèvent pas du domaine public, notamment les informations relatives aux entreprises en faveur desquelles la SFPI a investi ou envisage d'investir.

Les conseillers externes sont tenus par des engagements de confidentialité écrits et appropriés de confidentialité ou par le secret professionnel.

Ceci vaut sans préjudice de toute disposition d'ordre public plus stricte applicable, notamment celles en matière de droit de la concurrence, de secret des affaires, de traitement de données personnelles, et d'abus de marché.

Les informations confidentielles qui constituent des données personnelles ne peuvent en outre être traitées et divulguées que conformément à la politique vie privée de la SFPI.

Ambition en matière de responsabilité sociétale

La société considère que la prise en compte des questions sociétales et de gouvernance contribue de manière importante au progrès économique. La volonté de la SFPI d'intégrer des préoccupations socié-

tales à ses activités se traduit par des actions tant au niveau de son activité d'investissement et de gestion de participations, qu'au niveau de sa propre organisation.

LA SFPI UN INVESTISSEUR SOCIALEMENT RESPONSABLE.

La SFPI entend favoriser, au travers de ses participations et investissements, le développement d'une économie durable en Belgique. C'est pourquoi elle privilégie les interventions en faveur d'entreprises qui se soucient de cette thématique et encourage les entreprises dans lesquelles elle détient des participations à adopter et renforcer leurs pratiques responsables.

Cette volonté se traduit par des actions à divers niveaux.

Les interventions financières font suite à un projet qui est analysé par rapport à des critères à la fois financiers et sociétaux, l'objectif étant de rechercher un équilibre entre performances financières et sociétales et de prioriser les investissements responsables.

Par critères sociétaux, on entend des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance («critères ERG»), tels que la promotion de l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'économie des ressources naturelles, les retombées pour l'emploi, l'attention portée à l'éthique, les rémunérations des dirigeants et la promotion de la diversité.

De manière générale, la SFPI s'intéresse à toute solution innovante au service d'une croissance responsable. La durabilité est un facteur clé dans l'appréciation d'une opportunité d'investissement.

Une attention particulière est à ce titre prêtée aux entreprises qui cherchent par des approches innovantes à répondre à des enjeux sociétaux, par exemple en démontrant un impact positif sur au moins 1 des 17 objectifs de développement durable de l'ONU: améliorer un diagnostic, prévenir ou traiter des maladies, contribuer au bien-être des patients, soutenir le développement de solutions technologiques au service d'une société durable et plus propre, ou encore, créer des emplois de qualité.

En 2020, la SFPI a également fait des investissements à impact l'un des grands axes de sa stratégie pour 2020-2025. Au-delà de l'investissement socialement responsable, la société réserve donc une partie de ses investissements à des entreprises spécifiquement dédiées aux développements de solutions qui visent à générer des impacts environnementaux et sociaux.

L'Accord du Gouvernement du 30 septembre 2020 a en outre prévu de charger la société, en mission déléguée, de la conception et de la mise en place d'un ou plusieurs outils d'investissement focalisés notamment sur la transition écologique de l'économie belge et la lutte contre les changements climatiques.

La société participe également à la hausse des normes en matière de responsabilité sociétale dans les entre-

prises dans lesquelles elle détient une participation. Elle est attentive à la manière dont ces entreprises appréhendent leur responsabilité sociétale et organisent leur gouvernance. Et elle en tient compte, ensuite, dans toutes ses décisions ultérieures de gestion de ses participations.

Dans le but de renforcer son action sur ces thématiques, la SFPI a rédigé en 2019 des « Lignes directrices en matière de bonne gouvernance dans les entreprises dans lesquelles la société détient une participation ou un intérêt ». Dans ces guidelines internes, la SFPI insiste sur la croissance durable, les enjeux sociaux et écologiques des activités des entreprises de son portefeuille.

En adhérant à la « charte relative à l'exercice d'une fonction d'administrateur dans une société dans laquelle la société fédérale de Participations et d'Investissement détient une participation », les administrateurs qui veillent à la représentation de ses intérêts au sein des entreprises de son portefeuille se sont également engagés à favoriser dans toute la mesure du possible, le développement de hauts standards en matière de travail, d'éthique, d'environnement et de bonne gouvernance.

Une attention particulière est en outre portée à la prévention des risques liés aux investissements dans des paradis fiscaux.

LA SFPI UNE ENTREPRISE SOCIALEMENT RESPONSABLE.

Dans le même temps, la SFPI cherche à améliorer ses propres comportements. En 2020, elle a continué à faire vivre les valeurs fondamentales qu'elle défend, par l'intermédiaire de ses administrateurs et collaborateurs auxquels il est demandé d'agir quotidiennement en conformité avec les principes de son code d'éthique et de déontologie, son règlement en matière de transactions sur instruments financiers, ainsi que sa charte de gouvernance.

La société encourage également tous ses collaborateurs à privilégier en permanence la piste du recyclage, la réduction au maximum de l'utilisation d'eau et d'énergie et l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement.

Enfin, la SFPI a décidé de financer une Chaire académique auprès de l'Académie royale de Belgique. Le travail de recherche dans ce cadre porte sur la question des investissements de la société en lien avec la durabilité.

Pour plus d'informations au sujet des sociétés du portefeuille de la société, il est renvoyé aux rapports des entreprises elles-mêmes. Le contenu concret à donner à la Corporate Social Responsibility est propre à chaque entreprise en fonction de la nature et la localisation de ses activités.

La diversité constitue un élément important d'une saine gouvernance que la SFPI promeut aussi au travers de ses participations et investissements.

La SFPI, en tant que société d'intérêt public, se veut exemplaire en matière de diversité. Elle s'efforce de créer une culture de mixité et d'inclusion à tous les échelons de son organisation.

Conformément à l'article 3bis de la Loi du 1962, au moins un tiers des membres du Conseil d'administration de la société sont de sexe différent de celui des autres membres. En 2020, le Conseil d'administration comptait quatre femmes sur douze et deux des trois comités consultatifs étaient présidés par des femmes.

La composition du Conseil d'administration de la société est en outre fixée de façon à rassembler suffisamment de profils complémentaires et variés en termes d'âge, de sexe, de parcours académique, d'expérience professionnelle et d'équilibre linguistique. L'objectif est de limiter au maximum le risque de pensée unique et de contribuer à la richesse des débats.

Convaincue que la collaboration, les efforts collectifs et les talents complémentaires des hommes et des femmes permettront aux institutions financières de tirer le meilleur parti d'une intelligence collective précieuse, la SFPI a par ailleurs adhéré en 2018 à la charte «Diversité des genres en finances». Elle s'est ainsi engagée à soutenir la progression des femmes vers des postes de direction dans le secteur financier.

En cohérence avec son adhésion à cette charte, la société comprend au sein de son Comité exécutif des membres de sexe différent. Trois femmes sont également chargées de la coordination des trois services dit d'appui (HR, Finance et Legal).

De façon plus générale, le personnel de la SFPI se compose d'un large panel de profils. Les activités de la société requièrent une variété de talents, de métiers et de fonctions, laquelle contribue à des interventions financières judicieuses fondées sur des appréciations globales et multidisciplinaires.

La société poursuit dans cette optique une politique de ressources humaines inclusive, basée sur les talents. Elle attache une grande importance à la diversité et à l'égalité des chances de tous ses employés quels que soient leur genre, leur sexe, leur orientation sexuelle, leur pays d'origine, leur origine sociale, leurs moyens financiers, leur handicap,...

Elle propose pour tous des opportunités de développement personnel et professionnel gratifiantes à tous les niveaux de l'entreprise. Elle est soucieuse d'offrir un environnement de travail épanouissant, sécurisé et respectueux de la vie privée de ses collaborateurs et demande à chacun de traiter les personnes avec lesquelles il travaille avec respect et dignité.

La diversité constitue un élément important d'une saine gouvernance que la SFPI promeut aussi au travers de ses participations et investissements. La société valorise ainsi la mixité au sein de toutes les sociétés de son portefeuille.



RAPPORT
D'ACTIVITÉS

5



5.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PORTEFEUILLE
D'INVESTISSEMENT

Portefeuille d'investissement

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

9.5 Magnitude Ventures	96
A Capital China Outbound Fund (Fonds Miroir)	97
Accessia Pharma	98
Addax Motors	99
Air Belgium	100
Asco Industries	101
ASIT BioTech	102
Auxin Surgery.....	103
Avantium	104
BeCentral	105
Befimmo	106
Belgian Growth Fund I	107
Belgian Infrastructure Fund - I4B	108
Biloba (Ginkgo Fund I)	109
Biocartis	110
BioDiscovery 5	111
Bioqube Factory Fund I.....	112
Bioxodes	113
Blueberry	114
BNP Paribas	115
Bone Therapeutics	116
Bpost	117
Brussels Airlines/SN Airholding	119
Brussels Airport Company	120
Calyos	121
Capital-E II Arkiv	122
Capricorn Digital Growth Fund	123
Capricorn Health-Tech Fund	124
Capricorn ICT Arkiv	125
Capricorn Sustainable Chemistry Fund	126
Certi-Fed	127
Chapelle Musicale	128

China-Belgium Direct Equity Investment Fund (CBDEIF)	129
China-Belgium Technology Innovation Industry Fund (CBTIIF).....	130
Cissoïd	131
Comet Sambre	132
Comet Traitements	133
Datang - SFPI Venture Capital Fund	134
Endo Tools Therapeutics	135
Epics Therapeutics	136
Épimède	137
Euroclear	138
Euronext	139
Euroports «Thaumas»	140
Exevir Bio	141
Fidentia Belux Investments (Fidentia II)	142
Fidentia Green Buildings	143
FIF - FSI	144
Fluxys	145
Fomcap IV Privak (Force Over Mass)	146
Fortino Capital Ventures I Arkiv	147
Fortino Capital Ventures II	148
Fund+	149
Ginkgo Fund II	150
Good Harvest Invest	151
Heran Healthec Fund I CommV	152
Ion Beam Applications (IBA)	153
Imcyse	154
Imec.xpand	155
In2Action Capital	156
Inbiose	157
Industrya	158
Innovation Fund	159
Inventures II	160

Portefeuille d'investissement

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

iStar Medical	161
iTeos Therapeutics	162
Itineris	163
Kebony	164
Loterie Nationale	165
LSP 6	166
Maison de la Radio Flagey	167
Minoryx Therapeutics	168
Miracor Medical	169
Nanocyl	170
Ncardia Belgium	171
Newton Biocapital Fund	172
Normandy Hadrontherapy/NHA (IBA)	173
Nucleis	174
NxtPort	175
Nyxoah	176
OncoDNA	177
Palais des Beaux-Arts (BOZAR)	178
Palais des Congrès «Square»	179
PDC Line Pharma	180
Performa Cleantech Investment Fund - Brésil	181
PharmaFluidics	182
Profinpar Fund	183
Qbic Feeder Fund	184
Qbic II Fund Arkiv	185
Regenero	186
reMYND	187
Rx/Seaport	188
Sabena Aerospace Engineering	189
Safran Aero Boosters	190
Société Belge d'Investissement International (SBI)	191

Scale-ups.eu	192
Scale Fund II	193
Seeder Fund	194
Sequana Medical	195
Sinnolabs Hong Kong Limited	196
Skeyes (Skeydrone)	197
Sky-Hero	198
SmartFin Ventures	199
Société Wallonne des Eaux (SWDE)	200
Sonaca	201
Sustainable Anchorage	202
SwiMove	203
Synergia Medical	204
Tara India Fund IV Trust	205
Texere	206
The Faktory II	207
Theodorus III	208
Theodorus IV	209
Unified Post (UPM)	210
Unify	211
Univercells	212
V-Bio Fund I	213
V-Bio Fund II	214
Vesalius Biocapital I	215
Vesalius Biocapital III	216
Vives II	217
Vives Inter-University Fund (Vives III)	218
Volta Ventures II	219
White Fund	220
Zephyr-Fin	221

Portefeuille d'investissement

PAR VALEUR DANS LE PORTEFEUILLE

Société d'investissement	Pourcentage de détention du capital (%)	Nombre de parts bénéficiaires	Participation en capital ou en parts bénéficiaires (millions EUR)	Prêt (millions EUR)	Valeur dans le portefeuille (millions EUR)
Brussels Airport Company	25,00	0	160,02	139,43	299,45
bpost	26,91	0	283,61	0,00	283,61
Euroclear	3,07	0	169,40	0,00	169,40
BNP Paribas	0,29	0	145,44	0,00	145,44
SN Airholding	0,00	0	0,00	130,00	130,00
FIF - FSI	100,00	0	89,63	0,00	89,63
Blueberry (SABCA)	50,00	0	21,32	58,00	79,32
Euroports (Thaumas - Agenor)	23,32	18.175.000	75,77	0,00	75,77
Euronext	4,50	0	60,48	0,00	60,48
Loterie Nationale	21,28	0	54,53	0,00	54,53
Asco Industries	0,00	256	54,31	0,00	54,31
Fluxys	2,13	0	22,22	30,00	52,22
Brussels Airlines	0,00	0	0,00	50,00	50,00
Sonaca	14,75	0	46,72	0,00	46,72
Palais des Congrès «Square»	100,00	0	36,43	0,00	36,43
Certi-Fed	100,00	0	34,77	0,00	34,77
Befimmo	2,46	0	25,56	0,00	25,56
Société Wallonne des Eaux (SWDE)	0,01	0	20,00	0,00	20,00
Sabena Aerospace Engineering	0,00	0	0,00	17,50	17,50
Fund+	20,18	0	15,67	0,00	15,67
Belgian Growth Fund I	39,84	0	12,43	0,00	12,43
SBI	60,07	0	12,38	0,00	12,38
Palais des Beaux-Arts (BOZAR)	32,53	0	7,50	4,00	11,50
Fidentia Belux Investments (Fidentia II)	14,50	0	5,61	5,61	11,21
Epimède	20,00	0	0,62	8,68	9,30
Ginkgo Fund II	10,78	0	8,70	0,00	8,70
Biocartis Group	0,29	0	0,76	7,50	8,26
China Belgium Direct Equity Investment Fund	8,50	0	8,06	0,00	8,06
Newton Biocapital I	17,67	0	8,03	0,00	8,03
OncoDNA	14,75	0	7,57	0,00	7,57
Sequana Medical	8,22	0	7,21	0,00	7,21
Miracor Medical	8,77	0	5,70	1,00	6,70

Société d'investissement	Pourcentage de détention du capital (%)	Nombre de parts bénéficiaires	Participation en capital ou en parts bénéficiaires (millions EUR)	Prêt (millions EUR)	Valeur dans le portefeuille (millions EUR)
China-BelgiumTechnology Innovation Industry Fund	14,29	0	6,37	0,00	6,37
Normandy Hadrontherapy/NHA (IBA)	9,77	0	1,50	4,58	6,08
Univercells	4,89	0	6,00	0,00	6,00
IBA (Ion Beam Applications)	0,15	0	0,67	5,00	5,67
Datang - SFPI Venture Capital Fund	45,00	0	5,56	0,00	5,56
Unified Post	2,37	0	5,40	0,00	5,40
iStar Medical	11,72	0	5,31	0,00	5,31
PDC Line Pharma	22,21	0	5,02	0,00	5,02
ExeVir Bio	22,78	0	5,00	0,00	5,00
Inbiose	10,41	0	5,00	0,00	5,00
Innovation Fund	13,80	0	4,97	0,00	4,97
reMYND	11,07	0	4,80	0,00	4,80
Safran Aero Boosters	1,78	0	4,75	0,00	4,75
Good Harvest Ventures	15,41	0	4,62	0,00	4,62
Regenero	20,74	0	4,14	0,00	4,14
imec.xpand	8,56	0	4,00	0,00	4,00
BioDiscovery 5	2,04	0	3,86	0,00	3,86
Bioxodes	23,08	0	3,85	0,00	3,85
Endo Tools Therapeutics	9,12	0	2,73	1,06	3,79
Vives II	11,68	0	3,68	0,00	3,68
Iteos Therapeutics	1,40	0	3,68	0,00	3,68
Tara India Fund IV Trust	20,65	0	3,67	0,00	3,67
NxtPort	23,72	0	1,17	2,48	3,65
PharmaFluidics	16,22	0	2,82	0,76	3,57
Imcyse	6,70	0	3,50	0,00	3,50
SmartFin Ventures	41,89	0	3,50	0,00	3,50
Vesalius Biocapital III	8,92	0	3,48	0,00	3,48
Calyos	18,07	0	2,90	0,54	3,44
Qbic II Fund Arkiv	20,37	0	3,21	0,00	3,21
Air Belgium	22,19	0	2,70	0,50	3,20
Minoryx Therapeutics	6,12	0	3,00	0,16	3,16
FOMCAP IV Privak /Force Over Mass	5,39	0	3,09	0,00	3,09

Portefeuille d'investissement

PAR VALEUR DANS LE PORTEFEUILLE

Société d'investissement	Pourcentage de détention du capital (%)	Nombre de parts bénéficiaires	Participation en capital ou en parts bénéficiaires (millions EUR)	Prêt (millions EUR)	Valeur dans le portefeuille (millions EUR)
Ncardia Belgium	17,12	0	3,08	0,00	3,08
Kebony AS and Kebony Belgium	15,20	0	0,00	3,00	3,00
Bone Therapeutics	7,07	0	2,95	0,00	2,95
Capital-E II ARKIV	8,04	0	2,94	0,00	2,94
Capricorn Sustainable Chemistry Fund	11,56	0	2,90	0,00	2,90
QBIC Feeder Fund	18,37	0	2,89	0,00	2,89
Fortino Capital I Arkiv	10,82	0	2,87	0,00	2,87
Comet Sambre	7,03	0	2,07	0,62	2,69
Belgian Infrastructure Fund - I4B	33,33	0	2,35	0,30	2,65
Sustainable Anchorage	2,92	0	2,64	0,00	2,64
Itineris	4,26	0	2,50	0,00	2,50
Theodorus IV	30,42	0	2,50	0,00	2,50
Capricorn Digital Growth Fund	18,18	0	2,50	0,00	2,50
Skeyes	0,00	0	0,00	2,50	2,50
Profinpar Fund	13,28	0	2,48	0,00	2,48
Epics Therapeutics	12,85	0	2,33	0,00	2,33
V-Bio Ventures Fund 1 ARKIV	6,59	0	2,32	0,00	2,32
Performa Cleantech Investment Fund - Brazilië	14,72	0	2,27	0,00	2,27
A Capital China Outbound Fund (Fonds Miroir)	50,00	0	2,15	0,00	2,15
LSP 6	12,33	0	2,11	0,00	2,11
Scale-ups.eu	24,56	0	0,70	1,40	2,10
Nyxoah	0,55	0	2,00	0,00	2,00
Unifly	3,50	0	2,00	0,00	2,00
Synergia Medical	11,05	0	2,00	0,00	2,00
Accessia Pharma	25,00	0	1,75	0,23	1,98
Inventures II	15,36	0	1,87	0,00	1,87
Nucleis	17,20	0	0,70	1,10	1,80
Texere Biotech	10,00	0	1,15	0,50	1,65
Theodorus III	24,69	0	1,61	0,00	1,61
Comet Traitements	7,26	0	1,58	0,00	1,58
Seeder Fund	18,29	0	1,57	0,00	1,57
Maison de la Radio Flagey	9,11	0	1,45	0,00	1,45
9.5 Magnitude Ventures	14,68	0	1,25	0,00	1,25
Addax Motors	18,42	0	1,20	0,00	1,20

Société d'investissement	Pourcentage de détention du capital (%)	Nombre de parts bénéficiaires	Participation en capital ou en parts bénéficiaires (millions EUR)	Prêt (millions EUR)	Valeur dans le portefeuille (millions EUR)
Capricorn Health Tech Fund	11,89	0	1,17	0,00	1,17
Biloba (Ginkgo Fund I)	24,27	0	1,03	0,00	1,03
Heran Health Tech Fund I CommV	9,68	0	1,00	0,00	1,00
Sky-Hero	14,28	0	1,00	0,00	1,00
Wellington Partner Life sciences V GmbH (EIF)	0,01	0	0,99	0,00	0,99
BeCentral	30,31	0	0,85	0,09	0,94
AuXin Surgery	10,03	0	0,90	0,00	0,90
Bioqube Factory Fund	10,00	0	0,89	0,00	0,89
SwiMove	49,00	0	0,28	0,59	0,87
Nanocyl	6,97	0	0,14	0,69	0,83
Fidentia Green Buildings	21,33	0	0,80	0,00	0,80
White Fund	15,08	0	0,75	0,00	0,75
Volta Ventures II	12,79	0	0,75	0,00	0,75
Asit BioTech	6,18	0	0,26	0,45	0,71
Avantium Holding	0,36	0	0,61	0,00	0,61
Vesalius Biocapital I	6,67	0	0,57	0,00	0,57
In2Action Capital CV	13,19	0	0,54	0,00	0,54
In2Action Capital Overflow C.V.	13,19	0	0,05	0,00	0,05
Fortino Capital Venture II	25,32	0	0,50	0,00	0,50
CIM capital restrut Fund	19,90	0	0,50	0,00	0,50
V-BIO Fund 2	13,90	0	0,50	0,00	0,50
The Faktory Fund	14,99	0	0,42	0,00	0,42
Industrya Fund	11,90	0	0,36	0,00	0,36
Chapelle Musicale	3,55	0	0,34	0,00	0,34
Scale II	15,58	0	0,34	0,00	0,34
Vives Inter-University Fund	20,00	0	0,32	0,00	0,32
Capricorn ICT ARKIV	15,06	0	0,31	0,00	0,31
Zephyr-Fin	100,00	0	0,25	0,00	0,25
Cissoid	16,86	0	0,21	0,00	0,21
Sinnolabs Hong Kong Limited	16,67	0	0,08	0,00	0,08
Rx/Seaport	4,63	0	0,05	0,00	0,05
BGF Managment	49,00	0	0,05	0,00	0,05
Total :			1.607,87	348,26	1.956,13

9.5 VENTURES



9.5 VENTURES

9.5 Ventures est un fonds de corporate venturing qui investit dans des entreprises durant leur phase de lancement (early-stage) et de croissance (scale-up) dans le secteur de la technologie. Le digital et l'aspect consumer-centricity, ainsi que les partenariats avec de grands groupes corporate sont l'ADN de 9.5.

Ainsi les investissements sont systématiquement faits en co-propriété sous forme de joint-venture avec des sociétés innovantes et établies. Cette collaboration est basée sur une solide convention d'actionnaires entre les partenaires, sur des aspects tels que la gouvernance, la répartition des rôles, l'exit, ...

La valeur apportée par 9.5 est l'expérience de l'équipe dans la création de projets novateurs, sortant du core business et de la zone de confort des équipes du partenaire corporate. Le partenaire corporate lui apporte son expérience sectorielle, client et produit.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Des investissements ont été effectués dans les sociétés Future Kitchens (transformation en soupe de légumes qui auraient été jetés, en partenariat avec des business angels et le management) et Skin Faculty (produits de soin de la peau distribués en ligne en partenariat avec bayersdorf).
- Malgré une base de plus de 30 000 utilisateurs, la décision a été prise de cesser les activités d'Avail, qui n'est pas parvenu à lever des fonds par ailleurs.
- Le capital du fonds a été augmenté de 8,6 millions EUR.
- Une quatrième partner a rejoint l'équipe.

ENJEUX POUR 2021

- Continuer à soutenir les investissements impactés afin qu'ils sortent de la crise du COVID.
- Continuer à sourcer des deals innovants et des partenaires à forte valeur ajoutée.

SECTEUR DU FONDS

Technologie - Digitalisation

DANS LE PORTEFEUILLE

1,2

million EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

14,68%

DATE DE CRÉATION

2019

DURÉE DU FONDS

8 à 12

ANS

TAILLE DU FONDS

33,6

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

4

A CAPITAL CHINA OUTBOUND FUND (FONDS MIROIR)



En 2007, le gouvernement belge a conclu un protocole avec la SFPI pour créer un « fonds miroir » au CBDEIF (voir ailleurs dans ce rapport annuel), en collaboration avec le China Investment Corporation (CIC), le plus grand fonds souverain chinois.

Ce fonds miroir est destiné à investir dans des entreprises européennes et belges à fort potentiel de croissance en Chine et en Europe.

Le capital souscrit en 2012 reste inchangé à 17 millions EUR, avec les seuls apports du China Investment Corporation (CIC) et de la SFPI.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Avec quatre investissements (dont 2 belges), le fonds miroir a investi l'intégralité de son capital.
- Le fonds miroir détient encore une participation dans la société danoise Bang & Olufsen.
- Lors de l'assemblée générale de juin 2020, Toppako Capital a été nommé gestionnaire du fonds miroir en remplacement de Certi-Fed qui avait repris temporairement la gestion de ce fonds en septembre 2019.

ENJEUX POUR 2021

- Toppako devra veiller à maximiser la sortie de la dernière participation.

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

2,1

million EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

50%

DATE DE CRÉATION

20
12

DURÉE DU FONDS

8 + 2

ANS

TAILLE DU FONDS

17

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

3

(dont 2 write-off)

ACCESSIA PHARMA



La société abrite une unité GMP (Good Manufacturing Practice) mutualisée pour la production de lots cliniques et commerciaux, installée au sein des infrastructures de l'ancienne usine Colgate-Palmolive à Milmort. L'usine est déjà pré-équipée de nombreuses infrastructures utiles, en particulier des salles blanches de classe D et des surfaces de bureaux.

La société est née d'un double constat :

- Un nombre significatif de projets à haute complexité technique fait face à des besoins de production de lots cliniques ou de produits en conditions GMP, alors que l'investissement nécessaire pour ce type d'infrastructures est trop conséquent pour un grand nombre de ces entreprises.
- Les infrastructures requises pour ce type de production n'étaient pas disponibles au niveau régional wallon, ce qui a amené un nombre important de sociétés wallonnes à collaborer avec des acteurs étrangers.

La SFPI est entrée au capital de la société Accessia GMP en date du 26 octobre 2016 et dispose d'un siège au sein du conseil d'administration de cette société. La société a modifié sa raison sociale en mars 2017 et est devenue Accessia Pharma.

La SFPI a investi 1 million EUR equity, ce qui lui permet de détenir 1.000 actions de la société, soit 25% du capital. Elle s'est également engagée, aux côtés des autres actionnaires, à soutenir le développement de la société en lui accordant 2 millions EUR en prêt selon des milestones définis avec les autres actionnaires (taux de rendement attendu : 5% par an). Une 1^{ère} tranche de 250.000 EUR a été libérée en février 2018

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Changement de Directeur général.
- Perte de la clientèle d'ASIT, suite à la mise en PRJ (fermeture de l'unité de R&D sur allergie alimentaire).
- Arrivée de UNID Manufacturing.
- Augmentation de capital de 4 millions EUR, dont 25% ont été appelés fin 2020.

ENJEUX POUR 2021

- Consolidation des positions clients, notamment sur le volet salle blanche.
- Devenir de l'entité ensuite du développement d'entités partenaires et/ou concurrentes en Wallonie
 - ▶ rapprochement avec Legia Park.
- Attitude de Xpress Biological au regard de ses besoins après la levée de fonds prévue..

DANS LE
PORTEFEUILLE

2

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

25%

RÉSULTAT
NET

-825.000

EUR

PIED
DE BILAN

8,8

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

5,1

FTE

ADDAX MOTORS



Addax Motors est un constructeur de véhicules utilitaires électriques légers qui vise trois marchés finaux : les communes, les livraisons du dernier kilomètre et l'industrie. L'entreprise étudie actuellement la possibilité d'une entrée dans un quatrième marché prometteur : le secteur postal. Les véhicules d'Addax offrent une alternative plus respectueuse de l'environnement aux camionnettes traditionnelles et sont souvent mieux adaptés aux besoins spécifiques du client. La SFPI est entrée dans le capital pour la première fois en octobre 2020, avec un investissement de 4 millions EUR, sur un tour de financement total de 8 millions EUR.

Les nouveaux moyens seront utilisés pour 1) élargir les capacités de production, 2) développer de nouveaux canaux de distribution et 3) élaborer un nouveau modèle pour le secteur postal.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

L'année 2020 a été marquée par deux grandes tendances. D'une part, nous remarquons que l'électrification du parc automobile se poursuit, ce qui se reflète dans des carnets de commandes de plus en plus remplis pour Addax. D'autre part, nous ne pouvons pas nier l'impact du COVID-19. Les contrats avec les clients traînent en longueur ou sont reportés.

Fin 2020, une période de test a démarré avec bpost.

ENJEUX POUR 2021

Outre la crise du COVID, le principal défi consistera à élargir la production et à poursuivre le développement du réseau de distribution. L'entreprise tentera aussi de recruter quelques nouveaux gros clients dans le secteur postal et du détail.

DANS LE
PORTEFEUILLE

1,2

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

18,42%

RÉSULTAT
NET

-1,7

million EUR

TOTAL
DE BILAN

3,4

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

29

FTE

AIR BELGIUM



Air Belgium est une compagnie aérienne belge qui a reçu son certificat et sa licence de transporteur aérien en mars 2018.

Suite aux difficultés rencontrées dans l'exécution des obligations du tour opérateur principal, Air Belgium a revu son plan d'affaires et s'est concentrée sur les activités « wet-lease ». Depuis décembre 2019, des lignes directes « passagers » vers les Antilles françaises ont été lancées.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- La SFPI a investi 2,8 millions EUR dans le capital d'Air Belgium aux côtés de la SOGEPA, de la SRIW, de Sabena Aerospace et du management. Des partenaires chinois complètent l'actionnariat.
- La crise du Covid-19 a eu des conséquences importantes sur les activités d'Air Belgium : la desserte des Antilles françaises a été interrompue en mars 2020 tout comme les activités ACMI. Néanmoins, Air Belgium a continué d'opérer des vols charters de rapatriement pour certains gouvernements ainsi que certains vols cargo.

- Air Belgium a pris toutes les mesures nécessaires pour réduire au maximum ses dépenses. Pour faire face à des problèmes de liquidité, les actionnaires belges d'Air Belgium ont injecté 6,3 millions EUR (SFPI 2 millions EUR) en capital ainsi qu'1,5 million EUR via un prêt convertible (SFPI 0,5 million EUR).
- Avec cette crise, les revenus totaux ont donc fortement chuté en 2020 pour atteindre 33,5 millions EUR (-47% par rapport à 2019) et le résultat net s'établit à -19 millions EUR.

ENJEUX POUR 2021

- Avec la forte demande pour les vols cargo, Air Belgium s'est lancée depuis mars 2021 dans une nouvelle activité qui consiste à opérer des avions « full-cargo » pour le compte de tiers.
- Également, à l'été 2021, au vu de la forte demande pour les voyages « loisirs », Air Belgium reprendra ses activités passagers à destination des Antilles.
- Air Belgium cherchera activement un partenaire stratégique qui l'accompagnera dans son développement.

DANS LE
PORTEFEUILLE

3,2

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

22,19%

RÉSULTAT
NET

-19

millions EUR

PIED
DE BILAN

25,5

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

313

FTE

ASCO INDUSTRIES



Asco Industries est active dans le développement et la production de composants complexes à destination du domaine aéronautique, ainsi que dans leur assemblage.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- En 2020, suite à la chute de la demande des clients en raison de la crise du Covid 19, le résultat opérationnel d'Asco Industries a été fortement impacté et s'élève à -27 millions EUR. Le chiffre d'affaires d'Asco a également été influencé négativement par des variations du cours EUR/USD.
- L'exercice 2020 se clôture sur une perte de 48,8 millions EUR (contre un bénéfice de 1 million EUR en 2019).
- La SFPI détient 256 parts bénéficiaires de cette société, aucune rémunération n'a été perçue pour l'année 2020.
- En septembre 2020, l'américain Spirit Aerosystems, fournisseur super tier 1 en aérostructure, a finalement renoncé à acquérir la S.R.I.F. (société mère d'Asco Industries).

- Pour faire face à la crise du Covid-19, Asco a d'une part obtenu des lignes de crédit pour un total de 50 millions EUR mais également d'un financement complémentaire de la part de la SFPI via l'émission de 316 nouvelles parts bénéficiaires pour un montant de 30 millions EUR.
- En 2020, Asco, Sabca et Sonaca ont établi une Joint-Venture, BeLightning SA, destinée à produire une partie des dérives horizontales du F35.

ENJEUX POUR 2021

- Tout comme d'autres entreprises actives dans le secteur aéronautique, les perspectives 2021 restent délicates et fortement incertaines en fonction de l'évolution de la sortie de crise du Covid 19. La reprise de la production du Boeing 737 MAX en mode mineur continuera d'avoir des conséquences pour Asco avec des diminutions de volumes de vente et de livraison.
- Selon les dernières projections, le retour aux cadences de production de 2019 ne se fera pas avant 2024 pour les avions à simple couloir. Concernant les gros porteurs, les incertitudes sont beaucoup plus grandes.

DANS LE
PORTEFEUILLE

54,3

millions EUR

NOMBRE DE PARTS
BÉNÉFICIAIRES

256

RÉSULTAT
NET

-48,8

millions EUR

PIED
DE BILAN

211,3

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

757

FTE

ASIT BIOTECH



Asit Biotech SA est une société biopharmaceutique cotée en phase clinique et engagée dans le développement et la commercialisation de nouveaux médicaments d'immunothérapie pour des allergies respiratoires et alimentaires basés sur la plate-forme technologique ASIT+™ (Improved Antigen Specific Immunotherapy). La technique repose sur une segmentation poussée des molécules afin d'en extraire la protéine la plus pure possible, c'est-à-dire la séquence peptide qui conserve les caractéristiques de la protéine sans atteindre un effet de masse qui suscite la réponse allergique, tout en activant les défenses immunitaires.

Asit Biotech a initié le développement d'un premier produit pour l'immunothérapie de la rhinite allergique aux pollens de graminées (gp-ASIT+™). Elle développe également, sous le concept de plateforme, d'autres immunothérapies allergéniques (acariens - ambroisie - lait de vache - cacahuètes,).

La SFPI détient à ce jour 1.353.243 titres de la société ASIT Biotech.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- La société est en procédure de redressement judiciaire depuis le 11 février 2020.
- Elle a procédé à un changement de directeur général, l'ancien CFO est devenu CEO.
- Tous les employés ont été licenciés avec une période de préavis prenant fin en décembre 2020.
- L'essentiel de l'activité de la société a, ensuite du soutien reçu par l'assemblée générale des actionnaires, valorisé au mieux les « avoirs » de la société et recherché un repreneur des activités.

ENJEUX POUR 2021

- Assurer la continuité jusqu'à la reprise par un tiers des activités.
- Suivi du paiement des créances encore ouvertes ou de leur conversion en titres de la société.
- Attitude de la Région wallonne, dans le cadre du plan de redressement, pour ce qui concerne la récupération des créances liées aux subventions octroyées.

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,7

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

6,18%

RÉSULTAT
NET

5,2

millions EUR

PIED
DE BILAN

-1,4

million EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

1

FTE

AUXIN SURGERY



La société a pour vocation, en associant aux instruments de dissection chirurgicale traditionnels une molécule chimique (MESNA, molécule UCB), de proposer une solution simple d'utilisation pour le chirurgien, peu coûteuse (gain de temps), ayant obtenu enregistrement classe III medical device EU, qui facilite l'ablation d'un tissu (tumeurs-fibroses) sans endommager les tissus sains environnants, sans effets secondaires conséquents, avec une faible probabilité de réapparition du tissu « malsain ».

Le système s'appelle CADISS, repose donc sur l'action chimique du MESNA qui dissout les chaînes d'adhérence du tissu à ôter du tissu sain (ramollissement du tissu à retirer), ce qui en facilite l'ablation et qui s'adapte au matériel chirurgical existant.

La SFPI s'est engagée à concurrence de 2,5 millions EUR et a souscrit à ce jour l'équivalent de 10% du capital de la société, soit 482 actions pour 904.000 EUR investis, lors de l'augmentation de capital intervenue en janvier 2020.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Extension du marquage CEE en avril 2020 pour la chirurgie de l'oreille et le système musculosquelettique.
- Apparition de 2 cas de « Serious adverse Event » pour lesquels la responsabilité du MESNA a été écartée.
- Approbation du CADISS en Afrique du Sud et en Israël.
- Les études cliniques ont permis d'enregistrer d'excellents résultats dans des cas délicats de cholécystectomies et chirurgie vertébrale.
- Obtention d'un accès aux données liées à la chirurgie de l'oreille chez les enfants.
- Très gros impact de la Covid-19 sur les ventes et les missions de présentation du produit (chiffre d'affaires limité à 47.000 EUR).
- Sécurisation des prêts bancaires.

ENJEUX POUR 2021

- Clarté sur la classification du dispositif pour l'étude FDA (CDER) avec impact sur le Canada.
- Libération des fonds pour soutenir le développement de la société (emprunt obligataire).
- Evolution du statut des ressources humaines au sein de la société.
- Accroissement des ventes et de la présence en Europe.
- Industrialisation accrue du processus de production des moules (cartouche).

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,9

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

10,03%

RÉSULTAT
NET

-1,2

million EUR

PIED
DE BILAN

3,9

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

2

FTE

AVANTIUM



Avantium SA est une société néerlandaise spécialisée dans le développement et la commercialisation de solutions chimiques renouvelables.

Le groupe assure le développement de processus et de produits durables à partir de matériaux d'origine biologique, notamment par l'utilisation de sa technologie YXY qui permet de produire du PEF, un plastique entièrement nouveau (alternative au PET) et de grande qualité, créé à partir de sucres industriels d'origine végétale, contrairement au PET qui est fabriqué à base de combustibles fossiles.

Par ailleurs, Avantium propose des prestations de recherche et de développement en catalyse avancée à destination des secteurs de la chimie, de la raffinerie et de l'énergie.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Le choix stratégique de la réorientation du projet de commercialisation du PEF et sa mise en œuvre, en fonction des capitaux disponibles, seront déterminants pour le redressement de la société et de son cours de bourse en forte chute depuis l'annonce de la sortie de BASF de la joint-venture en 2018.
- Compte tenu de l'évolution du dossier et de la décision de ne plus vouloir construire l'usine en Belgique, la SFPI avait décidée en début d'année 2020 de se désengager de ce dossier devenu non stratégique. 91% de la participation ont déjà été cédés sur les marchés.

ENJEUX POUR 2021

- Une surveillance continue de l'évolution du dossier et du cours de bourse d'Avantium est nécessaire pour gérer au mieux le solde de notre participation.

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,6

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

0,36%

RÉSULTAT
NET

-22,8

millions EUR

PIED
DE BILAN

70

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

218

FTE

BECENTRAL



BeCentral est un campus numérique situé dans la gare de Bruxelles-Central. Les initiatives résidant à BeCentral s'adressent à tous les publics. Ceux qui ne connaissent rien au monde numérique peuvent y apprendre à coder ou se familiariser avec les outils numériques grâce à de nombreuses formations de courte ou longue durée. Les entrepreneurs y trouveront un espace de coworking complet ainsi que des bureaux privés pour faire grandir leur entreprise. Et les amateurs de technologie ou de l'univers des start-ups peuvent y puiser de l'inspiration au cours des nombreux événements tenus entre ses murs.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Mars 2020 : ouverture de l'Espace Public Numérique de Bruxelles Formation (500 m², au rez-de-chaussée).
- Août 2020 : accroissement de 2700m² de la surface occupée dans la Gare Centrale avec l'ouverture du 3^{ème} étage, qui accueille entre autres l'Ecole 19.
- Octobre 2020 : 3^{ème} anniversaire. Sur ces 3 années d'existence, BeCentral aura inspiré ou formé 175.000 personnes aux technologies numériques.

ENJEUX POUR 2021

- Gérer la crise du Covid, avec ses opportunités et ses défis:
 - Accélération de la digitalisation de l'enseignement et des besoins en compétences numériques des jeunes de -18 ans.
 - Passage en distanciel des cours pour les adultes.
 - Maintien d'une activité réduite en présentiel sur le campus, poursuite des améliorations de l'infrastructure.
- Poursuivre la croissance de l'impact, dans les murs et en dehors des murs.

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,9

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

30,31%

RÉSULTAT
NET

73.214,8

EUR

(exercice 2020)

PIED
DE BILAN

3,7

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

8

FTE

BEFIMMO



Befimmo

Befimmo est une SIR (société immobilière réglementée) spécialisée dans la mise à disposition d'espaces de bureaux situés principalement à Bruxelles, dans les autres villes belges et au Grand-Duché de Luxembourg.

Son portefeuille comprend aujourd'hui une centaine d'immeubles de bureaux, pour une surface globale de plus de 950.000 m² (surface hors sol), dont une grande partie est louée à long terme à des institutions publiques (63 %). La juste valeur de son portefeuille a été évaluée au 31 décembre 2020 à 2.761,2 millions EUR.

Cotée sur Euronext Brussels, Befimmo développe une stratégie saine et réfléchie visant à optimiser ses résultats dans la durée.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

Les confinements causés par le COVID19 qui ont chamboulé l'année 2020 ont permis à Befimmo d'éprouver la solidité de son modèle dans un contexte d'évolution des modes de vie et de travail.

Befimmo a essayé d'anticiper cette évolution en étant à l'affût des nouvelles tendances dans le monde du travail et c'est notamment la raison pour laquelle ils ont fait l'acquisition de Silversquare (espaces de coworking) dans le passé.

Par ailleurs, une très faible proportion des locataires de Befimmo a été impactée par la crise; 63% des revenus proviennent de locataires publics, dont les paiements ne sont pas menacés par la crise COVID, et seul 1% des revenus provient du retail, qui a entièrement dû cesser ses activités pendant plusieurs mois.

En ce qui concerne les projets en cours de construction, 83 % des développements de bureau sont pré loués mais l'impact a été inévitable sur les délais des chantiers.

Le recul sur la situation nous montre que le modèle du « full homworking » n'est pas envisageable, en outre les employés auront besoin de plus d'espace individuel.

En 2020, Befimmo a loué ou reloué plus de 70.000 m² de bureaux, ce qui est supérieur à 2019. Deux nouveaux coworking ont été créés cette année et deux autres ont été agrandis. L'immeuble Loi 52 a été acquis et des actifs ont été cédés pour 252 millions EUR générant une plus-value de 57 millions EUR.

ENJEUX POUR 2021

2021 verra sans doute la continuation de la rotation du portefeuille, via la cession de certains actifs ainsi que de nouveaux investissements. Cette année verra également le passage de flambeau du tandem CEO-Président à Jean-Philippe Vroninks et Vincent Querton.

DANS LE
PORTEFEUILLE

25,6

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

2,46%

RÉSULTAT
NET

58,4

millions EUR

PIED
DE BILAN

2,8

milliards EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

94

FTE

BELGIAN GROWTH FUND I



Le “Belgian Growth Fund” est un fonds de fonds qui s’inspire d’un modèle analogue réussi au Danemark et soutiendra des fonds (d’une certaine taille) qui investissent dans des entreprises belges aux perspectives prometteuses et qui les aident à grandir, y compris à l’international. Le BGF veut renforcer, avec des mises de fonds plus importantes, la capacité financière des entreprises belges à fort potentiel de croissance. Ces entreprises, garantes d’un pouvoir important d’innovation et d’emplois supplémentaires, pourront ainsi rester sur le territoire belge et être dirigées et se développer à l’international au départ de la Belgique. Outre le financement issu de la SFPI à concurrence de 124,3 millions EUR, le Belgian Growth Fund s’est procuré des moyens d’investissements institutionnels auprès notamment de PMV, BNP Paribas, AG Insurance, Belfius Insurance, MRBB, Ethias, KBC Verzekeringen, VDK Bank et Crelan.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Le BGF I qui a vu jour en avril 2019 avait réussi, grâce à 2 tours de levées de fonds (juillet et octobre), à collecter pour 278,4 millions EUR d’engagement. Le dernier tour de financement, qui s’est clôturé en juin 2020 a permis de porter le montant du fonds à 312 millions EUR.
- Après avoir investi, en 2019, dans Fortino Capital II Growth, Smartfin Capital II et Sofinde V, le fonds a réalisé 2 investissements supplémentaires dans Gilde Healthcare V et Forbion Growth Opportunities I sur l’année 2020 et ce pour respectivement 15 et 20 millions EUR. Le fonds compte maintenant 5 investissements pour un total engagé de 100,1 millions EUR.

ENJEUX POUR 2021

- L’équipe continue la recherche d’opportunités. Pour la première partie de 2021, le fonds devrait pouvoir annoncer la concrétisation d’un nouvel investissement, ce qui portera le montant total déjà engagé à 125 millions EUR.

SECTEUR DU FONDS	DANS LE PORTEFEUILLE	DÉTENTION DU CAPITAL	DATE DE CRÉATION	DURÉE DU FONDS	TAILLE DU FONDS	NOMBRE D’ASSETS
Multisectoriel	12,4 millions EUR	39,84%	20 19	18 ANS	312 millions EUR	5

BELGIAN INFRASTRUCTURE FUND - I4B



I4B – The Belgian Infrastructure Fund a été constitué en février 2019 en vue de soutenir le développement des infrastructures belges. Il compte trois entités dans son capital : la SFPI, AG Insurance et Syntom.

Doté de 150 millions EUR dès sa création et basé en Belgique, le Fonds couvre une variété de secteurs, notamment celui de la transition énergétique, des transports, des infrastructures sociales et des infrastructures de télécommunication. Les projets de transition énergétique tels que les réseaux de chaleur sont au cœur de sa stratégie d'investissement.

I4B investit pour le long terme aux côtés de partenaires industriels clés tels que Veolia dans des actifs d'infrastructure situés en Belgique ou dans d'autres pays européens (avec la participation d'entités belges), notamment dans le cadre du « Pacte national belge pour les investissements stratégiques » et du programme InvestEU, qui s'inscrit dans la prolongation du plan Juncker. Le Fonds investit sous la forme de capitaux propres, de quasi-fonds propres ou de dette subordonnée.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Durant l'année 2020, le Fonds I4B a réuni à dix reprises son comité d'investissement, qui a approuvé de manière préliminaire ou définitive 9 projets d'investissements; ces projets, qui font pour la plupart l'objet d'une mise en concurrence par des entités publiques ou des entreprises privées, sont dans les secteurs des énergies renouvelables, de la mobilité durable, des infrastructures sociales et de santé.

ENJEUX POUR 2021

- Finaliser les premiers investissements parmi les projets figurant dans le pipeline identifié (représentant un montant d'investissement de 2 milliards EUR et, en tenant compte des probabilités de succès, un potentiel d'investissement de près de 200 millions EUR pour le Fonds I4B), en liaison avec des entreprises belges (grandes entreprises et PME de croissance).

SECTEUR DU FONDS

Infrastructures et équipements d'infrastructure belges

DANS LE PORTEFEUILLE

2,6

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

33,33%

DATE DE CRÉATION

2019

DURÉE DU FONDS

15

ANS

TAILLE DU FONDS

150

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

portefeuille en cours de constitution

BILOBA (GINGKO FUND I)



Les fonds Ginkgo se positionnent dans le créneau « impact » de la stratégie de la SFPI. En effet, sa plus-value essentielle résulte de la remise sur le marché immobilier de friches industrielles polluées en zone urbaine et périurbaine. Il facilite l'accès au logement dans ces zones pour de nombreux habitants, participe à l'amélioration du paysage urbain des villes en y intégrant des projets immobiliers cohérents par rapport aux politiques urbanistiques menées par les villes concernées, mais aussi en présentant des spécificités/qualités de l'immobilier moderne (matériau utilisé, taille du logis, respect de l'environnement).

L'activité du fonds Ginkgo (I) réside dans l'acquisition, la réhabilitation et l'aménagement de terrains ou de friches polluées (industrielles ou autres) sises en zone urbaine en France ou en Belgique en vue de leur remise sur le marché immobilier, principalement sous forme de projets résidentiels, mais aussi de projets commerciaux et de bureaux. L'entreprise utilise pour ce faire les techniques les plus adaptées à l'environnement global du sol et à la pollution à traiter.

La SFPI a investi en 2010 dans ce fonds via une SOPARFI (Biloba) créée en collaboration avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) française.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Au 31/12/2020, 93 % des capitaux engagés ont été libérés, tandis que 76,0 millions EUR ont été distribués aux actionnaires.
- Les deux principaux projets du fonds continuent leur développement :
 - À Mont-Saint-Guibert, 99 % des unités commercialisées sont vendues, le dernier lot a été cédé Eaglestone en juillet 2021.
 - À Lyon, le foncier logement a été vendu en novembre 2020, la promesse de vente sans condition suspensive du bâtiment WeLink a été signée en novembre 2020 et une offre d'acquisition a été reçue pour le bâtiment Metro.

ENJEUX POUR 2021

- La finalisation de la cession progressive des actifs en vue de la liquidation du fonds.

SECTEUR DU FONDS

**Brownfields :
reconversion
de sites pollués**

DANS LE PORTEFEUILLE

1

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

24,27%

DATE DE
CRÉATION

**20
10**

DURÉE DU
FONDS

10+2
ANS

TAILLE DU
FONDS

80,8
millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

7

BIOCARTIS



L'entreprise de biotechnologie malinoise Biocartis se consacre à la dernière génération de tests moléculaires destinés à fournir des résultats plus rapides et plus précis que les méthodes de diagnostic traditionnelles. Les avancées dans ce domaine profitent tant aux patients qu'au secteur médical dans son ensemble et aux systèmes de tiers payant. En 2014, l'entreprise a commercialisé le système Idylla, un minilaboratoire entièrement automatisé capable d'établir un diagnostic clinique rapide, facile à interpréter et extrêmement précis sur la base de presque n'importe quel échantillon biologique (tissu tumoral, urine et plasma sanguin) dans presque tous les environnements. Biocartis n'a de cesse de continuer à développer et à commercialiser de nouveaux tests pour diverses maladies dans le domaine de l'oncologie. Elle se concentre également, depuis peu, sur les maladies infectieuses.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Après un premier semestre difficile, au cours duquel Biocartis s'est vu refuser l'accès aux hôpitaux lorsque la pandémie s'est déclarée, les mois d'été se sont montrés plus cléments et ont permis à la direction d'atteindre ses objectifs annuels. Parallèlement, l'entreprise est parvenue à diminuer son coût des ventes, grâce à la mise en service d'une seconde ligne d'assemblage automatisée à Malines.
- Dans le domaine de la R&D, la priorité a été donnée à la conception d'un test pour le SARS-Cov-2 sur la plateforme Idylla. Biocartis a ainsi élargi son domaine d'activité à la détection de maladies infectieuses, même si l'oncologie reste au cœur de ses activités.

- En avril, Jean-Marc Roelandt a été nommé CFO après le départ de son prédécesseur pour raisons personnelles.
- Le marché a perçu la fin anticipée du partenariat avec Exact Sciences comme un revers, car le test Oncotype Idylla aurait pu être la pierre angulaire de la stratégie adoptée contre le cancer du sein, un secteur qui représente un volume important en matière de diagnostic.

ENJEUX POUR 2021

- Biocartis vise une croissance accélérée (40% à 60%) de sa vente de cartouches destinées aux tests sanguins, urinaires et tissulaires. Le haut de cette fourchette sera atteint uniquement si la demande en tests Covid se maintient au niveau actuel. En revanche, l'entreprise s'attend à une stagnation des installations d'appareils Idylla, dont 335 unités ont été vendues l'année dernière.
- Fin mars, Biocartis a lancé le test GeneFusion pour le cancer du poumon, ce qui représente un ajout très important à la panoplie destinée à la lutte contre le cancer du poumon. Elle a franchi une deuxième étape le 22 avril, avec l'introduction d'une demande d'homologation pour le premier test d'oncologie (le test MSI Idylla pour le cancer de l'intestin) auprès de l'Agence américaine des aliments et des médicaments (FDA).
- Parallèlement, Biocartis attend l'homologation de la FDA pour ses derniers tests liés au Covid et travaille à un test Panel qui pourra également détecter la grippe.
- Finalement, l'entreprise a l'ambition d'utiliser Idylla pour la détection d'anomalies génétiques, en collaboration avec un acteur principal du secteur pharmaceutique.

DANS LE
PORTEFEUILLE

8,3

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

0,29%

RÉSULTAT
NET

-64,1

millions EUR

TOTAL
DE BILAN

268,3

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

465

FTE

BIODISCOVERY 5



Biodiscovery 5 est la 5^{ème} génération du fonds Biodiscovery qui a pour objectif d'investir dans le développement de produits thérapeutiques et de dispositifs médicaux/de diagnostic.

Un investissement type sera dans la phase de développement, en aval des étapes de recherche et soutenue par des entrepreneurs expérimentés. En général, le fonds investit, en tant qu'investisseur de référence, 5 à 15 millions EUR dans un tour de financement initial de 10 à 40 millions EUR. Au total, un investissement dans une société pourra atteindre 10 à 25 millions EUR, pour une position dans le capital de 15 à 35%.

Le fonds Biodiscovery 5 a récolté 345 millions EUR aux termes de sa campagne de souscription dont 46% ont été appelés aux termes de l'année 2019. Créée en 2018, le fonds est constitué pour une période de 10 ans, reconductible pour 2 fois un an.

Aux côtés de Noshag qui a souscrit pour un montant de 3 millions EUR, la SFPI a financé le fonds Biodiscovery 5 à concurrence de 7 millions EUR. Grâce à cette intervention, la SFPI est présente au sein du comité des investisseurs.

Conformément au souhait du conseil d'administration de la SFPI, celle-ci a négocié, avec la société Edmond de Rothschild (devenu Andera Partners entretemps) qui porte le projet, le contenu d'un accord parallèle qui prévoit :

- Un engagement de best effort pour investir en Belgique.
- Des opportunités de co-investissements en Belgique.
- Une possibilité pour la SFPI de proposer à l'examen du fonds des dossiers d'investissement.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Le fonds géré par Andera Partners est actuellement investi dans 22 sociétés, dont 2 belges soit Nyxoah et Agomab Therapeutics.
- Le fonds a réalisé 2 nouveaux investissements en 2020 et a cédé une participation dans Corvidia, ce qui a permis de distribuer aux actionnaires un montant global de 27 millions EUR.
- Le capital appelé représente 63% des moyens disponibles du fonds, soit 217 millions EUR; 2 nouvelles tranches ont été appelées en 2020 pour un montant de 58 millions EUR. En fin de période, la valeur du titre s'établissait à 7.334 EUR/action.
- Un dossier belge, Nyxoah, a été financé.

ENJEUX POUR 2021

Le fonds a clôturé sa période d'investissement en janvier 2021, ce qui a eu les effets suivants :

- Lancement du Fonds Biodiscovery 6.
- Diminution des frais de gestion, calculés sur montant investi.
- Beaucoup d'activités sur les dossiers de refinancement, notamment Agomab Therapeutics et Nyxoah.

Par ailleurs, les éléments suivants doivent être relevés :

- Extension de la présence physique en Allemagne, zone DACH.
- Croissance des effectifs.
- Cession probable de participations associée avec remontée de dividendes (Arvelle Therapeutics, PegaOne).

SECTEUR DU FONDS

Thérapeutiques
et de dispositifs
médicaux

DANS LE
PORTEFEUILLE

3,9

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

2,04%

DATE DE
CRÉATION

20
18

DURÉE DU
FONDS

12

ANS

TAILLE DU
FONDS

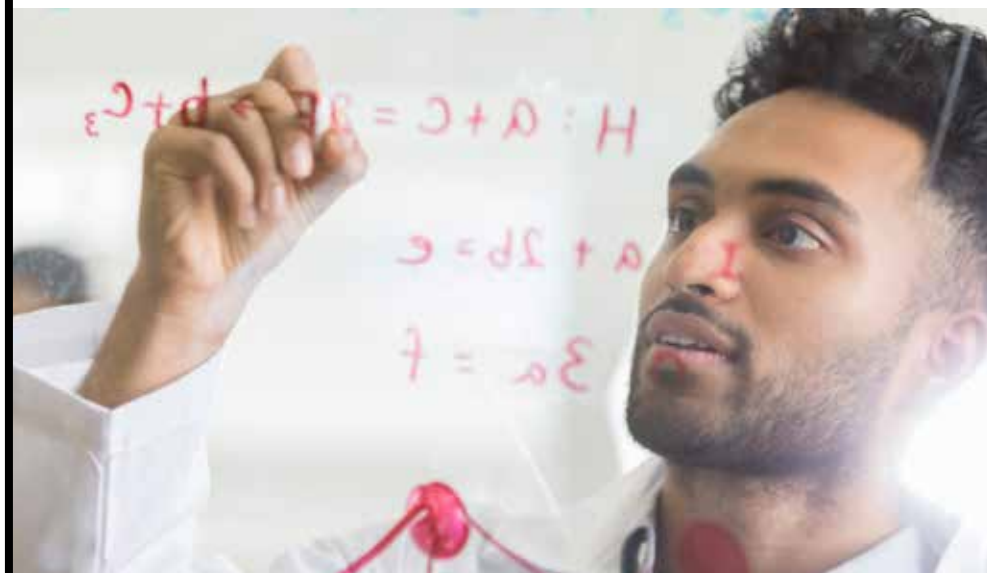
345

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

22

BIOQUBE FACTORY FUND I



Bioqube Factory Fund a été créée à l'initiative de trois partenaires (Nico Vandervelpen, Debora Dumont et Dirk Reyn) qui ont commencé à encadrer des projets de R&D prometteurs en 2016, sur le site de Janssen Pharmaceutica, à Beerse. Ils souhaitent continuer à perfectionner les connaissances acquises et les réussites engrangées en attirant - en plus de Johnson & Johnson Innovation qui est leur entreprise partenaire initiale - des moyens financiers supplémentaires, afin de disposer d'une capacité financière suffisante pour se consacrer au développement de l'écosystème belge des sciences de la vie. Le Bioqube Factory Fund a également l'ambition de conclure des accords de collaboration stratégique avec des entreprises pharmaceutiques et de biotechnologie, afin d'accéder à une expertise et à un mouvement d'affaires inestimables pouvant mener à des applications novatrices dans le domaine médical.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Une première clôture du fonds a eu lieu le 29 mai, avec un capital de départ de 59,6 millions EUR, dont 20 millions EUR provenant du Fonds européen d'investissement (FEI), qui est l'investisseur principal.

- Entrée dans deux start-ups pour un montant total de 8 millions EUR, avec le soutien d'un puissant consortium international d'investisseurs. Lastart-up néerlandaise se consacrera particulièrement au développement d'une nouvelle classe de médicaments (les modulateurs de la phosphatase) dans le domaine de l'oncologie, tandis que l'entreprise américaine aux racines belges s'est fixé pour objectif principal de lutter contre les infections virales.

ENJEUX POUR 2021

- La clôture de la levée de fonds avec pour but ultime de lever 110 millions EUR, avec le soutien de partenaires stratégiques, d'investisseurs institutionnels (dont le FEI avec une contribution totale de 30 millions EUR) et de Family Offices (bureaux de gestion du patrimoine)
- L'élargissement du portefeuille d'investissements avec une troisième transaction en mars: la création d'un «Create Project» dans le domaine de la génomique. Le fonds comble ainsi 2 lacunes: il compense le manque de financement pendant la phase de lancement d'une entreprise basée sur une technologie disruptive et expérimentale, et facilite l'accès à l'expertise commerciale et aux acteurs du secteur appropriés.

SECTEUR DU FONDS

Sciences de la vie

DANS LE PORTEFEUILLE

0,9

million EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

10%

DATE DE CRÉATION

2020

DURÉE DU FONDS

10

ANS

TAILLE DU FONDS

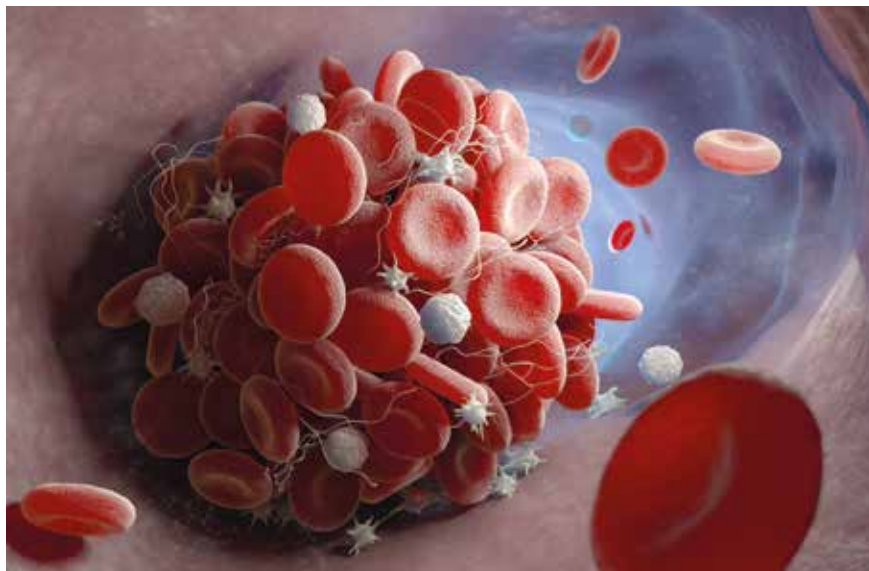
101

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

2

BIOXODES



La société Bioxodes développe une molécule qui présente l'avantage d'être un puissant anticoagulant sans engendrer de risques d'hémorragie. Le caractère innovant découle du fait que la molécule s'adresse aux facteurs XI et XII de la coagulation, combinant de manière unique un effet anti-inflammatoire et anticoagulant.

La société a pu valider en clinique le profil de sécurité de son anticoagulant de nouvelle génération et prépare les prochaines études cliniques. L'objectif est maintenant de prouver son efficacité dans des applications à très fort besoin médical non rencontré comme la circulation extracorporelle et la prévention de la thrombo-inflammation.

La SFPI détient depuis la conversion de ses obligations 23% du capital de la société.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Obtention des résultats de la phase I clinique sur les volontaires sains pour Ir-CPI et son activité anti-thrombotique.
- Découverte de nouvelles propriétés anti-inflammatoire de la molécule Ir-CPI.

- Sécurisation de la production des lots pour les études cliniques à venir.
- Réorganisation, suite aux démissions, du conseil d'administration de la société. Dans ce cadre, arrivée d'une nouvelle administratrice en la personne de M^{me} Thérèse Croughs.
- Chiffre d'affaires en production immobilisée de 2,96 millions EUR.

ENJEUX POUR 2021

- Finalisation du recrutement des CEO et CMO.
- Sécurisation d'une levée de fonds à concurrence de 7,5 millions EUR.
- Choix de l'indication pour le design de l'étude de phase IIA clinique.
- Début des études pour la compréhension du mode d'action de la molécule sur les phénomènes anti-inflammatoires, évolution vers un modèle de société qui propose une plateforme de produits.
- Evolution de l'attitude de la Région wallonne dans la dynamique d'obtention de subventions.

DANS LE
PORTEFEUILLE

3,8

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

23,08%

RÉSULTAT
NET

-2

millions EUR

PIED
DE BILAN

8,6

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

6

FTE

BLUEBERRY



En juin 2020, un consortium constitué de la SFPI et de Sabena Aerospace a repris la société SABCA et regroupé les activités des deux entreprises sous Blueberry, créant ainsi un groupe industriel aéronautique puissant. La Belgique est un pionnier dans les secteurs aéronautique et aérospatial. La reprise de la SABCA et son ancrage en Belgique permettent de conserver l'écosystème et les emplois locaux dans ce secteur et de les renforcer davantage.

Blueberry est un groupe industriel diversifié. Il est actif dans différentes parties de la chaîne de valeur des secteurs aéronautique et aérospatial comme la production de pièces d'avion et de systèmes de bord, les services de maintenance pour avions (« Maintenance, Repair & Overhaul », MRO ou entretien, réparation et révision), les vérins pour le secteur aérospatial et les drones.

Ce groupe emploie plus de 1.200 personnes, principalement en Belgique, et est actif sur 12 sites.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Même si la crise du Covid-19 a fortement impacté le secteur aéronautique dans son ensemble, le groupe a immédiatement prouvé la force de son modèle d'entreprise diversifié, qui a atténué cet impact chez Blueberry par rapport aux autres entreprises du secteur.
- À l'échelle du groupe, le revenu s'est élevé à 222 millions EUR et l'EBITDA (résultat avant intérêts, impôts et amortissements) à 10,5 millions EUR. En ce qui concerne les activités MRO, le revenu s'est élevé à 75,7 millions EUR et le résultat net à - 11,1 millions EUR. Pour les activités non-MRO, le revenu s'est élevé à 146 millions EUR et le bénéfice net à -1,4 million EUR.

ENJEUX POUR 2021

- Le groupe Blueberry doit chercher à diversifier davantage ses activités et à renforcer certaines branches d'activité comme celle des pièces d'avion, afin d'atteindre une masse critique suffisante et d'être plus fort lors de la vague de consolidation qui se produira dans la chaîne d'approvisionnement des constructeurs d'avions.

DANS LE
PORTEFEUILLE

79,3

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

50%

RÉSULTAT
NET

-11,1

millions EUR
pour les activités MRO

-1,4

million EUR
pour les activités non-MRO

PIED
DE BILAN

212,5

millions EUR
(audité)

NOMBRE
D'EMPLOIS

1.200

FTE

BNP PARIBAS



BNP PARIBAS

BNP Paribas (BNPP), leader européen des services bancaires et financiers, possède quatre marchés domestiques en banque de détail en Europe : la France, la Belgique, l'Italie et le Luxembourg. Il est présent dans 68 pays et compte près de 193.000 collaborateurs, dont plus de 148.000 en Europe.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- BNP Paribas réalise en 2020 globalement une bonne performance d'ensemble compte tenu de l'impact de la crise sanitaire, avec un produit net bancaire quasi stable (44,3 milliards EUR - légère baisse de 0,7%) et un résultat net s'établissant à 7,1 milliards EUR (-13,5%). La baisse des frais de gestion (-3,6%) n'a pas pu compenser la très forte hausse du coût du risque (+2,5 milliards EUR, soit une augmentation de 78,5%) due aux provisionnements importants réalisés pour faire face aux effets négatifs de la crise.
- Le pôle «Corporate & Investment Banking» (l'activité entreprises) enregistre une forte progression, sans pouvoir compenser le pôle «clientèle privée» qui a fortement souffert de l'impact de l'environnement persistant de taux bas et de la crise sanitaire.

- En respect des recommandations de la BCE relatives à la distribution de dividendes pendant la pandémie COVID-19, BNPP n'a pas procédé au versement de dividende (3,1 EUR par action) en 2020. Les montants correspondants ont été affectés aux réserves.

ENJEUX POUR 2021

- L'année 2021 devrait être caractérisée par une hausse modérée des revenus, des frais de gestion stabilisés et une décrue, assez marquée, du coût du risque.
- Le Groupe devrait pouvoir compter sur un modèle opérationnel toujours plus efficace et plus digital au service des clients et des collaborateurs ainsi que sur l'effet du plan de transformation et des mesures de réductions de coût qui devraient permettre une baisse en valeur absolue des frais de gestion.
- Dans les limites des recommandations du régulateur européen, 2021 est marqué par le retour aux dividendes. Le versement d'un dividende, à hauteur de 21% de son résultat 2020, soit 1,11 EUR par action a déjà été réalisé.

DANS LE
PORTEFEUILLE

145,4

milliards EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

0,29%

RÉSULTAT
NET

7,1

milliards EUR

PIED
DE BILAN

2,5

milliards EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

193.319

FTE

BONE THERAPEUTICS



Bone Therapeutics (BT) est une société cotée, leader dans le développement de produits de thérapie cellulaire destinés à la réparation et à la prévention des fractures et aux interventions de fusion vertébrale.

Sa technologie unique lui permet de produire des cellules osseuses actives capables de générer un environnement osseux sain et de favoriser la régénération osseuse. Ses produits cellulaires innovants ont été développés pour le traitement des fractures sévères avec retard ou absence de consolidation, ainsi que pour le traitement de maladies dégénératives, telles que l'ostéonécrose et l'ostéoporose. Aujourd'hui, les traitements existants pour ces conditions sont chers, souvent très invasifs, associés à des complications et à des risques considérables, et ils manquent parfois même d'efficacité. Les produits de Bone Therapeutics, quant à eux, sont administrables par une approche percutanée mini-invasive sans chirurgie ouverte ne nécessitant pas de longue période d'hospitalisation et ont déjà donné des résultats cliniques encourageants et s'adressent à des besoins médicaux non satisfaits importants.

La société a également développé un produit visant à traiter l'arthrose du genou. Il s'agit du JTA-004 en phase III.

La SFPI est entrée dans le capital de Bone Therapeutics en 2015, en acquérant 401.406 titres. Fin 2018, elle détenait 589.923 titres. En juin 2019, Bone a levé 8,5 millions EUR et conformément au mandat donné par le Conseil d'administration de la SFPI, celle-ci a acquis 153.919 titres nouveaux au prix de 3,7 EUR. En 2020, la SFPI a participé à concurrence de 500.000 EUR à la souscription en equity et a donc accru sa participation dans la société à concurrence de +/- 194.000 nouveaux titres. Elle détient fin 2020 un total de 966.064 titres de la société.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Finalisation du recrutement des patients pour la phase III pour JTA-004 dans l'indication de thérapie de l'arthrose du genou.
- Début du traitement AlloB chez les patients souffrant de fractures sévères du tibia et de même, pour efficacité/sécurité, dans l'indication de fusion lombaire, 2 études donc l'une en phase IIb et l'autre en phase IIA.
- Accord de licence signé avec partenaire chinois.
- Obtention de financement non-dilutif pour +/- 4,6 millions EUR.
- Recrutement nouveau d'un directeur commercial et d'un directeur scientifique.

ENJEUX POUR 2021

- Cession de l'unité de production à Catalent.
- Résultats phase III sur JTA-004 fin 2021.
- Recrutement à sécuriser pour ALLOB phase IIb.
- Développement clinique de JTA-004 aux US.
- Probable levée de fonds au 4^{ème} trimestre 2021.

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,9

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

7,07%

RÉSULTAT
NET

-11,9

millions EUR

PIED
DE BILAN

24,8

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

30

FTE



Bpost, premier opérateur postal belge, est un partenaire logistique pour le traitement des colis et l'e-commerce en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. L'entreprise compte plus de 36 000 collaborateurs en Belgique et dans le monde. bpost livre courrier et colis à des millions de clients et propose des services logistiques aux entreprises et aux consommateurs. En outre, elle propose des services financiers et bancaires, et l'État belge l'a chargée de la fourniture de services postaux universels et de services d'intérêt économique général.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2020

- Par rapport à l'année précédente, le total des produits d'exploitation externes a augmenté de 316,8 millions EUR, soit une augmentation de 8,3%, pour atteindre 4 154,6 millions EUR.
- Les charges d'exploitation, y compris les amortissements et dépréciations, ont augmenté de - 406,1 millions EUR. Hors amortissements et dépréciations, ces charges d'exploitation ont augmenté de - 335,3 millions EUR. Cette augmentation est principalement due à l'augmentation des frais de personnel, d'intérim et de transport consécutive à la croissance des volumes de Parcels & Logistics Europe & Asie et de Parcels & Logistics Amérique du Nord, ainsi qu'aux dépenses supplémentaires liées à la crise du Covid-19.
- Le bénéfice net ajusté du groupe a augmenté de 27,8 millions EUR pour atteindre 200,9 millions EUR.
- Par rapport à la même période de l'année précédente, le flux net de trésorerie a augmenté de 317 millions EUR pour s'établir à 304,9 millions EUR. Le total du bilan a, quant à lui, augmenté de 97,4 millions EUR pour atteindre 3 874,5 millions EUR.
- Le 19 mars, bpost a lancé une campagne destinée à rapprocher les citoyens durant le confinement. bpost a offert à tous les citoyens de Belgique 10 cartes postales via l'application Mobile Postcard pour les aider à rester en contact avec leurs proches pendant le confinement.
- Le 15 juin, bpost a lancé «touslesmagasinsenligne.be», une plateforme visant à aider les PME à créer leur boutique en ligne en quelques clics. Les PME peuvent désormais souscrire à une nouvelle solution tout-en-un qui utilise l'expertise de bpost en matière de logistique d'e-commerce et leur permet de créer une boutique en ligne pleinement opérationnelle en partant de rien.
- Le 6 octobre, Radial a ouvert un nouveau centre de fulfillment à Locust Grove, dans l'État de Géorgie. Cette infrastructure de 70 000 m², justifiée par la demande accrue des clients en conséquence de la crise du Covid-19, reflète la volonté de Radial d'aider les détaillants et les marques à atteindre leurs objectifs en matière d'e-commerce.
- Le 1^{er} décembre, Ilias Simpson a succédé à Henri de Romrée à la tête des activités Parcels & Logistics de bpost group en Amérique du Nord.



- Le 8 décembre, bpost group a présenté «Connect 2026», une vision stratégique actualisée visant à accélérer la transformation du groupe en un groupe d'omnicommerce durable, orienté client et proche de la société, tout en restant un opérateur postal efficace en Belgique.
- Le 23 décembre, bpost et BNP Paribas Fortis ont annoncé un nouveau modèle de partenariat pour bpost banque et ont signé une lettre d'intention non contraignante exprimant l'intention de BNP Paribas Fortis d'acquérir la participation de 50% de bpost dans bpost banque et de devenir son unique actionnaire. Le contexte actuel, caractérisé par des marges faibles, des taux d'intérêt bas et une exigence stricte en matière de capital pour maintenir en activité une petite banque indépendante, est à la base de l'accord envisagé. L'objectif est de finaliser cette transaction d'ici fin 2021.

ENJEUX EN 2021

- Avec sa vision stratégique CONNECT 2026, bpost group a l'ambition d'accélérer sa transformation en un groupe d'omnicommerce durable, orienté client et proche de la société, tout en restant un opérateur postal efficace en Belgique.
- Le total des produits d'exploitation du groupe pour 2021 devrait augmenter d'un faible pourcentage à un chiffre, tandis que l'EBIT (résultat avant intérêts et impôts) ajusté du groupe devrait se situer entre 265 et 295 millions EUR, ce qui correspond globalement à l'EBIT de 2020, qui a bénéficié d'un effet positif net lié à la crise du Covid-19.
- Le dividende relatif au résultat de l'année 2021 sera de l'ordre de 30 à 50% du bénéfice net IFRS et sera versé en mai 2022, après l'assemblée générale des actionnaires, conformément à la nouvelle politique de dividende.

DANS LE
PORTEFEUILLE

283,6

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

26,91%

RÉSULTAT
NET

200,9

millions EUR

PIED
DE BILAN

3.874,5

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

36.291

FTE

BRUSSELS AIRLINES /SN AIRHOLDING



Après la faillite de la Sabena en 2001, des investisseurs privés se sont regroupés dans le holding SN Airholding pour y apporter du capital en vue de constituer une nouvelle compagnie aérienne, l'actuelle Brussels Airlines. En 2009, Lufthansa a acquis 45% des actions détenues par SN Airholding et, après l'exercice de son option d'achat sur les actions restantes, Lufthansa est devenue en janvier 2017 l'unique actionnaire de SN Airholding. Brussels Airlines est le transporteur national de Brussels Airport.

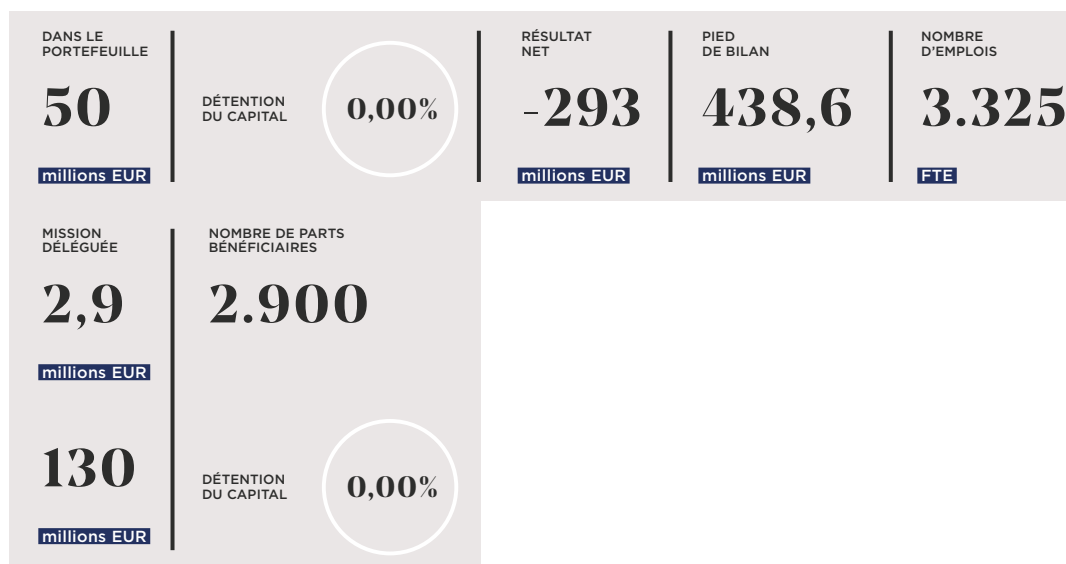
ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Tout comme l'ensemble des compagnies aériennes, Brussels Airlines a été lourdement impactée en 2020 par la crise du coronavirus qui a pratiquement mis à l'arrêt le trafic aérien.
- En raison de la crise du coronavirus, l'État fédéral a confié à la SFPI une mission déléguée consistant à octroyer à Brussels Airlines une aide de 290 millions EUR sous la forme d'un prêt de 287,1 millions EUR et de 2,9 millions EUR de parts bénéficiaires.
- Ce plan d'assistance, qui a été mis en œuvre dans le cadre de l'EU State Aid Temporary Framework, a été approuvé par la Commission européenne à la fin du mois d'août 2020.

- Dans la foulée de cette approbation, des parts bénéficiaires ont été émises à hauteur de 2,9 millions EUR. Et, à la fin de 2020, quelque 130 millions EUR du prêt avaient déjà été prélevés.
- Par ailleurs, il existe également un prêt de la SFPI à hauteur de 50 millions EUR qui court jusqu'à la fin de 2022.
- La SFPI a pu nommer deux administrateurs au sein du Conseil d'administration de SN Airholding. Ils y siègent depuis le mois de novembre 2020 en vue de veiller à la bonne exécution du plan d'assistance et au respect de ses conditions.
- En 2020, l'entreprise s'est surtout investie dans la mise en œuvre d'un plan de restructuration en profondeur («reboot») qui doit permettre à Brussels Airlines de survivre à la crise et de renouer avec la rentabilité.
- Les principaux éléments de cette restructuration sont une diminution de la flotte de 25%, la renégociation des contrats de leasing des avions restants et une réduction du personnel de 20%.

ENJEUX POUR 2021

- Le principal enjeu en 2021 est la poursuite de la mise en œuvre du plan de restructuration et de la réduction des coûts pour limiter autant que possible le cash drain.



BRUSSELS AIRPORT COMPANY



La SFPI détient 25 % des actions de Brussels Airport Company, les 75 % restants étant détenus par Macquarie et Ontario Teachers' Pension Plan. Fin 2020, Macquarie a cédé ses actions à un consortium comprenant le fonds de pension APG, SwissLife et le fonds d'investissement du Queensland. La SFPI a également accordé un prêt d'actionnaires d'une valeur de 139 millions EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Depuis la fin février 2020, Brussels Airport a été confronté aux conséquences du Covid-19 qui ont eu un impact significatif sur les chiffres 2020. Avec 6,7 millions de passagers, Brussels Airport enregistre une diminution de 74 % par rapport à 2019.
- A contrario, le secteur cargo est en hausse de 2 % par rapport à 2019. 511.613 tonnes de fret aérien ont été transportées à Brussels Airport en 2020.
- Le nombre de mouvements d'appareils a diminué de 59 % en 2020, tiré par la baisse des vols passagers due à la crise du Covid-19.
- En 2020, Brussels Airport a limité ses investissements à 210 millions EUR (260 millions EUR en 2019) : rénovation du Skyhall, développement immobiliers à Brucargo, systèmes de screening des bagages, rénovation des aprons...

- D'un point de vue financier, les revenus totaux ont diminué de 62 % en 2020, pour atteindre 248 millions EUR (658,5 millions EUR en 2019) et l'EBIT s'est élevé à -111 millions EUR (200,3 millions EUR en 2019).
- Le bénéfice avant impôts s'est élevé à -161 millions EUR (118,1 millions EUR en 2020) et le résultat net après impôts s'établit à -147 millions EUR (76,5 millions EUR en 2019).
- Brussels Airport a pris les mesures nécessaires pour réduire les dépenses opérationnelles et dépenses d'investissement afin de maintenir le niveau de cash suffisant afin de pouvoir continuer les opérations sous l'hypothèse de continuité de l'exploitation.

ENJEUX POUR 2021

- Les conséquences de la crise du Covid-19 persisteront en 2021 et auront de nouveau un impact sur les résultats de l'exercice 2021.
- Brussels Airport maintiendra les mesures prises pour réduire les dépenses opérationnelles et dépenses d'investissement afin de maintenir le niveau de cash suffisant pour pouvoir continuer les opérations dans l'hypothèse de continuité de l'exploitation.

DANS LE
PORTEFEUILLE

299,4

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

25%

RÉSULTAT
NET

-147

millions EUR

PIED
DE BILAN

3.268

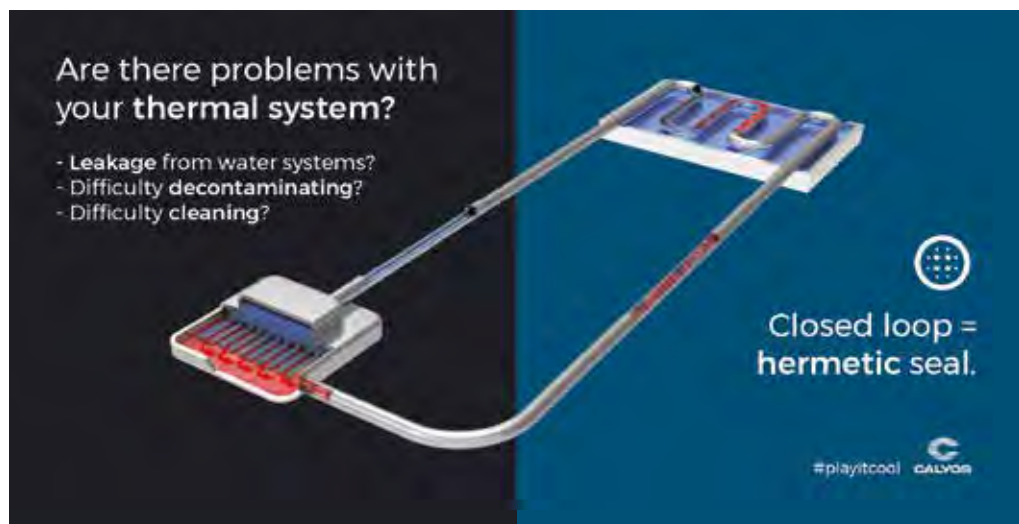
millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

927

FTE

CALYOS



Calyos est une société technologique qui conçoit et fabrique des systèmes thermiques diphasiques pour le refroidissement d'électroniques de puissance et de composants électroniques. Calyos opère sur un éventail de marchés industriels et dispose d'un portefeuille de propriété intellectuelle pour protéger sa technologie.

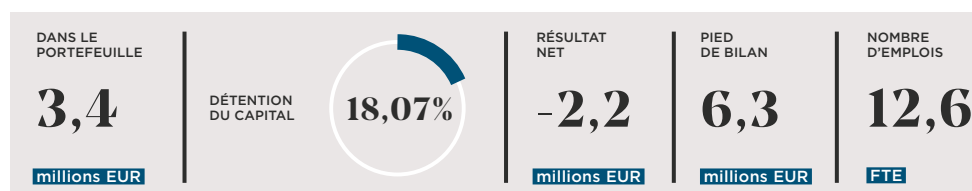
La technologie de Calyos (Loop Heat Pipe) est disruptive et totalement passive. Elle n'a pas besoin de pompes, ni d'énergie pour fonctionner, ce qui en fait une solution verte, silencieuse, économique et particulièrement fiable. A l'origine, Calyos est une spin-out technologique de la société Euro Heat Pipes (EHP), leader européen des solutions de gestion thermique diphasique dans le secteur spatial acquis par Airbus en 2017. Calyos se concentre sur l'adaptation de cette technologie sur les marchés non-spatiaux.

ÉVÈNEMENTS CLÉS EN 2020

- Arrivée d'un nouveau CEO, Antoine de Ryckel.
- Fort impact de la crise COVID19 mais chiffres en ligne avec les prévisions ajustées.
- Forte augmentation de la présence en ligne et des contacts commerciaux.
- Validation de la technologie avec des clients clé.
- Signature avec 5 nouveaux clients commerciaux.
- Signature de 3 nouveaux projets de subsides avec des partenaires industriels.
- Amélioration du contrôle des coûts.

ENJEUX POUR 2021

- 2021 verra la progression de concepts vers séries.
- Déménagement des bureaux et du site de production.
- Renouvellement de l'ERP.



CAPITAL-E II ARKIV



En raison du succès du fonds Capital-E I (dédié à la microélectronique), les gérants ont créé un nouveau fonds en 2012 : Capital-E II. Ce fonds successeur investit également dans la microélectronique ainsi que dans les matériaux avancés pour les technologies vertes. En février 2015, il a collecté 25,7 millions EUR de capital supplémentaire, apporté principalement par le Fonds européen d'investissement.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- La faillite de Novolpolymers a été prononcée. Il s'agissait d'un investissement de 3,6 millions EUR.
- Les activités de l'entreprise télécom française E-Blink ont été interrompues en raison de l'incapacité du concepteur de module pour réseaux sans fil d'attirer des capitaux additionnels pour financer son business plan. En 2020, la participation a été complètement amortie.
- Une sortie a été réalisée : Merus Audio, d'une valeur de 6,9 millions EUR. Pour le fonds, cela signifie un multiple de sortie de 2,2x l'investissement initial.

ENJEUX POUR 2021

- L'accent sera mis sur la surveillance continue et le suivi actif des participations restantes, avec l'ambition de réaliser la meilleure sortie possible.
- On prévoit qu'un montant supplémentaire de 4 millions EUR sera investi pour soutenir les participations existantes.
- Pour 2021, deux sorties sont prévues : Siliconline (partila) et SiOptica.

SECTEUR DU FONDS

Technologies

DANS LE PORTEFEUILLE

2,9

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

8,04%

DATE DE CRÉATION

2012

DURÉE DU FONDS

10

ANS

TAILLE DU FONDS

55,6

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

9

CAPRICORN DIGITAL GROWTH FUND



Capricorn Digital Growth Fund, un fonds ayant une durée de 10 ans (avec 2 prolongations de 3 ans maximum) et constitué le 28 juin 2019, investit dans des entreprises actives dans le secteur des TIC (« technologies numériques ») au sens large. Ce fonds cible surtout les entreprises 'axées sur les données' qui utilisent l'intelligence artificielle plus particulièrement pour des applications dans le domaine des soins de santé (« santé numérique et technologies médicales connectées ») et la numérisation des processus d'entreprises (« Business 4.0 »).

Depuis juin 2019, la SFPI est devenue actionnaire du Capricorn Digital Growth Fund en investissant un total de 10 millions EUR dans le fonds dont le capital s'élève à 55 millions EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

En 2020, trois investissements ont été réalisés. Le premier dans Gradyent, une entreprise néerlandaise active dans la gestion et l'optimisation des réseaux de chaleur. Le deuxième dans Indigo Diabetes, qui a conçu une micropuce sous-cutanée permettant de mesurer le taux de glucose chez les patients atteints de diabète. Et le troisième dans Eclectiq. Cette entreprise active dans la cybersécurité a développé une plateforme permettant de répertorier et d'analyser les cybermenaces. Le flux d'affaires du fonds reste sain: en 2020, 500 affaires potentielles ont été mises à l'étude. Un conseil consultatif a également été mis sur pied en 2020.

L'exercice s'est clôturé sur une perte de 1,24 million EUR, principalement imputable aux frais de gestion.

ENJEUX POUR 2021

L'année 2021 sera forcément une année de transition en raison du Covid-19. D'une part, nous ne savons pas encore quel sera l'impact du virus sur le flux d'affaires en 2021. Pour l'instant, il reste plus que satisfaisant. En revanche, l'impact sur les activités opérationnelles des entreprises du portefeuille est plus incertain. Il se peut que la prospection soit impactée par d'éventuelles restrictions en matière de déplacements et par une croissance économique moindre.

SECTEUR DU FONDS

TIC/technologies numériques

DANS LE PORTEFEUILLE

2,5

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

18,18%

DATE DE CRÉATION

2019

DURÉE DU FONDS

10

ANS

TAILLE DU FONDS

55

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

3

CAPRICORN HEALTHTECH FUND



Capricorn Health-Tech Fund investit dans des entreprises qui se consacrent aux recherches scientifiques et aux développements technologiques dans le cadre de la prévention, du diagnostic et du traitement de maladies et de problèmes de santé chez l'être humain et qui souhaitent également commercialiser ces applications. Le fonds est spécialisé plus particulièrement dans des entreprises actives dans la biopharmacie, l'appareillage médical, le diagnostic clinique et le développement de nouvelles classes thérapeutiques.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Dans le courant de 2020, le fonds a opéré trois investissements additionnels dans Nexstim, TROD Medical et ConfoTherapeutics pour un montant total de 0,6 million EUR. Par ailleurs, en février, il a cédé complètement sa position dans Sequana Medical, une entreprise medtech gantoise, en distribuant les actions cotées en bourse aux actionnaires existants, ce qui a conduit à une réduction du capital pour Capricorn de 1,5 million EUR.

- À fin décembre, les moyens investis par la société s'élevaient à 34,4 millions EUR avec encore six entreprises health-care actives dans le portefeuille. L'exercice s'est clôturé sur un bénéfice de 0,5 million EUR, grâce à la plus-value de 1,2 million EUR réalisée sur la vente de la participation de Capricorn dans Sequana Medical.

ENJEUX POUR 2021

- Le 1^{er} mars 2021 a eu lieu la vente de l'entreprise en portefeuille Diagenode à la société américaine Hologic, spécialisée dans les produits de santé pour femmes, ce qui a influencé positivement, à hauteur de 4 millions EUR, la valeur de l'actif net du fonds.
- Compte tenu de la prolongation du fonds jusqu'à la fin 2022, tous les moyens seront investis en priorité dans le suivi rigoureux des investissements restants en vue de générer une plus-value maximale pour les actionnaires.

SECTEUR DU
FONDS

Santé

DANS LE
PORTEFEUILLE

1,2

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

11,89%

DATE DE
CRÉATION

20
10

DURÉE DU
FONDS

12

ANS

TAILLE DU
FONDS

42

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

10

CAPRICORN ICT ARKIV



Capricorn ICT Arkiv sa, un fonds fermé d'une durée de 10 ans (avec prolongation de 2 ans) constitué à la fin décembre 2012, investit dans des entreprises actives dans le secteur des TIC au sens large (y compris les domaines du big data et de la santé numérique) et respecte les conditions et modalités du règlement ARKImedes relatif à l'activation du capital-risque en Flandre.

Depuis octobre 2014, la SFPI est devenue actionnaire du Capricorn ICT Fund en y investissant un total de 5 millions EUR, soit 15,06 % des actions du fonds dont le capital s'élève à plus de 33,2 millions EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- En 2020, le fonds a réalisé une seule sortie, à savoir celle de Bluebee. Cette spin-off de la TU Delft a développé une plateforme d'analyse permettant de traiter rapidement de grandes quantités de données cliniques. Le 18 juin 2020, l'entreprise a été reprise par Illumina. Pour le fonds, cela a représenté un multiple de sortie de 2,5 et un taux de rendement interne de 33 %.
- Après la sortie de Bluebee, il reste 8 entreprises dans le portefeuille.
- L'année s'est clôturée par un bénéfice de 5,2 millions EUR. Cela est entièrement dû à la sortie réussie de Bluebee.

ENJEUX POUR 2021

En 2021, l'attention se portera à la fois sur le suivi des investissements effectués et sur les éventuels investissements de suivi et possibilités de sortie. Pour l'instant, il n'y a aucune perspective de sortie imminente.

SECTEUR DU
FONDS

**TIC/technologies
numériques**

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,3

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

15,06%

DATE DE
CRÉATION

**20
12**

DURÉE DU
FONDS

10

ANS

TAILLE DU
FONDS

33,2

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

8

CAPRICORN SUSTAINABLE CHEMISTRY FUND



Le Capricorn Sustainable Chemistry Fund investit dans des entreprises qui développent des technologies innovantes qui sont à la base de la nouvelle génération d'entrepreneuriat chimique durable. Les produits finis sont utilisés en tant que molécule fonctionnelle, polymère ou fibre. Ces matériaux trouveront des applications dans l'ensemble des secteurs de la chimie, du conditionnement, des textiles, des transports et de la construction.

Le fonds prévoit également des applications dans le domaine de l'agroalimentaire et de l'alimentation animale, avec un fort accent sur la valeur alimentaire marginale et sur l'effet antibactérien et antiviral. Étant donné que le fonds vise une nouvelle génération de matières premières, des secteurs comme ceux de l'agriculture, du traitement des déchets, de la purification de l'eau et d'autres secteurs industriels plus larges (grâce à la valorisation des déchets et des émissions de gaz) en sont aussi les bénéficiaires.

Le fonds investit en outre dans des processus de transformation chimique novateurs visant l'efficacité et la durabilité.

ÉVÈNEMENTS CLÉS DE 2020

- En 2020, le fonds a effectué deux investissements de suivi (DMC Biotechnologies et Black Bear Carbon) ainsi que trois nouveaux investissements :
 - Prolupin, qui développe, produit et commercialise des protéines naturelles destinées à l'alimentation basées sur les lupins (non OGM).
 - VOID Polymers, qui a développé une technologie permettant d'intégrer une structure nano-voilée dans les plastiques de base et les plastiques biologiques afin de créer des produits plus légers, plus résistants et plus durables. De plus, la structure nano-voilée crée des niveaux élevés d'opacité sans nécessiter de pigments.
 - Zeopore Technologies, spin-off de la KUL qui développe des catalyseurs optimisés pour améliorer les performances de ces processus, ce qui permet d'obtenir des produits de meilleure qualité, de réduire la consommation d'énergie et les déchets.

ENJEUX POUR 2021

- Continuer le sourcing de dossiers de qualité en lien avec la Belgique.
- Continuer le développement des sociétés déjà en portefeuille.

SECTEUR DU
FONDS

**Chimie durable et
matériaux de demain**

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,9

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

11,56%

DATE DE
CRÉATION

**20
17**

DURÉE DU
FONDS

10

ANS

TAILLE DU
FONDS

86,5

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

7

CERTI-FED



En novembre 2012, l'objet social de Certi-Fed a été modifié de manière à ce qu'elle puisse, entre autres, acquérir des actions Belfius. 5.000 actions Belfius ont ainsi été transférées par la SFPI à Certi-Fed, en exécution d'un contrat avec le gouvernement.

Suite à une augmentation de capital de 25 millions EUR en juin 2015, Certi-Fed développe dorénavant de nouvelles activités de cofinancement d'entreprises belges à l'international en étroite collaboration avec la Société Belge d'Investissement International (SBI), filiale à 60,07 % de la SFPI. Au vu du succès de la collaboration avec la SBI, la SFPI a décidé de renforcer les moyens financiers de Certi-Fed, via une augmentation de capital de 25 millions EUR complémentaires, à libérer en deux tranches. Une première tranche de 10 millions EUR a été libérée en décembre 2018.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Certi-Fed a poursuivi ses activités de cofinancement d'entreprises belges à l'international en collaboration avec la SBI.
- En 2020, Certi-Fed a octroyé de nouveaux prêts, ce qui porte le total des investissements à près de 25 millions EUR.
- Au 31 décembre 2020, le total du bilan de Certi-Fed s'élevait à 34,8 millions EUR. Certi-Fed a terminé l'année 2020 avec un bénéfice de 889.000 EUR (perte de 2,6 millions EUR en 2019).

ENJEUX POUR 2021

- Certi-fed continuera activement la collaboration avec la SBI et ce, dans l'intérêt tant de Certi-Fed et son actionnaire (la SFPI), que de la SBI, des sociétés belges cibles et donc de l'économie belge.
- Cependant, de manière à rationaliser les processus de décision et renforcer les moyens financiers de la SBI, Certi-fed pourrait apporter dans un futur proche son portefeuille d'investissement ainsi que des moyens de trésorerie complémentaires à la SBI.

DANS LE
PORTEFEUILLE

34,8

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

100%

RÉSULTAT
NET

889.000

EUR

PIED
DE BILAN

34,8

millions EUR

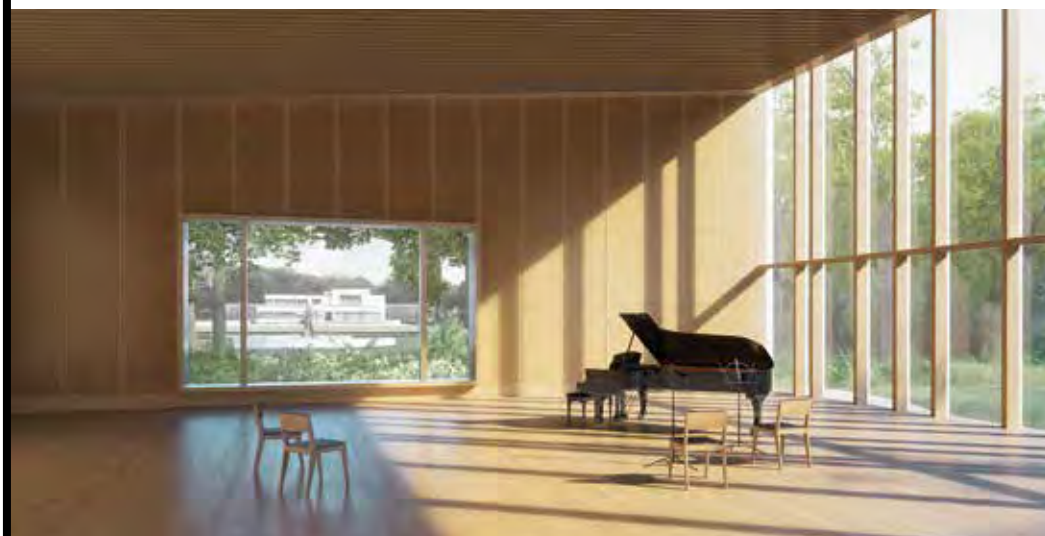
NOMBRE
D'EMPLOIS

0

FTE

CHAPELLE MUSICALE

QUEEN MUSIC
ELISABETH CHAPEL



Depuis 2004, un nouveau projet artistique a été développé par la Chapelle Musicale et n'a cessé depuis de monter en puissance. L'année 2015 a marqué l'ouverture de nouvelles infrastructures sur le site de Waterloo qui permettent non seulement de développer l'activité artistique, mais aussi de donner au projet une dimension commerciale par la mise à disposition des différents lieux publics et par l'ouverture du site au grand public. La Chapelle Musicale, Société Anonyme à finalité sociale, a pour but la conservation, la protection et le développement de ce site classé à Waterloo.

Ses activités se répartissent dans les domaines suivants : l'activité d'hôtellerie (la capacité de logement étant passée de 12 à 22 studios de logement), les activités de catering lors des séries de concerts pour le grand public et lors des réceptions données à des tiers ainsi qu'envers les personnes liées aux activités propres de la Chapelle Musicale Reine Elisabeth.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Lancement d'un nouveau masterplan 2030 en février 2020, masterplan validé par les conseils d'administration en mars 2020.
- Pandémie mondiale à partir du 13 mars 2020 : adaptation de la Chapelle Musicale à la situation : cours en ligne, mesures sanitaires strictes en présentiel, cursus maintenu pour l'ensemble des jeunes et alternance de concerts en présentiel et « on line » lors des deux derniers trimestres de l'année.

- Budgets revus à la baisse de 20%
- Pas de reprise commerciale de l'activité : principalement sur les mises à dispositions et le catering.
- Près de 80 artistes en résidence ou associés, plus de 20 nationalités et 9 maîtres en résidence.
- Poursuite du projet de développement pavillonnaire pour une demande de permis de bâtir en 2021.
- Projets internationaux importants en Europe, aux USA, Canada, Inde,... avant le début de la pandémie mondiale du Covid19 et Italie en août 2020.

ENJEUX POUR 2021

- Année 2021 pleine d'espoir de reprise des activités publiques et commerciales suite à la découverte du vaccin contre le covid19 et à la campagne de vaccination.
- Poursuite des concerts on line de novembre 2020 à juin 2021. Grand succès de vues (plus de 100.000 vues pour une trentaine de concerts).
- Pas de reprise commerciale de l'activité au premier semestre 2021. Espoir de reprise pour le 2ème semestre 2021.
- Dépôt d'une demande de permis d'urbanisme en février 2021 et retrait de cette demande début avril pour lancer des études complémentaires.

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,3

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

3,55%

RÉSULTAT
NET

-672.524

EUR

PIED
DE BILAN

14

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

2

FTE

CHINA-BELGIUM DIRECT EQUITY INVESTMENT FUND (CBDEIF)



Le CBDEIF a été créé fin 2004, avec un capital d'un peu moins de 1 milliard RMB. La SFPI, au nom de l'État belge, participe à hauteur de 8,5 %, tout comme le MOF (Ministry Of Finance), au nom de l'État chinois.

La gestion du fonds est assurée par Haitong Fortis Fund Manager, une joint-venture entre Haitong Securities et BNP Paribas Fortis. En 2013, le capital de fonds propres a doublé pour atteindre 2 milliards RMB, sous la forme d'un Fund II.

La durée du fonds a été prolongée jusqu'en 2024 dans le but d'obtenir à long terme un « Evergreen Status ».

En 2017, le Fund Manager a créé un Fund III avec un capital de 3 milliards RMB. Concrètement, le China Belgium Fund dispose aujourd'hui d'un capital de 5 milliards RMB, soit l'équivalent d'environ 675 millions EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Fin 2020, un montant total cumulé de 3.033 milliards RMB a été investi dans 92 projets.
- 47 sorties complètes ont été réalisées dont 30 par IPO. Le fonds a investi dans trois BRP (Belgian Related Projects), pour un montant de 17,2 millions EUR, plus du double de l'apport en capital de la SFPI.
- Au total, fin 2020, un total de 2,92 milliards RMB a été versé en dividendes aux actionnaires. La SFPI a obtenu sur son investissement initial de 8,5 millions EUR, un dividende net cumulé d'environ 223 millions RMB, soit plus de 29 millions EUR.
- L'IRR net moyen après taxes est de 29%. La valeur de marché du fonds est estimée à plus de 10 milliard RMB.

ENJEUX POUR 2021

- La participation à plusieurs missions internationales a permis un sourcing intensif de projets belges potentiels supplémentaires. Plusieurs entreprises belges font actuellement l'objet d'un suivi actif. Des résultats collatéraux ont également été enregistrés.
- La crise du Covid-19 a ralenti certains projets, bien que la cadence d'investissement du gestionnaire de fonds est restée soutenue.

SECTEUR DU FONDS	DANS LE PORTEFEUILLE	DÉTENTION DU CAPITAL	DATE DE CRÉATION	DURÉE DU FONDS	CONVERSION DU FONDS EN FONDS « EVERGREEN »	TAILLE DU FONDS	NOMBRE D'ASSETS
Multisectoriel	8,1 millions EUR	8,50%	2004	10 + 10 ANS	10 ANS (2024)	1 milliard RMB	45

CHINA - BELGIUM TECHNOLOGY INNOVATIVE INDUSTRY FUND (CBTIIF)



Suite à la signature d'un MoU avec Wuxi Capital en août 2018 et d'une lettre d'intention lors de la visite du premier ministre chinois à Bruxelles en octobre 2019, la SFPI a investi début 2019 dans un nouveau fonds d'investissement sino-belge, le China-Belgium Technology Innovative Industry Fund (CBTIIF), aux côtés de Wuxi Capital et de JIC.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Le capital de ce fonds est de 350 millions RMB; la SFPI y participe à concurrence de 50 millions RMB et les partenaires chinois pour 300 millions RMB.
- Le CBTIIF a une durée de 6 ans et se focalise sur des investissements dans des entreprises en croissance aussi bien en Chine qu'en Europe.
- La gestion de ce fonds sera assurée par JIC Jiahao et épaulé par Capricorn scorpoinvestment management qui facilitera le sourcing de projet belges.
- Lors de la Mission Economique Belge en Chine (novembre 2019), une session particulière a été organisée pour présenter le CBTIIF.
- La crise du Covid-19 n'a pas facilité le closing d'un premier dossier, surtout avec les restrictions de voyage entre la Chine et l'Europe.

ENJEUX POUR 2021

- La durée de la crise du Covid-19 complique fortement les relations avec le gestionnaire du fonds et cela pourrait avoir des conséquences importantes sur la stratégie d'investissement du CBTIIF.

SECTEUR DU
FONDS

Multisectoriel

DANS LE
PORTEFEUILLE

6,4

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

14,29%

DATE DE
CRÉATION

20
19

DURÉE DU
FONDS

6

ANS

TAILLE DU
FONDS

350

millions RMB

NOMBRE
D'ASSETS

0

CISSOID



La société a pour objet, pour son compte propre ou pour celui de tiers, en Belgique et à l'étranger, la conception, la réalisation et la vente de circuits intégrés et de cellules IP, ainsi que la consultance dans ces matières. Elle est plus particulièrement présente dans le domaine des semi-conducteurs à haute résistance thermique ou à durée de vie accrue.

Elle est notamment active, et considérée comme leader, dans le secteur de l'extraction pétrolière, et a développé des concepts dans le secteur aéronautique et automobile. Ces solutions sont également transposables dans les domaines dits des smart grids et du spatial.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- 8 nouveaux produits ont vu le jour en 2020, dont 6 à l'attention des véhicules électriques.
- Forte réduction du chiffre d'affaires et du résultat, mais légère augmentation de la marge brute.
- Installation d'un module de test en Chine avec un partenaire chinois.
- Mise en place de canaux de distribution pour l'électronique de puissance.

ENJEUX POUR 2021

- Boucler avec brio sa prochaine levée de fonds.
- Lancement de nouveaux produits pour l'aviation.
- Continuer à se développer sur le marché chinois en y implantant une entité et devenir une référence dans le marché SiC.

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,2

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

16,86%

RÉSULTAT
NET

- 595.440

EUR

PIED
DE BILAN

1,3

million EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

12

FTE

COMET SAMBRE



Comet Sambre est une société active dans le recyclage des métaux ferreux et non ferreux en vue de la préparation et de la commercialisation de matières premières secondaires à destination de l'industrie sidérurgique et métallurgique. Elle exerce également des activités d'exportation au départ des sites côtiers ou fluviaux où elle est présente. Le site principal d'exploitation est situé à Obourg, où elle dispose d'un des plus grands broyeurs d'Europe.

La SFPI détient une participation d'environ 7% dans chacune de ces sociétés et leur a attribué des emprunts pour un montant global de 7,5 millions EUR. La situation actionnariale de la SFPI n'a pas évolué au cours de l'année 2020. Fin de la convention d'actionnaires en 2021, coopération à repenser.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Nouveau CEO.
- Chiffre d'affaires en léger retrait (184 millions EUR) malgré un 1er semestre fortement impacté par les mesures Covid au second trimestre.
- Reprise des activités avec RIVA et croissance des livraisons de bateaux à l'export (Egypte).
- Nombreux efforts d'investissement afin d'améliorer l'impact environnemental sur les sites d'exploitation de Comet, ceci vaut également pour Comet Traitement. A termes, ceci sera un précieux avantage compétitif.

ENJEUX POUR 2021

- Evolution des prix et des qualités des ferrailles.
- Impact sur la concurrence des nouvelles normes d'émissions et de pollutions applicables aux installations de broyage.
- Cession branche d'activités « Comet Bruxelles ».
- Evolution coût et disponibilité des moyens de transports (Covid).

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,7

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

7,03%

RÉSULTAT
NET

828.000

EUR

PIED
DE BILAN

64,7

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

73

FTE

COMET TRAITEMENTS



Comet Traitements est une société active dans le traitement et la valorisation des résidus de broyage de ferrailles et autres résidus industriels. Elle a développé des techniques et procédés permettant d'enrichir les lots destinés à être commercialisés via des processus de concentration des fines particules, de valorisation des plastiques (extrusion ou distillation) et des minéraux. Elle a également participé aux programmes mis sur pied par la Région wallonne (craquage catalytique via le projet Phoenix et « Reverse Metallurgy »).

La SFPI détient une participation d'environ 7% dans chacune de ces sociétés et leur a attribué des emprunts pour un montant global de 7,5 millions EUR. La situation actionnariale de la SFPI n'a pas évolué au cours de l'année 2020. Fin de la convention d'actionnaires en 2021, coopération à repenser.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Maintien d'un bon niveau de chiffre d'affaires malgré Covid, soit 46,7 millions EUR.
- Croissance des investissements et bonne progression des projets de R&D (Phoenix – Pick-It – Biolix).

ENJEUX POUR 2021

- Mise en œuvre du démonstrateur pick-it.
- Evolution de la politique régionale en matière d'enfouissement.
- Evolution géopolitique: sanctions économiques Chine – Impact crise sanitaire en Inde.
- Gestion des effluents, notamment récupération des eaux usagées.
- Dichotomie de la demande en qualité Europe/Asie
 - risque de pénurie sur le continent européen.

DANS LE
PORTEFEUILLE

1,6

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

7,26%

RÉSULTAT
NET

3

millions EUR

PIED
DE BILAN

57,4

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

119

FTE

DATANG-SFPI VENTURE CAPITAL FUND



En mai 2011, la SFPI a réinvesti une partie des dividendes octroyés par le China Belgium Direct Equity Investment Fund dans un nouveau véhicule d'investissement : le fonds Datang-SFPI Venture Capital Fund.

Le capital de ce fonds est de 100 millions RMB (12,5 millions EUR) ; la SFPI y participe à concurrence de 45 millions RMB et Datang Capital pour 55 millions RMB.

En 2018/2019, la maison mère du fonds Datang-SFPI et Wuhan Fiberhome Technologies Group ont fusionné pour former la société CICT, China Information and Communication Technologies Group Corporation. Le fonds Datang-SFPI se concentre sur des investissements dans des PME qui se trouvent à un stade précoce de développement et sont de préférence actives dans les secteurs de la télécommunication ou de la haute technologie.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Le fonds Datang-SFPI a investi dans 3 projets d'investissements dont un projet belge (Let's Face - 6 millions RMB).
- La crise du Covid-19 n'a pas facilité la réalisation de nouveaux investissements.
- Néanmoins suite à l'audit de 2018 et au rapprochement avec Wuhan Fiberhome Technologies Group, le fonds Datang-SFPI profite d'un nouvel environnement rempli d'opportunités.

ENJEUX POUR 2021

- Une augmentation de capital, assortie d'une plus grande capacité d'action pour le fonds, ainsi que d'autres pistes sont envisagées.
- Des projets prometteurs, dont plusieurs belges, sont en préparation.
- Une première sortie par le biais d'une introduction en bourse de Zhongthian, avec l'aide et un éventuel apport en capital du gestionnaire de fonds du CBDEIF est en cours de préparation.

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

5,6

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

45%

DATE DE CRÉATION

2012

DURÉE DU FONDS

10

ANS

TAILLE DU FONDS

100

millions RMB

NOMBRE D'ASSETS

3

ENDO TOOLS THERAPEUTICS



Endo Tools Therapeutics (ETT) est une société qui se situe sur le marché de la gastro-entérologie, et propose des dispositifs médicaux qui peuvent être utilisés par un gastro-entérologue (et/ou un chirurgien, selon les pays) pour suturer ou apposer des tissus dans le tube digestif. L'apposition de tissus peut être utilisée par exemple dans la lutte contre l'obésité, dans le cadre d'un suivi pluridisciplinaire, en vue de modifier le fonctionnement de l'estomac (modification de la motilité et du volume).

L'ensemble des moyens dédiés au développement des activités de la société ont été entièrement libérés en 2018, pour un total de 3 millions EUR.

Ensuite de l'augmentation de capital intervenue en décembre 2020, la SFPI détient 694 actions de la société, soit 9,12 % du capital ainsi qu'un prêt d'un million EUR qui porte un intérêt de 4 % entièrement alloué début 2019.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Clinique: une nouvelle publication a confirmé l'efficacité des procédures réalisées avec le dispositif dans l'obésité. Il s'agit de la première étude randomisée contrôlée couronnée de succès dans le domaine.
- Clinique: Endo Tools Therapeutics supporte de nouvelles études étudiant des procédures réalisées avec ses dispositifs, dans la NASH et l'apnée du sommeil.
- Commercial: Endo Tools Therapeutics a démarré sa stratégie de centres d'excellence, visant à une diffusion contrôlée de la technologie. Celle-ci a bien évidemment été impactée par les effets du covid-19, mais l'intérêt des utilisateurs potentiels reste très fort.
- Equipe: l'équipe a continué à s'élargir pour accompagner son développement, notamment en clinique et en affaires réglementaires.
- Financement: un nouveau tour de financement de 8 millions EUR (auquel la SFPI a participé) a été réalisé pour accompagner le développement de l'entreprise.

ENJEUX POUR 2021

- Poursuite des études en temps de pandémie Covid.
- Début du remboursement du prêt SFPI.
- Design réglementaire des études dans les nouvelles indications.

DANS LE
PORTEFEUILLE

3,8

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

9,12%

RÉSULTAT
NET

-5,8

millions EUR

PIED
DE BILAN

9,7

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

7,3

FTE

EPICS THERAPEUTICS



Epics Therapeutics est une des premières sociétés créées au niveau mondial dans le domaine de l'épigénétique de l'ARN thérapeutique. Elle vise à devenir un leader dans le développement de petites molécules capables de corriger certains déséquilibres physiologiques provoqués par des modifications épigénétiques de l'ARN aberrantes conduisant à des cancers.

Pour ce faire, la société Epics Therapeutics entend mener à bien un programme de Drug Development ambitieux dans un délai très court en vue de constituer un pipeline agile incluant plusieurs composés reposant sur l'exploitation d'une plate-forme de cibles et modes d'actions enrichie méthodiquement. Le programme vise à identifier et documenter deux « Fast-followers » d'une cible déjà connue (à l'horizon 2021) et deux agent « First-in-Class » d'une nouvelle cible (pour 2023) prêts à entrer en phase clinique pour traiter des patients atteints de leucémie myoblastique aiguë (en premier choix).

La SFPI a décidé de rejoindre le syndicat « post-OGEDA » afin d'aider au redéploiement de la technologie décrite ci-dessus en investissant, en février 2019, un montant de 2,7 millions EUR.

La société a appelé la seconde tranche en janvier 2020, la SFPI a donc acquis 8.008 actions supplémentaires, soit un total fin 2020 de 18.450 actions communes, 20.185 actions préférentielles et 20 warrants. Le capital de la société est constitué de 300.709 actions.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Bon avancement sur les projets de l'épigénétique du RNA avec de bons espoirs sur projet EP102.
- Le projet GPCR (non-épigénétique) a progressé très favorablement notamment sur profil safety dans le modèle animal.
- Beaucoup d'activités sur les brevets.
- Meilleurs revenus que ceux budgétés sur l'activité de service (3,7 millions EUR).

ENJEUX POUR 2021

- Obtention de l'autorisation de mener phase I chez l'homme pour le projet GPCR.
- Identifier et travailler sur d'autres cibles pour accroître le pipeline d'activités d'Epics.
- Appel de la 3^{ème} tranche d'augmentation de capital.

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,3

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

12,85%

RÉSULTAT
NET

-3,7

millions EUR

PIED
DE BILAN

12,2

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

31

FTE

ÉPIMÈDE



La société Épimède a été constituée en tant que pricaf privée de droit belge pour une durée de 12 ans, en date du 15 juillet 2015. Ce fonds a pour vocation d'investir dans le capital à risque de petites et moyennes entreprises technologiques, principalement de la Région wallonne, en leur permettant de se développer grâce aux fonds investis. Les secteurs prioritaires à considérer dans ce contexte sont les suivants : technologie de l'informatique, technologie de l'information, technologie de la biologie, technologie de la santé, sciences de l'ingénieur, cleantech, services aux entreprises.

Son capital souscrit est constitué de 10.400 actions représentatives d'un montant de 10.400.000 EUR.

Outre leur apport au capital de la SA Épimède, chaque actionnaire a accepté de consentir un prêt à la société. Il s'ensuit que le total des fonds souscrits à ce jour s'établit à 30 millions EUR, accru des 20 millions EUR octroyés sous forme de prêts en 2017. Il y a une collaboration étroite avec l'université de Liège. Le fonds gère actuellement 9 participations.

La SFPI a souscrit initialement pour 2.000 actions en libérant 1 million EUR et a soldé en 2016 la libération de ses engagements à concurrence de 1 million EUR supplémentaire. Par ailleurs, lors de l'entrée au capital de BNP Paribas Fortis, la SFPI a accru de 80 actions sa présence dans le fonds afin d'assurer une parité de tous les investisseurs dans le capital du fonds, soit 20 %. Elle détient donc actuellement 2.080 actions du fonds, à côté des autres actionnaires que sont Noshag, L'intégrale, BNP Paribas Fortis et Ethias.

ÉVÈNEMENTS CLÉS DE 2020

- ASIT a obtenu PRJ et a recueilli des intentions de reprise par plusieurs sociétés.
- Croissance chiffre d'affaires de 18% chez Lasea.
- Ncardia a revu son profil d'activités vers un modèle plus rentable (services ou cliniques).
- Revers important de Wishbone sur le volet marquage.
- Imcyse a mis en place une belle collaboration avec Pfizer et obtenu d'excellents résultats ; dans les études en cours (notamment Diabète de type 1).
- Endotools a finalisé sa levée de fonds en décembre 2020.

ENJEUX POUR 2021

- Finalisation cession ASIT.
- 1^{ère} "exit" pour Diagenode avec remontée du produit de la cession pour les actionnaires.
- Financement de la société Novadip et N Cardia.
- Recherche de processus d'accroissement des moyens financiers du Fonds et mise en oeuvre des discussions pour un fonds Epimède 2.

SECTEUR DU FONDS	DANS LE PORTEFEUILLE	DÉTENTION DU CAPITAL	DATE DE CRÉATION	DURÉE DU FONDS	TAILLE DU FONDS	NOMBRE D'ASSETS
Technologiques	9,3 millions EUR	20%	2015	12 ANS	10,4 millions EUR	9



EUROCLEAR



Euroclear est l'une des principales infrastructures de marchés financiers au monde et est basée à Bruxelles. Elle se charge du règlement des opérations sur titres (« Clearing & Settlement » ou règlement et compensation), du dépôt de titres et de la gestion du collatéral dans plus de 90 pays. Elle détient environ 33.000 milliards EUR d'actifs.

En 2020, Euroclear a réglé des opérations financières pour une valeur totale de 897.000 milliards EUR, soit l'équivalent de 12 fois le produit mondial brut. Euroclear emploie 3.400 personnes dans le monde, dont 2.400 en Belgique. Dès lors, son implantation en Belgique contribue dans une large mesure à l'emploi dans le pays et à son développement en tant que centre des infrastructures de marchés financiers.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Le revenu opérationnel de 1.430 millions EUR est resté stable par rapport à 2019. Les revenus d'entreprise ont augmenté de 12% pour se porter à 1.280 millions. Cependant, cette augmentation a été neutralisée en grande partie par une forte diminution des revenus bancaires et d'intérêts résultant de la baisse des taux d'intérêt liée à la crise du Covid-19 (principalement en USD).
- Les frais d'exploitation ont augmenté de 5% pour atteindre 862 millions EUR et le bénéfice net s'est établi à 432 millions EUR.
- L'EBITDA (résultat avant intérêts, impôts et amortissements) s'est établi à 667 millions EUR, avec une marge EBITDA (EBITDA/revenu opérationnel) de 46,6%.
- Les bénéfices par action (EPS) ont atteint 137,2 EUR et le dividende s'élève à 82,4 EUR par action, ce qui représente un pay-out ratio (ratio de distribution) de 60%.
- La croissance organique du Fee Business est supérieure à la croissance économique et démontre l'efficacité de la stratégie d'Euroclear visant la poursuite de la croissance du Fee Business dans un environnement mature comme celui de la société.
- En 2020, le groupe Euroclear a réglé 276 millions d'opérations, soit 15% de plus qu'en 2019, pour une valeur de 897.000 milliards EUR, soit l'équivalent de 12 fois la production économique mondiale.

- Les actifs sous gestion (Custody) ont augmenté de 5% pour atteindre un niveau record de 32.800 milliards EUR. Les actifs sous forme de collatéraux (collateral) ont augmenté de 17% pour s'établir à 1.500 milliards EUR.
- D'importants investissements ont été réalisés dans la cybersécurité, les nouvelles technologies et l'innovation. Ces investissements permettront de travailler de façon plus efficace et de minimiser le risque opérationnel.
- Depuis 2019, un consortium constitué de la SFPI, de PMV, de la SRIW, de Belfius, d'Ethias, d'AG Assurances et des Assurances Fédérales a systématiquement acheté des actions et détient actuellement 9,16% du capital social, ce qui fait de ce consortium belge le troisième plus grand actionnaire d'Euroclear. La SFPI détient 3,06% des actions d'Euroclear.

ENJEUX POUR 2021

- En occupant une position centrale sur les marchés financiers, Euroclear endosse la responsabilité importante de contribuer au meilleur fonctionnement de l'économie mondiale. Une étude de PwC a montré que l'« Euroclearabilité » d'un pays avait un impact sur les coûts d'emprunt des gouvernements de marchés émergents. Le coût d'une introduction en Bourse a été réduit de 28 points de base. L'argent ainsi gagné a pu être réinvesti dans des écoles et des hôpitaux, par exemple.
- Euroclear continuera de se concentrer sur la création d'un pool mondial de liquidités pour les investisseurs, en rendant les marchés « Euroclearables » en leur proposant des solutions de gestion du collatéral ou en leur donnant de nouvelles perspectives sur la base de données relatives aux liquidités.

DANS LE
PORTEFEUILLE

169,4

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

3,07%

RÉSULTAT
NET

432

millions EUR

PIED
DE BILAN

26,4

milliards EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

3.990

FTE

EURONEXT



Euronext est le principal opérateur boursier dans la zone euro et compte plus de 1.500 émetteurs qui représentent une capitalisation boursière totale de 4.500 milliards EUR. Le groupe emploie plus de 1.400 personnes dans plus de 20 pays.

Euronext est la première Bourse paneuropéenne, active en Belgique, en France, aux Pays-Bas, en Irlande, au Portugal et en Norvège. Elle gère des marchés au comptant, ainsi que des marchés dérivés réglementés et transparents. Son offre recouvre des produits variés tels que les actions, les ETF (Exchange Traded Funds ou fonds cotés en Bourse), les warrants et certificats, les obligations, les dérivés sur actions, les dérivés sur matières premières et les indices. Euronext met également son expertise à la disposition de tiers en leur fournissant des solutions et des services technologiques.

Euronext opère sur les marchés réglementés, Alternext et le marché libre. Elle a créé une filiale, EnterNext, destinée au financement des PME-ETI grâce aux marchés des capitaux.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Le volume quotidien moyen de transactions sur Euronext a atteint près de 10 milliards EUR, soit une part de marché de plus de 70 % sur ses marchés nationaux.
- La Bourse a réalisé de belles performances en 2020, avec une hausse de plus de 30 % de ses revenus, qui ont atteint 884,3 millions EUR, un EBITDA (résultat avant intérêts, impôts et amortissements) de 520 millions EUR et une marge EBITDA de près de 59 %.
- Les bénéfices par action (EPS) ont enregistré une hausse de 29 %, pour atteindre 4,99 EUR, et le dividende s'élève à 2,25 EUR par action.
- Le 9 octobre 2020, Euronext a annoncé avoir conclu un accord contraignant avec le London Stock Exchange pour l'acquisition de la totalité des actions du groupe Borsa Italiana pour un prix de 4,325 milliards EUR.

ENJEUX POUR 2021

- Dans le courant de 2021, Euronext s'attend à finaliser la reprise de Borsa Italiana et à l'intégrer dans son modèle fédéral paneuropéen.
- La finalisation de cette transaction fera d'Euronext la première Bourse d'Europe en termes de capitalisation boursière, avec plus de 1.870 sociétés cotées pour une capitalisation boursière totale de 5,1 milliards EUR. Elle deviendra également la plus grande Bourse d'Europe en termes de marchés secondaires, avec un volume quotidien total de transactions de plus de 11 milliards EUR.
- Une augmentation de capital sera nécessaire afin de financer la reprise. La Cassa Depositi e Prestiti et Intesa Sanpaolo prendront part à l'aventure en qualité d'actionnaires de référence.

DANS LE
PORTEFEUILLE

60,5

milliards EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

4,50%

RÉSULTAT
NET

320,5

milliards EUR

TOTAL
DU BILAN

2.884

milliards EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

1.400

FTE

EUROPORTS

« THAUMAS »



EUROPORTS

Thaumas est une société holding créée et utilisée dans un premier temps comme entité juridique pour gérer le processus d'acquisition du Groupe Euroports et qui, à la date du closing de la transaction, est devenue propriétaire des actions. L'acquisition a été réalisée en juin 2019 par un consortium formé avec PMV (Participatie Maatschappij Vlaanderen) et un partenaire opérationnel, Monaco Ressources Group (MRG). Euroports est une des plus grandes entreprises d'infrastructures portuaires en Europe qui développe et gère des solutions globales dans la chaîne d'approvisionnement maritime et ce pour des clients internationaux actifs dans des secteurs industriels bien définis. Le groupe dispose d'un réseau d'une trentaine de terminaux dont de nombreux (14) en Belgique.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Le Groupe, même s'il a souffert de la crise du Covid-19, a bien résisté par rapport à d'autres concurrents du fait qu'il est surtout actif sur des activités de vrac, produits essentiels pour l'économie (céréales, engrais, papier, gaz...), et de sa moindre exposition au trafic de containers (qui a beaucoup souffert, surtout en début de crise sanitaire).

- Le siège du groupe, auparavant au Pays-Bas, a été déménagé dans les infrastructures des terminaux d'Euroports à Anvers.
- Le consortium s'est focalisé sur la gestion du groupe en portant beaucoup d'attention sur l'organisation (nouvelle organisation, efficacité, maîtrise des coûts, optimisation des investissements, refinancement du groupe...), la gestion de la sécurité sur les sites et le développement des activités (entre autres en créant des synergies avec les activités de notre partenaire opérationnel MRG). De nombreuses améliorations ont été apportées et les effets positifs se font ressentir.

ENJEUX POUR 2021

- Le développement (organique ou externe) des activités et de l'excédent brut d'exploitation, la gestion des investissements, des coûts et la sécurité sur les sites d'exploitation restent des points qui nécessitent une attention continue. La tendance sur ce début 2021 est positive sur ces points.
- Le Groupe a décidé en 2020 de rendre ses activités plus respectueuses de l'environnement et de nombreux projets (panneaux solaires, éoliennes, grues et voitures électriques, LED's...) ont été réalisés ou en sont en cours de réalisation sur 2021. Le processus est continu.

DANS LE
PORTEFEUILLE

75,8

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

23,32%

RÉSULTAT
NET

-39,7

millions EUR

PIED
DE BILAN

962,6

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

2.221

FTE

EXEVIR BIO



ExeVio Bio a été fondée en tant que spin-off de l'Institut flamand de biotechnologie (VIB). Grâce à sa technologie de nanocorps de lama, elle se concentre sur la conception d'un traitement thérapeutique contre le Covid-19 et d'autres maladies potentielles liées aux betacoronavirus. Contrairement à un vaccin, le système immunitaire n'est pas « entraîné » à combattre l'infection virale, mais l'anticorps administré diminue la charge virale. Par conséquent, les risques que le virus se multiplie chez son hôte sont diminués et le système immunitaire a plus de temps et de possibilités de combattre le virus.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- La fondation de la société en juillet, avec un capital de départ de 21,8 millions EUR provenant de Fund+, UCB Ventures, la SFPI, V-Bio, du VIB et d'investisseurs privés.
- Le renforcement du conseil d'administration d'ExeVir par la nomination d'un expert indépendant et par la désignation d'un représentant permanent pour la SFPI ayant une longue expérience dans le secteur pharmaceutique. Grâce à leur large réseau et à leur expertise dans les médicaments antiviraux, l'arrivée des deux administrateurs a été reconnue comme très précieuse.
- La désignation de Parexel en tant qu'organisation de recherche sous contrat (CRO), afin de mener à bien les essais cliniques.
- Les scientifiques du VIB sont parvenus à isoler des anticorps encore plus puissants chez le lama Winter, ce qui s'annonce très prometteur pour l'administration de ces nanocorps 2.0 en tant que thérapie préventive, sous la forme d'une injection sous-cutanée. De plus, l'essai préclinique a montré que ces nanocorps de deuxième génération résisteraient à tous les variants du coronavirus.
- La livraison du matériel BPF pour le lancement des essais cliniques.

ENJEUX POUR 2021

- La sélection d'une organisation de développement et de fabrication sous contrat (CDMO) renommée pour la fabrication de la substance médicamenteuse.
- Le renforcement du capital social par une injection supplémentaire de 19 millions EUR où la SFPI, Vives IUF, Noshag, Sambrinvest et deux parties privées ont rejoint les investisseurs existants.
- L'octroi d'une subvention de 2,9 millions EUR par l'Agence pour l'innovation et l'entrepreneuriat (VLAIO) liée à la réalisation de plusieurs étapes.
- Le renforcement de l'équipe par la nomination d'un Head of External Manufacturing, d'un Head of Preclinical et d'un Medical Director.
- La poursuite du trajet d'approbation pour la demande d'essais cliniques dans différents pays, dont la Belgique et l'Italie.
- L'ouverture d'une succursale à Liège, dans le cadre d'une aide financière de la Région wallonne.
- L'obtention d'un financement supplémentaire pour la poursuite des essais cliniques et la préparation de la production par lots destinée à un usage commercial.

DANS LE
PORTEFEUILLE

5,0

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

22,78%

RÉSULTAT
NET

-9,7

millions EUR

TOTAL
DU BILAN

15,9

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

9

FTE

FIDENTIA BELUX INVESTMENTS (FIDENTIA II)



Fidentia BeLux Investments SCA (FBLI) est un fonds immobilier agréé AIFMD qui est gouverné par les principes suivants :

- Investissement dans des immeubles à usage principal de bureaux.
- Les immeubles doivent être sis en Belgique ou au Luxembourg.
- Les immeubles doivent être revêtus à terme d'une certification en tant qu'immeuble vert.
- L'investissement dans l'immeuble s'apprécie au cas par cas et est compris entre 10 et 30 millions EUR.
- Le fonds s'investit soit dès la conception et la construction de l'immeuble, soit pour améliorer un immeuble existant.
- Le rendement attaché à la participation est de 3,25 % annuel sur l'ensemble du montant investi (c'est-à-dire 6,5 % annuel sur la partie de 50 % constituée par les emprunts subordonnés), le solde du rendement est lié à la réalisation de plus-values sur les immeubles détenus en portefeuille (objectif de TRI de 10 %).

A fin 2020, FBLI détenait dans son portefeuille les immeubles Solaris et Web, ainsi que 50 % du projet Möbius II, à Bruxelles; l'immeuble Jans et le projet Buzzcity, à Luxembourg.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Si la crise du COVID n'a pas fortement impacté la perception des loyers, elle a par contre paralysé la mobilité sur le marché locatif et acquisitif. Cette année n'a donc pas vu de nouvelles transactions. En mai 2020, le service de ruling a remis une décision positive pour considérer FBLI comme une société d'investissement.
- L'année 2020 a vu la conclusion de plusieurs baux dans les immeubles Solaris et Jans ainsi qu'un renouvellement dans l'immeuble Web.
- La valeur de l'action FBLI a pris 17,5% entre le 31/12/19 et le 31/12/20.

ENJEUX POUR 2021

- Commercialiser les projets de développement afin de les valoriser et d'en sécuriser le financement.
- Commencer l'arbitrage du portefeuille en vue des premiers exits.

SECTEUR DU FONDS

Immobilier
Environnement
Energie

DANS LE PORTEFEUILLE

11,2

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

14,50%

DATE DE CRÉATION

2016

DURÉE DU FONDS

6 À 10

ANS

TAILLE DU FONDS

77

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

5

FIDENTIA GREEN BUILDINGS



Fidentia Green Buildings (FGB) est un des premiers fonds immobilier de bureaux à focus exclusivement « green ». FGB est constitué sous la forme d'une société en commandite par actions.

Le financement des activités s'effectue pour moitié en equity et pour moitié en obligations subordonnées.

L'actif a donc été principalement investi dans des participations financières au sein de SPV qui supportent l'investissement en biens immobiliers. Les activités du fonds en tant que tels sont aujourd'hui terminées, mais la structure demeurera afin d'honorer les garanties données.

SECTEUR DU FONDS

Immobilier vert de bureaux en Belgique et Luxembourg

DANS LE PORTEFEUILLE

0,8

million EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

21,33%

DATE DE CRÉATION

2012

DURÉE DU FONDS

10

ANS

TAILLE DU FONDS

3,75

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

1

FIF - FSI



Depuis mars 2009, FIF-FSI est une filiale à 100 % de la SFPI. Elle a pour objet la gestion et la valorisation des terrains sis auparavant dans le giron de la SNCB, ainsi que d'autres activités commerciales liées au développement, à l'achat et à la vente de biens immobiliers.

Depuis 2013, tout en continuant à écouler les terrains en portefeuille, elle a réorienté sa stratégie vers des investissements immobiliers répondant aux critères des « 3P » : People, Planet, Profit, et a constitué un portefeuille d'investissements correspondant à ces critères.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

En 2020, le FIF a pris la décision de participer au fonds Leoville à hauteur de 5 millions EUR. Le FIIS (Fonds d'Investissement Immobilier Spécialisé) Leoville, crée en 2015, vise à racheter des immeubles commerciaux de centre-ville (qui sont majoritairement des immeubles historiques) pour les rénover, les mettre aux normes environnementales et exploiter l'espace des étages supérieurs pour en faire des appartements.

De la sorte, le patrimoine valorisé en étant préservé et rendu moins consommateur, et par la même occasion les centres villes sont réappropriés par les habitants.

Le FIF a également investi 5 millions EUR dans le fonds Vicinity qui donne en location des unités résidentielles de qualité, avec une approche écologique et digitale très forte. Vicinity a l'ambition de créer les « logements de demain », avec une attention particulière à l'accessibilité et à l'évolution du mode de vie.

ENJEUX POUR 2021

Outre le « business as usual » et les nouveaux investissements, 2021 sera une année particulièrement remplie car elle verra la mise en musique de la nouvelle stratégie immobilière de la SFPI ainsi que le monitoring des conséquences et réactions au Covid-19.

SECTEUR DU
FONDS

**Immobilier diversifié
en Belgique à horizon
long terme.**

DANS LE
PORTEFEUILLE

89,6

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL



DATE DE
CRÉATION

**20
05**

DURÉE DU
FONDS

«Evergreen»

TAILLE DU
FONDS

165

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

0

FLUXYS



La SA Fluxys est présente sur le marché gazier au travers des trois activités que sont le transport, le terminalling LNG et le stockage. En tant qu'acteur totalement indépendant des producteurs, Fluxys SA a pour ambition de demeurer un pivot dans les réseaux européens de transport de gaz de l'Europe du Nord.

La SFPI détient une participation de 2,13 % dans le capital de la SA, aux côtés des deux grands actionnaires que sont Publigaz et la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ).

La SFPI a octroyé en 2017 un emprunt subordonné à la SA Fluxys pour un montant de 30 millions EUR, échéance en 2032 au taux de 2,40 %.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Reconnaissance du statut de transporteur pour d'autres molécules que le gaz naturel (biogaz et hydrogène) pour Fluxys Belgium.
- Passage gaz L-H.
- Accroissement des activités GNL (notamment projet à Stade//Allemagne).
- Mise en service de la conduite TAP.

- Finalisation de la construction de la 2^{ème} canalisation EUGAL – Installation d'une unité de désodorisation du gaz à la frontière Suisse-Allemande.
- Présence confortée en Asie du sud-est et en Amérique du sud (bureaux à Singapour et à Rio de Janeiro).
- Promotion du gaz naturel en tant que carburant pour la navigation maritime – accroissement du volume et de l'offre du GNL pour transport par camions.
- Soutien à plusieurs initiatives visant à promouvoir le biométhane, l'hydrogène et le captage du CO₂.

ENJEUX POUR 2021

- Devenir du Northstream 2.
- Présence stratégique en Allemagne.
- Finalisation dossier d'investissement au Brésil.
- Image de la société, surtout Fluxys Belgium, à conforter dans le cadre du Greenddeal et de la transition énergétique ► collaboration avec les autorités portuaires pour des installations Hydrogène.

DANS LE
PORTEFEUILLE

52,2

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

2,13 %

RÉSULTAT
NET

127 / 200

millions EUR
(BGAAP)

millions EUR
(consolidé)

PIED
DE BILAN

3,4 / 8

milliards EUR
(BGAAP)

milliards EUR
(consolidé)

NOMBRE
D'EMPLOIS

62 / 1.250

FTE
(SA Fluxys)

FTE (filiales à périmètre
consolidé)

FOMCAP IV PRIVAK (FORCE OVER MASS)



FOMCAP IV est le quatrième fonds du venture capitalist londonien Force Over Mass. Le fonds investit dans de très jeunes entreprises européennes en croissance (seed et série A) dans les secteurs suivants : fintech, intelligence artificielle, software as a service et industrie 4.0. FOMCAP IV investit dans 30 à 40 entreprises sur une période d'investissement de cinq ans. Les investissements initiaux vont de 300.000 à 3 millions EUR. Onze investissements ont déjà été réalisés. La SFPI a investi 5 millions EUR dans le fonds à la condition que Force Over Mass investisse un montant au moins équivalent dans des entreprises belges dans les années à venir. FOMCAP IV a le statut de Pricaf privée.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

Le fonds a effectué 11 investissements en 2020, notamment dans l'entreprise belge Tangent Works. Basée à Gand, celle-ci permet de réaliser des séries temporelles et des calculs au moyen de l'intelligence artificielle.

ENJEUX POUR 2021

Le principal enjeu consistera à poursuivre le développement, y compris au sein du portefeuille. En 2021, le fonds poursuivra l'élargissement de son portefeuille grâce à de nouvelles participations et d'éventuels investissements de suivi dans le portefeuille existant.

SECTEUR DU
FONDS

Technologie

DANS LE
PORTEFEUILLE

3,1

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

5,39%

DATE DE
CRÉATION

20
18

DURÉE DU
FONDS

10

ANS

TAILLE DU
FONDS

103

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

11

FORTINO CAPITAL VENTURES I ARKIV



FORTINO
CAPITAL PARTNERS

Fortino Capital Ventures I Arkiv est un fonds d'investissement qui investit dans les entreprises technologiques à fort potentiel de croissance et celles qui subissent une transformation numérique, principalement sur le territoire du Benelux. Le fonds a été créé début 2016 pour une durée de 10 ans, avec une possibilité de prolongation pour deux périodes d'un an.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Le fonds comporte encore dix participations au 31/12/2020, dont 2 (Fitshe et Coralba) ont été dépréciées totalement dans les comptes. Fortino Capital Ventures I, qui est arrivé en fin de période d'investissement ne réalisera plus de nouvelles acquisitions de participations. Seul de petits investissements de suivis seront envisagés.
- L'équipe du gestionnaire de fond (Fortino Capital Partners), qui a été agrandie par le recrutement de 2 personnes supplémentaires (une Fund Controller et un Investment Director), s'est concentrée sur l'accompagnement des sociétés en portefeuille en vue de futurs désinvestissements. Seuls quelques petits investissements de suivi ont été réalisés sur 2020.

ENJEUX POUR 2021

- Le fonds a réalisé 2 désinvestissements lors du premier semestre 2021: Bloomon et Riaktr.
- La préparation en vue d'éventuels désinvestissements futurs intéressants reste un axe d'attention pour l'équipe.

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

2,9

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

10,82%

DATE DE CRÉATION

2016

DURÉE DU FONDS

10

ANS

TAILLE DU FONDS

80,15

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

10

FORTINO CAPITAL VENTURES II



FORTINO
CAPITAL VENTURES

Fortino Capital Ventures II est un fonds d'investissement de suivi de Fortino Capital Ventures I Arkif et qui, à l'instar de ce dernier, investit dans les entreprises technologiques à fort potentiel de croissance et celles qui subissent une transformation numérique.

L'initiative de ce deuxième fonds Venture est née de la volonté de continuer, dans la foulée de la dynamique positive du fonds 1, à capter le potentiel élevé généré par l'industrie du Software et de la Technologie (Intelligence artificielle, IoT, Robotique, Réalité virtuelle, Blockchain...). Ce fonds cible des entreprises un peu plus matures que son prédécesseur. Il a été créé début 2020 et a atteint (après 2 levées de fonds) une taille de 105 millions EUR en 2021.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Fortino Capital Ventures II a déjà investi dans 3 sociétés en 2020 : Fooddesk, iObeya et Oqton Inc pour un montant total engagé de 7,6 millions EUR.
- L'équipe du gestionnaire de fond (Fortino Capital Partners) a été étoffée par 2 personnes supplémentaires, dont une Fund Controller et un Investment Director.

ENJEUX POUR 2021

- Deux nouvelles interventions ont été réalisées au premier trimestre 2021 pour un montant total de 3,2 millions EUR : Vaultspeed et ReaQta.
- Le fonds va continuer à rechercher des opportunités d'investissements, tout en restant prudent dans cette période qui comporte de nombreuses incertitudes liées aux effets de la crise sanitaire Covid 19 et à une certaine euphorie sur les marchés en ce qui concerne les sociétés de software.

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

0,5

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

25,32%

DATE DE CRÉATION

**20
20**

DURÉE DU FONDS

10

ANS

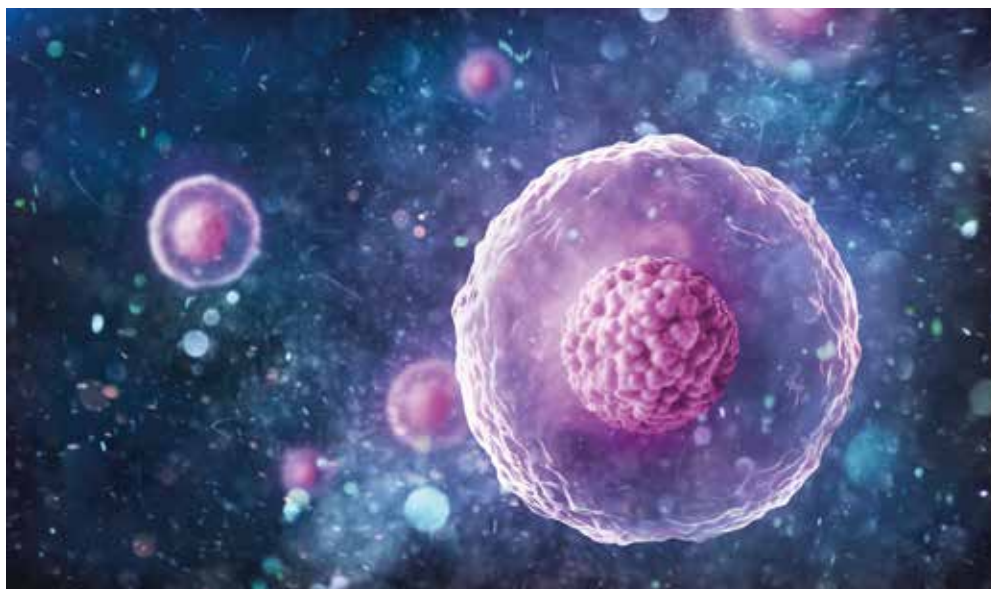
TAILLE DU FONDS

105

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

3



Fund+ est une société anonyme dont le siège social est sis à Louvain, créée en mai 2015. Son capital souscrit, à la suite de divers remaniements liés au succès de l'exit réalisé sur la participation dans la société OGEDA, s'établit à 101 millions EUR, constitué de 129.669 titres.

Son objet social est d'agir en tant que société d'investissement et de financement d'entreprises ou d'entités actives dans les sciences du vivant, plus particulièrement dans les technologies, les développements et les applications relatives à ce domaine. Il s'agit d'un fonds « evergreen », sans limite dans le temps. À la suite de divers remboursements du capital du fonds, la SFPI détient aujourd'hui 26.164 titres de Fund+, ce qui représente 20,18% du fonds et permet à la SFPI de revendiquer le statut d'investisseur de référence dans le fonds.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- 16 sociétés sont actuellement gérées en portefeuille dont 3 nouvelles participations en 2020 au sein desquelles on retient EXEVIR et Indigo.
- Tenue d'un symposium consacré aux maladies neurodégénératives.
- Accueil de nouveaux membres au sein du CSG.
- 2 nouveaux administrateurs ont pris leur fonction: Luc Debruyne et Gérard Lamarche.
- Entrée d'Iteos sur le NASDAQ.

ENJEUX POUR 2021

- Augmentation de capital dans Promethera.
- Augmentation de capital dans Novadip.
- Opportunité d'exit dans iTeos.
- Initiation d'une politique de dividendes adossée à une sécurisation du financement du fonds au regard de l'évolution des levées de fonds dans les sociétés à participer.
- Recrutement de nouveaux profils pour soutenir la croissance du fonds.
- Révision des statuts.
- Révision de la politique de gestion de la trésorerie.

SECTEUR DU FONDS

Technologie

DANS LE PORTEFEUILLE

15,7

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

20,18%

DATE DE CRÉATION

2015

DURÉE DU FONDS

« Evergreen »

TAILLE DU FONDS

101

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

16

GINKGO FUND II



Les fonds Ginkgo se positionnent dans le créneau « impact » de la stratégie de la SFPI. En effet, sa plus-value essentielle résulte de la remise sur le marché immobilier de friches industrielles polluées en zone urbaine et périurbaine. Il facilite l'accès au logement dans ces zones pour de nombreux habitants, participe à l'amélioration du paysage urbain des villes en y intégrant des projets immobiliers cohérents par rapport aux politiques urbanistiques menées par les villes concernées, mais aussi en présentant des spécificités/qualités de l'immobilier moderne (matériau utilisé, taille du logis, respect de l'environnement).

Le fonds Ginkgo II garantit d'investir au minimum 28 millions EUR en Belgique. Il s'agit de la seconde collaboration avec Ginkgo, la SFPI ayant déjà investi dans le fonds Ginkgo I en 2010. Le fonds prend la forme d'une SICAR, c'est-à-dire une société d'investissement en capital à risque luxembourgeoise, épaulée par un FPCI français.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Depuis 2018, les 9 dossiers en portefeuille ont consommé 96,25 % des fonds propres de Ginkgo II, le fonds est ainsi totalement investi et ne prévoit pas de nouveaux investissements.
- Le 24 juin 2020, les actionnaires ont approuvé la fin de la période d'investissement du fonds.
- Toute l'énergie est donc portée sur le développement des actifs en portefeuille, perturbé par la crise Covid-19 qui a généré 2 à 3 mois de retard sur le calendrier opérationnel, principalement au niveau des travaux et de la commercialisation.
- Les permis de construire purgés et définitifs ont été obtenus pour les sites de Suresnes et de Châtillon. Châtillon a également reçu un permis, mais faisant encore l'objet de recours.

ENJEUX POUR 2021

Terminer le développement des sites en portefeuille et considérer les premiers exits.

SECTEUR DU FONDS

**Brownfields :
reconversion
de sites pollués**

DANS LE
PORTEFEUILLE

8,7

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

10,78 %

DATE DE
CRÉATION

**20
16**

DURÉE DU
FONDS

10

ANS

TAILLE DU
FONDS

160

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

9

GOOD HARVEST INVEST



ASTANOR

Astanor qui a créé le fonds Good Harvest Ventures I rassemble des capitaux, des connaissances sectorielles approfondies et des technologies perturbatrices pour donner naissance à un avenir alimentaire nourrissant, régénératoire, évolutif, fiable et offrant des aliments délicieux pour tous, tout en contribuant à l'objectif «net zéro». Astanor est un collectif d'entrepreneurs, d'investisseurs d'impact, d'agriculteurs, de chefs cuisiniers, de décideurs politiques et d'amoureux de la nourriture qui transforme le système agroalimentaire en le faisant passer de l'une des plus grandes causes du changement climatique à l'une des plus grandes remédiations.

Good Harvest Ventures I a été créé pour investir principalement dans des investissements en fonds propres dans des entreprises technologiques en phase de démarrage et de croissance précoce, actives dans le secteur alimentaire et agricole (secteurs Foodtech / Agtech / Blue Ocean). Le fonds cible les entreprises à fort impact, dotées d'une technologie révolutionnaire permettant une croissance active dans les alternatives aux protéines animales, les nouveaux systèmes de distribution/consommation, les processus innovants de fabrication de produits alimentaires, les solutions de gestion des déchets alimentaires ou l'agriculture durable basée sur la technologie.

Fin septembre 2020, la SFPI s'est engagée à investir 10 millions EUR dans le feeder belge du fonds, Good Harvest Belgium I.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Le Master fund a atteint une taille de 200 millions EUR d'engagement, y compris les engagements du Feeder belge (46,8 millions EUR dans Good Harvest Belgium I SRL) qui a accueilli 11 nouveaux investisseurs dont la SFPI.
- Le fond a investi dans 9 entreprises pour 22,9 millions EUR supplémentaires. Au total, le portefeuille compte 21 investissements dont 4 investissements de démarrage pour un montant d'environ 86 millions EUR.

ENJEUX POUR 2021

- Continuer à développer le portefeuille (sur les 5 premiers mois de 2021, croissance de 120 millions EUR).
- Surveiller la qualité du portefeuille et l'impact du Covid.
- Assister les entreprises du portefeuille dans leurs différents stades de croissance.
- Aider les entreprises du portefeuille à créer de l'impact sociétal et à le mesurer.

SECTEUR DU FONDS

Agriculture, Nourriture et Blue Ocean Economy

DANS LE PORTEFEUILLE

4,6

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

15,41%

DATE DE CRÉATION

2018

DURÉE DU FONDS

10
ANS

TAILLE DU FONDS

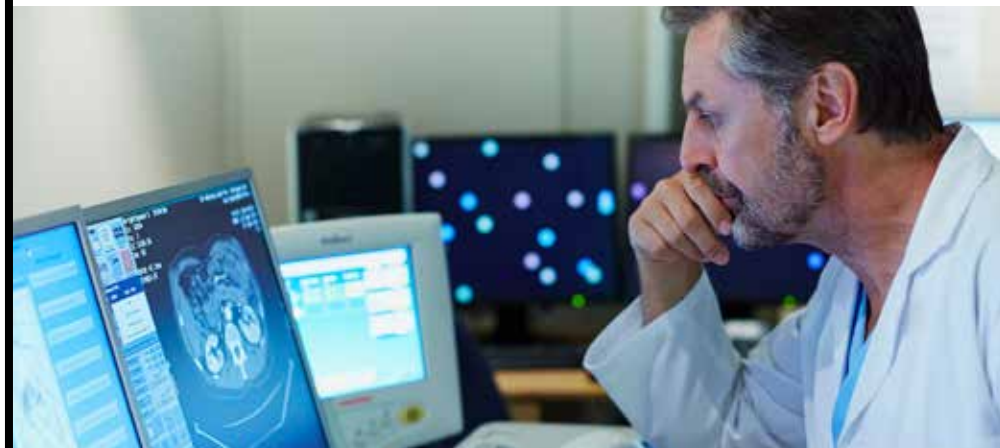
264,5

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

21

HERAN HEALTHTEC FUND I COMMV



Heran HealthTec Fund I est l'un des fonds les plus spécialisés au sein du secteur belge du venture capital. Il investit exclusivement dans la health tech, c'est-à-dire dans des entreprises à la croisée entre l'informatique et les soins de santé. Il s'agit principalement de solutions logicielles qui aident à analyser et/ou à gérer les données médicales dans les différentes phases des soins de santé. Le recours à l'intelligence artificielle y est fréquent.

Ces applications présentent plusieurs avantages pour les soins de santé :

- Économies de coûts directes.
- Gains de productivité.
- Amélioration des soins au patient.
- Une combinaison des points 1, 2 et 3.

Annie Vereecken est l'instigatrice et le moteur de ce fonds, auquel elle apporte aussi une partie de son portefeuille d'investissements.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

L'année dernière, de nombreux efforts ont été déployés pour soutenir les entreprises de notre portefeuille, dont certaines souffraient des répercussions de la pandémie de COVID-19. La croissance commerciale dans les soins de seconde ligne a été particulièrement affectée. À cet égard, les entreprises IcoMetrix et Lynxcare étaient les plus lourdement touchées, car leurs solutions devaient être mises en œuvre directement dans les systèmes hospitaliers.

ENJEUX POUR 2021

En 2021, le fonds poursuivra l'élargissement de son portefeuille grâce à de nouvelles participations. Amaron, un célèbre acteur en matière d'interopérabilité dans le secteur de la santé et de l'informatique, rejoindra le portefeuille au cours du premier trimestre de 2021.

SECTEUR DU
FONDS

Technologie

DANS LE
PORTEFEUILLE

1

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

9,68%

DATE DE
CRÉATION

20
20

DURÉE DU
FONDS

10

ANS

TAILLE DU
FONDS

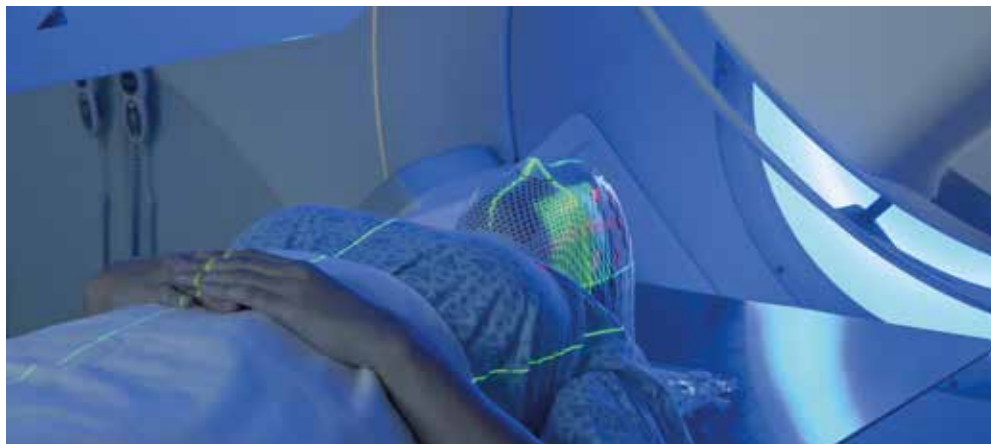
72,3

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

6

ION BEAM APPLICATIONS (IBA)



La société Ion Beam Applications (IBA) a développé une activité en tant que leader mondial dans le domaine du diagnostic des cas de cancers (dosimétrie) ainsi que dans celui du développement d'outils innovants permettant de les traiter via la protonthérapie. La société emploie plus de 1.100 personnes dans le monde. La société IBA est cotée en bourse pour +/- 60 % de son actionnariat.

La SFPI détenait fin 2020 une quadruple source d'approvisionnement financier de la société :

- Souscription à une augmentation de capital de 1 million EUR. Elle détient à ce jour 58.200 titres de la société.
- Allocation d'un emprunt subordonné de 9 millions EUR, qui a finalement été consacré à concurrence de 5 millions EUR à l'acquisition de parts dans Belgian Anchorage (holding faitier qui assure l'ancrage de l'actionnariat d'IBA en Belgique).
- Engagement à soutenir financièrement le projet d'hadronthérapie en Normandie (à concurrence de 5 millions EUR). Ce montant a été porté à 6 millions EUR en février 2019.
- Allocation d'un emprunt subordonné (signé en mars 2018) à concurrence de 5 millions EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Croissance de 10 % des revenus à 312 millions EUR, pour un REBIT positif à 13 % des ventes, et un profit net de 31,9 millions EUR. Cette croissance est soutenue essentiellement par un accroissement de 19,5 % des ventes liées à la protonthérapie (accord de licence stratégique avec CGN Nuclear technology).
- La trésorerie et équivalents se consolident à 153.911 millions en fin d'année.
- Distribution d'un dividende à 0,20 EUR/action.
- En 2020, IBA a conforté sa position de leader dans le domaine de la protonthérapie (PT) en passant le cap des 100.000 clients traités, en installant 2 unités de PT l'une en Inde, l'autre à Taiwan – Poursuite de la R&D pour la thérapie ARC, soit la thérapie par irradiation FLASH – développement de la nouvelle génération de cyclotron, CYCLONE, qui permet d'accroître la gamme de production de radioisotopes – la technologie Rhodotron évolue également (solution de stérilisation via rayons X) – la division dosimétrie continue à délivrer des solutions innovantes pour marqueurs d'imagerie et d'assurance qualité.

ENJEUX POUR 2021

- Forte croissance des commandes en Asie plus particulièrement en Chine (solution Proteus@Plus).
- Impact Covid sur le rythme de conversion des carnets de commande en équipements et services.
- Mise en oeuvre d'une collaboration avec le SCK/CEN.

DANS LE
PORTEFEUILLE

5,7

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

0,15%

RÉSULTAT
NET

511

millions EUR

TOTAL
DU BILAN

31,9

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

1.100

FTE

IMCYSE



IMCYSE est une société de biotechnologie créée en 2010 par le Professeur Saint-Remy (spin-off de la KU Leuven). Elle développe des thérapies curatives innovantes dans le domaine des maladies inflammatoires et auto-immunes chroniques et des pathologies allergiques. La technologie d'IMCYSE permet également d'envisager le développement de thérapies dans de multiples autres domaines tels que la transplantation, les maladies infectieuses ou encore l'oncologie et la thérapie génique.

Le plan de développement d'IMCYSE se focalise sur deux indications prioritaires que sont le diabète de type 1 et la sclérose en plaques, projets les plus avancés de la société qui ont motivé la SFPI à participer, en juin 2019, à l'augmentation de capital de la société à concurrence de 3,5 millions EUR entièrement libérés.

La SFPI détient à ce jour 152.046 titres de la société ainsi que 14.269 warrants, ce qui représente 6 % du capital de la société IMCYSE.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Poursuite de l'amélioration de la structure et de l'organisation de la société, notamment en désignant un nouveau CEO.
- Début de l'étude clinique de phase 1b/2a « IMPACT », dans l'indication diabète du type 1.
- Collaboration avec le consortium IMI pour expertise dans le domaine du diabète de type 1 (INNODIA).
- Début de R&D dans l'indication dite de la maladie céliaque.
- Obtention pour près de 16 millions EUR de subventions de la part de la Région wallonne.
- Conclusion d'un partenariat avec PFIZER pour l'indication dite polyarthrite rhumatoïde.

ENJEUX POUR 2021

- Impact de la crise sanitaire sur l'activité de la société.
- Finaliser levée de fonds à hauteur d'au moins 20 millions EUR.
- Aménagement des activités dans les nouveaux locaux à Angleur.
- Implémentation d'un nouvel ERP.

DANS LE
PORTEFEUILLE

3,5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

6,70%

RÉSULTAT
NET

-5,7

millions EUR

PIED
DE BILAN

27,5

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

28,8

FTE

IMEC.XPAND



imec xpand

Le fonds Imec.xpand est une initiative novatrice visant à investir dans de jeunes entreprises innovantes, qui combine tous les avantages du traditionnel venture capital, du corporate venture capital et du transfert technologique. Il cible les entrepreneurs qui veulent faire partie de la prochaine vague d'innovation basée sur la nanoélectronique dans des applications intelligentes pour une société durable (smart health, smart mobility, smart cities, smart industries, smart energy). Ces entrepreneurs pourront bénéficier du soutien du centre mondialement connu de R&D Imec en matière de technologie, d'expertise et d'infrastructure (approche plateforme).

Le fonds a été créé en février 2017 avec des capitaux souscrits de 58,8 millions EUR lors d'un premier tour de financement. A ce jour les montants souscrits s'élèvent à 117 millions EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Le fonds poursuit sa mission en 2020 en réalisant 3 nouveaux investissements (Celestial AI, Indigo Diabetes et Ferroelectric Memory Company) pour un montant total de 7,30 millions EUR.
- A une exception près, les participations en portefeuille ont bien résisté à la période de crise sanitaire COVID 19 du fait que la plupart d'entre elles ne sont pas encore en phase de production.

ENJEUX POUR 2021

- Imec.xpand a lancé un appel de fond de 10 % des montants souscrits, portant les capitaux libérés à hauteur de 50 % du total souscrit.
- Plusieurs nouveaux dossiers prometteurs sont actuellement à l'étude pour un investissement.
- Le fonds se consacre aussi à accompagner, soutenir les sociétés du portefeuille dans leurs croissances, ce qui se traduit par des évolutions positives pour ces dernières.

SECTEUR DU FONDS

Nanotechnologies

DANS LE PORTEFEUILLE

4

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

8,56%

DATE DE CRÉATION

20
17

DURÉE DU FONDS

10

ANS

TAILLE DU FONDS

117

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

12

IN2ACTION CAPITAL



Les créateurs du fonds Down2Earth Capital, qui a été constitué en 2013 comme fonds spécialisé en « buy-out » et en pourvoi de capital de croissance aux PME belges, ont mis sur pied un nouveau fonds de private equity, In2Action Capital. Il visera principalement les entreprises rencontrant des difficultés financières ou ayant besoin d'une réorientation stratégique, les entités opérationnelles ne formant plus une activité centrale d'un grand ensemble ainsi que les entreprises familiales confrontées à la question de la succession. Le fonds entend ainsi renforcer la position concurrentielle de notre industrie manufacturière et de nos entreprises prestataires de services belges, mais aussi préserver les postes de travail en fournissant à ces entreprises les moyens et l'encadrement nécessaires pour continuer à se développer.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- En mars a eu lieu la deuxième clôture du fonds, à laquelle ont participé outre la SFPI, PMV, LRM, Quaestor et plusieurs family offices et investisseurs privés.
- Le 30 avril, le fonds a été clôturé définitivement avec la levée d'une dernière tranche de 20 millions EUR.
- Les mesures instaurées par les autorités pour lutter contre la pandémie de coronavirus ont ralenti considérablement l'activité M&A sur le marché, dans la mesure où toutes les entreprises touchées par les restrictions ont pu bénéficier de divers types d'aides publiques.
- Au total, le fonds a analysé 65 dossiers, dont 6 ont conduit au dépôt d'une offre visant à acquérir une majorité de contrôle dans l'entreprise concernée. Aucune de ces 6 offres n'a abouti, soit parce que le candidat-vendeur a renoncé finalement à vendre, soit parce qu'une autre partie a été retenue comme repreneur.

ENJEUX POUR 2021

- Après la suppression des aides publiques au second semestre, de nombreuses entreprises vulnérables ne pourront plus maintenir la tête hors de l'eau, ce qui permettra à In2Action Capital d'intervenir à bon escient en leur proposant sa solution globale et son approche d'investissement pragmatique.
- Dans ce cadre, In2Action soutient, comme co-investisseur, le « Welvaartsfonds » lancé par le gouvernement flamand.
- Dans l'examen de chaque opportunité d'investissement, le fonds veille tout à la fois à avoir un rôle significatif en tant qu'investisseur et à obtenir un rendement attrayant pour les actionnaires du fonds.

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

0,5

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

13,19%

DATE DE CRÉATION

2020

DURÉE DU FONDS

10

ANS

TAILLE DU FONDS

75,8

millions EUR

NOMBRE DE PARTICIPATIONS

*

(le portefeuille n'est pas encore constitué)

INBIOSE



Inbiose est une jeune entreprise industrielle de biotechnologie qui a été constituée en spin-off de l'Université de Gand en 2013. Elle produit des sucres complexes au moyen d'une fermentation faisant intervenir des micro-organismes particuliers au moyen d'une plateforme technologique unique en son genre (et brevetée), GlycoActives. L'entreprise a réussi à produire de manière rentable du lactose maternel naturel (HMO ou oligosaccharides de lait humain) à partir notamment de sucrose (extrait de betterave sucrière). Ces hydrates de carbone spéciaux s'avèrent des nutriments essentiels pour la croissance et le développement du nouveau-né.

Inbiose a choisi initialement de lancer sur le marché la première génération de HMO à travers un partenariat de production et de commercialisation avec DuPont Nutrition & Biosciences qui a intégré récemment le groupe International Flavors & Fragrances. Depuis lors, ces HMO sont vendus dans le monde entier à des producteurs de poudres de lait pour bébé et de compléments alimentaires. Depuis 2018, Inbiose s'investit activement dans le développement de la prochaine génération de HMO. Plusieurs études en matière de sécurité alimentaire ont été menées dans le cadre de la procédure réglementaire obligatoire FDA GRAS et EFSA Novel Food.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Des interventions efficaces et ponctuelles de la part du management et la flexibilité de tous les collaborateurs ont permis de limiter considérablement l'impact du Covid-19 sur le développement des activités.
- Le résultat obtenu reflète les efforts intenses sur le plan des innovations et des actions entreprises pour obtenir les agréments nécessaires.
- Le fonds a veillé particulièrement à accélérer le développement de la propriété intellectuelle, ce qui s'est traduit par un doublement du nombre de demandes de brevets.
- Le fonds a introduit une demande auprès de la Banque européenne d'investissement (BEI) en vue d'accéder au financement UE sous la forme d'un « venture loan ».
- Le fonds a poursuivi le développement de plusieurs applications sanitaires pour l'être humain et les animaux sur la base de HMO.

ENJEUX POUR 2021

- Conclure de nouveaux partenariats innovants dans le domaine des hydrates de carbone spéciaux.
- Renforcer la structure bilantaire grâce au soutien financier apporté par la BEI et à la levée de nouveaux capitaux (actions).
- Introduire différentes demandes auprès des autorités réglementaires pour la deuxième génération de HMO.
- Aligner la capacité de production externe dans le cadre du lancement de nouveaux HMO.
- Prendre en licence l'application IP et le savoir-faire pertinents.

DANS LE PORTEFEUILLE	DÉTENTION DU CAPITAL	RÉSULTAT NET	PIED DE BILAN	NOMBRE D'EMPLOIS
5	10,41%	-5,2	10,3	52
millions EUR		millions EUR	millions EUR	FTE

INDUSTRYA



Le Fonds INDUSTRYA a de pour vocation de se consacrer à la recherche, l'identification, l'accompagnement, l'hébergement et l'investissement dans des start-up & scale-up industrielles.

Le fonds est principalement actif dans les secteurs industriels de la transition énergétique, des industries 4.0 et des matériaux et accompagnera des start-ups et des scale-up jugées stratégiques au développement de l'industrie belge et européenne.

INDUSTRYA souhaite également jouer un rôle d'incubateur de projets innovants, d'accélérateur de start-up et de scale-up et d'investissements, proposant des services d'accompagnement partagés classiques ainsi que des accès aux marchés et clients visés et à des expertises opérationnelles à même de les guider efficacement au sein des marchés industriels et des capitaux et financements.

La plupart des tickets investis par INDUSTRYA seraient compris entre 100.000 EUR et 2 millions EUR. Ces investissements se concrétiseront, au cas par cas, sous des formes diverses telles que les obligations convertibles, les apports en fonds propres et en compte courant, les augmentations de capital, le rachat de parts existantes, la valorisation d'apport en industrie/goodwill et de créances convertibles en capital (sweet equity).

Le fonds, doté de 42 millions EUR, a été constitué avec l'appui de LRM, Noshag, SRIW et la SFPI, chacune de ces entités a apporté 5 millions EUR au capital du fonds. INDUSTRYA peut également compter sur plusieurs « lieux d'hébergement », tant à Hasselt, Liège, Louvain ou Charleroi pour le développement et l'accompagnement des projets.

La SFPI a investi 5 millions EUR dans le Fonds et détient donc 12 % des titres du fonds.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Création du fonds en février 2020 (durée 12 ans).
- Activité du fonds: tenue d'un CA en octobre 2020 portant description et désignation des administrateurs – mise sur pied des 3 organes composant cette structure (comité de sélection – d'investissement et le conseil d'administration).

ENJEUX POUR 2021

- Nomination d'un CEO.
- Désignation des administrateurs indépendants.
- Début des activités du comité de sélection.
- Validation des 1^{ers} investissements et poursuite de l'animation du « sourcing » des projets.

SECTEUR DU FONDS

Industriels de la transition énergétique

DANS LE PORTEFEUILLE

0,4

million EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

11,90%

DATE DE CRÉATION

2020

DURÉE DU FONDS

12

ANS

TAILLE DU FONDS

42

millions EUR

NOMBRE DE PARTICIPATIONS

Non-relevant

INNOVATION FUND



L'Innovation Fund est un fonds dédié à la chimie et aux sciences du vivant (ce qui inclut les technologies de recyclage, les appareils médicaux, l'hygiène et la cosmétologie). Le fonds s'adresse à des sociétés en croissance dans un périmètre qui inclut la Belgique et les régions avoisinantes. Il est doté, depuis l'augmentation de capital de 2019, d'un capital de 35,1 millions EUR, et compte essentiellement, en qualité d'actionnaires, des industriels des secteurs concernés (Solvay, Total, BASF, Carmeuse, etc.), ce qui assure un sourcing fluide de dossiers et un soutien privilégié aux sociétés retenues dans le périmètre du fonds.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- L'industrie n'a pas échappé à crise du Covid, mais l'innovation a tiré son épingle du jeu.
- En 2020, 6,2 millions EUR ont été investis par Innovation Fund. 2,1 millions EUR ont été mis dans 4 nouveaux dossiers: Spentys (medical devives), Ouat! (digital twins), Axinesis (medical devices) et Timeseer.AI (data analytics). Le solde de 4,1 millions EUR a été investi dans 16 refinancements.
- A la fin de l'exercice, 22,5 millions EUR ont été investis dans 31 sociétés, parmi lesquelles 3 ont déjà été vendues.
- L'objectif d'avoir réalisé 50 investissements dans les 10 premières années du fonds reste tout à fait réaliste.

ENJEUX POUR 2021

- Continuer la croissance du portefeuille.
- Continuer à soutenir le développement des sociétés investies.

SECTEUR DU FONDS

Innovation, chimie, industrie 4.0

DANS LE PORTEFEUILLE

5

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

13,80%

DATE DE CRÉATION

2010

DURÉE DU FONDS

«Evergreen»

TAILLE DU FONDS

35,1

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

31

INVENTURES II



Inventures II SA est un fonds « Venture Capital » impact belge géré par Inventures Investment Partners SA et constitué le 22 décembre 2016 sous forme de PRICAF. Ce fonds investit dans des start-ups et scale-ups belges ainsi que dans les pays limitrophes à la Belgique. Le principal critère d'investissement est que ces sociétés répondent à au moins un des 17 objectifs de développement durable tels qu'identifiés par les Nations Unies en 2015. Bien que le fonds n'écarte aucun objectif, il se concentre surtout sur l'éducation, la santé, les « smart cities », les énergies renouvelables et la production alimentaire durable. Le fonds investit habituellement une participation minoritaire dans des sociétés qui sont au stade de « Seed », mais aussi dans des « Series A » et des « Series B ».

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Capital souscrit et libéré en 2020: 34.063.187,50 EUR (souscrit), 11.985.687,50 EUR (libéré).
- Nouveaux investissements en 2020: Bioceanor (340.170 EUR) et Myskillcamp (1.000.000 EUR mais 500.000 libérés).
- Réinvestissements en 2020: Turbulent (150.000 EUR), Prêt à Pousser (748.922,50 EUR) et Univercells (2.639.975 EUR).
- Réductions de valeur: Shiftmeapp (-300.000 EUR) et SamLabs (- 703.457 EUR), toutes les deux impactées sévèrement par la crise Covid-19.
- Perte de l'année 2020: 1.957.246 EUR (en ce compris les réductions de valeur).
- Premier rapport « Impact » remis aux actionnaires.
- Prix international « Impact VC of the Year 2020 » délivré par le magazine « Environmental Finance Magazine ».
- Neutralité carbone d'Inventures Investment Partners SA obtenue avec le concours de CO2Logic.

ENJEUX POUR 2021

- Sélectionner deux derniers investissements à réaliser.
- Suivre la croissance des sociétés en portefeuille.
- Déterminer les réinvestissements et leur cadence.

SECTEUR DU FONDS

Impact

(en particulier éducation, santé, « smart cities », énergies renouvelables et production alimentaire durable)

DANS LE PORTEFEUILLE

1,9

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

15,36%

DATE DE CRÉATION

2016

DURÉE DU FONDS

10

ANS

TAILLE DU FONDS

34

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

10

ISTAR MEDICAL



La société iStar, fondée en 2010, est issue de la mise en exploitation du biomatériau STAR développé par l'Université de Washington à Seattle, aux États-Unis. Le matériau fait l'objet d'un brevet, et iStar Medical en possède la licence exclusive pour toutes les applications ophtalmiques. iStar Medical détient aussi la licence de fabrication de celui-ci.

La société iStar Medical propose des implants oculaires permettant de réduire la pression du liquide aqueux dans l'œil, principal facteur de risque du développement du glaucome. C'est essentiellement la structure spécifique du matériau de l'implant, et non le matériau lui-même, qui assure un drainage efficace de ce liquide. Ce drainage permet de limiter l'évolution du glaucome et, partant, la compression du nerf optique, source de cécité. La valeur ajoutée du design de l'implant réside dans une forte bio-intégration de celui-ci avec les tissus voisins, ce qui accroît son efficacité, réduit le risque de rejet ou de « cicatrice » indésirable.

La SFPI détient 26.538 actions de la société iStar, ce qui correspond à 11,7% du capital de celle-ci, pour un montant investi de 5,3 millions EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Retard dans le programme de développement pour marquage CEE (statut MDR) – dépôt en juin.
- Revue du design de l'étude clinique aux US, impact sur le coût et délai de réalisation de l'étude (plus grand volume de patients), étude soumise à la FDA en décembre 2020.
- Optimisation du design de pose (4ème génération) du MINIJect.
- Excellente stabilité et sécurité des implants à 24 et 12 mois pour STAR I et STAR II.
- Mise au point des processus de production et du choix des sous-traitants pour préparer production de masse en vue de la commercialisation fin 2021 sur marché européen.

ENJEUX POUR 2021

- Financement court et moyen terme, car les milestones permettant la libération de la seconde tranche de la levée de fonds intervenue en 2019, ne sont pas encore atteints.
- Début de recrutement des patients pour étude élargie US.
- Lancement de la phase commerciale en Europe du miniject post obtention du marquage CEE (choix des pays d'accueil).
- Impact de la crise sanitaire.

DANS LE
PORTEFEUILLE

5,3

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

11,72%

RÉSULTAT
NET

-3,9

millions EUR

PIED
DE BILAN

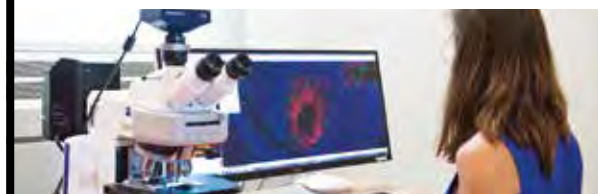
17,3

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

15,9

FTE



iTeos Therapeutics est une spin-off commune de l'Institut Ludwig de Recherche contre le Cancer (LICR) et de l'Institut De Duve de l'Université Catholique de Louvain (UCL). La société, constituée en 2011, vise à combiner leur savoir-faire en immunothérapie et en immunologie tumorale pour le développement de traitements innovants contre le cancer. Alors qu'historiquement, les traitements du cancer se sont basés sur la chimiothérapie, la radiothérapie et les thérapies ciblées, la stimulation du système immunitaire pour l'aider à reconnaître et détruire les cellules cancéreuses a permis depuis 10 ans d'augmenter l'efficacité des traitements et la qualité de vie des patients. Cette approche doit réussir à contourner et maîtriser les mécanismes, appelés immunosuppression, que les tumeurs mettent en place pour échapper au système immunitaire.

L'« immuno-oncologie » est devenue une aire thérapeutique qui suscite un intérêt particulièrement élevé de l'industrie pharmaceutique.

iTeos propose le développement et la validation de petites molécules et d'anticorps destinés à stimuler le système immunitaire (immunomodulateurs), vaincre l'immunosuppression et améliorer l'efficacité de traitements contre le cancer, en utilisant son expertise en immunologie tumorale, pharmacologie et médecine translationnelle. iTeos a actuellement deux programmes en phase clinique, un anticorps ciblant la protéine TIGIT (EOS-448) et une petite molécule inhibant le récepteur adénosine A2A (inupadenant) en plus d'un portefeuille préclinique.

À l'occasion de la levée de fonds de mars 2020, la SFPI a pu compléter son investissement dans iTeos à concurrence de 2,5 millions EUR en acquérant 968.045 actions nouvelles. Son investissement total s'élève à 3,7 millions et, post-IPO de juillet 2020, les titres ont été divisés et la SFPI détient dès lors 485.171 titres.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

Sur le plan clinique

- Résultats encourageants de phase 1 pour EOS-448 avec les meilleures réponses obtenues jusqu'à présent pour un programme de ce type. En juin 2021, iTeos a signé un des plus importants accords de collaboration jamais réalisés pour un programme de phase 1 en oncologie, avec GlaxoSmithKline. Cet accord inclut des paiements de plus de 2 milliard de dollars, avec 625 Millions USD en paiement immédiat pour un co-développement et une co-commercialisation aux USA. Pour le programme inupadenant, un nouveau biomarqueur a été identifié, ce qui devrait permettre de sélectionner les patients les plus aptes à répondre au traitement.
- Préparation de nouvelles phases 2 pour les deux programmes cliniques.
- Importante activité maintenue en R&D en Belgique
 - ▶ 3 programmes en préclinique et une équipe qui a doublé de taille au cours des 12 derniers mois

Sur le plan financier

- 355 Millions USD levés en 2020 après un cross-over de 125 Millions en mars et une IPO de 230 Millions en juillet 2020.

Sur le plan de la gouvernance

- Recrutement d'un VP, R&D pour la Belgique.
- 4 nouveaux membres au sein du CSA (Boston – MIT et Pennsylvanie cancer institute).
- Equipe de direction complétée avec Matt Gall, CFO, Philippe Brantegem, VP HR, Yvonne McGrath, VP R&D qui viennent s'ajouter à Joanne Lager, CMO et Matt Call, COO en plus de Michel Detheux, président et CEO.
- 3 nouveaux membres pour le conseil d'administration, Matt Roden, ex-SVP Head of Strategy at BMS; Tony Ho, executive VP and Head of R&D at Crispr and Robert Iannone, executive VP R&D and CMO, Jazz Pharmaceuticals.

ENJEUX POUR 2021

- Exécution de plusieurs phases 2 pour les deux programmes cliniques.
- Sélection de plusieurs nouveaux programmes pour le portefeuille.
- Mise en place de la collaboration avec GSK.
- Optimisation du cours de l'action.

DANS LE
PORTEFEUILLE

3,7

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

1,40%

RÉSULTAT
NET

-13,5

millions USD

PIED
DE BILAN

332,9

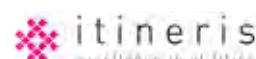
millions USD

NOMBRE
D'EMPLOIS

68

FTE

ITINERIS



En septembre 2020, la SFPI a investi 5 millions EUR dans Itineris à travers une augmentation de capital. Le logiciel UMAX d'Itineris permet aux entreprises d'utilité publique (eau et électricité, par exemple) de gérer leurs interactions avec les clients. Le module le plus important est le système de facturation, mais les possibilités du logiciel sont bien plus vastes. Outre la SFPI, les actionnaires incluent le fondateur de l'entreprise, GIMV, Smartfin et PMV.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

L'année 2020 était placée sous le signe d'une augmentation de capital à hauteur de 15 millions EUR, qu'Itineris utilisera pour réaliser ses ambitions de croissance. Celles-ci incluent la poursuite de l'expansion sur le marché américain, un marché très fragmenté et par conséquent très attractif pour Itineris. Citons également la mise en œuvre de plusieurs gros contrats qu'Itineris a réussi à conclure en 2019. Chaque nouveau client passe d'abord par une phase de mise en œuvre, après quoi il paie des frais d'abonnement annuels récurrents.

ENJEUX POUR 2021

Pour Itineris, 2021 s'annonce comme une année de transition. Le marché pour les systèmes de facturation est en soi très attractif, mais consiste principalement en des demandes de remplacement, visant à remplacer d'anciens systèmes par des solutions plus modernes et performantes. Le nombre d'appels d'offres publiés chaque année sur le marché est donc limité. Il n'est certainement pas exclu que les mises à niveau ou l'achat de nouveaux systèmes soient reportés. Par ailleurs, Itineris évolue de plus en plus d'un modèle de licence traditionnel vers une formule d'abonnement (SAAS ou software as a service). Itineris n'en est encore qu'au début de cette transition. Il faudra également examiner si la gamme d'Itineris peut être élargie via des acquisitions ciblées.

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

4,26%

RÉSULTAT
NET

-3,5

millions EUR

PIED
DE BILAN

34

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

320

FTE



Kebony est à l'origine une entreprise norvégienne d'ennoblissement du bois disposant d'une unité de production opérationnelle dans le port d'Anvers. Son produit phare est un bois alternatif aux meilleurs bois exotiques, fabriqué à partir de pin originaire de forêts gérées durablement. Une nouvelle technologie permet de traiter le bois sélectionné en profondeur avec de l'alcool furfurylique produit à partir de déchets de tiges de canne à sucre. Après séchage et polymérisation, le bois de pin au départ tendre devient durable, robuste et stable, sans le moindre ajout de substances toxiques. Le bois Kebony se prête donc très bien aux projets de construction prestigieux ainsi qu'à l'aménagement de terrasses, de revêtements de façade, de sentiers de jardin et de clôtures pour le consommateur final.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Kebony a réussi à tirer profit de l'intérêt accru pour la maison et le jardin (et les rénovations afférentes) manifesté par les nombreuses personnes contraintes de rester chez elles en raison de la pandémie de coronavirus. L'entreprise a pu ainsi clôturer son exercice sur 402 millions NOK (+/- 40 millions EUR) de chiffre d'affaires, soit une hausse de 25% par rapport à 2019. Ces bons chiffres ont permis également à Kebony de renforcer sa position en cash, ses liquidités atteignant 32 millions NOK à fin décembre.

- L'entreprise a contracté un crédit-pont complémentaire (10 millions NOK) auprès de plusieurs investisseurs existants en vue de lui donner le matelas financier nécessaire dans l'attente d'un nouveau renforcement de sa structure bilantaire.
- L'entreprise a désigné une banque d'affaires scandinave pour l'aider à choisir la meilleure solution de financement possible. La piste d'une cotation en bourse sur le Merkur Market norvégien (Euronext Growth) a été longuement étudiée, avant d'être abandonnée en octobre en raison du moindre appétit des investisseurs – à ce moment-là – pour les actions de croissance.

ENJEUX POUR 2021

- Continuer à répondre à la forte demande de bois Kebony en Allemagne et aux États-Unis, où l'entreprise travaille chaque fois avec un partenaire local.
- Faire face à une pénurie croissante de bois et à l'augmentation des prix d'achat, tant pour le Scots Pine que pour l'alcool furfurylique (FA). En marge de la conclusion de contrats à terme en vue de couvrir le prix spot (comptant) du FA, l'entreprise envisage de stocker physiquement le FA (dans de grands futs) afin de pouvoir anticiper d'éventuelles hausses de prix.
- Tester de nouvelles essences de bois durables et développer de nouvelles applications (comme l'utilisation de longueurs raccourcies) en vue de prévenir les déchets de bois.
- Réussir à clôturer le financement escompté qui verrait deux investisseurs réputés en Private Equity rejoindre le consortium d'actionnaires actuel.

DANS LE
PORTEFEUILLE

3

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

15,20%

RÉSULTAT
NET

-109,9

millions NOK

PIED
DE BILAN

517,3

millions NOK

NOMBRE
D'EMPLOIS

97

FTE

LOTÉRIE NATIONALE



La Loterie Nationale est une SA de droit public dans laquelle la SFPI détient une participation de 21,28 %.

En tant que « prestataire socialement responsable et professionnel de plaisirs ludiques », la Loterie Nationale est investie de deux missions essentielles :

- La protection des consommateurs, et en particulier des mineurs d'âge, notamment par la canalisation ciblée du comportement de jeu et par des efforts permanents en matière de prévention et de traitement de la dépendance au jeu.
- Le soutien financier d'organisations et d'initiatives socialement utiles.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Chiffre d'affaires légèrement en baisse par rapport à 2019, 1,436 milliard EUR.
- On relève à cet égard la part prépondérante du Lotto et des produits à gratter dans le soutien à ce chiffre d'affaires, et ce malgré la réduction des points de vente fixes comme les librairies.
- On retient également un accroissement de 24 % des ventes « digitales ».
- Mise en œuvre d'une politique structurelle accrue de soutien aux « bonnes causes », soit 5 millions EUR /an, sans exclusion des interventions plus ponctuelles.
- L'état a perçu 335 millions EUR (rente + subsides) de la part de la Loterie.

ENJEUX POUR 2021

- Renouvellement du CA et du CEO.
- Impact socio-économique pour les recettes liées aux participations au tirage.
- Place des jeux sur la plateforme de jeux en ligne/ventes digitales.
- Centralisation de la participation de l'Etat au sein de la Loterie Nationale.
- Possibilité de rapprochement stratégique.

DANS LE
PORTEFEUILLE

54,5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

21,28%

RÉSULTAT
NET

19,9

millions EUR

PIED
DE BILAN

597

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

418

FTE

LSP6

LSP



LSP 6 est un fonds d'investissement créé en 2018, pour une durée de 10 ans, et actif dans le domaine de la santé humaine.

L'objectif du fonds vise à investir dans une quinzaine de sociétés actives dans la recherche et le développement de produits et service innovants, principalement en Europe (85% du portefeuille) et de privilégier le développement de médicaments (60% du portefeuille) avec un équilibre entre projets de de développement de stades précoces et plus avancés. Les critères d'investissement sont les suivants :

- Qualité scientifique du projet (innovation de rupture, rationalité du mode d'action et des effets cliniques...).
- Qualité du management et business plan (définition de milestones clairs et créateurs de valeur).
- Perspectives d'exit (avantage compétitif solide reposant sur une IP solide, un potentiel de partenariats, de trade-sale ou d'IPO).

Les investisseurs belges ont souscrit via LSP 6 PRIVAK, spécifiquement constituée à cet effet, en février 2020. Ensemble, les investisseurs publics réunissent entre 15 et 20 millions EUR et la SRIW occupe le poste d'observateur en représentation de ceux-ci. La SFPI a souscrit pour un montant de 6 millions EUR et détient 1,1% des titres du fonds. Le fonds dispose d'une taille de 550 millions EUR.

Les investisseurs publics ont obtenu une « side letter » qui comporte des engagements de nature à rassurer quant au retour d'investissement du fonds sur le territoire belge, facteur d'emplois.

- Accès consultatif à l'ensemble des opportunités d'investissement analysées par LSP 6 (deal flow).
- Possibilité, sur base de "best effort", de procéder à des co-investissements avec LSP 6 dans les sociétés participées qui répondent par ailleurs aux critères d'investissements sectoriels de la SFPI.
- Engagement de LSP d'investir, au-delà du projet IMCYSE, un montant équivalent à l'investissement des fonds publics dans un ou plusieurs projets en Belgique.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Plusieurs investissements nouveaux et de suivi ont été réalisés pour un total de 52 millions EUR – nouveau dossier est VarmX.
- Les investisseurs publics ont tenu avec les gestionnaires du fonds 2 réunions afin de discuter des opportunités d'investissement en Belgique.
- 42 millions EUR ont été appelés en 2020.

ENJEUX POUR 2021

- Devenir de la participation dans Arvelle TH
 - retour financier vers les partenaires.

SECTEUR DU FONDS

Santé

DANS LE PORTEFEUILLE

2,1

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

12,33%

DATE DE CRÉATION

2018

DURÉE DU FONDS

10

ANS

TAILLE DU FONDS

303

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

12

MAISON DE LA RADIO FLAGEY



flagey

Constituée le 30 juin 1998, la société anonyme Maison de la Radio Flagey est devenue propriétaire de l'ancien bâtiment de l'Institut National de Radiodiffusion (INR), patrimoine architectural exceptionnel. L'ASBL Flagey a la volonté de redonner au bâtiment le prestige qui était le sien du temps de la radio et de la télédiffusion, à savoir celui d'un centre communautaire, de rayonnement international, intégralement voué à la musique et à l'image. Par les qualités acoustiques exceptionnelles de ses salles et par sa programmation, Flagey se doit d'être l'un des protagonistes essentiels du paysage culturel de Bruxelles et de la Belgique.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- La crise du covid qui a eu un impact très important sur les activités culturelles de l'asbl et a obligé la société à diminuer le montant de la mise à disposition de l'espace culturel du bâtiment
- La plupart des événements publics ont été annulés et ce depuis le début du mois de mars 2020.
- L'activité de location de bureaux a également été impactée par la crise du Covid car même si le bâtiment était loué à 100%, il a fallu octroyer des réductions de loyers.
- Perte d'un locataire qui louait 350 m².

ENJEUX POUR 2021

- Accorder d'autres réductions de loyers et de mise à disposition pour l'année 2021, crise sanitaire se prolongeant.
- Relouer les espaces libérés. (350 m² + 450 m²).

DANS LE
PORTEFEUILLE

1,4

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

9,11%

RÉSULTAT
NET

381.892

EUR

PIED
DE BILAN

20,1

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

1,7

FTE

MINORYX THERAPEUTICS



Minoryx Therapeutics S.L. est une société biotechnologique espagnole qui concentre ses recherches sur le développement de traitements contre des maladies orphelines affectant le système nerveux central. La plupart de ces maladies sont génétiques, peuvent toucher un large éventail d'organes - outre le système nerveux central - et sont des maladies graves et dévastatrices, d'où un besoin médical non satisfait particulièrement élevé.

La société a développé une molécule (MIN-102) Leriglitzone qui a démontré sa sécurité et son efficacité chez l'être humain dans le cadre d'une maladie neurodégénérative génétique, sur base d'un Proof of concept, mais également sa capacité à pénétrer la barrière hémato-encéphalique.

La SFPI a souscrit un engagement pour 3 millions EUR libérables en trois tranches. La SFPI a libéré les montants dédiés à la 3^{ème} tranche, elle détient 11.672 actions soit 6,12 % de l'actionnariat. Les autres principaux actionnaires belges sont Fund+, Sambrinvest et SRIW. La société dispose d'une antenne à Gosselies qui emploie 7 personnes.

ÉVÈNEMENTS CLÉS EN 2020

- Production accrue de lots pour les études cliniques (accroissement du nombre de patients traités).
- Trois indications en clinique en parallèle.

- Une politique réglementaire plus complète, pour pouvoir aller jusqu'à l'enregistrement en fin de phase 3 (avec des études de toxicité supplémentaires).
- Octroi d'un bridge loan à concurrence de 10 millions EUR, la SFPI y a participé à concurrence de son prorata. Une 1^{ère} tranche a été libérée en septembre 2020.
- Signature d'une convention de prêt de 25 millions EUR avec la BEI.
- Résultats des études ADVANCE, un essai clinique pivot de phase II/III pour le traitement de l'adrénomyéloneuropathie (AMN), la forme chronique de l'ALD (adrénoleucodystrophie liée à l'X) qui se déclare à l'âge adulte et est caractérisée par une neurodégénérescence progressive de la moelle épinière, entraînant un dysfonctionnement moteur progressif et FRAMES, une étude de phase II chez des patients atteints d'ataxie de Friedreich (AF), une maladie neurodégénérative potentiellement mortelle qui se manifeste par une perte de coordination, un affaiblissement musculaire et une cardiomyopathie. (Efficacité)
- Les résultats obtenus fin 2020, quoiqu'encourageants sur plusieurs paramètres clés, n'ont néanmoins pas permis d'enregistrer un « primary endpoint » significatif.

ENJEUX POUR 2021

- Design des études à rediscuter avec les autorités réglementaires.
- Possible proposition de M&A.

DANS LE
PORTEFEUILLE

3,2

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

6,12%

RÉSULTAT
NET

-5,9

millions EUR

PIED
DE BILAN

48,5

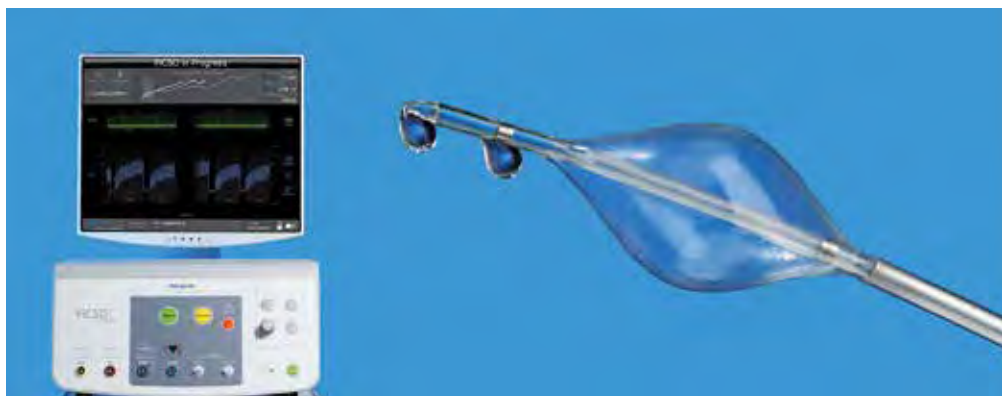
millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

24,6

FTE

MIRACOR MEDICAL



miracor
medical

La SA Miracor était sise en Autriche et a rapatrié ses activités pour s'installer en Belgique (Province de Liège). Elle est active dans le secteur dit des « Medical Devices ». Plus particulièrement, elle a développé une technique utilisée dans le cadre des infarctus du myocarde afin de réduire l'importance de la zone nécrosée du tissu du ventricule gauche, ce qui permet de prévenir une récurrence d'arrêt cardiaque présente chez 25 % des patients traités – dénomination PICSO (pression dans le sinus coronaire).

En 2017, la SFPI a participé à hauteur de 2 millions EUR au tour de financement qui a vu l'émission de titres de catégorie D auxquels sont associés, notamment, les droits suivants : liquidation preference right – clause anti - dilution – droit de préemption, et la SFPI a octroyé un emprunt pour un montant de 2 millions EUR dont on retient qu'il y a une tranche de 1 million EUR convertible moyennant un discount de 10 % et que la SFPI a reçu 200.000 warrants exerçables à l'occasion de toute augmentation de capital à venir.

En 2018, sa nouvelle participation à concurrence de 500.000 EUR lui permet de détenir 6,15 % du capital de la société au travers de 5.653.550 actions (mêmes conditions que lors de la levée de fonds de septembre 2017).

À l'issue de la levée de fonds opérée en août 2020, la SFPI détient 14.217.974 titres de la société, soit 8,77 % du capital de celle-ci (le prêt a été converti à cette occasion).

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Démarrage de l'étude européenne randomisée PICSO-AMI-I dont l'objectif était de traiter 144 patients, 55 patients ont été enrôlés au travers de l'activité de 7 sites actifs.
- Obtention par la FDA du « Breakthrough Designation Device », le design de l'étude a été approuvé en identifiant le nombre de patients et le primary safety endpoint.
- Le marquage CE de la console et du cathéter a été obtenu respectivement en février 2020 et juin 2020.
- Lancement de la levée de fonds Series-E, clôturée en août 2020, soit 24 millions EUR.
- Recrutement d'un directeur commercial expérimenté (James Hallums).

ENJEUX POUR 2021

- Finaliser enrôlement des patients sur PICSO-AMI-I.
- US IDE approbation pour console et cathéter.
- Sélection, d'un point de vue marché, des pays avec remboursement.
- Lancement étude VIPER (étude hémodynamique dans les patients en infarctus léger mais fragilisés).

DANS LE
PORTEFEUILLE

6,7

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

8,77%

RÉSULTAT
NET

-4

millions EUR

PIED
DE BILAN

49

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

17

FTE

NANOCYL



Nanocyl SA est une entreprise spécialisée dans le développement et la production de nanotubes de carbone, des particules qui sont utilisées comme additifs de performance dans les polymères, les métaux, les matériaux composites et novateurs.

Nanocyl fabrique des nanotubes de carbone de haute qualité qui augmentent les performances de conductivité et mécaniques des applications dans les plastiques, les composites et les dispersions. Depuis plusieurs années, la société est l'un des deux principaux acteurs du marché mondial des nanotubes de carbone.

ÉVÈNEMENTS CLÉS DE 2020

- Après une mauvaise année 2019, 2020 a connu une hausse de chiffre d'affaires de 22%, générant une perte réduite à 0,442 millions EUR et un EBITDA positif de 900.000 EUR.
- Malgré l'impact de la crise COVID19, particulièrement marqué dans le secteur de l'automobile, l'arrivée de nouveaux clients et la forte progression du secteur électronique, ont permis de connaître une croissance des ventes.
- Le site de production et les bureaux sont parvenus à mettre en place les conditions pour maintenir l'opérabilité de la société malgré les circonstances. Tout ce qui a pu être fait à distance l'a été fait.
- Les développements dans les batteries ont démarré et présentent des retours prometteurs

ENJEUX POUR 2021

- Atteindre le budget 2021 en gardant l'équilibre entre les deux grandes gammes de produits.
- Rester attentif aux marges générées par les ventes.

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,8

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

6,97%

RÉSULTAT
NET

-0,5

millions EUR

PIED
DE BILAN

8,6

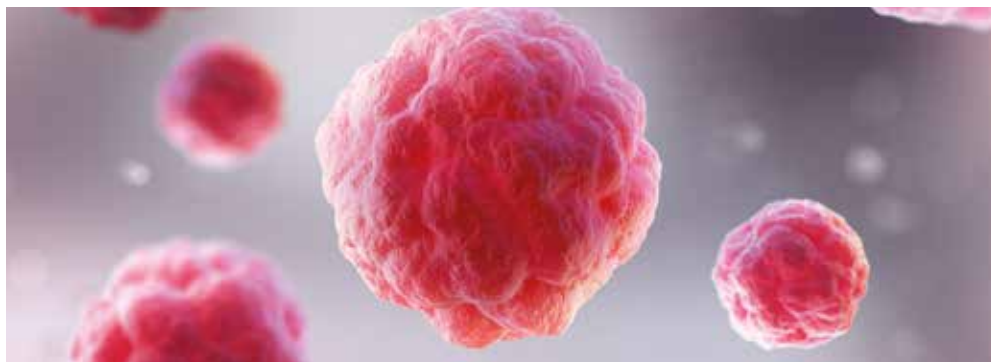
millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

40,5

FTE

NCARDIA BELGIUM



La société est sise dans le Biopark de Gosselies et possède des antennes aux Pays-Bas et en Allemagne, ainsi qu'aux États-Unis. Constituée en 2014 sous la dénomination « Pluriomics », elle change de nom en décembre 2017, suite à l'augmentation de capital intervenue au travers d'un rapprochement avec la société allemande Axiogenesis, pour devenir Ncardia.

La société a développé un processus de production de cellules souches pluripotentes induites (iPSC). La pluripotence induite consiste à « reprogrammer » une cellule différenciée en cellule souche en réactivant l'expression des gènes associés au stade embryonnaire (stade pluripotent). Des études ont montré que plusieurs types de cellules humaines peuvent être reprogrammés en cellules souches pluripotentes, parmi lesquelles les cellules de la peau, les cellules sanguines, etc. Ceci démontrerait le caractère universel de la pluripotence induite et donc le fait qu'elle puisse bénéficier de plusieurs applications (musculaires, cardiaques, neuronales).

La société Ncardia produit ce type de cellules dans le domaine cardiaque, que l'on appelle des cardiomyocytes. Ces cellules peuvent notamment être utilisées pour mesurer sur le plan safety/toxicity/efficacy de nouvelles molécules produites par les groupes Pharma. Cette technologie permet d'éviter le recours au modèle animal.

Initialement active dans le secteur des cellules cardiaques et neuronales, les développements technologiques de l'entreprise lui permettent désormais d'une part d'élargir le scope vers d'autres cellules,

dont, notamment, les T-Cells et d'autre part d'être particulièrement performante en matière de capacité de production. Ce dernier point est stratégique car la fabrication de cellules dérivées d'iPSC en quantité suffisante reste un défi de taille pour le secteur que l'expertise de N-Cardia permet de relever

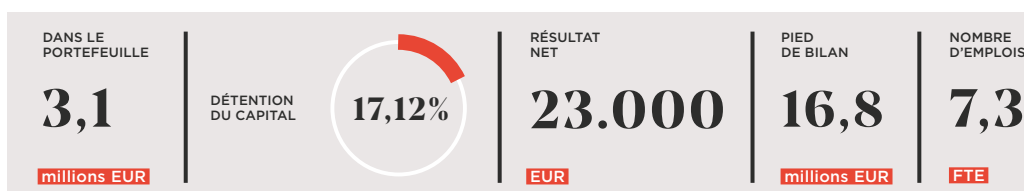
Parmi ses actionnaires, on retrouve Vesalius, SRIW et Sambrinvest. Le capital de la société est représenté par 667.245 actions, et la SFPI possède 114.236 titres de la société Ncardia, 24.000 de catégorie A et 90.236 de catégorie B. À ces derniers sont associés des warrants anti-dilutifs et ce, après un investissement de 4 millions EUR au cours de l'année 2017, de 1 million EUR en 2019 et de 1 million EUR en 2020. La SFPI détient donc 17,12 % du capital de Ncardia.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Une augmentation de capital de 2,6 millions EUR réalisée en deux tranches de 1,3 million EUR est intervenue en juillet 2020 pour soutenir les capacités de développement de l'immunothérapie anticancéreuse.
- Réorientation de la stratégie vers la production de cellules autologues à un coût abordable pour la thérapie cellulaire et le développement de médicaments.
- Conclusion d'importants partenariats avec Bluerock Therapeutics, Artisan (immunothérapie).

ENJEUX POUR 2021

- Levée de fonds à conforter pour soutenir le développement des activités de la société.
- Possible offre de rachat par un tiers stratégique.
- Construction d'une unité de production GMP.



NEWTON BIO CAPITAL FUND



Le Fonds a été créé en avril 2017 sous la forme d'une Pricaf privée. Son actionnariat est notamment composé de SRIW, SFPI, Sambrinvest, Investsud, Belfius, Pierre Drion ainsi que deux des partenaires qui gèrent le fonds. Les sociétés cibles du fonds sont les sociétés actives dans le domaine du traitement des maladies chroniques du type inflammatoires, neuro-dégénératives, cardio-vasculaires et cancéreuses.

Le fonds s'adresse tant aux sociétés belges qu'aux sociétés européennes, sachant que l'accent pour les sociétés belges sera focalisé sur les dossiers « early stage », du type spin-off universitaires afin de les structurer tant du point de vue financier à moyen-long terme que du point de vue corporate governance. L'ambition du Fonds est d'être un lead investor pour le développement de celles-ci.

Pour ce qui concerne le volet européen, le fonds s'adressera à des sociétés plus matures qui devraient assurer le rendement à court-moyen terme du fonds.

Le fonds s'adresse également aux sociétés « early stage » japonaises.

Le Fonds est actuellement doté d'un capital de 113,7 millions EUR, pour un capital appelé de 46 millions EUR.

La SFPI a souscrit à concurrence de 20 millions EUR dans le Fonds Newton, elle détient 17,7 % des titres du fonds, soit 20.075.000 titres. Le fonds gère actuellement 13 participations.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

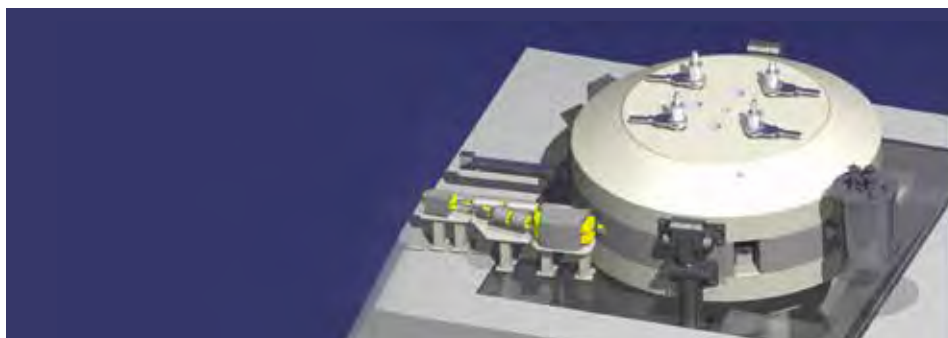
- Appel de tranche de capital à libérer à concurrence de 8,5 millions EUR, 40 % des fonds ont donc été appelés et libérés à ce jour.
- 3 nouvelles participations ont été intégrées au sein du portefeuille dont une belge et une japonaise.
- Adaptation de l'agreement (ESG) – adaptation du plan d'investissement long terme.
- Anti money Laundry policy mise en œuvre.

ENJEUX POUR 2021

- Investissement de suivi dans Dim 3 notamment.
- Finaliser dossier Neuvasq.
- Appel de fonds pour atteindre 50 % de moyens libérés.
- Mise en prospectus de la création du fonds NBC 2.

SECTEUR DU FONDS	DANS LE PORTEFEUILLE	DÉTENTION DU CAPITAL	DATE DE CRÉATION	DURÉE DU FONDS	TAILLE DU FONDS	NOMBRE D'ASSETS
Santé	8 millions EUR	17,67%	20 17	10 ANS	113,7 millions EUR	13

NORMANDY HADRONTHÉRAPIE (NHA)



La solution technologique proposée par Normandy Hadrontherapy (ci-après NHa) vise à permettre à l'hadronthérapie (protonthérapie et traitement par faisceau carbone) d'être plus accessible aux centres de traitements cliniques. La solution technologique proposée par NHa vise à remplacer le synchrotron par un cyclotron isochrone, qui est un équipement plus compact, nettement moins onéreux et plus facile à opérer et à maintenir que les synchrotrons utilisés à l'heure actuelle.

La technologie proposée est plus simple, plus compacte et moins onéreuse. (Prix de vente de 100 millions EUR contre 150 millions EUR pour la concurrence).

Elle consiste à irradier des cellules cancéreuses (tumeurs) au moyen d'un faisceau de particules (protons, carbone ou autres ions), tout en limitant au maximum l'irradiation des tissus sains et donc les effets secondaires pour les patients.

La SFPI est investie dans ce projet, notamment aux côtés de la SRIW, pour un montant global de 6 millions EUR depuis juillet 2019 dans un tour de financement qui a permis de lever 21 millions EUR en obligations et 6,7 millions en capital. La SFPI a souscrit aux 2 instruments et détient 97.136 actions de la société NHA. L'exposition de 6 millions EUR repose essentiellement sur le volet « equity » pour 1,5 million EUR, car le volet obligataire est couvert par des garanties. Le taux d'intérêt sur ce volet obligataire est de 4 % capitalisés.

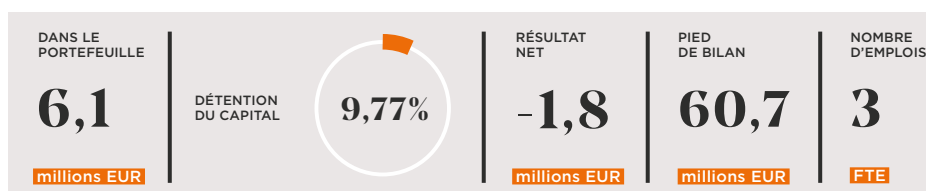
La SFPI est représentée au sein du Comité Stratégique et de Surveillance.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Chiffre d'affaires en croissance à 3,3 millions EUR et trésorerie à l'équilibre à 26,3 millions EUR.
- Augmentation de capital en juillet 2020 à concurrence de 8,7 millions EUR et appel d'un montant de 27,3 millions EUR sur l'emprunt obligataire.
- Approbation du nouveau plan stratégique par les actionnaires.
- Mise en production de la 1ère unité du SRTH00.
- Léger retard sur les commandes auprès de Sigmaphi et d'IBA ensuite de la Covid-19, impact identique que le rythme de recrutement des employés.
- Travail de design important sur l'aimant et la bobine de l'accélérateur.

ENJEUX POUR 2021

- Risque de contrepartie CYCHLAD.
- Renégociation du contrat avec Sigmaphi.
- Obtention des certificats ISO en vue d'obtenir marquage CEE sur les équipements.
- Vente d'une seconde machine afin de se rassurer sur la trésorerie.



NUCLEIS



La société Nucleis SA a été constituée le 9 juin 2017. Elle a pour vocation la production en environnement GMP de médicaments radiopharmaceutiques à usage humain (y compris l'imagerie médicale nucléaire ou non nucléaire). Elle est issue d'un processus « spin-off » du Centre de Recherches du Cyclotron à l'ULg.

Elle a fait l'objet d'une augmentation de capital en date du 3 novembre 2017 au travers d'apports en nature, à savoir une branche d'activités de fabrication GMP, une équipe de 9 personnes, des contrats commerciaux et une AMM sur le GlucoTrace « FDG ». À cette même occasion, la SFPI a souscrit en numéraire à concurrence de 700.000 EUR.

Suite à l'augmentation de capital, la SFPI détient 3.500 actions de catégorie C et, de ce fait, 17,2 % du capital de la société. Les autres grands actionnaires sont : Spinventure, Gesval, F.I.C.I et ORA.

La SFPI a également octroyé un emprunt convertible qui génère un rendement lié au taux IRS sur 7 ans augmenté de 3 %. La SFPI a accordé les 2 tranches de cet emprunt, pour un total de 800.000 EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- La SFPI a alloué une nouvelle tranche d'emprunt de 300.000 EUR.
- Lien commercial conclu avec Blue Earth et GE Healthcare.
- Montée en puissance au niveau de la production, passe de 1 à 3 lots de production.
- Accroissement de la qualité des lots (moins de défaut ► proche des 100% sur chaque run), gain de performance de 30%.
- Solution apportée aux problèmes d'accès aux flacons/contenants sans impact sur l'AMM.
- Négociation avec 2 sociétés : France et Suisse pour partenariats.
- Accroissement du chiffre d'affaires malgré situation Covid (ralentissement des examens PET).

ENJEUX POUR 2021

- Contrat avec Avid (Lilly) pour la fabrication de 3 lots par semaine de leur traceur « TauVid » (Alzheimer).
- Soumission pour fourniture du « GlucoTrace » ([18F]FDG) auprès du Centre Hospitalier du Luxembourg.
- Discussion avec Curium – Financement d'un possible second cyclotron.
- Impact COVID sur la trésorerie.

DANS LE
PORTEFEUILLE

1,8

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

17,20%

RÉSULTAT
NET

-1,7

millions EUR

PIED
DE BILAN

2,7

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

17,5

FTE

NXTPORT



La SCRL NxtPort gère une plateforme de données destinée à recueillir et regrouper/centraliser des données provenant des différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement logistique liée aux activités portuaires d'Anvers. La plateforme a pour but de permettre un meilleur partage des données, ce qui favorisera la transparence et l'efficacité, de même que l'interopérabilité entre les plateformes de gestion d'informations déjà existantes mais gérées de manière fragmentée.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- En raison de la crise du Covid-19, les initiatives d'onboarding sur la plateforme de NxtPort avaient été arrêtées. Les entreprises concernées étant des acteurs de la chaîne logistique, celles-ci se concentraient sur l'approvisionnement du pays et mobilisaient la totalité de leurs ressources humaines sur cette tâche. L'intégration (onboarding) des utilisateurs sur la plateforme et donc la génération de revenus qui allaient de pair ont dès lors fortement été retardées.

- La SFPI, est intervenu en octroyant un crédit pont complémentaire de 2,5 millions EUR permettant de couvrir le besoin en liquidité supplémentaire généré par ces retards. Ce crédit a été prélevé sur l'enveloppe « Covid-19 » prévu pour soutenir les participations du portefeuille en difficultés en raison de la crise sanitaire.

ENJEUX EN 2021

- En Janvier 2021, le système de « Certified Pick up » géré par NxtPort est entré en fonction. Le système de facturation a également été adapté.
- Démarrage de NxtPort International, créé en partenariat avec Vopak Ventures, qui permet exploiter et de développer la plateforme et l'expérience de NxtPort en associant les acteurs étrangers à la coopération digitale et donc à l'optimisation de leurs chaînes logistiques.
- L'équilibre entre revenus et charges d'exploitation reste une priorité.

DANS LE
PORTEFEUILLE

3,6

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

23,72%

RÉSULTAT
NET

-3,4

millions EUR

PIED
DE BILAN

4,5

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

15

FTE

NYXOAH



NYXOAH est une société medtech belge, créée en 2009 et sise à Mont Saint Guibert, qui développe de la neuro stimulation dans le cadre de la lutte contre les apnées du sommeil.

Elle a développé un système appelé Genio qui consiste à implanter dans le muscle de la langue un stimulateur qui, associé à un patch à coller sous le menton, permet d'activer le dit muscle lorsque la langue se rétracte au fonds du palais et vient à obstruer le conduit respiratoire. Cette rétraction est une cause majeure de défaut de respiration entraînant apnée et ronflements. La stimulation engendrée par le système permet de replacer la langue à son endroit initial et de dégager les voies respiratoires buccales.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

La société a contacté la SFPI en février 2020 en vue de prendre part à son financement au travers d'une IPO. L'IPO s'est déroulée en août 2020, la SFPI a pu placer 2 millions EUR dans le cadre de celle-ci, à un cours de 17 EUR. Elle détenait donc 117647 titres à l'issue de cette opération, soit 0,55%, fin 2020.

En février 2021, la SFPI a procédé à la vente des titres, le mandat donné a permis la vente de l'ensemble des titres pour une valeur de 2.499.370 EUR, pour 2 millions EUR investis.

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,0

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

0,55%

ONCODNA



La société est active dans la caractérisation génétique et protéine des échantillons de tissus envoyés pour analyse par des oncologues. Elle a été constituée en décembre 2012 et bénéficie d'une forte collaboration avec l'Institut de Pathologie Génétique, collaboration qui lui a évité d'effectuer de lourds investissements dans le domaine de l'analyse médicale.

Elle a développé une base de données propriétaire (OncoKDO) qui permet un diagnostic précis du cancer et des suggestions de traitement en fonction du profil de la tumeur soumise à analyse. Elle a également développé une plateforme/forum d'échanges (OncoSHARE) entre praticiens et patients qui permet, au regard d'un profil de tumeur déjà analysée, de connecter les personnes concernées afin de les aider dans la pose d'un diagnostic. En 2018, la société a lancé une nouvelle plateforme Bio-IT (OncoKDM) qui permet l'intégration et l'interprétation de données issues directement de centres de cancers.

A ce jour, la société propose quatre types de tests à l'attention des oncologues dans le cadre du traitement de tout type de cancer de stage 3 et 4. Elle est présente dans plus de 35 pays via une équipe de vente directe et un réseau de distributeurs.

La SFPI a souscrit en février 2019 à 400.000 titres de la société en investissant 2,5 millions EUR, elle détient 9,05 % de l'actionnariat. Elle est notamment présente au capital aux côtés de Sambrinvest et de la SRIW.

La SFPI a participé au financement complémentaire de la société à l'occasion d'une levée de fonds début 2020 et du financement de l'opération d'acquisition amicale sur Integragen.

La SFPI détient aujourd'hui 1.211.800 titres de la société, soit 14,75 % du capital de la société, ce qui en fait le 1^{er} actionnaire.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Acquisition de la société Integragen, soit 63,7% de son capital, ce qui permet au groupe d'offrir une combinaison de services accrus, d'analyse supplémentaire de biomarqueurs et un chiffre d'affaires plus important.
- Levée de fonds en mars 2020 à concurrence de 20,5 millions EUR.
- La société a pu, en temps de Covid, contenir la perte de son chiffre d'affaires à 3%.

ENJEUX POUR 2021

- Adapter l'organisation de la société ensuite de l'acquisition d'Integragen (111 FTE sont concernés).
- Impact Covid sur les activités de la société en termes de parts de marché/chiffre d'affaires : distributeurs et clients.
- Choix des partenaires pour développement OncoKDM, Oncodeep, biopsie liquide mais aussi dans le segment ARN.
- Régler la gouvernance au regard de potentiels conflits d'intérêt.
- Désignation des administrateurs indépendants.
- Appel de la dernière tranche à libérer par la SFPI, soit 500.000 EUR pour 80.000 nouveaux titres. La SFPI siège au CA en représentation des investisseurs publics.

DANS LE
PORTEFEUILLE

7,6

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

14,75%

RÉSULTAT
NET

-5,4

millions EUR

PIED
DE BILAN

28,2

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

38,2

FTE

PALAIS DES BEAUX-ARTS

**BO
ZAR**



La société anonyme de droit public à finalité sociale BOZAR a commencé ses activités le 1er janvier 2002. BOZAR est devenu une institution culturelle à part entière, produisant ou coproduisant une grande partie des événements organisés en son sein. Le Palais des Beaux-Arts (PBA) a également conservé son rôle d'accueil en permettant à des partenaires d'organiser leurs activités (Orchestre National de Belgique, Orchestre de la Monnaie, Cinémathèque, Concours Reine Elisabeth, Europalia, etc.). Le lancement de la nouvelle structure du PBA a été accompagné par la mise en place d'un plan de rénovation du bâtiment Horta de BOZAR, toujours en cours d'exécution.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- La crise sanitaire a été l'événement le plus marquant de 2020 pour le secteur culturel en général et pour le Palais des Beaux-Arts en particulier. Elle a occasionné des vagues successives d'arrêt total des activités présentiels suivies de reprise partielle. Après la fermeture des lieux et des événements au public le 14 mars, BOZAR a réagi rapidement en développant un large éventail d'activités digitales afin de fournir un espace d'expression artistique, de garder le contact avec son public, avec ses partenaires. Des travaux de rénovation ont été effectués dans de nombreuses parties du bâtiment.
- Dates-clés
 - Fermeture totale entre du 14/3/2020 au 14/5/2020 et du 25/10/2020 au 30/11/2020
 - Reprise partielle des activités présentiels (Expo) entre le 15/5/2020 et début septembre et à partir du 1/12/2020

- Expositions majeures: Keith Haring (6/12/2019-21/07/2020), Hôtel Beethoven (13/10/2020-17/01/2021) et Facing Van Eyck - THE MIRACLE OF DETAIL (30/10/2020-14/03/2021)

ENJEUX POUR 2021

Parmi les risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, celui lié à l'évolution du contexte sanitaire et aux contraintes réglementaires destinées à combattre le virus est de loin le plus important. Ce risque implique en effet:

- Une adaptation constante de la programmation pour les événements en présentiel entraînant des risques juridiques éventuels (annulation ou report de certains) et des coûts supplémentaires (digitalisation afin de les rendre accessibles au public).
- Des incertitudes liées à la fréquentation du public en particulier pour les grandes expositions.
- Des incertitudes liées aux revenus (comme ceux liés à la billetterie, ceux issus de la location de salles ou ceux liés aux partenariats publics ou privés).
- Ce risque a été pris en compte dans l'élaboration du budget 2021 qui ne pourra pas se clôturer par un équilibre. Une demande de dérogation à l'équilibre a été introduite le 24 décembre 2020 auprès de la Tutelle.
- Concernant la trésorerie, le PBA dispose depuis l'été 2018 d'une ligne de crédit de 3 millions d'auprès de l'Agence Fédérale de la Dette. La trésorerie a fait l'objet d'une analyse spécifique consécutivement à l'incendie du 18 janvier 2021 et à des mesures de préservation.
- Renouvellement du conseil d'administration en 2021.
- Nomination d'une nouvelle direction générale.

DANS LE
PORTEFEUILLE

11,5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

32,53%

RÉSULTAT
NET

-978.950

EUR

PIED
DE BILAN

63

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

254,1

FTE

PALAIS DES CONGRÈS « SQUARE »



SQUARE
BRUSSELS MEETING CENTRE

La société anonyme Palais des Congrès « Square », détenue à 100% par la SFPI, a pour objet :

- L'organisation de réunions, de congrès, d'expositions, de bourses, d'événements et de toutes autres activités similaires.
- L'exploitation et la gestion industrielle, financière et commerciale de ses biens, la mise à disposition d'infrastructures, de services et de personnel à des organisateurs tiers d'activités semblables, la livraison de tous produits et services liés à ces activités ou pouvant promouvoir celles-ci.
- La transformation, la rénovation et l'organisation des bâtiments.

Dans les faits, la société centralise ses activités dans le bâtiment sis au Mont des Arts à Bruxelles, dont l'exploitation a été concédée à la SA GL Events Brussels. La SA Palais des Congrès « Square » gère pour sa part la mise à disposition de locaux à des fins commerciales, ainsi que sa trésorerie.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Compte tenu de l'activité du Palais des Congrès, la crise sanitaire COVID 19 et la quasi mise à l'arrêt des activités de l'exploitant qui en découle est l'élément le plus marquant de l'année.
- Le Palais des Congrès « Square » clôture ses comptes sur une perte de 6,77 millions EUR, 2,87 millions EUR de moins qu'en 2019. Cette différence est due aux mesures de soutien de l'exploitant que le Palais des Congrès a pris en abandonnant trois quart de la rémunération fixe et la totalité de la rémunération variable (soit 1,4 million EUR) qui lui sont payées habituellement, ainsi que par la provision de 1,4 millions EUR qui a dû être constituée pour couvrir l'impact (estimation) Covid-19 sur l'exercice 2021.

- En raison d'une incertitude juridique concernant une commission à percevoir par le Palais des Congrès provenant de la concession du parking Albertina, le montant, à l'instar de l'année 2019, n'as pas été comptabilisé par précaution.
- Conformément aux dispositions des statuts, la SFPI sera sollicitée en 2021, comme elle l'a été en 2020, pour libérer une nouvelle tranche de 5 millions EUR du capital qu'elle a souscrit.

ENJEUX POUR 2021

- L'activité commerciale de GL Events Brussels, qui avait déjà souffert de nombreuses annulations d'événements suite aux attentats terroristes du 22 mars 2016 a subi en 2020 un arrêt quasi-total des activités en raison de la crise sanitaire. Des mesures de soutien, avec des répercussions sur l'exercice 2021 ont été mis en place.
- En raison d'une série d'éléments externes non prévu (paiement du précompte immobilier, de la taxe régionale sur immeubles non résidentiels, loi Geens...), et dont certains ont un aspect récurrent, le plan financier sous-jacent au financement initial du projet est mis à mal et les liquidités accumulées, en vue du remboursement du solde du financement à terme, seront donc insuffisantes. La crise de la Covid-19 creuse encore fortement le déficit en raison du risque qui pèse sur les liquidités de l'exploitant et donc du paiement de la redevance au Palais des Congrès. Une solution de refinancement à terme du projet devra être envisagée.

DANS LE
PORTEFEUILLE

36,4

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

100%

RÉSULTAT
NET

-6,8

millions EUR

PIED
DE BILAN

41,2

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

1

FTE

PDC LINE PHARMA



La société est une spin-off de l'Établissement français du sang (EFS) et est installée à Angleur (activité de R&D et contrôle de qualité). Elle est active dans le domaine de l'immuno-oncologie, c'est-à-dire dans la production de vaccins thérapeutiques afin de lutter contre le cancer (en vue d'activer la réponse immunitaire du corps humain dès qu'il est en présence de cellules cancéreuses). La technologie repose sur la production d'une lignée de cellules dendritiques plasmacytoïdes (ou « plasmacytoid dendritic cells » (PDC)) qui sont exposées, *in vitro*, à des antigènes tumoraux (peptides spécifiques de cellules tumorales présentes dans le patient). Elles sont ensuite irradiées et injectées au patient afin de susciter auprès des lymphocytes T cytolytiques (CD8+) une réaction anticancer.

La société dispose de 2 produits : l'un dans le domaine du mélanome (Phase 1, first in human) – l'autre dans le domaine du poumon (préparation des aspects réglementaires, production et clinique en cours pour débiter une phase 1/2).

En 2016, La SFPI a versé un montant de 2,5 millions EUR et a acquis 27.174 titres de la société, ce qui la plaçait à 23,7 % du capital. Les levées de fonds successives, 2019 et 2020, ont permis de sécuriser le financement jusqu'octobre 2022.

La SFPI est actuellement engagée à concurrence de 5 millions EUR dans PDC Line et détient 22,2 % du capital.

Le capital de la société est constitué de 194871 actions. (SFPI : 43.280 titres)

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Nouveau président, administrateur indépendant, au conseil d'administration.
- Engagement d'une nouvelle CMO en la personne de Mme Channa Debruyne.
- Approbation par les autorités belges et françaises du plan d'essais cliniques pour vaccin poumon (66 patients à enrôler).
- Croissance du nombre de sites CRO pour mener à bien les études cliniques pour PDC-lung (surtout en Belgique).
- Ralentissement du recrutement des patients suite à la Covid-19.
- Accroissement de la protection de l'IP dans le cadre de la recherche sur les néo-antigènes, ce qui accroît la valeur de la plateforme de PDC Line.
- Obtention de lignes de crédit et de crédit d'impôts de l'ordre de 2 millions EUR « fees » obtenus sur base de la licence signée avec LG Chem.

ENJEUX POUR 2021

- Rythme de recrutement des patients pour les études en cours (cohorte B métastase).
- Partenariat à concrétiser avec un acteur stratégique présent dans la sphère des néo-antigènes.
- Sécuriser la trésorerie (couverture assurée jusqu'octobre 2022).
- Préparation d'une potentielle IPO.
- Evolution de la politique de soutien financier non dilutif, impact sur le rythme des recherches en cours.
- Mise en œuvre de sa propre unité de production GMP.
- Finalisation d'un modèle thérapeutique sur des souris humanisées.

DANS LE
PORTEFEUILLE

5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

22,21%

RÉSULTAT
NET

-2,6

millions EUR

PIED
DE BILAN

16,2

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

21

FTE

PERFORMA CLEANTECH INVESTMENT FUND BRÉSIL



En janvier 2013, la SFPI a décidé d'investir 25,9 millions BRL dans un fonds d'investissement brésilien actif dans les secteurs de l'efficacité énergétique, du traitement et de la gestion des effluents ainsi que des déchets solides au Brésil (le « Fonds Performa »). Ce fonds est dédié à des investissements dans des entreprises en phase de démarrage qui ont un caractère innovant et qui permettent d'importants retours sur investissement.

Le capital souscrit du Fonds Performa s'élève au total à 175,9 millions BRL, majoritairement apporté par la BNDES, la Banque de développement économique et social du Brésil, partenaire de la SFPI.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Le fonds Performa est aujourd'hui complètement investi avec des prises de participations/prêts dans 9 sociétés dont Global Yeast, une société belge pionnière de la fermentation de l'éthanol de deuxième génération. PMV, le Vlaams Instituut voor Biotechnologie (VIB) et le Gemma Frisius Fonds (KUL) ont également co-investi dans cette société.
- En 2020, le fonds a réinvesti dans la société Global Yeast et entré au capital de Contech via une conversion d'un prêt.
- Le fonds est sorti des sociétés Tecverde et Intellipost en février 2020

ENJEUX POUR 2021

- Le fonds Performa continuera son processus de désinvestissement en 2021.
- La volatilité du réal brésilien face à l'euro reste une menace sur cette participation de la SFPI.
- Les incertitudes liées à la crise du Covid-19 sont également un élément qui impacte les résultats du fonds.

SECTEUR DU
FONDS

Cleantech

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,3

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

14,72%

DATE DE
CRÉATION

20
13

DURÉE DU
FONDS

10

ANS

TAILLE DU
FONDS

175,9

millions BRL

NOMBRE
D'ASSETS

6

dont 2 write-off

PHARMAFLUIDICS



PharmaFluidics a été constituée en 2010 au sein du département Techniques d'ingénierie chimique et Chimie industrielle de la VUB (Vrije Universiteit Brussel) avant d'intégrer en 2014 le cluster biotech gantois, une plateforme idéale pour collaborer avec les entreprises du même secteur.

La principale expertise de l'entreprise concerne la conception, la production lithographique et la commercialisation de puces microfluidiques μ PAC, à base de plaquettes de silicium. Ces puces permettent de rendre plus efficaces le tri d'échantillons biologiques complexes, leur analyse et leur quantification en milliers de composants. Cette technologie permet des applications avancées, notamment pour la détection de biomarqueurs qui indiquent certaines maladies ou pour la détection de minuscules impuretés issues des processus de production biopharmaceutiques.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Malgré la crise du Covid-19 qui a limité l'activité commerciale, PharmaFluidics a réalisé des progrès dans la vente des puces microfluidiques μ PAC aux laboratoires. En outre, l'entreprise a presque doublé son chiffre d'affaires grâce à des partenariats lui offrant de nouvelles sources de revenus.
- Les excellentes performances techniques des produits μ PAC ont suscité un vif intérêt des utilisateurs dans les centres d'excellence, ce qui a donné lieu à une publication de premier plan dans la célèbre revue Nature.

- Le renforcement de l'équipe de direction par la nomination de nouveaux CCO et CFO, ainsi que par la nomination de Michel Allé en tant que président indépendant, en vue du développement des options stratégiques de PharmaFluidics.
- Le financement au moyen d'un prêt convertible réservé aux actionnaires pour un montant de 4,4 millions EUR. La part de la SFPI s'est élevée à 0,7 million EUR.
- La sélection d'une banque d'affaires réputée pour accompagner PharmaFluidics dans sa recherche d'un partenaire stratégique ou d'un éventuel acquéreur, en vue du développement accéléré de l'entreprise.

ENJEUX POUR 2021

- Le lancement commercial d'une nouvelle série de produits supérieurs μ PAC de deuxième génération qui ont été conçus au cours des années précédentes en collaboration avec les fournisseurs de plaquettes, pour les segments à forte croissance de la recherche protéomique et de l'analyse biopharmaceutique de haute performance.
- La conversion du développement personnalisé de produits μ PAC pour des tiers en vente indirecte en OEM (Original Equipment Manufacturer ou fabricant d'équipement d'origine).
- Le lancement de ses propres salle blanche et ligne de production pour le traitement de surface des plaquettes de silicium prégravées.
- La poursuite du processus de fusions et d'acquisitions dans le but d'associer PharmaFluidics à un partenaire approprié, afin d'assurer le développement accéléré de l'entreprise.

DANS LE
PORTEFEUILLE

3,6

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

16,22%

RÉSULTAT
NET

-1,5

million EUR

PIED
DE BILAN

8,5

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

14

FTE

PROFINPAR FUND



PROFINPAR

Profinpar Fund est un fonds d'entrepreneurs, investisseur de capital à risque, dont l'approche est centrée sur la relation de partenariat avec les PME familiales et leurs actionnaires. La particularité de la proposition de Profinpar tient à ce qu'elle allie une offre de capitaux à risque et l'expertise de ses 63 investisseurs-entrepreneurs.

L'objectif de Profinpar Fund est d'intervenir comme partenaire actif, comme catalyseur à la croissance, en soutenant la transmission ou l'optimisation des entreprises. Il s'agit donc d'investir du capital à risque et d'accompagner l'équipe dirigeante grâce à l'expertise des investisseurs-entrepreneurs du fonds, eux-mêmes actionnaires et dirigeants d'entreprises tierces.

Au-delà des capitaux investis dans le fonds, ces investisseurs mettent à disposition leurs compétences autant sectorielles que fonctionnelles ainsi que leurs réseaux afin de soutenir les PME partenaires et ce, tant dans la phase d'analyse d'une opportunité d'investissement que dans la phase de détention.

Profinpar Fund finance la croissance et le développement, intervient en cas de transmission et/ou d'optimisation d'entreprises. L'objectif est d'investir dans une douzaine de PME avec des investissements en capital compris entre 2 et 6 millions EUR.

Profinpar Fund investit dans des PME ou des entreprises familiales de taille moyenne dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions EUR et dont la valeur d'entreprise oscille entre 2 et 20 millions EUR. Le fonds vise des sociétés localisées en Belgique, au Luxembourg et dans le nord de la France. Une attention particulière est accordée aux entreprises de niche ainsi qu'aux secteurs en consolidation.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- En 2020, Profinpar n'a réalisé aucun nouvel investissement. Le deal flow a été affecté par la pandémie entre juin et octobre avec des dossiers examinés peu convaincants ou trop chers.
- Le fonds a connu son premier exit en 2020 avec la revente de ODB & Associée et ODB Conseils avec une plus-value de 56 %.
- Profinpar a également connu en 2020 son premier sinistre avec la participation Pro Leather.
- A fin 2020, 56 % des fonds, soit 21,1 millions EUR ont été appelés. Ceux-ci ont été investis dans 7 sociétés et 2,41 millions EUR de cette somme ont déjà été redistribués (cession d'ODB en juillet 2020).

ENJEUX POUR 2021

- La gestion d'une participation en grande difficulté à fin 2019.
- La continuation de l'accroissement du portefeuille de Profinpar, autant en nombre de participations qu'en valeur.

SECTEUR DU FONDS	DANS LE PORTEFEUILLE	DÉTENTION DU CAPITAL	DATE DE CRÉATION	DURÉE DU FONDS	TAILLE DU FONDS	NOMBRE D'ASSETS
Multisectoriel	2,5 millions EUR	13,28%	2017	11 ANS	37,7 millions EUR	7

QBIC FEEDER FUND



Qbic est un fonds interuniversitaire de capital à risque et d'amorçage qui investit dans des spin-offs et de jeunes entreprises innovantes qui entretiennent des liens technologiques avec les universités partenaires de Qbic et des instituts de recherche. L'Université de Gand, la VUB, l'Université d'Anvers interviennent en partenaires de première ligne et donnent à Qbic un accès précoce à leur portefeuille de spin-offs. Qbic Feeder Fund, qui a été constitué conjointement à Qbic Arkiv Fund en 2012, a investi au total dans dix-huit entreprises spin-off et se situe actuellement dans une phase de désinvestissement

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- La majorité des entreprises détenues en portefeuille n'ont pas souffert des mesures de restriction imposées en raison de la crise du coronavirus. Seules les entreprises qui avaient commencé à commercialiser leurs produits ont vu leur processus de croissance se ralentir. Ce contretemps a été compensé d'une part par les « aides corona » et d'autre part par des prêts consentis par les actionnaires.
- Qbic a effectué, à hauteur de 4,8 millions EUR, des investissements additionnels dans Ovizio (commercialisation de microscopes holographiques en 4D), Indigo (mesure du glucose, sans piquer le doigt, chez les patients diabétiques), HySopt (optimisation numérique des installations de ventilation et de chauffage), PharmaFluidics (nouvelle génération de fléaux de séparation pour l'analyse d'échantillons biologiques), ConfoTherapeutics (développement d'une nouvelle classe de médicaments), Morrow (commercialisation de lunettes autofocales) et Sentiance (logiciel autoapprenant pour appareils mobiles).

- Les activités de Mind4Energy, développeur de logiciels destinés aux installations industrielles de panneaux solaires, ont pris fin en septembre, lorsqu'il est apparu, d'un point de vue stratégique, qu'il ne serait pas possible à terme de rentabiliser le business model.

ENJEUX POUR 2021

- Vu la cessation d'activité du fonds, fixée en principe en mars 2024, la poursuite des désinvestissements du fonds redoublera d'intensité. Ainsi des opérations de vente sont prévues pour BioGazelle, PharmaFluidics et Molecubes. Par ailleurs, l'action Biotals a été introduite sur Euronext Bruxelles.
- L'augmentation de l'activité M&A au sortir de la période corona améliore les perspectives de sortie pour les entreprises technologiques. Ainsi, une cession des participations restantes pourra être réalisée dans les trois ans qui viennent.
- Il est envisagé très sérieusement de réinvestir une partie des recettes tirées des cessions pour autant que cela soit opportun sur le plan stratégique, que cela puisse générer une plus-value financière ou que cela permette de sécuriser la participation existante.

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

2,9

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

18,37%

DATE DE CRÉATION

2012

DURÉE DU FONDS

12

ANS

TAILLE DU FONDS

40,7

millions EUR

NOMBRE DE PARTICIPATIONS

13

QBIC II FUND ARKIV



Qbic II Fund Arkiv est le fonds qui a succédé à **Qbic Feeder Fund**, le fonds interuniversitaire belge de capital d'amorçage qui avait vu le jour en mai 2012. Tout comme son prédécesseur, **QBIC II** s'est donné pour mission de soutenir sur le plan financier et stratégique les spin-offs fondées sur la base de recherches scientifiques menées à l'Université de Gand, à la VUB (Vrije Universiteit Brussel), à l'Université d'Anvers et à la Vlaamse Instelling voor Technologisch Onderzoek (VITO). Par ailleurs, le fonds s'emploie à mettre en place une collaboration poussée avec l'Université d'Hasselt et de Liège, IMEC et plusieurs hôpitaux belges. Au total, **Qbic II** dispose de capitaux à hauteur de 58,9 millions EUR, à investir à un stade précoce dans une vingtaine d'entreprises.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Portefeuille élargi à quatre nouveaux investissements : Calltic (détection des fraudes télécom internationales), Qustom.Dot (technologie innovante visant à doter l'éclairage LED d'une grande gamme de couleurs), MRM Health (traitement des maladies métaboliques sur la base du microbiome humain) et Indigo (mesure du glucose, sans piquer le doigt, chez les patients diabétiques).

- Cinq investissements additionnels dans le portefeuille actuel : AquaticScience (installation de systèmes de filtration pour piscines biologiques), Sentea (développement de capteurs optiques pour le contrôle sanitaire et qualitatif des systèmes d'énergie), Aloxy (surveillance et contrôle sans fil d'appareils spécifiques dans les secteurs de la chimie, du pétrole et du gaz), Apha.bio (agro-biotech) et Blue Foot Membranes (épuration des eaux usées d'origine industrielle et ménagère) ont bénéficié d'un financement supplémentaire en leur qualité de jeune entreprise ou de spin-off respectivement de l'Université de Gand, de l'Université d'Anvers/imec et de l'Université de Gand/VIB et VITO.
- Cessation des activités de Laminaria qui avait l'ambition de produire de l'énergie durable avec les marées, en raison de l'impossibilité de conclure un accord avec le développeur de son projet pilote.

ENJEUX POUR 2021

- À l'approche de l'échéance de la période d'investissement, compléter le portefeuille d'investissements en y ajoutant plusieurs nouvelles participations, dont les suivantes au premier semestre : Acceleran (développement de solutions logicielles pour les réseaux 4G et 5G), Abscint (imagerie moléculaire de diagnostic médical), MoveUp (physiothérapie numérique pour la révalidation postopératoire du genou et de la hanche) et Crowdscan (réseau de capteurs sans fil servant à mesurer la densité de la foule en temps réel).
- Lancement du fonds additionnel **Qbic IIIeind 2021** avec l'ambition d'étendre le nombre de centres d'expertise partenaires et de renforcer les relations de travail avec ses (co)investisseurs.

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

3,2

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

20,37%

DATE DE CRÉATION

2016

DURÉE DU FONDS

10

ANS

TAILLE DU FONDS

58,9

millions EUR

NOMBRE DE PARTICIPATIONS

12

REGENERO



Créé en février 2019, le fonds d'impact Regenero offre un accès unique aux entreprises qui, par leurs produits et services, contribuent à relever les défis sociaux et environnementaux actuels et à faire progresser l'économie régénérative.

L'économie régénératrice vise à restaurer les systèmes sociaux et écologiques en favorisant des modèles de production et de consommation circulaires qui réduisent l'utilisation des ressources, sont inclusifs au niveau local et équitables pour toutes les parties prenantes.

Regenero prend des participations minoritaires dans des entreprises privées qui sont établies sur des marchés développés (en particulier en Europe) et sont rentables ou disposent au moins d'un historique commercial clair et d'un chemin vers la rentabilité.

Mi 2019, la SFPI s'est engagée à investir 10 millions EUR si le fonds atteignait 50 millions EUR, soit 20% du total des engagements.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- 4 nouveaux investissements réalisés: Hungry Harvest, Gema, Nous Epicerie Anti-Gaspi et Ulteria.
- 2ème closing du fonds en février 2020: 36,6 millions EUR engagés.
- 3ème closing du fonds en juin 2020: 48,2 millions EUR engagés.

ENJEUX POUR 2021

Il ne fait aucun doute que la crise du Covid-19 continue d'affecter gravement de nombreuses entreprises et implique un niveau d'incertitude toujours plus élevé.

Le contexte de la pandémie révèle toutefois aussi des opportunités, en particulier pour les entreprises partageant le positionnement de Regenero, car de nouvelles priorités politiques et d'investissement sont fixées et les consommateurs recherchent de plus en plus des produits sains et de qualité. A ce jour, les 60% du capital engagé du fonds restent à déployer, ce qui lui permet, dans le contexte de la crise actuelle, de saisir des opportunités d'investissement intéressantes dans des entreprises bien positionnées pour la transition en cours, et parfaitement alignées sur la stratégie d'investissement d'impact du fonds. L'équipe continue donc de rechercher et d'examiner un certain nombre d'opportunités d'investissement intéressantes.

SECTEUR DU FONDS

Clean energy
Sustainable food
Circular products & Materials

DANS LE PORTEFEUILLE

4,1

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

20,74%

DATE DE CRÉATION

20
19

DURÉE DU FONDS

7
ANS

TAILLE DU FONDS

52,6

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

10

REMYND



reMYND est une entreprise en phase clinique qui développe des traitements pour la maladie d'Alzheimer, le diabète et d'autres maladies causées par un dysfonctionnement cellulaire, grâce à sa propre plateforme de découverte de médicaments. reMYND se distingue de la concurrence par la recherche de nouveaux mécanismes s'attaquant aux causes sous-jacentes et régénérant les cellules humaines concernées, au lieu de simplement traiter les symptômes ou ralentir la maladie. En outre, grâce à son organisation de recherche sous contrat (CRO), reMYND fournit ses services à 6 entreprises pharmaceutiques faisant partie du Top 10 et situées aux États-Unis, en Europe et au Japon.

reMYND a été fondée en 2002 en tant que spin-off de l'Université de Louvain et a été largement soutenue par des subventions de l'Agence pour l'innovation et l'entrepreneuriat (VLAIO).

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- L'entrée de la SFPI dans le cadre d'un financement supplémentaire de 12 millions EUR visant à renforcer les actionnaires existants: PMV, Korys, LRD (KUL), et BNP Paribas Fortis et plusieurs investisseurs privés.
- Les essais cliniques concernant le programme le plus avancé de reMYND ReS19-T, un médicament potentiel pour le traitement de la maladie d'Alzheimer, ont été lancés fin 2020. Cet essai de phase 1 mené sur des volontaires sains évalue la sécurité, la tolérance et la pharmacocinétique du médicament testé.

- Le développement préclinique du programme diabète a été lancé. Il s'agit de la dernière phase avant de pouvoir commencer les essais sur l'homme.
- La nomination d'un président indépendant, d'un Chief Business Officer basé aux États-Unis et d'un conseil consultatif clinique (Clinical Advisory Board) de renommée internationale.

ENJEUX POUR 2021

- Les résultats positifs de l'essai de phase 1 et la préparation de la phase 2a (essai de preuve de concept) pour le programme Alzheimer, en étroite collaboration avec le conseil consultatif clinique.
- Le renforcement de l'équipe de direction par la nomination d'un Chief Medical Officer, d'un Finance & Legal Manager et d'un CMC Expert afin de maintenir la croissance.
- La poursuite de l'internationalisation et l'ouverture d'un établissement aux États-Unis afin d'attirer les investisseurs et les financements non dilutifs (du National Institutes of Health, par exemple) et de préparer le lancement des prochains essais cliniques.
- La prise en compte de l'intérêt du marché qui se porte de nouveau sur les maladies du système nerveux central, dans le sillage du médicament contre la maladie d'Alzheimer de Biogen homologué par la FDA, ce qui pourrait marquer le début d'une nouvelle ère après une longue série d'essais cliniques infructueux au cours des 20 dernières années.

DANS LE
PORTEFEUILLE

4,8

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

11,07%

RÉSULTAT
NET

-7,1

millions EUR

PIED
DE BILAN

10,4

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

50

FTE

RX/SEAPORT



RX/SeaPort est une société constituée à l'initiative des autorités portuaires de Zeebruges (MBZ) et de l'association des entreprises portuaires de Zeebruges (APZI) afin de préparer le port aux changements administratifs générés par le Brexit et ce, en rassemblant/fédérant tous les acteurs concernés sur une même plateforme d'échange de données.

Ceci permettra un traitement numérisé de tous les flux de données et d'informations requis dans le contexte administratif du Brexit. L'objectif final est que le flux du trafic physique ne soit pas interrompu en raison de la modification du traitement des documents et de renforcer la position compétitive du port de Zeebruges.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Après un premier exercice comptable de 18 mois qui s'est soldé par une perte plus importante que planifiée en raison du retard important de la mise en place des accords Brexit, et donc de la facturation, la marge brute s'est fortement améliorée depuis le retrait effectif du Royaume-Uni de l'Union Européenne le 31 janvier 2020.
- L'exercice 2020 se clôture sur un résultat net proche de l'équilibre.

ENJEUX POUR 2021

- À ce jour, le crédit subordonné de 200.000 EUR octroyé par la SFPI n'a pas encore été mis en place.
- Le développement d'outils informatiques complémentaires permettra d'accroître les revenus futurs.
- Un rapprochement avec l'initiative NxtPort est envisagé. Les 2 plateformes font parties des systèmes interconnectés avec les services douaniers.

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,05

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

4,63%

RÉSULTAT
NET

-34.157

EUR

PIED
DE BILAN

432.579

EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

1

FTE

SABENA AEROSPACE ENGINEERING



Sabena Aerospace est une société active dans le marché de la maintenance, de la réparation et de l'entretien (MRO - Maintenance, Repair and Overhaul) des avions, aussi bien pour des compagnies aériennes que pour des opérateurs gouvernementaux/la défense. Sabena Aerospace développe avant tout ses activités au départ de l'aéroport de Zaventem, mais aussi en Afrique.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Fin 2015, la SFPI est entrée au capital de Sabena Aerospace (7,58%) et lui a également accordé un prêt de 2 millions EUR (aujourd'hui en partie remboursé). A la suite d'une conversion d'une partie de prêt la participation est passée à 9,25%.
- En 2019, Sabena Aerospace a augmenté fortement son activité « base maintenance militaire » et la SFPI a soutenu ce nouveau programme en finançant une partie du besoin en fonds de roulement.
- En février 2020, Sabena Aerospace et SFPI ont conclu un accord avec Dassault pour l'achat de plus de 96% des actions de la société SABCA. Ce rapprochement SABCA/ Sabena Aerospace permettra de renforcer la position de la nouvelle société, Blueberry, notamment en matière de financement, de politique d'achat, de formation et de commercialisation de ses services.

- La crise du Covid-19 a entraîné une réduction significative des activités au service des compagnies aériennes de transport passager (interdiction vol et réduction du trafic) ainsi qu'une réduction sensible des activités au service des compagnies aériennes de transport de fret net aux opérateurs aérien de la Défense.
- La SFPI a accordé un prêt de 7,5 millions EUR à Sabena Aerospace pour faire face aux conséquences de cette crise.
- Dans ce contexte, Sabena Aerospace termine l'année 2020 avec un chiffre d'affaires de 45,7 millions EUR (53,6 millions EUR en 2019), un EBIT de -7,9 millions EUR (0,2 million EUR en 2019) et sur une perte de 8,4 millions EUR alors que Sabena Aerospace était revenu à l'équilibre en 2019.

ENJEUX POUR 2021

- Tout comme d'autres entreprises actives dans le secteur aéronautique, les impacts de la crise sanitaire sur les activités de Sabena Aerospace seront notamment déterminés par la durée et l'ampleur des mesures restrictives prises par les autorités nationales et supranationales dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus mais également par le délai de retour de confiance des passagers pour le transport aérien, sans oublier les impacts à long terme de la crise sanitaire sur l'économie globale.

DANS LE PORTEFEUILLE	DÉTENTION DU CAPITAL	RÉSULTAT NET	PIED DE BILAN	NOMBRE D'EMPLOIS
17,5	0%	-8,4	69,1	277
millions EUR		millions EUR	millions EUR	FTE

SAFRAN AERO BOOSTERS



Safran Aero Boosters est une société active dans le domaine de la motorisation et des systèmes de transfert d'énergie et de fluides à destination de véhicules aéronautiques ou spatiaux. Safran Aero Boosters fournit également des prestations d'ingénieur, d'assistance et d'études. La SFPI détient 1,78 % des actions de Safran Aero Boosters.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Suite à l'arrêt et aux diminutions de cadence de production du Boeing 737 MAX, début 2020, Safran Aero Boosters a adapté sa production du moteur Leap 1B.
- Depuis le mois de mars 2020, Safran Aero Boosters est fortement impactée par la crise du Covid-19 qui a de lourdes conséquences sur la chaîne de production aéronautique ainsi que sur les compagnies aériennes.
- Malgré une diminution du chiffre d'affaires de 45 % (466 millions EUR en 2020), Safran Aero Boosters termine l'année 2020 avec un résultat d'exploitation qui s'établit à 86 millions EUR, soit 18,4 % du chiffre d'affaires.
- Safran Aero Boosters clôture l'exercice 2020 avec un résultat net de 84,8 millions EUR (18,2 % du chiffre d'affaires) contre 179,4 millions EUR en 2019.

ENJEUX POUR 2021

- Safran Aero Boosters a démontré sa capacité à garder des résultats d'un bon niveau malgré une activité globale très faible.

DANS LE
PORTEFEUILLE

4,7

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

1,78%

RÉSULTAT
NET

84,8

millions EUR

PIED
DE BILAN

1,6

milliard EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

1.308

FTE

SOCIÉTÉ BELGE D'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL (SBI)



La SFPI détient 60,07 % des actions de la Société Belge d'investissement International (SBI), dont la mission est de cofinancer à moyen et à long termes les investissements à l'étranger d'entreprises belges.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- À la fin de l'exercice comptable 2020, le portefeuille global de la SBI comptait 18 projets pour un montant total de 48,4 millions EUR (en ce compris les fonds gérés pour le compte de tiers), principalement investis sous forme de capital à risque ou de quasi-capital dans les pays émergents.
- Lors de cet exercice 2020, 6 projets ont été soumis à un « screening préalable », représentant un montant d'investissement de 27 millions EUR, en hausse significative par rapport à l'exercice précédent.
- La SBI a approuvé 7 projets définitivement, représentant un montant d'investissement total de 24,7 millions EUR, également une hausse significative par rapport à 2019.

- Depuis l'année 2015, Certi-Fed, filiale à 100 % de la SFPI (voir dans ce rapport), a renforcé la force de frappe financière de la SBI au moyen d'un mécanisme de cofinancement qui permet depuis lors à la SBI d'envisager des investissements dans des projets de plus grande taille, mais également de limiter les investissements dans des projets plus risqués. Via ce mécanisme, des investissements dans une dizaine de sociétés ont d'ores et déjà été finalisés.
- La SBI a terminé l'année 2020 sur un résultat net de 263.000 EUR (perte de 1,4 million EUR en 2019).

ENJEUX POUR 2021

- Suite à la nouvelle stratégie d'investissement de la SFPI, actionnaire majoritaire de la SBI, la SFPI et la SBI collaboreront plus intensément au financement des PME belges à l'international. Également, des synergies seront renforcées entre les deux sociétés.
- De manière à augmenter ses moyens financiers, la SBI pourrait, dans un futur proche, recevoir le portefeuille d'investissement ainsi que des moyens de trésorerie complémentaires de la part de Certi-Fed.

DANS LE
PORTEFEUILLE

12,4

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

60,07%

RÉSULTAT
NET

0,3

millions EUR

PIED
DE BILAN

37,2

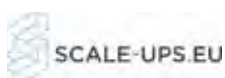
millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

3,6

FTE

SCALE-UPS.EU



Scale-ups.eu est une initiative qui a pour but d'accélérer le développement des scale-ups en Europe, en mettant en contact ces dernières avec un réseau étendu d'investisseurs, tout en favorisant et en accélérant la collaboration avec des sociétés high-tech et des grandes entreprises de son réseau.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Mise en place, en janvier 2020, de la seconde tranche de 700.000 EUR du crédit subordonné octroyé par la SFPI.

- Le secteur de l'organisation d'événements subit de sérieux revers depuis le début de la crise de la Covid 19. Les événements comme SuperNova (40.000 participants), The Big squeeze et The Big Score ont, dans un premier temps, été reportés à la fin d'année. La durée de la crise a eu pour conséquence l'annulation de l'événement SuperNova et l'organisation sous forme virtuelle des 2 autres événements. Ceci a un impact négatif très conséquent sur les revenus. Toutefois, le succès de ces 2 événements virtuels, combinés à une forte réduction des coûts (absence de coûts liés à l'organisation physique de meetings, baisse des charges non récurrentes et gestion rigoureuse des dépenses en général) a permis de contenir la perte sur l'exercice 2020.

ENJEUX EN 2021

- Les activités virtuelles sont restées la norme sur le début 2021 (HRTech Virtual, The Big Squeeze Virtual, 8 sessions thématiques de The Big Score Virtual).
- L'organisation de HRTech et de The Big Score en version live sont toujours à l'agenda.
- L'amélioration des résultats financiers (en cours) reste un point d'attention.

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,1

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

24,56%

RÉSULTAT
NET

-461.300

EUR

PIED
DE BILAN

541.726

EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

4

FTE

SCALEFUND II



SCALEFUND II est un fonds d'investissement dédié à la phase post-seed et pre-scaleup, avec un investissement pouvant varier entre 300.000 et 500.000 EUR dans le cadre d'un premier engagement, et la possibilité de suivre par la suite. La caractéristique du fonds est de n'investir que dans des dossiers qui ont déjà effectué une ou plusieurs levées de fonds, et dont nous connaissons les investisseurs existants. Le fonds est agnostique en termes de secteurs d'activités et se focalise majoritairement sur la Belgique.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Deux premiers investissements : KASPARD et PASSBOLT.
- Troisième closing ayant amené la taille du fonds à 8,6 millions EUR.
- Impact COVID : environnement instable pour les scale-ups qui a donné lieu à un ralentissement des levées de fonds. L'équipe en a profité pour augmenter sa visibilité dans l'écosystème et se faire connaître auprès de co-investisseurs potentiels.

ENJEUX POUR 2021

- Clôturer la levée de fonds (effectué en mars 2021 avec une dernière clôture amenant le fonds à 9,89 millions EUR).
- Suivre les premières participations.
- Assurer une bonne communication sur le fonds, pour assurer un bon deal flow avec pour objectif d'effectuer deux à trois investissements en 2021.

SECTEUR DU FONDS	DANS LE PORTEFEUILLE	DÉTENTION DU CAPITAL	DATE DE CRÉATION	DURÉE DU FONDS	TAILLE DU FONDS	NOMBRE D'ASSETS
Multisectoriel	0,3 millions EUR	15,58%	2019	6 ANS	9,9 millions EUR	2

SEEDER FUND



SEEDER FUND
Resources to start and grow

Le Seeder Fund a été créé en 2016 avec une approche novatrice pour mieux répondre aux besoins des start-ups belges de venture capital early stage.

Son approche est divisée en deux temps :

- Identification des sociétés prometteuses et novatrices et amorçage avec un prêt convertible de maximum 200.000 EUR (auparavant 100.000 EUR).
- Investissement plus significatif, en capital cette fois (max 1 million EUR), dans les sociétés les plus performantes. Cet investissement a pour objectif de nourrir la croissance de ces entreprises. Cette approche permet aux start-ups de gagner un temps considérable durant les trois premières années de leur développement en se concentrant sur leur croissance plutôt que sur leur financement à court et moyen terme. Les acteurs traditionnels du venture capital n'interviennent pas encore à ce stade précoce.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Durant cet exercice, le portefeuille du Seeder a atteint 35 sociétés, parmi lesquelles 11 sont investies en capital.
- A présent, la phase d'investissement étant pratiquement complétée, les efforts vont se concentrer sur la conversion de prêts et l'accompagnement des sociétés.
- Jusqu'aujourd'hui, le fonds a connu 5 défauts (pour un total de 420.000 EUR), ce qui est inférieur aux prévisions et aux standards considérant le niveau de risque visé.
- Dans l'ensemble, les participations du fonds Seeder ont bien survécu à la crise Covid-19. Cela s'explique principalement par le fait que ces sociétés ont systématiquement un lien avec la technologie, qui a différemment été impacté par les confinements successifs.

ENJEUX POUR 2021

- Continuer à sourcer les derniers dossiers de qualité et diversifier et sécuriser la seconde phase d'investissement.
- Préparer des exits de qualité.

SECTEUR DU FONDS

Digital

DANS LE PORTEFEUILLE

1,6

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

18,29%

DATE DE CRÉATION

2016

DURÉE DU FONDS

12

ANS

TAILLE DU FONDS

16,4

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

35

SEQUANA MEDICAL



sequanamedical

Sequana Medical est une entreprise d'équipement médical suisse qui a conçu une petite pompe implantable novatrice qui permet de réguler l'équilibre hydrique du corps humain, et partant, d'améliorer sensiblement la qualité de vie des patients. Ce dispositif breveté nommé alfapump a été homologué par l'UE pour le traitement de l'accumulation de fluides dans l'abdomen (également nommée ascite) chez les patients atteints de graves maladies du foie et/ou du cancer. Ce système a été conçu de façon à évacuer les fluides excédentaires vers la vessie, où ils seront éliminés naturellement. Une seconde application destinée au traitement des fluides en cas d'insuffisance cardiaque fait l'objet d'essais menés sur des patients et pourra être commercialisée en 2025 au plus tôt.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Une opération en capital de 19 millions EUR en janvier, suivie de l'émission d'une combinaison de prêts subordonnés et convertibles (7,3 millions EUR) en juillet. L'augmentation de la capacité financière de l'entreprise s'est avérée nécessaire afin de rattraper les retards enregistrés dans le recrutement de patients pour les essais cliniques de Sequana, en raison de la pandémie mondiale.
- Le chiffre d'affaires annuel s'est élevé à 1 million EUR, conformément aux attentes. Il a été impacté par l'interruption des soins réguliers prodigués dans les hôpitaux en conséquence de la crise du Covid-19. Les dépenses opérationnelles se sont élevées à 18,5 millions EUR, principalement en raison des frais supplémentaires liés aux essais cliniques et à la logistique.
- Des résultats intermédiaires encourageants concernant l'essai POSEIDON qui vise à soutenir l'homologation et le remboursement de l'alfapump de Sequana en Amérique du Nord pour le traitement de l'ascite réfractaire auprès des patients atteints d'une cirrhose du foie. Les résultats définitifs de l'essai seront publiés au T2 de 2022, avec le dépôt de la demande de commercialisation aux États-Unis et au Canada au second semestre de 2022.

ENJEUX POUR 2021

- Une transaction réussie sur le marché des capitaux conclue sur Euronext Brussels, permettant de lever 22,5 millions EUR. Grâce à cette opération, l'entreprise dispose de suffisamment de liquidités jusqu'au second semestre de 2022.
- Des résultats impressionnants pour le « Red Desert Trial » qui prouvent que les patients résistant aux diurétiques et souffrant d'insuffisance cardiaque enregistrent une amélioration considérable de leur qualité de vie et du fonctionnement de leurs organes vitaux grâce à l'alfapump DSR (Direct Sodium Removal ou élimination directe du sodium) destinée au traitement de la surcharge volumique chronique. Ces données préliminaires indiquent également une amélioration de la réponse diurétique des patients traités, ce qui offre des possibilités d'application supplémentaires en cas d'insuffisance rénale et d'hémodialyse.
- La poursuite de l'élargissement des essais cliniques et le développement d'une nouvelle génération de solution pour perfusion DSR forment la base de la commercialisation de l'alfapump comme solution ingénieuse pour des millions de patients souffrant d'insuffisance cardiaque chronique.

DANS LE
PORTEFEUILLE

7,2

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

8,22%

RÉSULTAT
NET

-17

millions EUR

TOTAL
DE BILAN

16,6

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

9

FTE

SINNOLABS HONG KONG LIMITED



Sinnolabs

Pour faire face aux difficultés rencontrées pour s'établir en Chine (concurrence, langue, culture, fiscalité, ressources humaines, propriété intellectuelle...), des entrepreneurs belges basés depuis des années à Shanghai ont lancé en 2016 une plateforme, Sinnolabs, destinée à aider les PME belges innovantes à mieux appréhender le marché chinois et à les accompagner dans leur développement en Chine.

La SFPI a décidé de rejoindre Sinnolabs en tant que « founding partner » avec une contribution en capital de 75.000 EUR aux côtés de Moore Stephens, Riverbanks et Dewolf. Solvay et BNP sont également impliqués à des degrés divers.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Malgré la pandémie liée au Covid-19, 2020 s'est révélée être une année positive pour Sinnolabs.
- Après le travail d'assainissement de 2019 qui a suivi la fin du support financier du district de Hongkou, Sinnolabs a pu se concentrer à nouveau sur sa mission d'aide et d'accélération aux entreprises belge sur le marché chinois.

- Sinnolabs a continué à promouvoir ses services et aides mais en mode distanciel, et a pu concrétiser un programme pour deux entreprises: Twikit et Luceda.
- En 2020, Sinnolabs a également travaillé à concrétiser une coopération avec imec.iStart et devient ainsi un partenaire de référence de imec.iStart pour la Chine.
- Sinnolabs a continué d'offrir un support général aux organisations et entreprises belges désirant continuer à explorer le marché chinois, notamment sous la forme de conférences vidéo.
- Sinnolabs a consolidé ses contacts avec Jiaxing, une municipalités voisine de Shanghai.

ENJEUX POUR 2021

- La priorité stratégique 2021 pour Sinnolabs sera de continuer à développer les contacts avec les entreprises belges en recherche d'assistance pour entrer en Chine, et ce, entre autre, via les coopérations comme celle initiée avec imec.iStart.

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,1

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

16,67%

RÉSULTAT
NET

32.500

HKD

PIED
DE BILAN

1,6

millions HKD

NOMBRE
D'EMPLOIS

1

FTE

SKEYES (SKEYDRONE)



Créée en février 2020, la Société SkeyDrone est une entité distincte de Skeyes (le contrôleur aérien belge) dont le but est de permettre le développement et la mise sur le marché des services de gestion du trafic aérien sans pilote (UTM - unmanned traffic management). Cette structure permettra également d'être plus agile et réactive dans un environnement en constante évolution. Skeyes est le seul actionnaire et la SFPI y contribue via un prêt de 2,5 millions EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- En 2020, quatre contrats de vente ont été conclus pour la fourniture de services software et de consultance (sur le plan de la détection de drones/de la protection contre les drones).

ENJEUX POUR 2021

- Pendant la crise du Covid-19, SkeyDrone s'est consacré au développement et à la commercialisation de sa plateforme logicielle initiale (logiciel d'autorisation de vols de drones) ainsi qu'à la préparation et la conclusion de partenariats stratégiques et commerciaux avec des entreprises technologiques (DroneMatrix, Unifly et Senhive) et avec un opérateur télécom (Proximus).
- SkeyDrone a également assuré sa participation à deux projets de recherche et développement européens subsidiés en matière de «U-space» et de «Urban Air Mobility».

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

0,00%

RÉSULTAT
NET

-331.000

EUR

PIED
DE BILAN

5,4

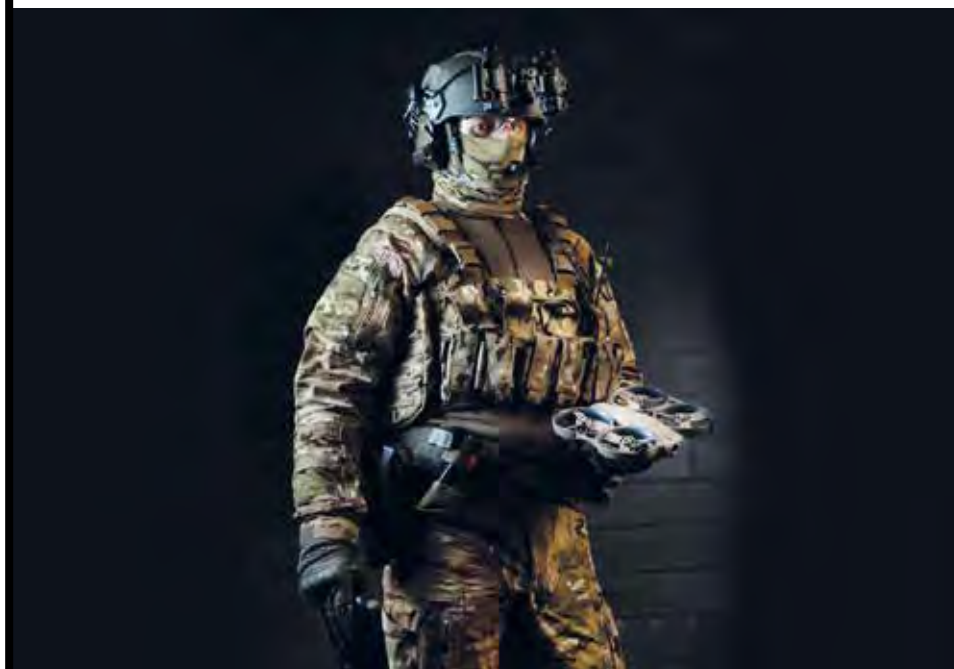
millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

4

FTE

SKY-HERO



Sky-Hero est une société spécialisée dans la conception, la production et la distribution de drones professionnels. Elle a conçu et développé un produit de niche destiné à des unités de forces spéciales qui utilisent le drone de Sky-Hero comme outil d'observation des zones d'intervention sans mettre des hommes en situation de risque.

Une des caractéristiques de ce drone pointu mais aussi très robuste est sa facilité à être opéré au départ d'une télécommande et d'un logiciel conçus dans cet objectif. Cela permet de maîtriser le drone dans des délais très courts et donc de disposer d'un nombre d'opérateurs élevé au sein de ces unités.

Fort de ce produit phare, Sky-Hero développe une gamme d'applicatifs permettant d'ajouter des fonctionnalités (en option) au drone ce qui conduit à l'augmentation du chiffre d'affaires moyen par drone vendu.

En outre, Sky-Hero travaille sur un nouvel engin commandé au départ de la même télécommande afin de compléter la palette des outils d'observation proposés.

La SFPI a investi dans ce projet pour un montant global de 2 millions dont 1 million en capital et 1 million dans le cadre d'un prêt obligataire. La SFPI est présente ensemble avec le Groupe Parrot dont la réputation n'est plus à faire dans le secteur des drones, le fonds Sherpa Invest et les fondateurs.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- La commercialisation de la version 2.0 du drone Loki.
- L'amélioration de la maîtrise d'un processus de production de type industriel.
- Une croissance très importante du chiffre d'affaires et un résultat en boni.

ENJEUX POUR 2021

- Poursuite du développement commercial international.
- Renforcement de l'équipe.
- Développement de nouveaux payloads et accessoires.

DANS LE
PORTEFEUILLE

1

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

14,28%

RÉSULTAT
NET

309.366

EUR

PIED
DE BILAN

2,1

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

10

FTE

SMARTFIN VENTURES



SmartFin
VENTURES

SmartFin est un fonds qui a été créé en février 2017 et qui a pour objectif de prendre des participations minoritaires dans des sociétés en stade précoce actives dans les nouvelles technologies dites intelligentes appliquées à l'industrie de la finance (FinTech), de même que dans les technologies associées telles que la sécurité, le Big Data, l'intelligence artificielle et les logiciels d'entreprise.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- SmartFin Ventures s'est concentré sur la gestion de ses participations afin de les supporter dans leurs croissances en vue d'optimiser leurs futures cessions.
- Le fonds a réalisé 4 investissements de suivi sur 2020 (Bright Analytics, Deliverect, The Glue et Cumul.io).
- Le gestionnaire du fonds, l'équipe de SmartFin Management, s'est étoffé de 2 profils expérimentés en investissements.

ENJEUX POUR 2021

- Le fonds a encore réalisé un investissement de suivi complémentaire lors d'un tour de financement de Deliverect, société prometteuse qui connaît une croissance très forte.
- La phase d'investissement de SmartFin Ventures arrive à sa fin.
- Maintien des efforts pour assister les sociétés investies.

SECTEUR DU FONDS

Fintech et technologies associées

DANS LE PORTEFEUILLE

3,5

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

41,89%

DATE DE CRÉATION

2017

DURÉE DU FONDS

12

ANS

TAILLE DU FONDS

16,7

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

5

LA SOCIÉTÉ WALLONNE DES EAUX (SWDE)



La SWDE est une personne morale de droit public constituée sous la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée. Ses missions, au nombre de six, sont fixées dans un contrat de gestion. On y trouve notamment : garantir la qualité de l'eau - sécuriser l'approvisionnement - maîtriser le prix de l'eau - contribuer au développement durable - fournir un service optimal aux clients - renforcer la gouvernance de l'eau. Elle s'est approprié certaines ambitions dans la valorisation du savoir-faire wallon dans le secteur de la production et de la distribution d'eau, et les prestations de nature humanitaire ou d'aide au développement en matière d'accès à l'eau potable.

La SFPI demeure engagée à concurrence des 20 millions EUR déjà appelés. Elle détient toujours 2.000 parts de catégorie D, dont 800 parts ont été appelées. Le solde des 50 millions EUR (soit 30 millions EUR) qui faisaient l'objet de sa souscription initiale ne sera pas appelé ensuite de l'avenant conclu en 2019 qui revoit également le mode de calcul de la rémunération préférentielle au profit de la SFPI.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Adaptation des infrastructures et interventions ensuite de la Covid-19 qui a permis de mesurer l'agilité du personnel au regard de la mise en œuvre du télétravail et de l'importance d'avoir un acteur public dans la gestion de la ressource via l'aide au personnel, aux familles et aux entreprises.
- Malgré ce contexte, la SWDE a pu :
 - Maintenir le Coût Vérité de Distribution (CVD) à 2,62 EUR/m³.
 - Poursuivre la modernisation du réseau par l'injonction de 116 millions EUR en termes d'investissement.
 - Poursuivre l'amélioration continue du bilan carbone de la société, en recul de 4,3% par rapport à 2019.
 - Conserver un excellent résultat sur le plan de la qualité de l'eau avec un taux de conformité de 99,60%.
- Grosse correction fiscale à 8,9 millions EUR.
- Rationalisation des différents marchés publics au travers du processus Flux II.

ENJEUX POUR 2021

- Sortie du capital de la Socofe et de la SFPI, avec processus de collaboration future.
- Stratégie de collaboration dans le secteur de l'eau.
- Plan de sortie de la Covid-19.
- Impact climatique sur la ressource en eau (Plan SRRE) et sur la qualité/potabilité (inondations).
- Taux de réhabilitation des conduites.
- Poursuite du recrutement et de la formation des agents.

DANS LE
PORTEFEUILLE

20

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

0,01%

RÉSULTAT
NET

211.000

EUR

PIED
DE BILAN

2,2

milliards EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

1.336

FTE

SONACA



Le groupe Sonaca est actif dans le développement et la production d'éléments de structures aérospatiales. Fournisseur d'Airbus, d'Embraer, de Dassault et de Bombardier, la société est également active dans les programmes militaires et spatiaux.

Avec l'acquisition de LMI Aerospac (États-Unis) en juin 2017, le groupe Sonaca a changé de dimension en doublant de taille et en devenant ainsi le partenaire de tous les grands avionneurs mondiaux. La SFPI a participé à cette acquisition via une augmentation de capital. La participation de la SFPI dans le groupe Sonaca est passée à 7% en 2017, et à 14,7% en 2020.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Avec la crise du Covid-19 et l'interruption de la production du Boeing 737 MAX, le groupe Sonaca a connu une année 2020 exceptionnellement perturbée.
- Pour l'ensemble du groupe Sonaca, les ventes et prestations se sont établies à 428 millions EUR, en diminution de 45% par rapport à 2019, et l'EBITDA a fondu à -10,6 millions EUR (85 millions EUR en 2019).
- Le résultat net opérationnel est négatif et s'élève à -82 millions EUR, se transformant en une perte de -107 millions EUR après prise en compte de l'amortissement de l'écart de consolidation.
- Pour faire face à la crise, le groupe a sécurisé auprès de ses actionnaires et de ses créanciers 100 millions EUR (capital et dette).

- La SFPI est intervenue pour renforcer le haut de bilan de la Sonaca via la conversion d'un prêt en capital (3,75 millions EUR) ainsi que par une augmentation de capital de 25 millions EUR.
- Le groupe Sonaca a pris toutes sortes de mesure pour protéger son personnel via une adaptation des conditions de travail mais également pour diminuer les dépenses et pour rationaliser ses sites de production : les usines de Tianjin (Chine) et de Savannah et Fountain Lakes (USA) ont été fermées. L'effectif du groupe a été réduit de près d'un tiers et le chômage économique pour force majeure utilisé massivement en Belgique.

ENJEUX POUR 2021

- Les incertitudes liées à la crise du Covid-19 qui ont fortement touché la chaîne de production aéronautique ainsi que les compagnies aériennes, persisteront encore en 2021. Le retour aux revenus de 2019, n'est pas attendu avant 2024.
- Les cadences de production du Boeing 737 MAX restent faibles et devraient reprendre à la hausse en 2022. Ce programme représente 40% de l'activité de LMI Aerospace.
- Le groupe Sonaca reste attentif au processus de consolidation actuellement en cours dans le secteur de l'aérostructure.

DANS LE
PORTEFEUILLE

46,7

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

14,75%

RÉSULTAT
NET

-107

millions EUR

PIED
DE BILAN

669

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

3.497

FTE

SUSTAINABLE ANCHORAGE



La SCRL Belgian Anchorage (BA) détient et gère pour le compte des fondateurs et des petits porteurs belges des titres d'IBA, afin d'en assurer l'ancrage belge. Son siège social est situé à Woluwe-Saint-Pierre. Le rendement annuel attendu dépend des dividendes versés par IBA, celui-ci étant toutefois fixé à minimum 2% l'an.

La SFPI a versé la somme de 4.994.842,23 EUR pour acquérir 51.669 actions de BA (total des actions BA: 1.769.084), soit 2,92 % du capital de la société, auprès d'actionnaires existants.

Le prix de rachat a été fixé en accord avec la SRIW au montant de 96,67 EUR/action de BA.

La participation dans IBA passe de 20,6% à 20,59%, soit 6.204.668 titres.

La valeur comptable des titres IBA au sein de BA est actuellement de 12,22 EUR contre 14,94 EUR fin 2019.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Décès de l'administrateur délégué, M Eric de Lamotte.
- Acquisition et revente de 200.000 titres IBA, sans plus-value.
- Changement de dénomination en « Sustainable Anchorage ».
- Remboursement partie aux actionnaires à concurrence de 0,18 EUR / action.

ENJEUX POUR 2021

- Liquidité du titre SA.
- Evolution du cours d'IBA et politique de dividendes d'IBA.

DANS LE
PORTEFEUILLE

2,6

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

2,92%

RÉSULTAT
NET

-28,9

millions EUR

PIED
DE BILAN

63,6

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

0

FTE

SWIMOVE



SwiMove est une société à finalité sociale, créée à l'initiative de la VUB, avec pour mission de gérer la rénovation et l'extension de la piscine de la VUB, ainsi que l'exploitation d'une école de natation, dans les infrastructures ainsi modernisées.

La nouvelle piscine a déjà été désignée par la Région de Bruxelles-Capitale comme « bâtiment exemplaire » (<http://www.beexemplary.brussels/laureats-piscine.php>).

La SFPI a apporté son soutien à ce projet à concurrence d'un peu plus d'1 million EUR. Une partie de cette somme, soit 0,3 million EUR, a été apportée au capital de SwiMove afin de financer sa constitution. Le solde, soit 0,7 million EUR, a été mis à la disposition de SwiMove sous la forme d'un prêt, dont le remboursement est garanti par la VUB. Le projet, constitué de deux bassins, l'un destiné aux nageurs chevronnés, l'autre aux débutants ou aux activités sportives, pallie le manque criant de bassins de natation à Bruxelles.

Il témoigne d'une démarche environnementale marquée, les matériaux et les techniques durables (bâtiment superisolé, récupération de l'eau de pluie et traitement de l'eau sale, éclairage LED, etc.), ainsi que l'énergie renouvelable ayant été privilégiés, et favorise la création d'emplois à Bruxelles.

Avec un prix d'entrée entre 2,9 et 4,2 EUR par personne et des technologies exceptionnelles (sol à hauteur variable, projecteur en cours d'installation, etc.), la piscine table sur une clientèle annuelle de 130.000 personnes.

ÉVÈNEMENTS CLÉS DE 2020

- L'année 2020 a vu la piscine fermée près de 9 mois à cause de la pandémie de Covid-19, lorsqu'elle a été rouverte, les présences ont été restreintes. Ceci a eu un impact conséquent sur les revenus générés par les tickets d'entrée. L'équipe a réussi à éviter d'avoir à rembourser les paiements reçus en donnant des avoirs pour l'année 2021.

ENJEUX POUR 2021

- Les cours de natation doivent parvenir à rendre la société indépendante financièrement.

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,9

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

49%

RÉSULTAT
NET

-33.947

EUR

PIED
DE BILAN

1,2

million EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

0

FTE

SYNERGIA MEDICAL



Fondée il y a cinq ans par deux entrepreneurs et scientifiques Messieurs Attila Borbath et Pascal Doguet, Synergia est une société belge ayant l'ambition de devenir un acteur européen majeur dans le domaine de la neurostimulation avec la mise sur le marché d'un nouveau type de neurostimulateur implantable disruptif.

Synergia est la première société de dispositifs médicaux au monde à développer un neurostimulateur implantable compact basé sur l'optoélectronique – cad combinant la lumière et l'électronique – pour personnaliser les traitements des troubles neurologiques.

Le dispositif de Synergia est dépourvu de matériaux métalliques. Il envoie, via des fibres optiques, de la lumière monochromatique à partir d'un générateur d'impulsions rechargeable implanté. Le signal lumineux est alors capté par une cellule photovoltaïque située à proximité du site cible où il est transformé en impulsions électriques. Le neurostimulateur de Synergia peut donc être utilisé sous IRM et héberge des capteurs de paramètres physiologiques permettant d'affiner la modulation de la neurostimulation. D'autre part, l'implant est de petite taille et permettrait une utilisation adaptée aux jeunes enfants.

L'indication prioritaire de Synergia est l'épilepsie. Son objectif est de démontrer que sa plateforme innovante de stimulation nerveuse (NAOS) change la donne dans la personnalisation du traitement des maladies neurologiques. Enfin, la plateforme de neurostimulation innovante développée par Synergia pourrait également s'appliquer à la stimulation cérébrale profonde pour les patients souffrant de la maladie de Parkinson ou à la stimulation de la moelle épinière pour réduire la douleur chronique.

En 2018, Synergia a levé 8 millions EUR auprès d'investisseurs institutionnels et privés dans le cadre d'un tour de table de série A au cours duquel la SFPI a participé à hauteur de 2 millions EUR, elle détient 441 titres de la société, soit 11,05% du capital de celle-ci.

ÉVÈNEMENTS CLÉS EN 2020

- Le programme de développement de la société a dû être retardé en raison, d'une part, de problèmes techniques qui ont différé l'obtention du design définitif de l'implant, et d'autre part, de problèmes de stabilité de ces implants lors de la phase chronique de l'étude animale. Dès lors, l'étude clinique chez l'homme a dû être reportée de 18 mois.
- L'impact de la nouvelle réglementation européenne relative aux dispositifs médicaux qui a mis fin à la possibilité d'accès rapide au marché basé sur le principe d'équivalence. Désormais, pour obtenir le marquage CE et l'approbation de la FDA pour la mise sur le marché de son implant, Synergia devra réaliser une étude clinique pivotale complète (100-150 patients).
- En conséquence, le calendrier global de développement de l'entreprise a été décalé de 15 mois.
- Augmentation de capital fin décembre à concurrence de 6 millions EUR, à laquelle la SFPI a souscrit à concurrence de 1 million EUR.
- Obtention des milestones liés au pré «submitting» à la FDA.
- Production des lots d'implants pour les études pré-cliniques en phase avec les attentes et amélioration du prototype – tous les sous-traitants sont identifiés et certifiés ISO.
- Portefeuille IP accru de 13 unités/familles.
- 4 nouveaux membres dont CFO.

ENJEUX POUR 2021

- Diminuer la dépendance de la société au regard de la fourniture des composants électroniques.
- Appel des tranches de l'augmentation de capital de 6 millions EUR et rencontre des «milestones» y liés.
- Finaliser le re-design de l'implant.
- Nouvel administrateur indépendant à proposer par les investisseurs publics.

DANS LE
PORTEFEUILLE

2

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

11,05%

RÉSULTAT
NET

-923.000

EUR

PIED
DE BILAN

4,9

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

16

FTE

TARA INDIA FUND IV TRUST



IL&FS | Tara India Fund IV

En janvier 2015, la SFPI a investi dans un fonds de private equity indien actif dans l'investissement à impact sociétal (le « Fonds Tara IV »). Tara IV se focalise sur les secteurs suivants : la santé, l'agro-industrie durable, l'éducation, les énergies renouvelables et les applications sociales des technologies de l'information. Ce fonds est dédié à des investissements dans des entreprises en phase de démarrage et de croissance qui ont un caractère innovant.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- En 2015, la SFPI s'est engagée pour 11,6 millions USD (8,5 millions EUR), aux côtés de la SRIW, de la Sowalfin, et d'autres partenaires indiens.
- Le capital souscrit du Fonds Tara IV s'élève à 3,5 milliards INR (correspondant à 50 millions USD), majoritairement apportés par la SFPI, IL&FS, SIDBI (agence publique indienne d'aide aux PME), LIC (Life Insurance Corporation of India) et FCDO (agence d'aide au développement anglaise). Korys a également participé au dernier tour de financement de Tara IV.

- IIML, filiale d'asset management d'IL&FS, est le gestionnaire du fonds, en collaboration avec KOIS, un fund manager belge. Les difficultés rencontrées par l'un des actionnaires, le groupe IL&FS, ont eu des conséquences directes sur la gestion du fonds depuis 2019 et qui ont été aggravée en 2020 avec la crise mondiale liée au Covid-19.
- Les difficultés du groupe IL&FS n'ayant pas été résolues, les actionnaires du fonds ont décidé de changer le gestionnaire de ce fonds Tara IV.

ENJEUX POUR 2021

- Un nouveau gestionnaire de fonds, KOIS, a été nommé début 2021, pour reprendre le fonds Tara IV et maximiser les premières sorties.
- Le portefeuille du fonds Tara IV continue de souffrir des conséquences de l'épidémie liée au Covid-19 en Inde.

SECTEUR DU
FONDS

**Impact
sociétal**

DANS LE
PORTEFEUILLE

3,7

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

20,65%

DATE DE
CRÉATION

**20
15**

DURÉE DU
FONDS

8

ANS

TAILLE DU
FONDS

3,5

milliards INR

NOMBRE
D'ASSETS

10

TEXERE



Texere a pour vocation de proposer, en vue de la reconstruction osseuse et la chirurgie réparatrice, du matériel qui autorise une “allogreffe osseuse au départ de tissus humains”.

L'idée centrale est donc, au départ de résidus opératoires que sont les têtes de fémur, de proposer un modèle de traitement, découpe et conservation de ces têtes afin d'en faire des supports pour la reprise de la greffe osseuse. Il s'agit d'un produit de régénération cellulaire (type FDBA ou Freeze Dried Bone Allograft) disposant de propriétés spécifiques (porosité, biocompatibilité, ostéoinduction et ostéoconduction) qui le place dans le haut de la gamme des produits actuellement utilisés dans le domaine (complémentarité forte avec Bone Therapeutics et Novadip). La dénomination choisie pour ce processus est “Bonefide” et pour le produit résultant TMBG (Texere Machined Bone Graft).

Texere dispose d'une technologie totalement automatisée, GMP, assurant une constance dans la production et la traçabilité des allogreffes, au travers d'un processus de qualité contrôlée, répétable, continu, rapide et moins cher que la technique actuelle.

Le mode de découpe (haute pression hydraulique) usité initie un processus dit de « pascalisation », soit un effet anti-pathogène, il permet également les plus-values suivantes : un gain sur le volume exploité lors de la découpe des têtes (on passe de 2 à 6/8 blocs utilisables par tête), l'absence de contamination entre blocs, l'absence d'erreurs ou d'accidents liés à la découpe/manipulation par intervention humaine, un gain sur les coûts et le temps de production.

Il s'agit d'un matériel corporel humain (« human body material »), donc pas besoin d'un nouveau processus de validation sur le plan réglementaire.

La SFPI a investi une enveloppe globale de 2,5 millions EUR, dont 1,15 million EUR en capital afin d'acquérir 4.585 actions, soit 10 % du capital et le solde sous forme d'emprunt qui vient à expiration en décembre 2025. La société a appelé en 2020 une 1ère tranche de 500.000 EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Retard sur le chiffre d'affaires pour la ligne des greffons dans la mesure où, suite au Covid-19, les opérations « froides » ont été suspendues. Ce chiffre s'établit à 88.000 EUR.
- Mise en exploitation de la ligne greffons avec une attestation « Covid free » du matériel sortant
 - ▶ avantage compétitif.
- Construction du démonstrateur DBM.
- Embauche de 2 ressources importantes en Q&A et Q&C.
- Promotion également de Mr. Olivier Vanderborgh en tant que directeur.

ENJEUX POUR 2021

- Achèvement des travaux immobiliers pour accueillir la future ligne DBM.
- Négociation avec IGRETEC pour prolongation du bail, avec option d'achat.
- Sécurisation, auprès des banques de tissus et des hôpitaux, des têtes de fémur pour assurer la production de greffons.
- Concrétisation des discussions pour la vente d'équipements à des structures étrangères (Australie- Indonésie).
- Reprise des opérations froides post Covid.
- Trésorerie.

DANS LE
PORTEFEUILLE

1,6

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

10,00%

RÉSULTAT
NET

-1

million EUR

PIED
DE BILAN

4,6

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

7

FTE

THE FAKTORY II



THE
FAKTORY
FUND

Le fonds Faktory II ambitionne de financer en capital d'amorçage des sociétés technologiques (Internet of Things et Software as a Service principalement) visant un leadership mondial dans des niches de marché 2B. Créé en décembre 2019, sous la forme d'une pricaf privée, ce fonds a recueilli des apports à concurrence de 15 millions EUR. Il investit uniquement dans des sociétés proposant un produit, et non un service, afin qu'il soit déployable au niveau mondial.

Les technologies adressées aujourd'hui sont l'Internet of Things, les solutions Software as a Service et les outils d'extraction et d'analyse de données, essentiellement à destination des marchés en cours de bouleversement que sont l'industrie, le commerce et la distribution ou les infrastructures utilisées par les citoyens.

60 % des montants investis devraient l'être sur un peu plus de 15 projets rentrant pleinement dans la stratégie du fonds (moyenne de 600.000 EUR par projet), 30 % seront réservés au financement complémentaire lors des tours ultérieurs pour les projets les plus prometteurs, 10 % pour financer des projets qui sortent quelque peu de la cible principale du fonds, par exemple sur des tours de série A directement (mais dans les marchés visés).

L'IRR attendu est de 23 %. La SFPI s'est engagée à investir 2,25 millions lors du tour de financement intervenu en décembre, elle peut compléter celui-ci ultérieurement jusqu'à concurrence de 3 millions EUR. Elle siège au sein du LPAC du fonds.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Augmentation de capital de 2,7 millions EUR en juin 2020.
- Le fonds a repris les investissements avancés par son actionnaire Belinvest afin de constituer un portefeuille composé jusqu'à présent des sociétés suivantes :
 - Nestwave (Technologie et solutions de localisation hybride pour l'IOT).
 - Fotosoft (CROM SaaS pour photographes).
 - MyCellHub (plateforme SaaS pour améliorer la qualité du biomanufacturing).
 - Dgenious (solution de Business intelligence en SaaS pour réseau de points de ventes).
 - IVEX (vérification et validation de voitures AD/ADAS).
 - F4A (solution de gestion des aliments périssables dans la grande distribution).

ENJEUX POUR 2021

- Continuer la mise création du portefeuille de sociétés innovantes.

SECTEUR DU
FONDS

**Multisectoriel
avec accent
Internet of Things**

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,4

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

14,99 %

DATE DE
CRÉATION

**20
19**

DURÉE DU
FONDS

12

ANS

TAILLE DU
FONDS

15

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

2

THEODORUS III



Theodoros III SA (Th3) est un fonds fermé, constitué en septembre 2013 pour une période de 12 ans, doté d'une levée de capital qui atteint aujourd'hui 22,75 millions EUR, avec des investisseurs privés et publics. Ce fonds a pour vocation de financer des spin-offs de l'ULB sur la base de projets innovants et multisectoriels. Le management en est assuré par les services d'EEBIC.

La SFPI détient 5.000 titres de ce fonds, soit 24,7 % du capital. Elle a versé à ce jour 2,5 millions EUR, pour un engagement de 5 millions EUR. Elle est représentée au sein du comité d'investissement et du conseil d'administration du fonds. Suite à l'exit d'OGEDA en 2017, son engagement a été réduit de 1,1 million EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Cession partielle de Cluepoints.
- Versement complément de prix sur OGEDA.
- Réductions de valeur sur Antigone et YKW pour un total de 2,45 millions EUR.
- Bénéfice de l'exercice s'établit à 112.560 EUR. Immobilisations financières à 6 millions EUR.
- Toujours 12 participations en gestion sous portefeuille.

ENJEUX POUR 2021

- Acar-up, Calyos, Virteo demeurent des points d'attention dans la mesure où les années Covid n'ont pas aidé à la commercialisation ou l'atteinte des milestones initialement programmés.
- Progression des dossiers Chromacure et Pharmafluidics en termes de valorisation.
- Réussite IPO de Theravet.
- Paiement des compléments de prix sur la participation OGEDA en fonction de l'atteinte des milestones.

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

1,6

million EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

24,69%

DATE DE CRÉATION

2013

DURÉE DU FONDS

12

ANS

TAILLE DU FONDS

22,7

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

12

THEODORUS IV



Le Fonds Th4 a été constitué sous la forme d'une pricaf, dans une logique de fonds fermé d'une durée de 12 ans prolongeable une seule fois pour 2 ans. Les périodes d'exit retenues seront de 6 à 8 ans selon le secteur d'activités et le rendement proviendra des plus-values réalisées en ces occasions. Les secteurs visés par le fonds correspondent à la politique d'investissement de la SFPI (innovation technologique, sciences de la vie) et, notamment, à sa politique d'adossment aux universités afin de faciliter le débouché des résultats de leurs recherches. Il s'agit donc d'un fonds multisectoriel.

La particularité du fonds par rapport à ses prédécesseurs réside dans le mode de rémunération de l'ULB et des chercheurs, et dans sa volonté de faire entrer dans le capital des investisseurs sis hors de la Belgique pour valoriser la politique d'investissement de Theodoros. EEBIC reste gestionnaire du fonds.

Le fonds a été constitué en octobre 2018 avec un capital social de 25 millions EUR libérés à concurrence de 25 %. La SFPI s'est engagée à investir 5 à 10 millions EUR dans Theodoros IV.

A l'occasion de 2 augmentations de capital en 2019, la SFPI a vu sa participation s'accroître pour atteindre 9.425 titres du Fonds sur 32.300 titres.

Lors de la dernière augmentation de capital de 2019, la structure du fonds a été adaptée pour accueillir des investisseurs québécois. Afin de coordonner les entités belges et québécoises, un LPAC a été mis sur pied, dont

la SFPI assure la présidence. Ensemble, ces 2 entités disposent d'un capital d'investissement de +/-42 millions EUR.

En 2020, une dernière augmentation de capital, a permis à la SFPI d'acquérir 575 actions nouvelles. La SFPI détient dès lors 10.000 titres du fonds, soit +/-24 % des moyens financiers.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Réalisation de 4 nouveaux investissements pour un montant global de 3 millions EUR, ce qui porte à 7 participations la composition du portefeuille de Th4, dont 3 au Canada.
- Beaucoup de projets reçus des partenaires canadiens
 - ▶ pertinence de cette coopération entre Belges et Québécois.
- Equipe canadienne en place, arrivée de Olivier Belenger (mai 2021).
- Perte de l'exercice à 826.000 EUR, pour un total bilantaire de 6,7 millions EUR.

ENJEUX POUR 2021

- Finaliser dossier Neuvasq.
- Sensibilisation des acteurs ULB pour stimuler le pipeline de projets.
- Attention particulière pour dossier Kaspard, Apaxen et Inhatarget. Le fonds est en pleine période d'investissement.

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

2,5

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

30,42%

DATE DE CRÉATION

2018

DURÉE DU FONDS

12

ANS

TAILLE DU FONDS

42

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

7

UNIFIEDPOST (UPM)



L'entreprise fintech UnifiedPost Group, établie à La Hulpe, a été constituée en 2001. Elle est spécialisée dans l'optimisation du traitement électronique des factures et d'autres documents professionnels.

L'entreprise emploie 1353 collaborateurs, dont 261 en Belgique. Elle se distingue en se profilant comme un prestataire global pour ses clients (plateforme unique) et en proposant des solutions adaptées à chaque secteur. En 2018, la SFPI a participé, aux côtés de PMV et d'investisseurs privés, au financement de l'entreprise en vue d'une future introduction en bourse. L'opération a pris la forme d'une émission d'une obligation convertible à laquelle la SFPI a souscrit à hauteur de 5 millions EUR. En 2020, cette obligation convertible a été convertie en actions.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

L'an dernier a été marqué par l'entrée en bourse de l'entreprise. Le 2 septembre 2020, l'action UnifiedPost a été introduite au prix de 20 EUR. Ce cours d'introduction représente une belle plus-value pour FPIM vu que l'obligation convertible a été convertie au prix de 7,5 EUR. L'objectif de l'IPO était en premier lieu de financer des acquisitions. L'entreprise veut en effet procéder à des acquisitions ciblées en vue de développer une plateforme européenne entièrement dédiée aux PME. La croissance du chiffre d'affaires primera ainsi sur la rentabilité à court terme.

ENJEUX POUR 2021

Le premier semestre de 2021 verra principalement la poursuite de la stratégie «buy and build» basée sur des rachats ciblés dans des pays où l'entreprise n'est pas encore présente. Ensuite, l'accent sera mis sur l'intégration des acquisitions et l'amélioration de la rentabilité. Il faudra par ailleurs suivre de près l'impact du Covid sur les activités opérationnelles. En réalité, la tendance à la numérisation est de nature structurelle. En clair, si sa croissance peut éventuellement être ralentie au sortir de la crise, elle continuera néanmoins.

DANS LE
PORTEFEUILLE

5,4

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

2,37%

RÉSULTAT
NET

-33,8

millions EUR

PIED
DE BILAN

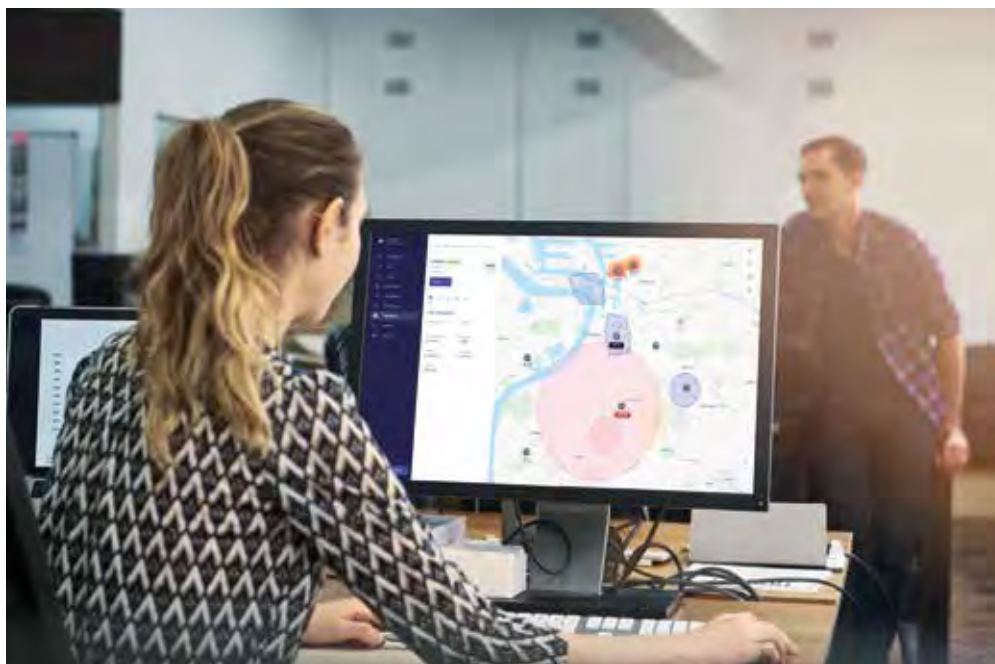
247,1

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

1.353

FTE



Unifly a développé une plate-forme permettant l'échange d'informations entre les pilotes de drones, les autorités et les usagers de l'espace aérien (en dessous de 500 pieds). Avec un investissement de 2 millions EUR en capital, la SFPI a participé au dernier tour de financement aux côtés des actionnaires existants. Le prestataire de service de la navigation aérienne allemand, Deutsche Flugsicherung, a injecté 13 millions EUR et les actionnaires historiques dont Qbic, PMV et Terra Drone ont également participé à concurrence de 1,6 million EUR.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Les principaux clients d'Unifly ont été lourdement impactés par la crise du Covid-19 en termes de revenus avec comme conséquence des reports de certains projets dont les solutions innovatrices pour les drones.
- Le port d'Anvers a choisi Unifly comme partenaire technologique pour développer la plateforme de gestion du trafic sans pilote du port.
- A l'été 2020, Unifly s'est donné les moyens pour passer à une nouvelle étape de développement en s'attachant les services de Leon van de Pas (nouveau CEO) et Jelle De Greef (nouveau CFO). En 2019, Unifly avait également nommé un CTO, M. Steven Noels.

- La nouvelle législation européenne sur les drones est entrée en vigueur au 31 décembre 2020. Cette libéralisation permettra à Unifly de développer de nouvelles possibilités de business.

ENJEUX POUR 2021

- Comme en 2020, les principaux clients d'Unifly font toujours face aux conséquences de la crise du Covid-19 avec des pertes de revenus et postposent certains projets notamment ceux liés au développement de drones.
- Unifly va lancer une collaboration avec les deux autres leaders belge du secteur, SkeyDrone et Senhive, en vue de proposer des logiciels d'autorisation de vol avec des solutions spécifiques pour le Unmanned Traffic Management et la détection des drones.
- De manière à financer son plan d'affaires pour les trois prochaines années, les actionnaires ont accordé en mai 2021 des moyens complémentaires pour un montant de plus de 4 millions EUR. Cela permettra à Unifly de poursuivre le développement de son logiciel mais également les ventes à l'international et ainsi de renforcer la position d'Unifly en tant que leader mondial de la gestion du trafic aérien sans pilote.

DANS LE
PORTEFEUILLE

2

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

3,50%

RÉSULTAT
NET

-5,3

millions EUR

PIED
DE BILAN

8

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

29,9

FTE

UNIVERCELLS



Univercells a été créée en 2013 à Gosselies avec pour mission de rendre les produits biologiques disponibles et abordables pour tous. Fournisseur de plateformes et solutions de bioproduction innovantes, elle se concentre sur l'augmentation de la disponibilité de produits biologiques abordables. Capitalisant sur une expertise inégalée en matière de biotraitement et d'ingénierie, la société offre des solutions de fabrication de pointe pour pallier le manque actuel de l'industrie en matière d'approvisionnement en thérapies cellulaires et géniques, en vaccins et en produits biothérapeutiques.

Univercells s'organise à présent comme une holding, avec des filiales spécialisées :

- Univercells Technologies qui fournit mondialement des technologies de biofabrication innovantes (de la R&D aux échelles commerciales),
- Exothera, société de sous-traitance (CDMO) dédiée à la fabrication de médicaments biologiques
- Quantoom Biosciences S.A., une biotech dont la mission est d'améliorer l'accès aux médicaments essentiels et l'autonomie en matière de bioproduction grâce à l'innovation.
- Unizima qui développe un portefeuille de biosimilaires, particulièrement important pour les pays en voie de développement.

Mi 2020, la SFPI s'est engagée à investir 10 millions EUR dans la société, sur un total de 70 millions EUR levés en capital auprès d'autres investisseurs privés et fonds d'impact belges et internationaux.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

L'année 2020 a été une autre année clé pour le groupe Univercells en termes de croissance et de progrès vers sa mission «Biologics for All». Cette année a été marquée par :

- La création de 4 nouvelles entités et le carve-out de 4 branches d'activités d'Univercells qui ont été apportées en nature à ces nouvelles entités (les informations relatives à chaque carve-out se trouvent dans les rapports de gestion respectifs de chacune de ces entités).

- Un important tour de financement de série C de 70 millions EUR (premier versement de 42 millions EUR libéré en 2020), réalisé avec le soutien de fonds internationaux/belges majeurs et d'investisseurs privés.
- Des investissements immobiliers significatifs avec l'acquisition et la rénovation de 2 bâtiments à Jumet (total de 16 500 m²) pour accueillir des capacités de fabrication et des laboratoires.
- Une opportunité de positionner le groupe comme un acteur clé dans la lutte contre la pandémie de Covid-19.

En dehors de ces faits marquants, cette année correspond à une croissance continue et consolidation des projets de développement (technologies de fabrication, développement de vaccins, processus/transfert de technologie pour les bio-similaires et CDMO de vecteurs viraux) tandis que la traction commerciale continue de se matérialiser par une croissance du chiffre d'affaires dans des unités commerciales plus matures. Comme toujours, l'obtention de financements supplémentaires non dilutifs (dettes, leasing, subventions, etc.) afin d'optimiser la valeur actionnariale et de diversifier l'utilisation des recettes est restée une priorité pour Univercells.

ENJEUX POUR 2021

- Rénovation des bâtiments de Nova/Vega et processus de certification GMP.
- Réalisation d'activités de financement en cours (par exemple, financement de la BEI et du consortium bancaire).
- Traction commerciale et déploiement du plan d'affaires de Univercells Technologies et Exothera.
- Changement stratégique d'Univercells Vaccines vers le développement de plateformes technologiques complémentaires.
- Transformation de la crise sanitaire du Covid-19 en une opportunité pour accélérer le déploiement de nos activités et la réalisation de notre mission.

DANS LE
PORTEFEUILLE

6

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

4,89%

RÉSULTAT
NET

-2,9

millions EUR

PIED
DE BILAN

67,4

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

350

FTE

V-BIO FUND I



Le fonds V-Bio a démarré ses activités en 2015 après un premier tour de financement de 63 millions EUR, avec comme principaux investisseurs le Fonds européen d'investissement (FEI), PMV, Korys (famille Colruyt) et KULeuven. Dans le courant de 2016, BNP Paribas Fortis, GIMV, la SFPI et UGent en sont également devenus actionnaires. Un des fondateurs de V-Bio est le Vlaams Instituut voor Biotechnologie (VIB) qui, à travers son réseau d'universités flamandes, offre au fonds un accès privilégié aux projets de recherche innovants (start-ups) dans le domaine des soins de santé en vue d'aider, de soutenir et de faire croître de jeunes entreprises prometteuses.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- En vue de l'échéance de la période d'investissement, le portefeuille d'investissements a été complété par cinq participations dans le domaine agro-biotech, de la médication antivirale contre le Covid-19, des anticorps bi-spécifiques pour les maladies auto-immunes, de la prévention des maladies infectieuses chez les animaux et de la lutte contre la douleur.
- Le 16 septembre, le fonds a conclu un accord avec l'entreprise Shanghai Allist Pharmaceuticals pour l'octroi en licence du pipeline d'Octimet en immuno-oncologie pour la lutte contre les cancers métastatiques.

- Le portefeuille existant de V-Bio couvre l'ensemble de la Belgique, avec huit entreprises en Flandre, deux en Belgique francophone (Wallonie et Bruxelles), deux en France, deux au Royaume-Uni et une établie aux USA (mais dont les racines sont en Flandre).
- Fin 2020, V-Bio avait investi son capital à hauteur de 47,7 millions EUR.

ENJEUX POUR 2021

- Malgré la persistance de la crise du coronavirus, trois entreprises en portefeuille (AgoMab, Oxular et ExeVir) ont réussi à lever des capitaux supplémentaires (respectivement 61 millions EUR, 31 millions EUR et 19 millions EUR) auprès de nouveaux investisseurs. Par ailleurs, Orionis a pu conclure un partenariat important avec le centre de recherches en vue MD Anderson Cancer Center aux États-Unis, ce qui permettra d'accélérer considérablement le développement de ses activités dans le domaine des nouveaux médicaments.
- Soutenir la croissance et l'internationalisation des entreprises en portefeuille, en prêtant une attention particulière à Orionis Biosciences, ConfoTherapeutics et Precirix.
- Contribuer à la mise à disposition de nouveaux traitements expérimentaux pour les patients, développés par des entreprises technologiques comme Oxular, Syndesi Therapeutics et ExeVir.

SECTEUR DU FONDS	DANS LE PORTEFEUILLE	DÉTENTION DU CAPITAL	DATE DE CRÉATION	DURÉE DU FONDS	TAILLE DU FONDS	NOMBRE D'ASSETS
Santé	2,3 millions EUR	6,59%	2015	12 ANS	75,9 millions EUR	15

V-BIO FUND II



V-Bio Fund 2 a été constitué à la fin de 2020 pour prolonger l'action de V-Bio Fund 1 en se spécialisant, tout comme son prédécesseur, dans les investissements dans des start-ups et des entreprises des sciences de la vie à un stade précoce de leur développement, et en se concentrant spécifiquement sur les aspects thérapeutiques, le diagnostic et l'agro-écologie. V-Bio peut s'appuyer à cette fin sur un partenariat exclusif avec le Vlaams Instituut voor Biotechnologie (VIB), grâce auquel l'équipe V-Bio bénéficie d'un accès prioritaire aux projets de recherche et à l'expertise en matière de développement du VIB afin de pouvoir constituer son propre pipeline de deals. Cette méthode de travail unique permet de combler le fossé entre les recherches fondamentales en sciences de la vie et l'entrepreneuriat.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Une première clôture a eu lieu le 14 décembre avec un capital de démarrage de 72 millions EUR. EIF y a participé comme investisseur clé, en s'engageant à hauteur de 30 millions EUR, à côté de PMV et de la SFPI qui ont apporté chacune 10 millions EUR.
- L'arrivée de Shelley Margetson comme troisième Managing Partner, à côté des partenaires fondateurs Christina Takke et Willem Broekaert, ce qui a apporté à V-Bio l'expertise financière de Shelley et sa riche expérience en matière de conclusion de transactions.

ENJEUX POUR 2021

- Une deuxième clôture est intervenue le 3 février avec l'entrée de l'Université de Gand, de la KUL et de plusieurs family offices, ce qui a permis de lever 6 millions EUR de capitaux additionnels. V-Bio vise à atteindre une taille finale de 100 millions EUR à la fin de 2021.
- Un premier investissement a eu lieu dans Protealis, une spin-off du VIB qui a développé une technique innovante de reproduction pour la culture de végétaux riches en protéines et résistants au climat (dont le soja) dans nos contrées. Cet investissement s'inscrit parfaitement dans la tendance actuelle de déglobalisation et de réduction de l'empreinte écologique.
- Un prochain investissement s'annonce dans le domaine des affections neurodégénératives (CNS). Actuellement, la science médicale n'a pas encore réussi à enrayer le déroulement des maladies CNS et à inverser le processus de dégénérescence. L'accélération du vieillissement de la population va donner, dans les prochaines années, un coup de fouet aux recherches visant à favoriser une guérison effective.

SECTEUR DU FONDS

Santé

DANS LE PORTEFEUILLE

0,5

million EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

13,90%

DATE DE CRÉATION

2020

DURÉE DU FONDS

12

ANS

TAILLE DU FONDS

78,1

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

1

VESALIUS BIOCAPITAL I



Vesalius Biocapital I a été constitué en 2007 à l'initiative de Value4Growth et ING avec pour objectif d'investir dans de jeunes entreprises biotech européennes en croissance. Le fonds vise différents segments : (i) les nouvelles méthodes d'évaluation et de développement de médicaments ; (ii) la thérapie cellulaire pour maladies mortelles ; (iii) les diagnostics moléculaires et instruments médicaux innovants ; (iv) les technologies de plateforme novatrices.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Après la mise en liquidation du fonds le 1^{er} octobre 2019, Vesalius Biocapital Partners a été désigné comme liquidateur en vue de céder au mieux les participations restantes. La liquidation complète du fonds devrait durer au total trois ans.
- Deux investissements additionnels ont encore été effectués : 0,2 million EUR dans Apitope (spécialisée dans la guérison des maladies auto-immunes) et 0,5 million EUR dans Complix dans le cadre d'un nouveau programme de recherches pour le traitement de maladies infectieuses.
- L'introduction en bourse prévue de Promethera (thérapie cellulaire des maladies du foie) à la bourse de Tokyo a été annulée en raison des circonstances exceptionnelles créées par la crise du coronavirus, ce qui a contraint l'entreprise à entreprendre une réorganisation et une rationalisation sévères.

ENJEUX POUR 2021

- Poursuite des désinvestissements dans le portefeuille existant : pour certaines entreprises en portefeuille, le fonds cherchera des partenaires industriels et commerciaux, et pour d'autres dossiers, il préparera une relance ou une éventuelle cessation des activités.

SECTEUR DU FONDS	DANS LE PORTEFEUILLE	DÉTENTION DU CAPITAL	DATE DE CRÉATION	DURÉE DU FONDS	TAILLE DU FONDS	NOMBRE D'ASSETS
Santé	0,6 million EUR	6,67%	20 07	12 ANS	77 millions EUR	5

VESALIUS BIOCAPITAL III



Vesalius Biocapital III a été constitué en 2017 dans le prolongement de Vesalius Biocapital I, comme fonds de capital à risque européen dans le domaine des sciences de la vie. Le fonds s'est fixé comme objectif de développer un portefeuille équilibré, comprenant une douzaine d'entreprises mettant au point de nouveaux médicaments, diagnostics, instruments médicaux et applications pour soins de santé numériques. En matière thérapeutique, il vise les entreprises dont les études précliniques sont bien avancées ou déjà terminées. Dans le domaine des medical devices & e-health, il s'intéresse aux entreprises dont le produit est (quasi) au point et est en passe d'être commercialisé. Vesalius Biocapital, qui investit généralement aux côtés d'autres capital-risqueurs, s'est donné un horizon de placement de 4 à 8 ans pour ses participations en portefeuille. Le fonds y opère souvent comme lead investor.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Le fonds a veillé plus particulièrement à aider plusieurs entreprises en portefeuille ayant beaucoup souffert des mesures de lutte contre le coronavirus, en raison de la suspension d'études (pré)cliniques, de l'annulation de congrès et des restrictions en matière de déplacements. Ces mesures ont entravé les entretiens exploratoires et les négociations d'accords de coopération commerciale ainsi que la collecte de capitaux auprès d'investisseurs extérieurs.

- Le fonds a poursuivi le développement de son portefeuille en y intégrant deux investissements allemands actifs dans le segment thérapeutique: (1) l'entreprise de Basse-Saxe, Topas Therapeutics, qui a conçu une nouvelle technologie visant à traiter, de manière sûre et efficace, les maladies auto-immunes, les allergies et les réactions immunitaires consécutives à une médication; (2) l'entreprise bavaroise Catalym dont la thérapie par anticorps vise à stimuler le système immunitaire à détruire les cellules tumorales.

ENJEUX POUR 2021

- Saisir de nouvelles opportunités d'investissement dans le domaine des soins de santé numérique, un secteur dont l'importance croît en cette période post-corona.
- Viser une meilleure diversification géographique, en se concentrant spécifiquement sur les pays du Benelux.
- Compléter le portefeuille des sciences de la vie en investissant dans le segment des appareils médicaux, qui est sous-représenté dans la composition actuelle du fonds.

SECTEUR DU
FONDS

Santé

DANS LE
PORTEFEUILLE

3,5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

8,92%

DATE DE
CRÉATION

20
17

DURÉE DU
FONDS

10

ANS

TAILLE DU
FONDS

119,5

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

9

VIVES II



Vives II est un fonds d'investissement technologique transfrontalier qui investit dans les spin-offs novatrices de l'Université catholique de Louvain (UCL).

Le management du fonds Vives II est assuré par la Sopartec, la société de transfert de technologie et d'investissement de l'UCL.

Vives II dispose d'un capital engagé de 41,5 millions EUR, ce qui le place parmi les plus importants fonds de spin-offs universitaires d'Europe en termes de taille. La SFPI y contribue à concurrence de 5 millions EUR.

Les actionnaires se composent d'investisseurs belges et français des secteurs publics et privés. Le fonds européen d'investissement (FEI) participe également avec un investissement de 15 millions EUR.

Depuis sa création, le fonds Vives II a investi dans dix-sept sociétés pour un montant de 21,1 millions EUR et a déjà réalisé 5 sorties et un write-off.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- En 2020, le fonds Vives II a continué sa politique d'investissement de suivi dans 8 entreprises (pour un montant de 5,5 millions EUR) et poursuivi les premières sorties.

ENJEUX POUR 2021

- Le fonds Vives II devra continuer activement sa politique de suivi d'investissement en 2021 de manière à faire croître les sociétés investies et de continuer les sorties.
- Avec l'entrée en vigueur du nouveau Code belge des Sociétés et Associations, le fonds Vives II veillera à mettre à jour les statuts du fonds.

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

3,7

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

11,68%

DATE DE CRÉATION

2011

DURÉE DU FONDS

12

ANS

TAILLE DU FONDS

42,8

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

11

VIVES INTER-UNIVERSITY FUND (VIVES III)



Lancé à l'été 2020, le fonds Vives Inter-University Fund (Vives III) est un fonds technologique multisectoriel qui investit dans des projets ayant un impact sociétal positif.

Doté de 32 millions EUR de capital, ce fonds a la capacité d'investir aux différents stades de développement d'une société : amorçage, start-up et croissance.

Ce fonds Vives III intervient aussi bien dans des spin-offs de l'UCLouvain ou de ses universités partenaires - KULeuven (BE), Université de Paris Diderot Descartes (FR), Université de Wageningen (NL), Université du Luxembourg (LU) – que dans des start-up situées dans un périmètre de 400 kilomètres autour de Louvain-la-Neuve.

Vives est géré par Sopartec, la société de transfert de technologie de l'UCLouvain.

La SFPI participe au capital de ce fonds pour un montant de 6,4 millions EUR. Les autres investisseurs sont Belfin, BNPP Fortis Private Equity Belgium, IMBC Spinnova, ING Belgique, Investsud, Namur Invest, Invest BW, S.R.I.B, Sambrinvest, Securex, deux family offices ainsi que Sopartec et son équipe de gestion.

ENJEUX POUR 2021

- L'objectif de Vives III est d'accélérer la recherche au profit de toutes et tous, soit transformer les résultats de la recherche scientifique européenne de pointe en projet entrepreneurial à haut potentiel avec un fort impact sociétal.
- Ce fonds investira dès la création de la spin-off jusqu'à 5 millions EUR par dossier et également dans des start-ups innovantes/spin-outs qui collaborent avec l'UCLouvain.

SECTEUR DU FONDS

Multisectoriel

DANS LE PORTEFEUILLE

0,3

million EUR

DÉTENTION DU CAPITAL



DATE DE CRÉATION

20
20

DURÉE DU FONDS

12

ANS

TAILLE DU FONDS

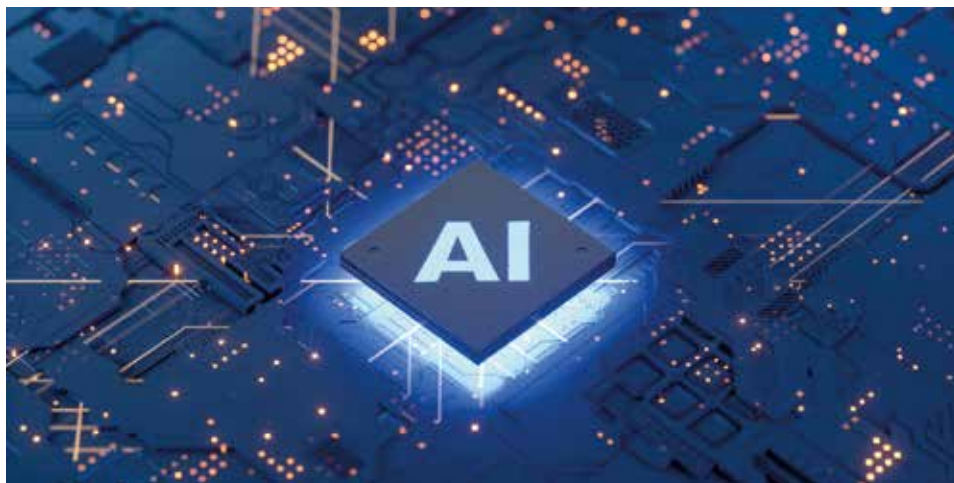
32

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

0

VOLTA VENTURES II



Dans le sillage de son prédécesseur Volta Ventures I, qui avait vu le jour en 2014, ce fonds investit dans les entreprises de logiciels et internet au Benelux. L'équipe Volta Ventures nourrit l'ambition de prendre des participations dans une vingtaine d'entreprises au cours des cinq prochaines années. Elle s'intéressera particulièrement aux start-ups innovantes s'appuyant sur des équipes solides et équilibrées, mais aussi sur une position de marché unique et un business model évolutif. Dans le même temps, Volta Ventures proposera son expertise en matière de recrutement et de coaching des talents, d'identification de nouveaux marchés, d'organisation des tours de financement et d'examen des options stratégiques. L'équipe est assistée par des Venture Partners ayant mené à bien plusieurs entreprises et investi dans des sociétés technologiques. Volta Ventures II a le statut de Pricaf privée.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Une première clôture du fonds a eu lieu le 27 décembre avec un capital de départ de 35,7 millions EUR. À la fin 2020, ce montant s'élevait à 46,9 millions EUR.
- En 2020, trois investissements ont été réalisés. Le premier dans Wizata, une entreprise qui a conçu une plateforme d'intelligence artificielle visant à optimiser les processus de production. Le deuxième dans Gameye, une entreprise qui propose des services d'infrastructure afin d'organiser des sessions de jeu. Et le troisième dans NannyML, qui propose des systèmes de gestion pour l'apprentissage automatique (machine learning).

ENJEUX POUR 2021

- En 2021, le fonds poursuivra l'élargissement de son portefeuille grâce à de nouvelles participations. La première concernera TerminusDB. Cette dernière fournit une plateforme permettant de collaborer sur de grands ensembles de données. L'offre de souscription était déjà connue au T4 de 2020, mais la transaction ne sera finalisée qu'au T1 de 2021.
- Les principaux enjeux pour le fonds en 2021 sont la hausse des valorisations et la concurrence accrue des fonds de capital-risque américains.

SECTEUR DU
FONDS

Technologie

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,7

million EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

12,79%

DATE DE
CRÉATION

20
19

DURÉE DU
FONDS

10

ANS

TAILLE DU
FONDS

46,9

millions EUR

NOMBRE
D'ASSETS

3

WHITE FUND

White fund.



White fund a été créé en octobre 2019 et a l'ambition de devenir le nouveau fonds d'investissement de référence en Belgique pour les sociétés early stage du secteur medtech.

Une des valeurs ajoutées du fonds repose sur un triple niveau de services :

- 1 - Préqualification continue de ressources hautement utiles pour le projet : le fonds entretiendra et développera un carnet d'adresses directement utilisable par l'entreprise (gain de temps pour l'entrepreneur).
- 2 - Réécriture conjointe du business plan (White Fund + l'équipe du projet) sur base d'une due diligence réalisée par des experts sectoriels/comité d'investissement du fonds.
- 3 - Gestion administrative et financière dans les mains du fonds (modèle de services payants), comprenant notamment la préparation des conseils d'administration, le statut financier du projet, la mise à jour du business plan, etc.

Le fonds a démarré ses activités avec un capital de 20 millions EUR et la SFPI a souscrit, à ce stade, à concurrence de 3 millions EUR au financement de celui-ci, soit 15 % du capital.

Les autres actionnaires sont : Noshag, OGEO Fund, Invest4Job, CHU, Chagrall Invest et Solidaris.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Le fonds a mis sur pied son conseil d'administration et a adopté son ROI ainsi que la convention de prestation de services avec Noshag.
- Le fonds a déjà investi dans 4 sociétés sur 17 « due diligence » menées.
- Le fonds affiche une perte de 500.000 EUR et a appelé en 2020 25 % des sommes engagées.

ENJEUX POUR 2021

- Continuer à assurer le « deal flow ».
- Accroissement des besoins financiers du fonds
 - nouvelle augmentation de capital pour atteindre 38 millions EUR, la SFPI a réservé 2 millions EUR à cet effet.
- Mise en œuvre d'une stratégie de « business development », notamment avec PMV et Kurma...

SECTEUR DU FONDS

Medtech

DANS LE PORTEFEUILLE

0,7

millions EUR

DÉTENTION DU CAPITAL

15,08%

DATE DE CRÉATION

2020

DURÉE DU FONDS

10

ANS

TAILLE DU FONDS

20

millions EUR

NOMBRE D'ASSETS

4

ZEPHYR-FIN



L'activité historique de Zephyr-Fin était la gestion de la participation de 16,5 % des actions de la Sabena en faillite depuis 2001. La société n'est depuis lors plus en activité.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Zephyr-Fin reste partie aux actions intentées avec l'État belge et la SFPI contre SAirGroup, SAirlines et Swissair International Finance III. Nous vous renvoyons au chapitre « gestion des risques » du présent rapport pour plus de détails.
- La perte de l'exercice 2020 de la société de 44.029 EUR résulte essentiellement de la prise en charge par la société des honoraires d'avocats et des frais de procédure relatifs au procès Sabena.

ENJEUX POUR 2021

Zephyr-Fin continuera à contribuer à la bonne exécution des actions intentées avec l'État belge et la SFPI contre SAirGroup, SAirlines et Swissair International Finance III.

DANS LE
PORTEFEUILLE

0,2

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

100%

RÉSULTAT
NET

-44.029

EUR

PIED
DE BILAN

255.164

EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

0

FTE



5.2

RAPPORT D'ACTIVITÉS

MISSIONS
DÉLÉGUÉES

Portefeuille des missions déléguées

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

ASTRID	226
AviaPartner	227
Belfius	228
BNP Paribas (voir chapitre 5.1)	115
Brussels Airlines/SN Airholding (voir chapitre 5.1)	119
Dexia	230
Ethias SA	231
Infrabel	233
Royal Park Investments	234
SNCB	235

PAR VALEUR DANS LE PORTEFEUILLE

Société d'investissement	Pourcentage de détention du capital (%)	Nombre de parts bénéficiaires	Participation en capital ou en parts bénéficiaires (millions EUR)	Prêt (millions EUR)	Valeur dans le portefeuille (millions EUR)
BNP Paribas	7,44	0	5.301,45	0,00	5.301,45
Belfius	100,00	0	3.999,94	0,00	3.999,94
Dexia	52,78	0	3.942,85	0,00	3.942,85
Ethias SA	31,67	0	500,00	0,00	500,00
ASTRID	100,00	0	139,62	0,00	139,62
SN Airholding	0,00	0	0,00	130,00	130,00
AviaPartner	0,00	0	0,00	25,00	25,00
Fonds de l'Economie Sociale et Durable	99,98	0	8,40	0,00	8,40
Infrabel	0,59	0	4,98	0,00	4,98
Brussels Airlines	0,00	2 900	2,90	0,00	2,90
Royal Park Investments	43,53	0	1,69	0,00	1,69
Total			13.901,85	155,00	14.056,85

ASTRID



ASTRID est la société de droit public qui gère et entretient le réseau de radiocommunication protégé pour les services de secours et de sécurité en Belgique. La SFPI est actionnaire, en mission déléguée, d'ASTRID depuis 1999. Après le rachat des actions du Holding Communal en 2011, la SFPI détient 100% des actions d'ASTRID.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- En 2020, ASTRID a clôturé le plan d'investissement «Mid Life upgrade» qui a consisté à mettre à jour tous les services (réseau radio TETRA, réseau paging, l'équipement et l'infrastructure pour les centres d'appel urgence et le service BLM).
- Le chiffre d'affaires s'est stabilisé à 21,7 millions EUR en 2020 et ASTRID termine l'année avec un bénéfice de 9,3 millions EUR.
- En 2020, le nombre d'utilisateurs des services de radio et paging a augmenté de 1.169 terminaux connectés. Prévu à l'origine pour 40.000 utilisateurs, la capacité des systèmes a été rehaussée pour absorber la connexion de 81.155 terminaux à fin 2020.

- Également, plus de 2 millions de contacts radio ont été établis chaque jour. Le réseau radio a traité plus de 11,2 millions de minutes de communication.
- Par contre, le réseau TETRA a baissé de 8% par rapport à 2019, vraisemblablement des suites de la crise sanitaire de 2020 et la forte baisse du nombre d'événements qui ont eu lieu, ce qui a engendré moins d'intervention des services de police et de secours.

ENJEUX POUR 2021

- Avec le plan «mid Life upgrade» terminé, ASTRID va se mettre en ordre de marche pour élaborer un nouveau plan qui permettra d'ici quelques années de mettre à disposition des services de secours et de sécurité un réseau radio 5G adapté à leurs besoins spécifiques.
- ASTRID participera également au projet européen BroadWay, étape importante vers des communications à large bande dans le futur. La communication data et le recours à des applications gagnent en importance avec, entre autres, la vidéo, l'app 112, les e-calls, la localisation... ASTRID veut assurer l'intégration des images pour les services de secours et de sécurité.
- Dans un monde où les besoins des utilisateurs est en constante évolution, ASTRID devra cependant bien veiller à garder les pieds sur terre pour garantir une fiabilité élevée de ses systèmes.

DANS LE
PORTEFEUILLE

139,6

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL



RÉSULTAT
NET

9,2

millions EUR

PIED
DE BILAN

138,7

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

101,9

FTE

AVIAPARTNER BELGIUM NV



Le groupe Aviapartner opère des activités de handling aéroportuaire au niveau européen (41 aéroports dans 7 pays). Le groupe est d'origine belge ce qui explique que la société holding et les services centraux sont basés en Belgique. L'entité Aviapartner Belgium nv est la société au sein du groupe qui exerce les activités pour les aéroports de Bruxelles et Anvers. L'ensemble des activités du groupe Aviapartner en Belgique occupait plus de 1.500 personnes avant la crise de 2020. Dans le cadre de l'écosystème que représente un aéroport, un ensemble d'activités s'organisent pour servir le client voyageur.

Outre les activités de commerce de détail ou de type horeca, il y a également des activités d'entretien des avions et de handling.

Aviapartner Belgium nv à l'aéroport de Bruxelles propose à ses clients, que sont les compagnies aériennes, une palette très large de services. L'accueil des passagers au desk d'enregistrement, les prestations de boarding, d'accompagnement de passagers jusqu'à l'avion (enfants, personnes à mobilité réduite par exemple), la gestion complète des bagages mais aussi un ensemble de prestations aux avions à l'arrivée et au départ (marshalling, diverses opérations techniques, escaliers mobiles, de-icing, calcul des positionnement des bagages dans les soutes,...). Ces services sont indispensables au bon fonctionnement de l'aéroport et le niveau de qualité impacte la position concurrentielle de l'aéroport.

L'activité de handling connaît la même saisonnalité que celle du transport aérien où, lors des périodes de vacances, une clientèle «loisirs» vient s'ajouter à la clientèle «professionnelle».

L'année 2020 a été caractérisée par la crise du sanitaire (Covid 19) qui a fortement touché le secteur du transport aérien de voyageurs avec les interdictions de voyage qui se sont multipliées. Suite à la très forte réduction de l'activité voyageurs à l'aéroport de Bruxelles, Aviapartner Belgium nv a été impactée.

Dans ce contexte, et vu l'importance de conserver une activité de handling à Bruxelles capable d'assurer les activités de handling au moment de la reprise, la SFPI a octroyé un prêt de 25 millions EUR dans le cadre de la mission déléguée qui lui a été confiée par le gouvernement fédéral. Cette transaction a été notifiée aux autorités européennes et s'inscrit dans le strict respect du cadre européen des aides Covid 19 tel que décidé par la Commission le 19 mars 2020.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Protection des collaborateurs sur le lieu de travail face au risque sanitaire.
- Adaptation de la structure de coût afin de réduire les frais fixes et gestion dynamique de la trésorerie afin de faire face à la diminution des recettes.
- Maintien de la qualité de service pour les vols assurés.

ENJEUX POUR 2021

- Maintien des mesures sanitaires en vue protéger le personnel en activité.
- Renouvellement des contrats arrivés à échéance et signature de nouveaux clients.
- Capacité à faire face à une reprise sans impacter la qualité de service.

DANS LE
PORTEFEUILLE

25

millions EUR

RÉSULTAT
NET

-10,6

millions EUR

PIED
DE BILAN

52

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

875

FTE

BELFIUS



Depuis octobre 2011, par l'intermédiaire de la SFPI, Belfius SA est entre les mains du gouvernement fédéral belge, qui a acheté la banque au groupe Dexia pour un montant de 4 milliards EUR à l'époque. Belfius est un groupe de banque-assurances qui emploie 6.525 personnes et compte 3,6 millions de clients et 590 agences locales qui proposent des services financiers aux particuliers, aux professionnels, aux entreprises, aux organisations à profit social et aux pouvoirs publics en Belgique.

Avec un bilan majoritairement belge pour ses activités commerciales et des clients dans tous les segments, Belfius vise à maximiser la satisfaction client et la plus-value sociale en proposant des produits et services à valeur ajoutée à travers un modèle de distribution moderne organisé autour de deux marchés de clients : Retail & Commercial Business pour les particuliers, les indépendants et les PME d'une part, et Public & Wholesale Banking pour les pouvoirs publics locaux et le secteur social (hôpitaux, écoles, universités, maisons de repos, etc.) d'autre part.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- En 2020, Belfius a engrangé de solides résultats annuels grâce à des recettes en augmentation et à une gestion stricte des coûts et ce, malgré des provisions pour pertes de crédits en augmentation.
- Le résultat avant et après impôts se porte à 679 millions EUR et à 532 millions EUR respectivement. En ce qui concerne ce dernier chiffre, Belfius Banque comptabilise 319 millions EUR et Belfius Insurance, 212 millions EUR.
- La forte récession économique qui a résulté de la crise du Covid-19 a toutefois poussé Belfius à adopter une politique prudente et anticipative en matière de risques et à constituer des provisions supplémentaires pour d'éventuelles pertes de crédits à venir. Outre les provisions pour pertes de crédits liées à plusieurs dossiers de crédits spécifiques, les coûts généraux du risque de crédit ont augmenté en 2020 pour atteindre 453 millions EUR, dont la majorité a été à charge du premier semestre de l'année (393 millions EUR).

DANS LE
PORTEFEUILLE

4

milliards EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL



RÉSULTAT
NET

532

millions EUR

PIED
DE BILAN

188

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

6.525

FTE

- Le revenu total s'élève à 2.614 millions EUR, soit une augmentation de 5%. Malgré la persistance des taux d'intérêt bas, le revenu net d'intérêt de la banque augmente de 7% pour atteindre 1.590 millions EUR et le revenu net issu du commissionnement augmente de 10% pour atteindre 622 millions EUR, soit l'augmentation la plus élevée au cours de cinq dernières années.
- Les activités d'assurance de Belfius augmentent pour atteindre 517 millions EUR. Le revenu Vie a chuté à 273 millions EUR, en raison de l'impact des marchés financiers volatils en 2020, mais le revenu Non-vie a augmenté pour atteindre 244 millions EUR, grâce au succès du modèle banque-assureur.
- Même en temps de crise, Belfius continue d'investir dans les talents belges, dans un service à la clientèle optimal, dans des solutions numériques innovantes et dans une stratégie de croissance ambitieuse, tout en parvenant à maintenir ses coûts assez stables à 1.465 millions EUR. En combinaison avec la hausse du revenu, cela se traduit de nouveau par une amélioration considérable du ratio Cost-Income (coûts-revenu) qui se porte à 56% par rapport à 58% en 2019 et 60% en 2018.
- Le ratio CET 1 Bâle III, qui était de 15,9% fin 2019, augmente pour atteindre l'excellent niveau de 17,1% fin 2020, grâce à l'effet positif de l'assouplissement d'un certain nombre de mesures réglementaires liées à la crise du Covid-19.
- Lors de cette année de crise sans précédent pour les entrepreneurs et les entreprises, Belfius s'est engagée plus que jamais à soutenir pleinement les entreprises belges, comme elle l'a fait jusqu'à présent. Cette solide réserve de capital que Belfius a soigneusement constituée au cours de ces dernières années a été pleinement utilisée pour stimuler l'économie belge. Jamais auparavant Belfius n'avait mis autant de financements à la disposition de ses clients Business et Corporate.
- Pendant la crise du Covid-19, Belfius a joué pleinement son rôle sociétal en octroyant les liquidités et délais de paiement nécessaires aux entreprises et PME temporairement en difficulté et même dans une plus large mesure que ce qu'on pouvait attendre étant donné sa part de marché. Ainsi, 23.879 crédits aux entreprises, pour un montant de 4,7 milliards EUR, ont pu bénéficier d'un délai de paiement et un délai de paiement a été accordé à 13.840 contrats de leasing pour un montant de 870 millions EUR. En outre, 509 millions EUR de crédits Covid avec garantie de l'État ont été octroyés aux entreprises, ainsi qu'aux secteurs public et social.

ENJEUX POUR 2021

- Conformément aux directives de la Banque centrale européenne (BCE), qui a émis une recommandation stricte plafonnant le pay-out ratio (ratio de distribution) du dividende de Belfius à 15% sur l'exercice 2020, et sous réserve de l'accord de l'assemblée générale de fin avril, un dividende de 77 millions EUR sera versé à l'actionnaire. Lors du dernier trimestre de 2021 et dans la mesure où la BCE l'autorise, Belfius a l'intention de compléter ce premier dividende par un versement supplémentaire de 130 millions EUR pour arriver au total à un pay-out ratio du dividende de 40%.
- Belfius doit poursuivre la diversification de ses sources de revenus, notamment en développant Belfius mobile et en signant des partenariats stratégiques comme elle l'a fait avec Proximus, ImmoVlan et Skipr. La collaboration avec des partenaires non bancaires doit permettre à Belfius de réaliser ses ambitions « Beyond Banking » (au-delà de la banque) en tant que précurseur numérique et de poursuivre le développement de Belfius Mobile pour en faire une plateforme numérique disruptive qui repousse les frontières de la banque-assurances traditionnelle et répond toujours mieux à l'évolution des besoins des clients dans tous les aspects de leur vie.
- Malgré un environnement financier difficile et l'impact de la crise du Covid-19, Belfius devra continuer à renforcer sa position sur le marché dans tous les segments de clientèle, poursuivre sa croissance en tant que banque-assureur et allier les futurs investissements à la diversification des activités et des revenus. Parallèlement, elle devra conserver sa forte solvabilité et essayer de continuer à augmenter son résultat net.
- Belfius peut être un moteur du changement social en apportant des solutions aux défis de la société de demain comme le vieillissement de la population et l'accès aux soins de santé. Elle peut également donner l'exemple en la matière.



Depuis la crise financière de 2011-2012, Dexia est un groupe financier en gestion extinctive, ce qui doit permettre d'assurer un règlement acceptable du bilan sans créer de risques systémiques. Le plan de résolution, approuvé par la Commission européenne le 28 décembre 2012, prévoit essentiellement la vente des franchises commerciales viables du groupe et la gestion en extinction des actifs résiduels sans nouvelle production commerciale.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Dexia a poursuivi la réduction de ses portefeuilles d'actifs et de son empreinte géographique, marquée notamment par la transformation de sa succursale new-yorkaise en bureau de représentation et la simplification de la structure et la restructuration de sa filiale italienne Dexia Crediop. En outre Dexia a lancé un programme de réduction de son portefeuille de dérivés, procédant notamment à de multiples exercices de compression sur son portefeuille afin d'en simplifier la gestion opérationnelle.
- Au 31 décembre 2020, le total de bilan du groupe Dexia s'inscrivait en baisse de 5 %, à 114,4 milliards EUR.

- Le 20 mai 2020, l'assemblée générale annuelle de Dexia a approuvé la nomination de Pierre Crevits comme administrateur. Le conseil d'administration de Dexia l'a ensuite nommé comme administrateur délégué et président du comité de direction de Dexia.
- Depuis le 1er juillet 2020, Dexia a quitté le groupe des établissements significatifs directement supervisés par la BCE et est désormais placé, en tant qu'établissement 'moins important' sous la supervision de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), au titre d'autorité compétente sur une base consolidée (Consolidating supervisor) et de la Banque nationale de Belgique (BNB).
- Dès les prémices de la crise, Dexia a suivi attentivement l'évolution de la situation liée à la propagation du Covid-19 à travers le monde et particulièrement en Europe. Le comité de direction du groupe a rapidement activé une cellule opérationnelle et une cellule stratégique de crise afin de protéger ses équipes. Le déploiement efficace des moyens nécessaires et la mobilisation exceptionnelle des équipes ont rapidement permis la mise en œuvre généralisée du travail à distance. Le département en charge du suivi des risques opérationnels a été pleinement impliqué dans la coordination de ce dispositif, permettant ainsi d'assurer la continuité de toutes les activités dans un cadre renforcé de sécurité.
- À la suite de l'approbation par la Commission européenne (février 2019) de la prolongation de la garantie de financement de Dexia pour une nouvelle période de 10 ans à compter du 1er janvier 2022, les États français et belge ont ratifié les textes de loi relatifs à cette prolongation, respectivement les 29 décembre 2020 et 27 mai 2021.

ENJEUX POUR 2021

- Dexia poursuivra ses divers projets de simplification de son réseau international afin de réduire son empreinte géographique et d'optimiser l'efficacité à l'échelle du groupe.
- Le groupe poursuivra également son programme de cession d'actifs, en tenant compte de l'évolution des paramètres macro-économiques, restera particulièrement attentif à l'évolution de sa base de coûts et à la protection de sa position de solvabilité.

DANS LE
PORTEFEUILLE

3,9

milliards EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

52,78%

RÉSULTAT
NET

-618

millions EUR

PIED
DE BILAN

114,4

milliards EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

546

FTE



Le groupe Ethias emploie 3.500 collaborateurs (dont 1.900 chez Ethias SA) et compte 1.200.000 clients particuliers et plus de 40.000 clients issus d'entités publiques et privées. Ethias est le troisième assureur de Belgique avec une part de marché de 10,3 % en Non-vie et de 7,7 % en Vie ; il est aussi le premier assureur du secteur public et de ses agents. Il s'agit d'un assureur qui offre une gamme complète de produits en Vie et Non-vie pour les particuliers et les entreprises.

Ethias est également l'assureur privilégié des collectivités publiques grâce à son offre multi-produits et services. Elle compte parmi ses assurés l'État fédéral, les Régions et les Communautés, les pouvoirs publics locaux (provinces, villes et communes, CPAS...), les entreprises publiques, ainsi que des milliers d'intercommunales, d'écoles, d'hôpitaux, d'établissements d'intérêt public et d'associations.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- En 2020, le résultat net s'élève à 205 millions EUR, soit une augmentation de près de 8 % par rapport à l'exercice précédent. Le ratio Solvency II s'élève quant à lui à 187 %.
- Le résultat opérationnel des activités Non-vie s'élève à 170 millions EUR, ce qui représente une augmentation de 39 millions EUR par rapport à 2019. Même si la crise du Covid-19 a eu un impact sur l'encaissement, ce dernier a été compensé par une charge de sinistre en baisse qui s'explique notamment par une météo clémente et une baisse des accidents de la route.
- Les activités Vie génèrent quant à elles un résultat opérationnel de 64 millions EUR, ce qui représente une légère hausse par rapport à 2019.
- L'encaissement total est de 2,730 milliards EUR, soit une augmentation de 59 millions EUR. C'est là une très belle performance réalisée grâce à l'assurance-vie, qui compense l'impact de la crise économique liée au Covid-19.
- Le ratio Solvency II s'élève quant à lui à 187 % après déduction du dividende prévisionnel de 103 millions EUR, un excellent résultat compte tenu du contexte particulièrement difficile de 2020.

DANS LE
PORTEFEUILLE

500

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

31,67%

RÉSULTAT
NET

205

millions EUR

PIED
DE BILAN

20,8

milliards EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

1.900

FTE

- En janvier, le code d'investissement éthique a été adapté par rapport au Green Deal européen, afin de miser davantage encore sur les investissements durables.
- En février, Wilfried Neven a été nommé Chief Digital Transformation Officer.
- En avril, Ethias a lancé la plateforme numérique App4You, sur laquelle les citoyens peuvent proposer ou demander des services.
- En mai 2020, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la notation IFS (« Insurer Financial Strength ») « A- » d'Ethias SA, avec une perspective stable, soulignant la capitalisation forte, la bonne rentabilité, ainsi que le profil d'entreprise solide de l'assureur.
- En septembre, Ethias a lancé Flora, la première solution d'assurance 100% numérique en Belgique.
- En novembre, Ethias et Weerts Group sont entrées dans une joint-venture 50/50 dans le secteur de l'immobilier logistique.
- La mise en œuvre des fondamentaux stratégiques en 2020 a également permis à Ethias de se positionner en tant qu'assureur: assureur direct no1, assureur numérique no1 et no1 du secteur public.
- Dès le début de la crise du Covid-19, Ethias a mis en place un large plan de soutien apprécié tant par ses clients particuliers que par les collectivités publiques et salué par les autorités. Il s'agit d'un plan axé sur 4 piliers: la protection du personnel, la protection des clients, la protection de l'entreprise et le soutien à la relance. Ethias a d'ailleurs reçu un trophée DECAVI pour l'ensemble des mesures prises.

ENJEUX POUR 2021

- La pandémie du Covid-19 a démontré l'importance des défis en matière de prévention et de responsabilité sociétale des entreprises. Son modèle unique d'assureur direct et numérique permet à Ethias d'aborder cette crise avec détermination et de rester au service de ses clients 24 h/24 et 7 j/7.
- Les équipes d'Ethias préparent également la période « post-Covid-19 » et s'attellent au développement de solutions innovantes qui répondent aux nouveaux besoins des clients, à la prévention des risques psychosociaux, aux nouvelles solutions de mobilité et d'accès aux soins de santé, à la protection de l'environnement, aux investissements éthiques, ainsi qu'à une approche professionnelle et humaine dans la gestion des sinistres avec lésions corporelles.
- Avec le soutien de ses filiales (Ethias Services, NRB, Flora et IMA Benelux), Ethias souhaite continuer de jouer un rôle de premier plan, tant dans son secteur que dans la dynamique de relance du pays.

INFRABEL



INFRABEL
Right On Track

Infrabel est une société anonyme de droit public dont la mission principale est la gestion de l'infrastructure ferroviaire sur le territoire belge, elle est donc chargée de distribuer la capacité sur le réseau. L'actionnariat se répartit entre l'Etat belge (99,30 %), la SFPI (0,59 %) et des actionnaires privés (0,11 %).

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- Mise en œuvre du nouveau plan stratégique GO! Dans son plan GO! 2020-2024, Infrabel souhaite s'adapter aux évolutions de la société en visant l'excellence dans ses missions opérationnelles d'une part et en se positionnant comme maillon essentiel de la chaîne de mobilité d'autre part.
- Infrabel a été condamnée, également en degré d'appel, dans le cadre du procès tenu suite à l'accident de Buizingen.
- Poursuite de la mise en œuvre du PPI et du PSPI, notamment avec la relance des travaux du RER sur la ligne 124, la modernisation de l'Axe 3 ou encore le lancement du projet visant à une augmentation de la capacité au port d'Anvers.

- La crise Covid-19 a touché Infrabel de par la réduction de trains, même si cet impact est relatif en comparaison avec d'autres pays, mais également de par son impact sur la planification des travaux et son organisation interne.

ENJEUX POUR 2021

- La gouvernance au sein d'Infrabel sera un enjeu majeur en 2021 pour le futur de l'entreprise. Au-delà du renouvellement d'une grande partie du CA, Infrabel devra se doter d'un CEO de plein exercice après le départ de son CEO historique et son remplacement provisoire par deux personnes en interne depuis lors.
- Comme toute entreprise, Infrabel est impactée par la crise Covid-19, ce qui se ressent sur la situation financière.
- L'entreprise rappelle souvent son souhait de refinancement par l'Etat fédéral afin de répondre au besoin d'investissement dans le rail et au maintien du réseau. Un accord de gouvernement ambition pour la rail a été conclu. Le nouveau Gouvernement devra également conclure un nouveau contrat de gestion avec l'entreprise.

DANS LE
PORTEFEUILLE

5

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

0,59%

RÉSULTAT
NET

-55,1

milliards EUR

PIED
DE BILAN

22,9

milliards EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

10.116

FTE

ROYAL PARK INVESTMENTS



Royal Park Investments (RPI) a été créée en 2009 dans le cadre du sauvetage de Fortis Banque en tant que « bad bank », dans laquelle la SFPI/l'État belge a acquis 43,53% des parts pour un montant de 740 millions EUR.

Après quelques années de run-off, le portefeuille restant de RPI a été revendu à Lone Star et Crédit Suisse pour un montant de 6,7 milliards EUR, ce qui signifie que cette mission déléguée de la SFPI va, dans tous les cas, pouvoir être clôturée avec une plus-value significative. Seule la gestion des litiges est encore suivie au sein de RPI.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- L'exercice 2020 s'est clôturé sur un bénéfice de 2,90 millions EUR, notamment grâce à la perception de montants découlant des actions judiciaires menées par la société.

ENJEUX POUR 2021

- L'année 2021 sera caractérisée par un nouveau versement de dividende de 2,90 millions EUR (dont un montant de 1,26 million EUR pour l'État belge via la SFPI) conformément à la décision de l'assemblée générale de RPI qui s'est tenue en avril 2021.
- Le résultat annuel décroît chaque année étant donné la diminution des litiges en cours (confiés à des juristes spécialisés dans ce domaine), il en sera donc de même avec les dividendes futurs.

DANS LE
PORTEFEUILLE

1,7

millions EUR

DÉTENTION
DU CAPITAL

43,53%

RÉSULTAT
NET

2,9

millions EUR

PIED
DE BILAN

8,2

millions EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

0

FTE



La SNCB est l'opérateur ferroviaire voyageur historique belge. La société, unitaire jusqu'en 2005, a été ensuite divisée en trois structures de 2005 à 2013 : SNCB-Holding, SNCB et Infrabel. En 2013, la fusion de deux des trois structures, SNCB-Holding et SNCB, a été opérée, ce qui a donné naissance à la SNCB actuelle.

Elle est principalement responsable :

- De l'organisation du plan de transport : articulation des trains en fonction de la demande de mobilité.
- De l'entretien et de la gestion des gares dont elle détient, par ailleurs, la propriété.
- De l'entretien du matériel roulant (engins de tractions et voitures voyageurs).

La structuration du capital est composée de deux types d'actions :

- 1.053.611.251 actions ordinaires :
1 action = 1 voix à l'Assemblée générale.
- 20.000.000 actions de jouissance :
10 actions = 1 voix.

L'Etat détient l'ensemble des actions ordinaires. La SNCB a environ 1.500 détenteurs d'actions de jouissance dont la SFPI qui en détient 16.625.311.

La mobilité est devenue, ces dernières années, un enjeu sociétal majeur afin de réduire tant la congestion, qui génère d'importantes pertes de productivité, que la pollution liée aux modes de transport routier. Dans ce contexte, le train se veut la colonne vertébrale d'une mobilité sûre, durable, confortable et intermodale pour ainsi convaincre des navetteurs d'utiliser le train plutôt que la voiture.

Cette situation a été perturbée par la crise sanitaire liée au Covid-19 en raison de son impact sur la demande de mobilité due au télétravail imposé durant de nombreux mois.

La crise sanitaire a eu des impacts importants sur les activités de la SNCB à partir de la deuxième moitié du mois de mars 2020. La forte baisse des revenus couplée au maintien d'une offre ferroviaire maximale a impacté le résultat opérationnel de la SNCB. L'Etat a accordé une compensation exceptionnelle de 288 millions EUR pour couvrir partiellement l'impact de la crise sur les résultats opérationnels liés à ses missions de service public pour l'année 2020.

Suite à cette crise et aux nouveaux modes de travail des voyageurs, la SNCB va devoir relever le défi d'évaluer correctement la demande structurelle future de mobilité et d'y répondre tant au niveau de l'offre que des coûts.

ÉLÉMENTS CLÉS DE 2020

- La gestion de la crise au niveau des mesures sanitaires pour protéger le personnel et les clients et la gestion financière compte tenu du maintien des coûts et de la forte diminution des recettes.

ENJEUX POUR 2021

- La négociation d'un nouveau contrat de service public.
- La définition et la mise en œuvre d'une offre ferroviaire et commerciale adaptée à la nouvelle demande.
- La définition d'une trajectoire de redressement financier pour compenser l'impact de la crise sanitaire.

RÉSULTAT
NET

-212,9

millions EUR

PIED
DE BILAN

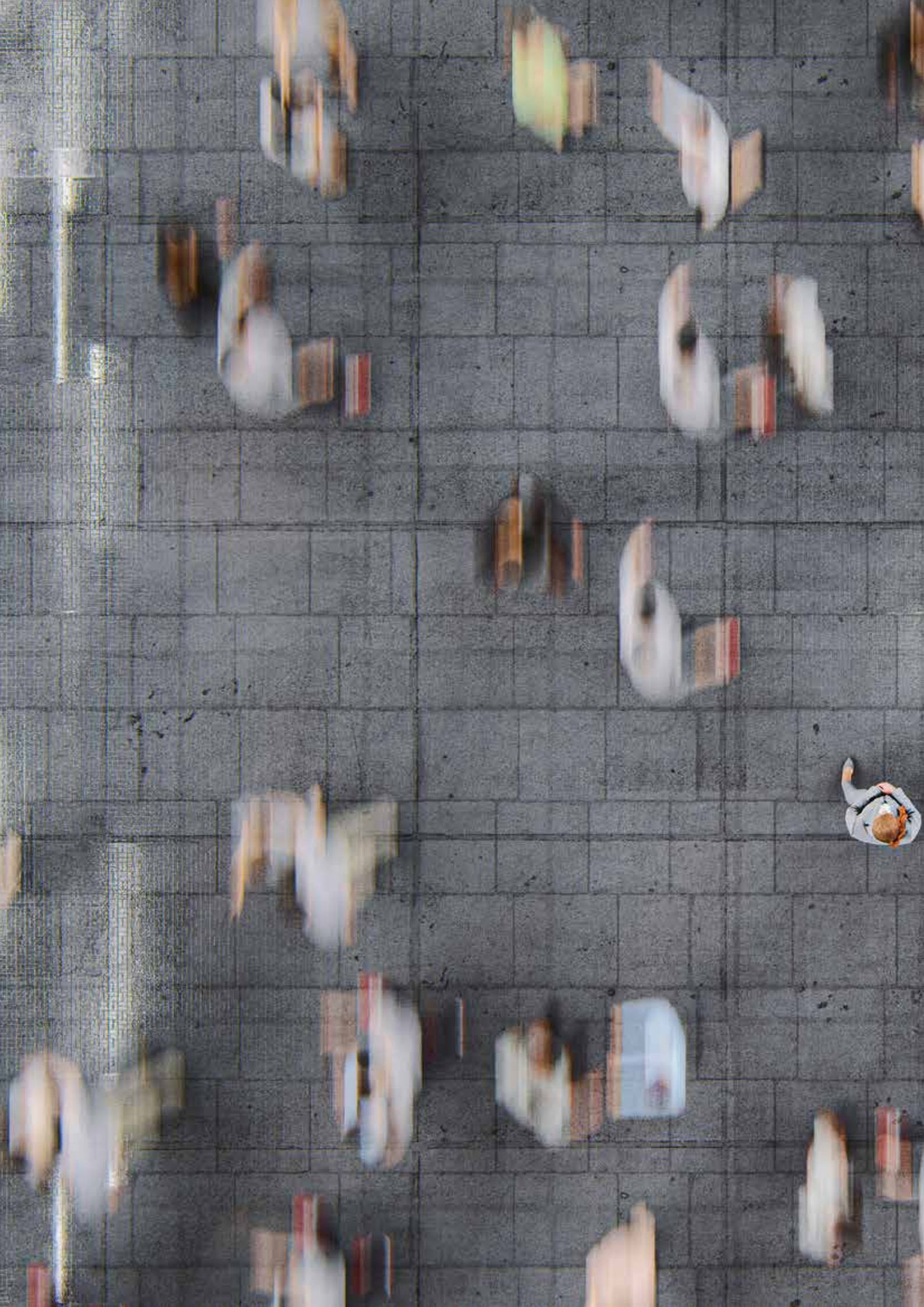
11,9

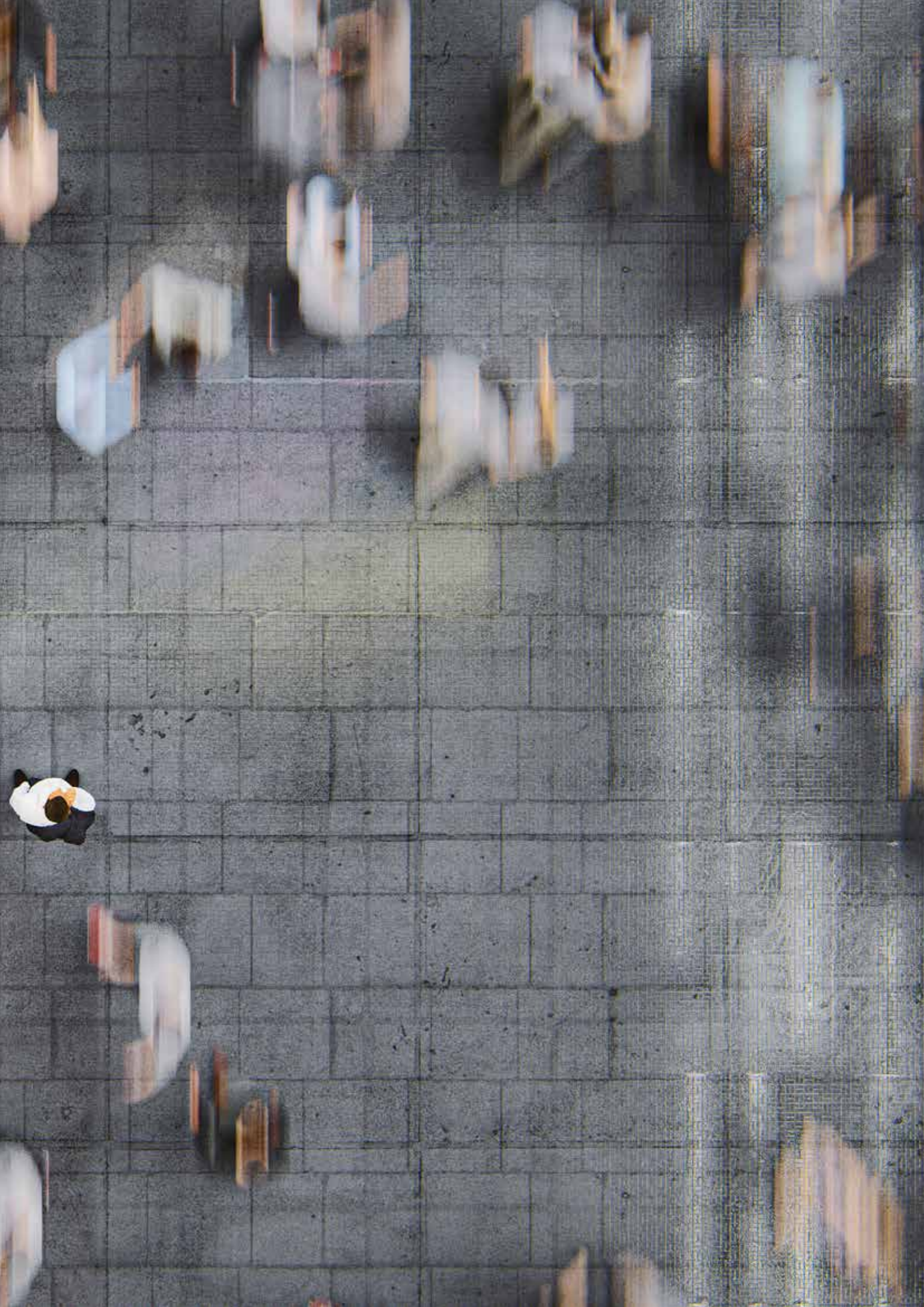
milliards EUR

NOMBRE
D'EMPLOIS

17.299

FTE





Conception graphique

© Minale Design Strategy

Photos

GettyImages

SFPI

Éditeur responsable

Koenraad Van Loo

Avenue Louise 32, boîte 4

1050 Bruxelles

Impression

Imprimerie Initial Production

La version électronique est disponible
sur www.sfpi-fpim.be

Date de parution

Octobre 2021



Avenue Louise 32, boîte 4

1050 Bruxelles



From here. For all of us. About tomorrow.

#SMARTCAPITALFORBELGIUM

Éditeur responsable : Koernraad Van Loo - Avenue Louise 32, boîte 4 - 1050 Bruxelles